This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

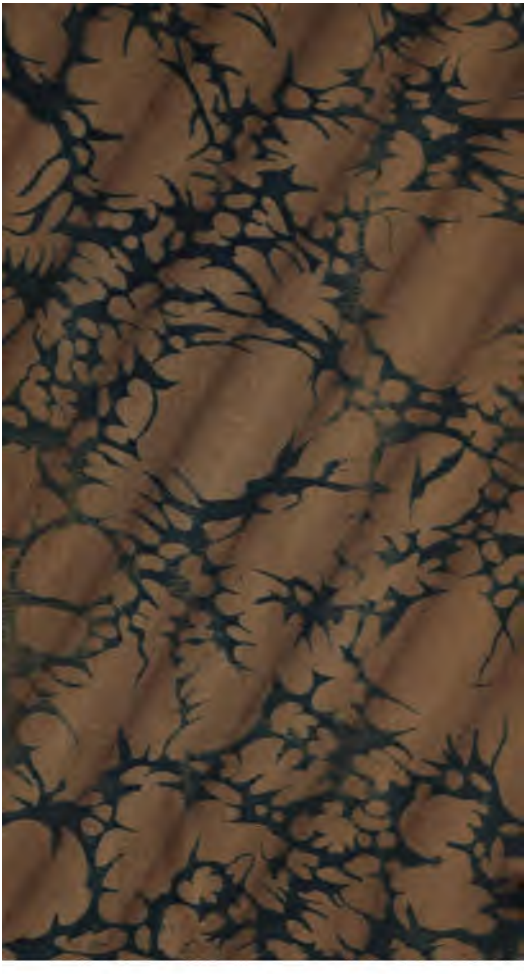

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

AVRIL.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVI

On s'abonne pour le
DES SÇAVANS au Bur
nal de Paris, rue de
Honoré; & c'eſt à l'ac
recteur de ce Journal q
voyer les objets relatifs
Sçavans. Le prix de la
de l'année eſt de 16 liv.
& de 20 liv. 4 ſ. pour l
ſoit in-12 *ou* in-4°. *Le*
DES SÇAVANS eſt com
ſorze Cahiers; il en pa
que mois, & deux en Ju
cembre.

Lib. Comm.
Champion
10-17-23

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL. M. DCC. LXXXII.

SALMO LXVII EXURGAT DEUS eſpoſto dall' Ebraico Originale, Opera del P. F. Giacinto Hintz dell' Ordine de' Predicatori R. Profeſſore di S. Scritt. e di Lingue Orientali. Cagliari preſto Bernardo Titard, *Stampat. dell' Illuſtriſſ. Città. 1781. in-4°.* pag. 152, ſans la Préface qui en a 8.

EN parlant de l'explication que préſente le R. P. Hintz du Pſeaume 67, qui a toujours paſſé

pour un des plus difficiles, nous ſaiſirons l'occaſion de rappeller celle de M. l'Abbé Ladvocat, Docteur, Bibliothécaire & Profeſſeur de Sorbonne, qui parut à Paris en 1767, environ deux ans après la mort de l'Auteur, d'autant qu'après l'avoir annoncée dans le tems, nous comptions y revenir pour en donner une connoiſſance plus détaillée.

La première difficulté qui ſe préſente, & à laquelle vraiſemblablement tient une bonne partie des autres, conſiſte à ſavoir pourquoi, & à quel ſujet ce Pſeaume fut compoſé. C'eſt ſur quoi les eſprits ſe ſont partagés; cependant il ſemble qu'on ne peut le placer avant le règne de David, puiſqu'il y eſt parlé de Jéruſalem & de la montagne de Sion, comme du ſéjour ordinaire de ce Prince & de l'Arche. David enleva cette ville aux Jébuſéens, à qui elle appartenoit auparavant, & deux ans après fit tranſporter l'Arche d'Alliance ſur la montagne de Sion. Il

y eſt auſſi parlé des Tribus de Zabulon & de Nephtali, comme unies à Juda & à Benjamin; ainſi la compoſition de cette pièce ſacrée a dû précéder la ſéparation des dix Tribus, qui n'arriva qu'au commencement du règne de Roboam, fils de Salomon. M. l'Abbé Ladvocat la rapporte à la troiſième ou même à la quatrième année de la guerre que David eut à ſoutenir contre les Ammonites, dont le Roi Hamon, contre le droit des gens, avoit fait un ſanglant outrage à ſes Ambaſſadeurs. Ces peuples obtinrent un ſecours de vingt mille hommes de la Syrie de *Rohob* au nord de la Paleſtine, & de la Syrie de *Soba* endeçà de l'Euphrate, près de la place où depuis Palmyre fut bâtie, mille hommes du Roi de *Maacha* près de la ſource du Jourdain, & douze mille d'*Iſtob* dans la Galaïtide. David donna le commandement de ſes meilleurs troupes à Joab qui défit les ennemis. L'année ſuivante, les

Syriens ayant raſſemblé de nouve troupes, David les tailla en piè & il fut arrêté, par un traité paix, que les Syriens ne donneroi plus de ſecours aux Ammonites. La troiſième année, Joab, ayant ravagé le pays des Ammonites, aſſiégea *Rabbah* leur capitale, ſituée, comme le prouve très-bien M. l'Abbé Ladvocat, près du Jaboc, [1] non vers les ſources de l'Arnon, comme l'avoit cru Dom Calmet. Ce fut durant ce ſiége qu'arriva l'aventure de Bethſabée, & l'Interprête ſe ſert avec avantage de la réponſe de ſon mari Urie, pour prouver que l'Arche d'alliance étoit alors dans le camp des Iſraëlites. Il montre encore que cette place étoit diviſée en deux parties, dont l'une

[1] Il prend ſa ſource dans les montagnes d'Arabie, dirige d'abord ſon cours vers le nord, enſuite à l'occident, & ſe jette dans le Jourdain, à trois lieues au ſud de Tibériade.

étoit appellée *ville basse*, arrosée par les eaux du Jaboc, ou ville royale, & que Joab s'en étant emparé envoya des courriers à David pour l'engager à venir lui-même achever cette conquête. Le Roi rassembla le reste de ses troupes; & après quelques combats, ayant pris la capitale des Ammonites, il châtia rigoureusement les chefs de ces peuples, mit des garnisons dans les places conquises, & revint triomphant à Jérusalem, chargé d'un butin immense, avec l'Arche du Seigneur. Or, selon M. l'Abbé Ladvocat, le retour du Roi victorieux, & le transport de l'Arche, sont le sujet du Pseaume dont il s'agit. Dans cette marche, l'armée de David passoit nécessairement aux pieds des montagnes du pays de Basan, qui s'étendent depuis le torrent de Jaboc jusqu'à l'Antiliban, sous les noms de montagnes de *Galaad*, de *Basan*, d'*Hermon*, *&c.* & du tems de ce Prince, les Ammonites &

les Syriens étoient maîtres d'u
grande partie du pays de *Baſa*
dont les montagnes ſont nommé
dans ce Pſeaume. L'idée de l'In
prête eſt heureuſe ; & ſi dans le cou
de ſon explication il ne s'étoit pa
permis de faire un peu trop légère
ment, dans le texte reçu, des co
rections, dont nous croyons qu'
auroit même ſouvent pu ſe paſſer
ſans nuire à ſon interprétation, o
pourroit avancer qu'il a ſurpaſſ
tous ceux qui, avant lui, ont fourn
cette carrière.

Le P. Hintz ne cherche point
déterminer à quelle occaſion c
Pſeaume fut compoſé, quoiqu'
réfute ceux qui ont penſé qu'il fal
loit le rapporter au tranſport d
l'Arche que fit faire David, de l
maiſon d'Obededom au Tabernacl
de Sion. Il convient pourtant, i
prétend même qu'il réſultera de ſo
explication, que cette pièce ſacré
a été faite à l'occaſion de quelqu
illuſtre victoire remportée par Da

vid ſur des peuples voiſins, dans un tems où l'Arche du Seigneur étoit déjà ſur la montagne de Sion : *dalla noſtra expoſizione ſi rilevera que queſta Salmo .... fu fatto in occaſione di qualche ſegnalata vittoria ripportata da Davide ſopra i ſuoi nemici circonvicini, dopo che l'arca di Signore era già trasportata nel Tabernacolo di Sion.* Cela ſuppoſé, il paroît étrange que l'Auteur n'ait fait aucune tentative pour découvrir quelle peut être cette victoire ſignalée qui a occaſionné la compoſition de ce Pſeaume. Car enfin il eſt difficile de croire que la pièce ne renferme pas quelque particularité, quelque trait individuel, relatif à la victoire, aux troupes vaincues & à l'armée triomphante. Et des traits de cette eſpèce entrent néceſſairement dans l'explication littérale du texte, dont, ſans eux, le vrai ſens primitif, le ſens fondamental ne peut être bien ſaiſi. Le peuple hébreu, délivré de l'eſcla-

vage où il étoit chez les Egyp
introduit & accompagné par
gneur juſques dans la Terre
miſe, où il eſt victorieux des C
néens, voilà, ſelon le P. *Hin*
l'unique matière traitée dans to
la pièce. Ce fait y eſt expoſé, dé
loppé [illegible]été ſous diverſes figu
Mais [illegible]un mot qui ſe rappor
la c[illegible]onſtance du moment, à
victoire récente de David qui av
échauffé l'ame du Chantre ſa
Cela eſt-il concevable ? Le P. Hi
nous dit que l'argument princip
ou plutôt unique, eſt Jeſus-Chr
& ſon Egliſe figurée par la d
vrance du peuple hébreu, &
ſon introduction dans la terre
Canaan. *In una parola, l' ar*
mento principale, per non dire uni
di queſto nobiliſſimo ſalmo è G
Criſto, & la ſua Chieſa figur
nella liberazione del popolo el
dall' Egitto, e nella introduzi
alla Terra promeſſa. Voilà qui
très-juſte, s'il eſt queſtion du

ſpirituel, du ſens prophétique, que feu M. Ladvocat ſe propoſoit auſſi d'expoſer, d'après l'Epître de S. Paul aux Epheſiens. Mais le ſens hiſtorique dont il doit s'agir ici, n'a-t-il pour objet que la ſortie de l'Egypte & la victoire remportée alors ſur les Cananéens? On ne conteſtera pas que cet objet n'ait été le type de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe. Mais la victoire de David pouvoit auſſi en être un autre type; & elle en eſt réellement un, ſi le Poëte ſacré a célébré quelques particularités de cette victoire qui enflammoit ſon génie. Or, nous le répétons, eſt-il vraiſemblable qu'il n'en ait abſolument rien dit, & qu'abandonnant, pour ainſi dire, la matière qu'il avoit à traiter, il ſe ſoit jetté ſans retour ſur un lieu commun, bien différent de celui qui lui faiſoit prendre la plume?

Quoi qu'il en ſoit, nous allons rapporter en entier la traduction latine que le P. Hintz a faite de

cette Ode ſacrée, en aſſorti
plus qu'il a pu, ſon ſtyle
de la Vulgate, avec les a
en parenthèſe, qu'il y a
pour faire ſentir la liaiſon
ſées.

Pſalm. 67.

Surrexit Deus, & diſſip
inimici ejus, fugerunt qui
eum, a facie ejus : ſicut de
mus (ſic) defecerunt : ſi
cera a facie ignis (ſic) p
peccatores a facie Dei : juſt
lætati ſunt & exultaverunt i
pectu Dei, & delectati ſun
titia. Cantate Deo, pſalmu
nomini ejus ; extollite (eu
in cœlis habitat : magnus
illi (*vel* magnum nomen eju
tate in conſpectu ejus ; Pate
eſt etiam) Orphanorum &
viduarum. Deus in habitac
Sancto (alto) ; Deus (tam
eſt) qui inhabitare facit ſoli
domo, qui educit vinctos pr

rebelles autem habitabunt in arido.

Deus cum egrederis ante populum tuum, cum pertranſires in deſerto (contra hoſtes tuos) terra mota eſt, etiam cœli diſtillaverunt a facie Dei, (ſicut) hic Sinai, (contremuit) a facie Dei, Dei Iſrael: pluviam (autem) liberalem tribuiſti Deus hereditati tuæ, & laboribus fracta erat, tu vero confortaſti eam. Plebs (igitur) tua habitabit in hac (terra, hic) firmaſti beneficiis tuis pauperem, Deus Dominus dedit verbum Evangelizantibus: *exercitus multi, reges (tamen) exercituum fugerunt, fugerunt; & habitatio domus diviſit ſpolia: cum requieveritis intra fines (veſtros) (eritis ſicut) alæ columbæ deargentatæ, & (ſicut) pennæ ejus in pallore auri: cum diſperdet Cæleſtis reges in hac (terra), candida (hæc) erit, & grata, ſicut nix in (monte) Selmon.*

Mons magne, mons Baſan, mons excelſe, mons Baſan (ut quid com-

moveris ?) ut quid commov
(reliqui) montes excelſi ? Mo
(Sion eſt in quo) beneplacitu
Deo habitare in eo ; imo Dom
habitabit in perpetuum. Co*mita*
Dei Myriades (Iſraelis), millia n
tiplicia : Dominus inter eos in (
monte ſicut in) Sina, in (illo (
leſti) Sanctuario. Aſcendiſti in
tum (Sion) cepiſti captivitate
accepiſti dona (tua, & dediſti)
minibus : imo etiam non credei
(duces in altum Sion) ut (in i
inhabites, o Sancte Deus. Bene
tus Dominus quotidie ; proſper
iter fecit nobis Deus ſalutarium
trorum. Deus nobis (factus e
Deus in ſalûtem magnam, & I
mini Dei (ſunt) liberationes à m
te : contra Deus confregit capita
micorum ſuorum, verticem ca
lorum perambulantium in deli
ſuis : dixit (enim) Dominus :
Baſan (ſalvos) reducam, (ſicu
eduxi ex profundo maris ; ut int
gatur pes tuus in ſanguine imi

corum, & in eodem (intingatur etiam) lingua canum tuorum : viderunt (domus Iſrael in mari) ingreſſus tuos, Deus ; ingreſſus Dei mei, Regis mei (magnifici in (ſuo) ſanctuario (alto :) prævenerunt cantores conjuncti pſallentibus ; in medio (autem) erant juvenculæ tympaniſtriæ : *in Eccleſiis benedicite Deo* (*benedicite*) *Domino de fontibus Iſrael.* Ibi Benjamin adoleſcentulus, dominans inter eos : principes Juda, duces eorum : principes Zabulon, principes Nephtali.

Manda Deus virtuti tuæ : confirma hoc Deus, quod operatus es in nobis. Ad templum tuum in Hieruſalem, tibi afferent reges munera. Increpa gregem arundinis, congregationem taurorum cum vitulis populorum, qui gloriantur in fragminibus argenti (*vel* in ſuis divitiis :) diſſipa (quaſcumque) gentes quæ bella volunt. Venient legati ex Ægypto : Æthiopia feſtinabit (dare) manus ſuas Deo.

Regna terræ cantate Dec
lite Domino, qui habitat
cœli ſupremi : ecce dedit v
vocem virtutis. Date gloriat
ſuper Iſrael magnificentia
cœlis. Terribilis Deus in ſa
ſuo (alto,) Deus Iſrael,
virtutem & fortitudinem pl
benedictus Deus.

Il n'eſt pas poſſible de p
toutes les obſervations de
ſur leſquelles porte cette int
tion ; nous nous bornerons
ques-unes. On voit bien p
le P. Hintz a rendu par le te
le futur qui ſe trouve dans l
ſurrexit, au lieu d'*exurgat*,
Grammairiens ont établi d
pour connoître quand le futu
la langue hébraïque, a l
paſſé ; mais, à ſon avis,
certaine de ces règles eſt l
de toutes les parties du te
dit-il, les verſets 8 & 9
un évènement paſſé. *Deus*

egredereris . . . terra contremuit, &c. & cet évènement n'eſt autre que la ſortie d'Egypte. M. Ladvocat n'en diſconvient pas ; il reconnoît au contraire que le Poëte ſacré développe ici la comparaiſon qu'il avoit inſinuée précédemment entre la marche de l'Arche & de l'armée d'Iſrael après la défaite des Ammonites, & la marche de la même Arche & du Peuple de Dieu ſous Moyſe.

Le tremblement de terre & la pluie abondante dont le Poëte ſacré parle aux v. 9, 10, ne doivent pas, ſuivant le P. Hintz, ſe prendre pour les évènemens réels & phyſiques, parce qu'ils ne déſignent que la terreur & les calamités dont les ennemis du Peuple de Dieu furent frappés. M. l'Abbé Ladvocat ne penſe pas tout-à-fait de même, car il veut qu'il s'agiſſe ici de la manne que Dieu fit tomber en forme de pluie ſur le camp des Iſraélites, ſelon l'expreſſion du Pſeaume 78, 24, *pluere fecit ſuper illos manna.* Les

deux Interprêtes ſont
partagés ſur le ſens
animalia tua habitabu
reditate). Selon M. L.
tendre des troupeaux
animaux domeſtiques
lites menèrent avec eu
ſert, & mieux encor
dont Dieu nourrit l
mais il faut diſtingue
de ces oiſeaux ; le pren
zième jour du ſecond
tième campement dan
Sin, avant l'arrivée
Sinaï. Ce fut par un *eff*
qu'alors Dieu envoya
Voy. Exode, ch. XVI
cond envoi fut un effet
Voy. Nomb. X, XI,
Hintz prétend au conti
breu *chaia* ne ſignifie po
mais, comme quelque
populus, *grex*, *congre*
s'entendre du peuple h

Pour l'intelligence
& 13, voici la paraph

le P. Hintz : *Dominus ſuppeditavit laudem evangelizantibus : exercitus quidem hoſtium maximi ; reges tamen iſtorum exercituum fugerunt vehementer : Iſrael autem diviſit ſpolia.* Il prétend, comme Dom Calmet, que l'hébreu *amar* déſigne ici un *Cantique*, & que le féminin *mebaſerot*, qui peut être *neutre*, & par conſéquent *commun*, peut déſigner non-ſeulement des femmes, mais encore tout le peuple. M. l'Abbé L. prend le premier mot dans ſon ſens ordinaire, & traduit : *le ſouverain Maître nous avoit fait annoncer, que des armées nombreuſes s'aſſembloient contre nous ; mais les Rois de ces armées ont pris la fuite..... & nos femmes qui ſont reſtées dans la maiſon partageront les dépouilles.* Ces armées ſont celles des Ammonites & des Syriens dont les Rois furent vaincus près de *Médaba* par Joab & par Abiſaï. L'hébreu *nevat*, ſelon le P. Hintz, ſignifie *habitatio*, c'eſt-à-dire *habitatrix*, ou même

habitator, & comme porte le c
déen *Congregatio Iſraelis.*

On a vu de quelle manièr
même explique les verſers 1.
15, *ſi dormiatis*, *&c.* Il pré
que le duel *ſephataïm* déſigne l
phrate & le fleuve d'Egypte q
Seigneur avoit aſſignés pour *li*
de la terre promiſe aux Hébr
quoiqu'ils n'ayent pas occupé t
cette étendue de pays. *Semini*
dabo terram hanc, a flumini Eg
uſque ad fluvium magnum Eup
tem. Gen. xv. 18.

On convient que la racine c
mot ſignifie *ordinavit*, *diſpoſ*
ce qui a fait juger à M. l'Abb
qu'il s'agiſſoit ici d'armées ran
en bataille, & que le ſens ét
quand vous vous trouvâtes reſſ
entre ces deux armées, entre les
de cette colombe (ſuperſtitie
figurée en argent (ſur leurs é
dards), *& dont le plumage de*
trémité des aîles a la couleur du
pâle d'un or émaillé, celui qui l

a foudre ayant diſſipé les Rois de ces armées avec leur colombe, vous paroîtres auſſi éclatans que la neige qui eſt ſur le mont Selmon. Pour l'intelligence de ceci, il faut ſavoir que la principale Divinité des Syriens étoit Vénus à qui la colombe étoit conſacrée, & qu'ainſi Vénus & ſa colombe étoient figurées en or & en argent ſur leurs drapeaux. Quoique Moloch fût la Divinité des Ammonites, ils adoroient auſſi Vénus d'une manière particulière. Leur ville même capitale, *Rabbah*, en avoit pris le nom, puiſqu'avant de porter celui de *Philadelphie*, elle s'appella d'abord *Amman*, enſuite *Aſtarté*, comme le dit Etienne de Byzance : or on ſait qu'Aſtarté & Vénus ſont la même Divinité.

M. l'Abbé L. ſuppoſe auſſi qu'au lieu de la ſeconde perſonne ſingulière du futur que porte le texte d'aujourd'hui, il faut lire *thiſchlegou* à la ſeconde du plurier, *inſtar nivis dealbati eſtis.* L'Auteur de la

Vulgate, après les Septante, Aq
Théodotion, ſemblent avoir
iſchlegou à la troiſième perſ
maſculine du plurier, *dealbabu*
Le P. Hintz s'en tient à la le
vulgaire, mais il ſuppoſe *terra*
nominatif à ce verbe, comme o
vu dans ſa traduction.

Quoique les deux Interpr
ayent ſouvent des idées bien di
rentes, leurs verſions aux vers
17, 18, 19, peuvent ſe conçi
Voici la paraphraſe de M. l'Abb
Montagnes de Bazan, montag
élevées & orgueilleuſes, pourq
faiſiez-vous la guerre à cette ſa
montagne de Sion : ignoriez-vous
Dieu la préfère à toutes les aut
& qu'il l'a choiſie pour y fixer ſa
meure à jamais : ne ſaviez-vous
que le char du Seigneur eſt enviro
de vingt mille & des milliers de
armée, que le ſouverain Maître
au milieu d'eux, dans ſon ſa
tuaire, comme il parut autrefois
le Sinaï. Vous êtes monté en ha

Seigneur, (ſur votre arche pour marcher contre ces Infidèles). *Vous emmenez à préſent un grand nombre de captifs; vous avez reçu des dons pour les diſtribuer aux hommes; & même, Seigneur Dieu, vous avez reçu tous ceux qui s'étoient élevés contre vous, pour habiter parmi eux.*

Cependant il eſt dit au v. 7, que ces rebelles, qui s'étoient élevés contre le Seigneur, habitent des lieux arides. Ce ſont, dit M. l'Abbé Ladvocat, les Ammonites qui s'étoient retirés armés dans les montagnes de l'Arabie déſerte, pour ſe ſouſtraire à la vengeance de David; au lieu qu'au v. 19 il s'agit des Ammonites qui reſtèrent dans leur pays comme nouveaux ſujets de David, & ceux qui furent emmenés captifs à Jéruſalem.

Les deux Interprêtes s'accordent auſſi au fond ſur le ſens des paroles que la Vulgate rend par *proſperum iter faciet*, v. 20. Mais le P. Hintz prétend que l'hébreu *hamas* ſignifie

oneravit f
qui a déte
portabit n
L. ſoutien
ce ſens da
qu'il eſt ſi
ou *hal* ; ai
lire *jaſſia*
II. 20, au
tire ce ſens
ſuccès à no

Au vers
Domini ex
traduit *D*
mort ; le I
que le text
cette explic
Poëte ſacré
quand Die
la Mort me
raſſer ſes en
vient-il d'é
mi, la tê
ſiſtoit obſti
En traduiſ
ne manque

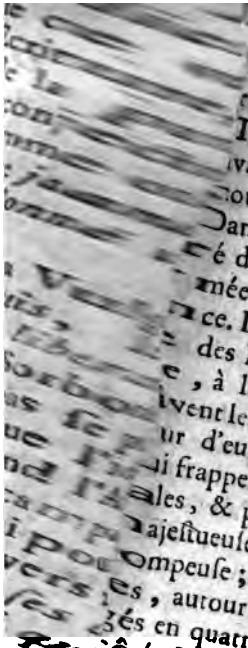

ignominieu
alladeurs de David
avé de la part de Ha
marquer que David, p
t au Roi des Ammonites,
Talion, ordonna ſans
ivant de lui donner la mo
oupât la barbe & les chu
Dans les verſets ſuivans le
é décrit l'ordre de la marc
mée d'Iſrael, avec l'Arche
ce. Les Chantres, pris du n
des Lévites, ſont devant l
e, à la tête des Miniſtres ſacr
ivent les Joueurs d'inſtrumens,
ur d'eux ſont de jeunes Vierg
ui frappent en cadence ſur des cym
ales, & par des danſes graves &
ajeſtueuſes embelliſſent la march
ompeuſe; les Prêtres & les Lévi-
es, autour de l'Arche, ſont partа-
és en quatre corps, un de chaque
ôté. L'armée étoit auſſi diviſée en
quatre corps, compoſés chacun de
rois Tribus. Benjamin, avec Ephraim,
& Manaſſé, commandant le pre-

oneravit se, bajulum se præbuit;
qui a déterminé S. Jérôme à tradu
portabit nos; au lieu que M. l'Al
L. soutient que ce verbe n'a jar
ce sens dans l'Ecriture, surtout
qu'il est suivi de la particule *l*
ou *hal*; ainsi il conjecture qu'i
lire *jatsliach*, comme on lit N
II. 20, au lieu de *jaamas*,
tire ce sens, *il a donné un h*
succès à nos armes.

Au vers 23, où la Vulg
Domini exitus mortis, le
traduit *Domini sunt liber*
morte; le Docteur de Sorb
que le texte ne peut pas
cette explication, & que
Poëte sacré est que, quar
quand Dieu se met en
la Mort marche devant
raser ses ennemis. Auss
vient-il d'écraser la tê
mis, la tête chevelue d
stoit obstinément da
En traduisant ainsi,
ne manque pas d'obj

au traitement ignominieux que les Ambaſſadeurs de David avoient éprouvé de la part de Hanon, & de remarquer que David, pour faire ſubir au Roi des Ammonites la peine du Talion, ordonna ſans doute qu'avant de lui donner la mort, on lui coupât la barbe & les cheveux.

Dans les verſets ſuivans le Poëte ſacré décrit l'ordre de la marche de l'armée d'Iſrael, avec l'Arche d'alliance. Les Chantres, pris du nombre des Lévites, ſont devant l'Arche, à la tête des Miniſtres ſacrés; ſuivent les Joueurs d'inſtrumens, autour d'eux ſont de jeunes Vierges qui frappent en cadence ſur des cymbales, & par des danſes graves & majeſtueuſes embelliſſent la marche pompeuſe; les Prêtres & les Lévites, autour de l'Arche, ſont partagés en quatre corps, un de chaque côté. L'armée étoit auſſi diviſée en quatre corps, compoſés chacun de trois Tribus. Benjamin, avec Ephraim & Manaſſé, commandant le pre-

mier corps, précédoit les Chantres & conduiſoit la marche. Il devoit être, ſuivant l'ordre de Moyſe, à l'occident de l'Arche (Nomb. II. 18.). Or, la marche de Rabbah à Jéruſalem étoit dirigée à l'oueſt; ainſi Benjamin devoit être à la tête. Le ſecond corps étoit commandé par la Tribu de Juda, où ſe trouvoit David avec les Princes du Sang ornés de leur pourpre. La Tribu de Zabulon commandoit le troiſième corps au midi, & celle de Nephtali le quatrième au nord.

L'Interprête françois conclut cet ordre, qu'il ne s'agit point de la marche de l'Arche ſous la duite de Moyſe, puiſqu'alo Tribus de Juda, de Ruben, phraïm & de Dan, comman les quatre corps diſtribués au tre coins de l'Arche.

L'expreſſion *feras arundin* 31, préſente le même mot qui, comme l'a déjà remar Hintz, ne ſignifie pas touj

encore *cætus*, *grex*, comme & parce que le *roſeau* eſt ſouemployé dans l'Ecriture pour térifer un homme léger & inant, il croit qu'il a la même ication dans cet endroit. Les *aux*, par une métaphore pa-, ſignifient, à ſon avis, le Roi s Chefs des ennemis voiſins, ne leurs Sujets ſont repréſentés s *veaux*.

l'Abbé L. penſe que ces *bêtes ncs* déſignent les Ammonites, que Rabbah étoit ſituée dans eu aquatique, & que le mot *n* ne ſignifie pas ici des taum, mais des hommes forts & ns, ce qui en eſt le ſens ordi-. Quant à celui qu'on rend par , il préſente trois explica-, dont il préfère celle de la n ſyriaque, ſuivant laquelle il des *veaux d'or & d'argent*, i-dire de ces idoles que les peude la Syrie, de la Phénicie & Arabie adoroient alors; mais il

penſe que le ſingulier *mitraphes* texte eſt altéré, & qu'il faut au plurier *mitrapheſim*. Comm mot *Çus*, qu'on lit enſuite, ne ſi fie pas toujours l'Ethiopie pro ment dite, ou d'Afrique, mais q quefois l'Arabie & les peuples étoient entre la Paleſtine & l'Egy M. l'Abbé L. croit qu'il déſign les Arabes nommés *Cuſites*. L Hintz, au contraire, voit ici Ethiopiens Africains, & ſon d'explication le lui permet.

Nous avons rapporté juſqu'i principaux points des deux inte tations; mais il en eſt beau d'autres qu'il faut lire dans le vrages mêmes, pour pouvoir j ſaiſir, après s'en être form idée complette. On remar ſurtout, que l'un & l'autre uiie étude particulière de l'I Sainte, & qu'ils rapproche beaucoup d'adreſſe, les paſſages qui peuvent favor idées.

Au reſte, le P. Hintz fait eſpérer un Commentaire ſur tous les Pſeaumes, ſi du moins il peut venir à bout de publier un Ouvrage qu'il a entre les mains, dont il s'occupe depuis pluſieurs années, & auquel il ne reſte plus qu'à donner l'étendue convenable, *e non mi reſta altro que di ſtenderla* (*Opera*). Quel en eſt l'objet ? C'eſt ce qu'il n'explique point; mais il prévient que cet Ouvrage pourra paſſer pour *original*, & fait pour étonner : *ſe non aveſſi de' materiali da far un' Opera, che poſſa crederſi originale, e, ſe non m' inganna il mio giudizio, da ſorprendere.*

Le frontiſpicice de celui-ci eſt orné d'une médaille ou amulette, où, d'un côté, paroît le buſte de Jeſus-Chriſt, avec ces mots hébreux, *Dominus Jeſus*, le premier n'étant déſigné que par l'*aleph*, initiale du mot *adonai*; ſur le revers le P. Hintz lit, *Meſſias Rex venit in pace, & lux de homine facta eſt vita.* Nous

diſons que l'Auteur lit ainſi, parce qu'il y a dans la gravure quelques caractères qui peuvent paroître incertains. Ce monument a été trouvé en Sardaigne, & eſt entre les mains du P. Hintz; Philibert Pingon, dans ſon Livre de *Sindone Evang.*, en a publié en cuivre, celui-ci eſt d'argent.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

LETTRES édifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangères. Tom. XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV. Suite des Mémoires de la Chine. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, des Auguſtins, au coin de la Pavée. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. Six volumes *in*-12.

LES trois volumes pré dont nous avons rendu ſont deſtinés, comme nous dit, aux Mémoires de la

les ſix que nous annonçons en ſont la ſuite & ſont entièrement remplis de lettres qui concernent le même pays, parce que les Miſſionnaires ſe ſont particulièrement attachés à faire connoître le gouvernement, les mœurs, les ſciences, les arts des Chinois, dont avant eux nous étions peu inſtruits. Nous nous bornerons dans cet Extrait aux Mémoires qu'on ne trouve point dans la première édition; ainſi nous ne parlerons point des tomes 19 & 21, qui ne contiennent rien de nouveau.

Dans le tome 20, on trouve un Mémoire qui contient les motifs qu'un Prince chinois, nommé Jean, a eus pour embraſſer le Chriſtianiſme; c'eſt le Prince lui-même qui en rend compte.

A la ſuite eſt une Notice des Ouvrages compoſés ou traduits en chinois par les Miſſionnaires Jéſuites. Cette Notice ſeroit très-curieuſe & feroit honneur aux Miſſionnaires ſi l'on avoit donné le catalogue de

tous ces Ouvrages, ſoit ſur
gion, ſoit ſur les arts & les ſc
nous ne ſerions pas fâchés c
noître ceux des Livres europé
ont été traduits en chinois
cette Notice, trop courte
n'eſt que de deux pages, n
prend ſeulement que différe
ſionnaires qu'on nomme ont
Ouvrages qui ne ſont poin
qués; ce qui rend ce morceau

Dans le tome 22 on a in
Lettre du P. Parennin qui
pas été imprimée; elle ne c
que l'état des Miſſions, l'ar
quelques Miſſionnaires à la
mais ſans détails intéreſſans.

Le tome 23 renferme qu
ces qui n'avoient point en
publiées; la première, d
Gad, contient un compte
de ſa miſſion; la ſecon
Benoît, un détail de la p
faite contre les Chrétiens
la troiſième concerne enc
ſion; dans la quatrième

P. Amiot, il eſt queſtion d'une révolution arrivée en Tartarie, qui fut cauſe que dix mille Tartares ſe révoltèrent contre leur Souverain & vinrent ſe rendre à Kien-long, Empereur de la Chine. Ce Prince alla à cette occaſion à Gé-hol en Tartarie, & voulut que le Frère Attiret, qu'il occupoit à peindre dans ſon palais de Pe-king le ſuivît pour peindre la cérémonie de la réception de ces Tartares. Ce Frère fut obligé de deſſiner, dans un tems très court, tout le cortége, & de faire onze portraits particuliers, parce que l'on veut à la Chine que dans ces ſortes de tableaux les principaux acteurs ſoient reſſemblans. Les Tartares, peu accoutumés à ſe voir repréſenter ainſi, étoient émerveillés de ſe reconnoître ſur une toile; ils rioient les uns des autres, lorſqu'après quelques coups de pinceau, ils appercevoient un peu de reſſemblance; mais quand elle étoit entière, ils étoient comme exaltés.

Les Seigneurs Chinois
cheous rioient auſſi, no
copies, mais des origin
mêmes, dont la figure,
nance & toutes les manière
peu de rapport avec la pc
les uſages de la Chine :
côté le Peintre eut de qu
ſa patience par les tableaux
ceſſoit de lui demander
inſtant. Le Frère Attiret,
cinquante jours en Tar
paſſa quarante à peindre ;
ce court eſpace de tems, il
deux portraits à l'huile
grands deſſins, tant de la
rie que des autres exer
quantité d'autres morcea
revint-il à Pe-king, mai
& méconnoiſſable. On vc
conférences que le Frère A
avec les Grands de la C
ceux-ci ſont beaucoup de
nation françoiſe. « Votre
» Royaume, diſoient-ils
» Attiret, eſt la Chine de

» Tous les autres Etats ſe font un » devoir & un plaiſir de ſuivre vos » uſages, vos maximes & vos rits. » Sous le règne de Kang-hi on a fait un Dictionnaire hiſtorique & géographique, dans lequel on rapporte ce qui ſuit, que le P. Amiot a traduit. Il faut remarquer que ce Dictionnaire étant fait par ordre de l'Empereur, il eſt authentique dans tout l'Empire. *La France*, y eſt-il dit, *eſt au nord de l'Eſpagne; elle a de circuit 11200 li;* (c'eſt-à-dire environ 1120 lieues, le Li équivalant à-peu-près à une de nos lieues communes) *elle eſt diviſée en ſeize provinces; la capitale de ce Royaume s'appelle Paris. Cette ville eſt remarquable ſurtout par un Collége où il y a habituellement plus de quatre ouan d'Etudians.* (c'eſt-à-dire plus de quarante mille, un ouan vaut dix mille) *Il y a ſept autres Colléges où l'on élève gratis les pauvres Ecoliers. Tous ces Colléges ſont ſous la dépendance du*

Roi .... Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en ſont attaqués, en les touchant ſeulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante Royaumes ſous ſa dépendance.

Ce qui contribue, dit le Miſſionnaire, à donner aux Chinois une ſi grande idée de notre Royaume, c'eſt que la plupart des machines, des inſtrumens, des bijoux & des autres choſes curieuſes qui ſont dans les magaſins de l'Empereur ou qui embelliſſent ſes appartemens, ſont aux armes de France ou marquées au nom de quelque ouvrier françois. Les fleurs de lys ſont, dit-il, ici connues de tout le monde, elles ſe trouvent chez les Grands ſur la plupart des choſes curieuſes dont ſont poſſeſſeurs; elles ſont chez Princes, & elles ſont multipli dans le palais de l'Empereur en au grande quantité qu'elles peuve l'être au Louvre ou à Verſailles.

On trouve enſuite pluſieurs petites lettres qui toutes n'ont d'autre objet que les miſſions, la mort de quelque Miſſionnaire ou le détail des perſécutions que les Mandarins chinois font naître. Dans une Lettre du P. Benoît, ce Miſſionnaire, qui étoit à la Chine en 1745, donne une légère idée des jardins chinois, & rend compte d'une mappemonde qu'il avoit faite pour l'Empereur, en ſe conformant aux nouvelles découvertes.

Le tome 24 renferme auſſi pluſieurs pièces nouvelles. La première contient le récit de la mort d'un Chrétien chinois nommé Ma. La ſeconde, l'hiſtoire du P. Benoît, un des Miſſionnaires qui a rendu les plus grands ſervices à la Religion. Il s'étoit d'abord livré à l'étude de l'Aſtronomie; mais l'Empereur ayant vu, en 1747, la peinture d'un jet d'eau, il fallut que le Miſſionnaire en fit de ſemblables dans le palais; ce qui l'occupa long-tems, parce

que l'Empereur en deſiroit to
de nouveaux. Le P. Benoît,
vu de près ce Prince, nous
compte ſuivant de ſa man
vivre. Il ſe lève, dit-il,
grand matin; & dès que
paroît ſur l'horiſon, il m
ſon trône pour donner
aux Miniſtres. Quand ſe
ſont expédiées, il rentr
appartemens juſqu'au l
mais il n'y eſt pas oiſif;
jour des placets, des re
mémoires à lire & à app
ſe délaſſer de ce travail
que ou en chaiſe dans
palais qui ſont dans
Y conſidère les curio
aſſemblées, ou exa
vrages & les répara
faire. Il avoit fait
ques palais à l'Euro
deſquels il y a des
ſelon les Miſſion
droient le paralli
Verſailles & de S

Un autre Miſſionnaire, dans une Lettre, donne une relation de la guerre des Miao-tſe, de la défaite de ces peuples & des cruels tourmens que l'on fit éprouver à leurs Chefs faits priſonniers. Nous avons rendu compte dans une autre occaſion de ces ſcènes tragiques.

On ſçait que les Chinois cultivent les Lettres; elles ſont pour eux un moyen de parvenir à la fortune; mais il faut que les Lettrés ſoient extrêmement circonſpects dans leurs Ouvrages. Le fait ſuivant, rapporté par un Miſſionnaire, en eſt la preuve & préſente un exemple terrible de la ſévérité du gouvernement chinois. Un Lettré du Kiang-ſi, âgé de ſoixante ans, qui vivoit dans ſa province où il s'amuſoit à écrire, eut un ennemi ou plutôt un jaloux qui l'accuſa d'avoir oſé toucher au grand Dictionnaire de Kang-hi & d'en avoir fait un Abrégé dans lequel il n'avoit pas craint de contredire quelques en-

dions de ce Livre ; d'avoir eu l'audace d'écrire dans la Préface les petits noms de Confucius, ceux des ancêtres de l'Empereur, & celui de l'Empereur lui-même ; & dans d'autres Ouvrages, d'avoir prétendu deſcendre de Hoang-ti. Le Lettré fut cité devant un tribunal ; il ſe défendit, mais on ne laiſſa pas de le condamner & de le trouver coupable de lèze-majeſté au premier chef, parce qu'étant Lettré il étoit inſtruit des loix & des coutumes, & ne pouvoit pêcher par ignorance. Les Juges dirent que, ſelon les loix de l'Empire, le criminel devoit être coupé en pièces, ſes biens confiſqués, ſes parens au-deſſus de ſeize ans mis à mort, ſes femmes, ſes concubines & ſes enfans au-deſſous de ſeize ans exilés & donnés pour eſclaves à quelque Grand de l'Empire. Cette ſentence fut envoyée à l'Empereur ſuivant l'uſage. Voici ce que ce Prince prononça : « je fais » grace au Lettré ſur le genre de ſon

» ſupplice ; il ne ſera pas coupé en piè-
» ces ; qu'on lui tranche la tête. Je fais
» grace à ſes parens ; pour ſes fils,
» qu'on les réſerve pour la grande exé-
» cution de l'automne ; que la loi ſoit
» exécutée dans ſes autres points. »
Ici, dit le Miſſionnaire, un mot contre le Gouvernement eſt puni de mort, & même avoir lu un Livre qui en parle mal, c'eſt un crime capital. On voit que cette ſévérité s'étend également ſur de ſimples points de Littérature que l'Empereur décide. C'eſt cependant ce Prince qui eſt actuellement occupé à former une Collection digne des plus grands Monarques de l'univers. Il veut raſſembler tout ce que la Chine a de mieux en bons Livres, ſoit manuſcrits, ſoit imprimés, pour les faire imprimer ſous un même format & dans un ſeul corps. Cette Collection doit contenir ſix cent mille volumes qui ſeront tous imprimés à l'imprimerie du palais. Le Miſſionnaire, auteur de cette Lettre, dit qu'il y

en a trois faits par d'anciens Miſſionnaires concernant la Religion Chrétienne, qui doivent y entrer. Le premier eſt intitulé *Tien-tchouche-y*, c'eſt-à-dire *vraie notion de Dieu*, par le P. Mathieu Ricci. Le ſecond, *Tri-ke* (liſez *Tſi-ke*) *les ſept Paſſions*. Il traite de la *victoire des ſept Paſſions* de l'homme; il eſt fait par un Miſſionnaire. Le troiſième, *Kiao-yao-ſu-lun*, ou Abrégé des vérités fondamentales de la Religion, par le P. Verbieſt.

Nous obſerverons ici que les Chinois ſont dans l'uſage de faire de ſemblables Collections plus ou moins étendues, & qui contiennent une infinité d'Ouvrages en différens genres qu'il eſt impoſſible de trouver ailleurs. En général, les Ouvrages qu'on y inſère ne ſont pas communément trop volumineux.

On a placé dans ce même volume un Mémoire ſur les Juifs établis en Chine; quoi qu'il ait déjà été imprimé dans le tome 31 de la

première édition, nous croyons devoir nous y arrêter un moment. On ſçait que nos premiers Miſſionnaires ont trouvé une Synagogue de Juifs à Kai-fong-fou dans le Ho-nan. Depuis ce tems ils ont fait différentes tentatives pour acquérir des connoiſſances plus ſûres & plus exactes ſur l'origine & l'établiſſement de ces Juifs à la Chine, & ſur leurs Livres. Dans l'idée où l'on étoit que la Chine n'avoit jamais eu beaucoup de communications avec les nations occidentales, on penſoit que l'exemplaire de la Bible de ces Juifs devoit être fort anciennement entre leurs mains, & par cette raiſon fort curieux. Ces Juifs ſont établis en ce pays, comme ils le diſent eux-mêmes, vers l'an 65 de J. C. Ils comptoient plus de ſoixante-dix familles des Tribus de Benjamin, de Lévi & de Juda; ils étoient établis en pluſieurs endroits de la Chine, mais à préſent ils ſont réduits à ſept familles & au ſeul établiſſement de

Kai-fong-fou. Les autres ont embraſſé le Mahométiſme. Les familles qui reſtent ont dans leur Synagogue différens exemplaires du *Taking*, c'eſt ainſi qu'ils appellent le Pentateuque; ils ont encore pluſieurs autres Livres tous écrits en hébreu. Comme des incendies, des débordemens de fleuves ont ruiné en différens tems leur Synagogue, ces Juifs ont eu recours aux Juifs de la Bactriane & de la Perſe, qui leur procuroient de nouveaux exemplaires de l'Ecriture. En 1642, leur Synagogue avoit encore été ruinée par un débordement du Hoang-ho, qui fit périr plus de trois cens mille hommes, & ils ne ſauvèrent qu'un Pentateuque qu'ils avoient eu peu de tems auparavant d'un Juif qui étoit venu dans le Chen-ſi; ainſi leurs différens exemplaires de la Bible n'ont pas une ſi grande antiquité qu'on le croyoit. Le Miſſionnaire entre dans quelques détails ſur les Livres qu'il a trouvés dans cette

ſynagogue, & ſur ce que ces Juifs liſent de leur Religion. Il nous apprend qu'on a placé en 1744, dans cette Synagogue, une inſcription chinoiſe dont le P. Gaubil a donné un précis, qui nous paroît un peu trop court. Il y eſt queſtion d'Abraham, de Moyſe & d'Eſdras. On y dit qu'Abraham vivoit 146 ans après le commencement des Tcheou & Moyſe, 613 ans après la même époque. L'an 1515 on y érigea une ſeconde inſcription, où l'on parle auſſi d'Adam, d'Abraham, de Moyſe. Ce que l'on dit ici du tems d'Abraham & de Moyſe a embarraſſé les Miſſionnaires. La Dynaſtie de Tcheou n'a commencé que 1122 ans av. J. C., & il n'eſt pas poſſible qu'Abraham & Moyſe ayent vécu après cette époque. Le P. Gaubil prétend lever la difficulté en remontant juſqu'à l'ancêtre des Tcheou & au tems d'Yao, 2226 avant J. C. (& non pas comme on lit dans l'imprimé, 1226 av. J. C.) & ſoi

tient que ces Juifs datent de l'ancêtre de ces Tcheou. Mais nous croyons devoir obſerver que jamais les Chinois n'ont daté de cette époque, qui n'a rien de remarquable dans leur hiſtoire. Il y a lieu de préſumer que cette faute vient de l'ignorance où étoient ces Juifs de l'hiſtoire de la Chine. Il ſeroit à deſirer que les Miſſionnaires, pour completer leurs recherches, examinaſſent dans les anciens Livres chinois ce qu'il peut y avoir ſur les Juifs & s'il n'exiſte pas même quelques Livres juifs écrits en chinois. Pour faire de ſemblables recherches il faut être à la Chine, & fouiller dans les grandes Collections.

Le 24.e volume eſt terminé par la Table générale des matières des neuf volumes concernant la Chine ; ainſi le Public eſt en état de jouir de cette curieuſe Collection qui a été achevée en aſſez peu tems.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

***HISTOIRE** universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent ;* composée en anglois par une Société de Gens de Lettres ; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres ; enrichie de Figures & de Cartes. Tomes XXXI & XXXII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le 1.er de 544 le second de 578 pages.

L'HISTOIRE des nations de l'Europe ne fournit pas, comme celle des nations dont on a parlé précédemment, de grands détails lorsqu'il s'agit des tems antérieurs à l'Ere chrétienne. Au-delà de la Gaule tous les peuples étoient à-peu-près des barbares auxquels l'u-

ſage des Lettres a été long-tems inconnu, par conſéquent on ne peut avoir aucune notion bien exacte de ce qui les concerne, & lorſqu'ils ont commencé à ſe policer ils ont admis des fables qu'il eſt difficile d'expliquer.

Les Auteurs anglois conviennent qu'on ne peut dire avec certitude quelle étoit l'origine des peuples qui ſont au-delà du Rhin & du Danube; on les confond ſous le nom de Celtes, de Scythes & de Celto-ſcythes; mais ces trois noms comprennent un ſi grand nombre de nations, qu'on ne peut ſans courir riſque de ſe tromper appliquer aux anciens Germains ce qu'en a dit l'hiſtoire. On fait deſcendre ces Germains, comme une infinité d'autres peuples, de Gomer, fils de Japhet, mais c'eſt ce qu'on ne peut prouver. Si ces peuples n'avoient point eu affaire avec les Romains, nous ne les connoîtrions pas; auſſi ce que l'on en ſçait fait-il partie de l'hiſ-

toire

l détail ſur leur hiſtoire ; mais
étend davantage ſur leurs loix,
religion, leurs mœurs, leurs
s & ſur leur pays, qui étoit en-
couvert de forêts.
hiſtoire de la Bretagne ou de
gleterre, qui n'eſt point dans
remières éditions de cet Ou-
:, occupe une partie du 31.e
me. La conformité des coutu-
, du langage, de la religion &
ouvernement entre les anciens
ons & les Gaulois, a fait croire
uſieurs Ecrivains que les pre-
s étoient une colonie de ces der-
. Il règne une grande obſcurité

gne, ſur de longs vaiſſeaux avec leſquels ils abordèrent en Irlande, d'où ils paſſèrent en Angleterre. On ne ſçait ſi ces Pictes ſont les mêmes que les Bretons. On prétend que les Ecoſſois viennent d'Irlande. Les Auteurs anglois s'étendent beaucoup, d'après Céſar, ſur les mœurs, les coutumes & la religion des Bretons; ils obſervent que les plus civiliſés d'entre eux habitoient le pays de Kent & reſſembloient davantage aux Gaulois. Les anciens Auteurs nous repréſentent les Bretons comme une nation guerrière qui ſe plaît au carnage. On prétend que dès avant la guerre de Troye, les Marchands phéniciens emportoient tous les ans de leur iſle beaucoup d'étain, commerce qu'ils tinrent long-tems caché. Les Grecs ne le firent que 160 ans avant Jules Céſar. Les Auteurs anglois font l'énumération de tous les peuples qui habitoient dans les différentes provinces de ce pays. On ſçait qu'Adrien, pour garantir

t élever dans la ſuite chacun
autre ; mais il n'en reſte plus
eſtiges. Les Romains y établi-
un nouveau gouvernemen'. Tout
ue l'on dit de la ſuite de cette
ire n'eſt pris que dans les Hiſ-
ns Romains ; ainſi ſans ces con-
ans on auroit peu connu la
agne.

près que les Romains eurent
donné ce pays, les Ecoſſois &
Pictes firent de fréquentes in-
ions dans le pays des Bretons ;
e-ci appellèrent à leur ſecours
Saxons, qui, ſuivant l'opinion
plus commune, habitoient le

guerre ; les derniers furent enfin obligés de ſe retirer dans la Principauté de Galles, où ils défendirent leur liberté ; d'autres paſſèrent la mer & ſe retirèrent dans l'Armorique. C'eſt à cette époque que les Auteurs terminent l'hiſtoire de la Bretagne. Les Saxons, les Anglois & les Juttes reſtèrent maîtres de l'Angleterre.

Les Sçavans Anglois terminent cette hiſtoire ancienne par celle des divers peuples ſeptentrionaux qui ont envahi l'Empire Romain. On n'a que des conjectures à propoſer ſur l'antiquité de tous ces peuples, qui ne ſont, pour ainſi dire, connus que par leur irruption dans l'Empire ; de ſorte qu'on eſt obligé, pour en donner une hiſtoire ſuivie, de copier uniquement ce que les Hiſtoriens Romains en diſent.

Les Huns, par leſquels on commence, habitoient avant leur irruption un pays ſitué au nord du Caucaſe, qui s'étend depuis le Pont Euxin juſqu'à la mer Caſpienne. Il

y en avoit une autre bande qui demeuroit ſur les frontières ſeptentrionales de la Perſe, d'où on doit conclure que ces peuples habitoient autour de la mer Caſpienne vers l'eſt, & qu'ils ſont les mêmes que les Tartares & les Scythes. Les Auteurs anglois propoſent divers ſentimens ſur leur origine; mais en ſe bornant aux Ecrivains latins, il n'eſt pas poſſible de remonter bien haut; & comme les Hiſtoriens anciens ne ſont pas d'accord, il eſt difficile de les concilier. Les Sçavans anglois n'en diſent pas davantage ſur ce ſujet. Ce fut vers l'an 376 de J. C. que les Huns s'établirent en Europe; en 391 ils paſſèrent pour la première fois le Danube, & bientôt après ils ravagèrent les frontières de l'Empire & y pénétrèrent, mais en 560 ils retournèrent dans la Pannonie. Vers l'an 744 ils reparurent & jettèrent les fondemens du Royaume de Hongrie. Quoique tous ces évènemens faſſent partie de l'hiſtoire

Romaine, il n'eſt pas inutile de raſſembler ainſi ceux qui appartiennent à une nation particulière & d'en former un corps qui nous préſente la ſuite de tout ce qui peut la concerner; c'eſt ce que les Anglois on fait également pour les autres barbares.

Les Goths, peuple vaillant & fameux dans l'hiſtoire Romaine, ſont originaires de la Scandinavie qu'on appelle *officina gentium*, *vagina gentium*. Ce pays comprenoit la Suède, la Norvége & la Laponie. Mais comment un pays ſi froid, ſi couvert de forêts, a-t il pû fournir tant de peuples qui ſe ſont répandus enſuite dans toute l'Europe? Il y a lieu de croire que ces peuples, chaſſés des contrées plus orientales & de la Tartarie, ſe ſont d'abord établis dans ce pays, d'où enſuite, pouſſés les uns par les autres, ils ſont deſcendus vers le midi dans les provinces de l'Empire. Quoi qu'il en ſoit, les Sçavans anglois avouent

n du Patriarche Sarug, la Scan-
ie ait commencé à être peuplée.
onvient que les Goths & les
: ſont la même nation ; &
ne il y a des Getes dans la Tar-
, on prétend que ceux-ci ſont
émigration des Goths de la
linavie ; il ſeroit plus vraiem-
e de dire que ceux du nord
ne colonie des Tartares Getes.
;énéral, il eſt difficile, faute
ionumens, d'éclaircir ce point
:oire. On ſuppoſe ici que les
is ſortis de la Scandinavie vin-
en Germanie, d'où ils paſſè-
en Aſie, & que de l'Aſie ils re-

ſoumettre pluſieurs pays du nord vers la Pruſſe, la Livonie & la Moſcovie, & pénétra juſqu'en Suède. On prétend qu'il apporta avec lui d'Aſie les caractères runiques & qu'il enſeigna la poéſie à toutes les nations ſeptentrionales. Les Sçavans anglois, en convenant qu'il y a eu un Woden, n'entreprennent point de défendre toutes les merveilles qu'on rapporte de lui. Pluſieurs Ecrivains ſuppoſent que cette émigration de Woden s'eſt faite 24 ans avant la naiſſance de J. C., dans le tems que Pompée ravageoit la Syrie. Les Hiſtoriens danois reculent cette époque à 1000 ans auparavant. Après toutes ces diſcuſſions les Sçavans anglois donnent une idée des mœurs & de la religion de ces peuples. Etablis dans la Germanie, ils devinrent bientôt les ennemis des Romains, & Caracalla fut le premier qui eut des démêlés avec eux. En 238 ils ravagèrent la Moeſie, & continuèrent depuis, en pénétrant

dans l'Empire, au point que dans la ſuite, comme on le ſçait, ils devinrent maîtres de l'Italie.

Les Vandales, dont les Auteurs anglois rapportent enſuite l'hiſtoire, ſont une branche des Goths; on les nomme ainſi du mot gothique *Vandalen*, qui ſignifie *mener une vie errante*. Ils s'établirent d'abord dans le Brandebourg, enſuite ſur les bords du Rhin & en pluſieurs autres endroits. Ils ne commencèrent à inquiéter les Romains que vers l'an 166 ſous le règne de Marc-Aurele; & depuis ils ne ceſſèrent de faire des incurſions; ils vinrent juſques dans l'Aquitaine, paſſèrent les Pyrenées & entrèrent en Eſpagne, où ils ſe fixèrent, & c'eſt d'eux que vient le nom d'Andalouſie; enfin l'an 428 ils abandonnèrent l'Eſpagne & allèrent s'établir en Afrique.

Du tems de Céſar les Sueves formoient dans la Germanie une grande nation, ſous laquelle on comprenoit les *Longobardi*, les *Semno-*

nes, les *Rhendigi*, les *Aviones* & les *Angli*. Quelques Auteurs confondent ces Sueves avec les Vandales. Les premiers démêlés de ces barbares avec les Romains commencèrent environ huit ans av. J. C. Dans la ſuite ils entrèrent dans les Gaules avec les Alains & les Vandales, & bientôt après ils paſſèrent en Eſpagne & furent maîtres du Portugal.

Les Auteurs anglois n'ont négligé aucune des nations barbares qui parurent & qui contribuèrent à la ruine de l'Empire Romain. Les Francs, les Bourguignons, les Allemands, les Herules, les Gepides, les Marcomans, les Sarmates, les Daces, les Lombards, les Bulgares, &c. Dans le 32.e volume ils ont rapporté tout ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable ſur l'origine de ces différens peuples; ils y ont joint le détail des évènemens que les Hiſtoriens Romains nous ont conſervés. C'eſt par-là que les

ins anglois terminent l'hiſ-
de tous les anciens peuples
s depuis leur première origine
u tems où ils commencèrent
onfondre avec de nouveaux
, ce qui les conduit na-
nent à l'hiſtoire moderne.
avons fait, diſent-ils, tous
fforts pour bien remplir no-
an, & nous croyons n'avoir
nis que des fautes que tout
ur équitable ſera porté à ex-
, s'il réfléchit ſur toutes les
ultés qui accompagnent une
priſe de cette nature. » Ils
ie de publier quelques volu-
Supplément à cette première
, nous en rendrons compte
mment.

Extrait de M. de Guignes.]

*

RETOUR de Provence, à l'Auteur de l'Hymne au Soleil.

CE petit Poëme eſt un digne & juſte hommage rendu à M. l'Abbé de Reyrac par un homme fait pour ſentir le prix de ſes Ouvrages, & fait pour ſentir comme lui les charmes de la Nature. Si le ciel de la Provence l'emporte ſur le nôtre, il n'en eſt pas de même de ſon ſol, & le parallèle que le Poëte fait de cette Province avec la Touraine ou avec les environs de Paris, n'eſt pas à l'avantage de la première, quoique celle-ci ſoit la patrie de l'Auteur.

O mon pays, pardon!
Tes rochers calcinés, à la cime grisâtre,
Attriſtoient mes regards, effrayoient ma raiſon.
Tes monts ſont des volcans antiques, formidables,
Solitaires deſerts, dont les échos muets

A la voix des troupeaux ne répondent jamais.
Ces abîmes noircis, ſombres, inhabitables,
Tous ces rocs entaſſés, monumens du chaos,
Furent en proie aux feux ou creuſés par les flots.
J'y vois de l'Océan les empreintes durables,
Et les conques des mers parmi tous les métaux:
Mais l'œil y cherche en vain d'utiles végétaux.
Là, ſur l'aride ſein d'une terre durcie,
Eſt éteint pour jamais le germe de la vie;
Là, des *buiſſons ſans ſève*, & de foibles rameaux
Sont les fruits malheureux d'un ſol ſans énergie . . . . . .
Aux flots dévaſtateurs, qui grondent vers ces plages,
A ces immenſes mers, empire des orages....
Je préfère . . . . . .
Nos lacs profonds & clairs, où ſur l'azur des Cieux
Se peignent renverſés les mobiles ombrages,

Et le Pêcheur tranquille, assis sur nos rivages,
Aux habitans des eaux tendant un piége heureux,
Et nos troupeaux, *cachés* dans de gras pâturages,
Et nos bleds ondoyans, & nos hameaux nombreux . . . . . .
J'ai revu sans plaisir le stileux olivier,
Qui prête si peu d'ombre à la Bergère aimée,
Le luxe infructueux des palmes d'Idumée,
Et les jets odorans du stérile laurier.

L'amour de la Campagne s'allie naturellement avec l'amour des Lettres & des Vertus.

Je déteste, en pleurant, la démence des guerres,
Ces grands assassinats des peuples en fureur,
Long & tragique deuil pour les deux hémisphères;
Et je m'écrie : heureux qui jouit, loin des camps . . . . . .

De ſoi-même, des arts, & des plaiſirs touchans,
Des céleſtes plaiſirs, fruits de la bienfaiſance . . . . . .
Mes amis, avec moi, cultivent les talens;
Leurs ſuccès ſont les miens, & les ſeuls où j'aſpire . . . . . .
Ah! loin des froids pédans, artiſans de cenſures,
Dont l'effet eſt d'aigrir, & le but d'offenſer,
Heureux l'Auteur, qui joint dans ſes doctes peintures,
Au don de bien ſentir, au grand art de penſer,
Le goût des voluptés délicates & pures,
Et le talent exquis de nous les retracer! . . .
Il arrive à la gloire en chantant ſes plaiſirs . . . . . .
Comme il touche nos cœurs lorſqu'il répand le ſien!
L'amour de la vertu devient ſon éloquence.
S'il raconte les jeux de ſon heureuſe enfance,
J'en jouis avec lui, ſon bonheur eſt le mien;

Ses chants, faits pour charmer l'amitié confidente.....

Ses chants, pleins des douceurs de ſa vie innocente,

Seront tous entendus de la Poſtérité.

Voilà l'Auteur aimé, le Sage, l'honnête homme:

Tu le cherches, Reyrac, & ma Muſe te nomme.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

ORAISON FUNÈBRE de Meſſire Pierre-Auguſtin-Bernardin de Roſſet de Fleury, Evêque de Chartres, Grand Aumônier de la Reine, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, &c. &c. Par M. *le Boucq*, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint André de Chartres, & ancien Profeſſeur de Rhétorique au Collége de la même ville. A Chartres, chez Michel Deshaies, Imprimeur de Monſeigneur l'Evêque, du Clergé & du Collége, rue des Changes, à la Provi-

dence; & ſe trouve à Paris, chez Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg S. Germain; & Colas, Libraire, Place Sorbonne. 1781. *in*-8°. 91 pages.

NOUS avons plus d'une fois entretenu nos Lecteurs des productions de M. l'Abbé le Boucq, Auteur de cette Oraiſon funèbre & Littérateur diſtingué. C'étoit à lui, à tous égards, qu'il convenoit de remplir cette triſte fonction; & nous obſerverons à ce ſujet que quand l'Orateur a une occaſion naturelle de s'aſſocier au perſonnage qu'il célèbre & de paroître, pour ainſi dire, en perſonne dans le Panégyrique qu'il prononce, c'eſt ordinairement une des grandes ſources de l'Eloquence. Un des plus beaux morceaux de Boſſuet eſt celui où il parle de ſes cheveux blancs & de ſa voix preſque éteinte, en terminant l'Oraiſon funèbre du grand Condé; de même le morceau le plus éloquent de l'O-

raiſon funèbre de M. l'Evêque de Chartres, eſt celui où l'Orateur parle de ſes liaiſons avec ce Prélat.

« Bienfaiteur de mes jours, hélas ! » en ces derniers momens, où, me » ſerrant avec bonté dans vos bras, » vous daignâtes couronner en moi » de ſtériles travaux par des hon- » neurs ineſpérés ; devois-je m'at- » tendre que la ſeule manière de » ſignaler ma reconnoiſſance & de » vous payer la dette de mon cœur, » ſeroit de vous offrir le tribut d'un » éloge funèbre ? Aidez moi, ô mon » Dieu, à remplir ce douloureux » miniſtère. Je veux faire revivre en » ce jour l'uſage antique, qui per- » mettoit à des fils conſternés de pa- » roître ſur la tribune, d'y faire en- » tendre les louanges d'un père en- » levé à leur amour, & de jetter ſo- » lemnellement quelques fleurs ſur » ſes reſtes. »

Le portrait du Cardinal de Fleury, loué principalement par les traits qui le diſtinguent des autres Miniſ-

tres célèbres, mérite encore particulièrement d'être remarqué.

« Ame généreuſe autant que pacifique, plus jalouſe d'être utile » que d'être vantée, également éloignée & de la magnificence faſtueuſe de d'Amboiſe, & de l'arrogante ſimplicité de Ximenès, & » des hauteurs menaçantes de Richelieu, & des ſoupleſſes politiques » de Mazarin, ... vous jouiſſiez » de la gloire la plus touchante & la » plus pure, celle d'avoir créé, pour » ainſi dire, à la France un Roi, » d'avoir fermé les plaies ſanglantes » de l'Etat, éteint le feu des Rivalités étrangères, jugé les différends entre les Rois, acquis ſans » combats une vaſte province, & » ramené le calme après de longs » orages. »

La plus grande gloire de M. l'Abbé de Fleury, neveu du Cardinal, fut peut-être de conſoler le Diocèſe de Chartres de la perte d'un Prélat auſſi vertueux & auſſi chari-

table que M. de Mérinville, ſon prédéceſſeur. L'Auteur, dans les notes placées à la fin de ſon Diſcours, rapporte un témoignage éclatant, rendu à la ſainteté de M de Mérinville par ſes Confrères. Dans une aſſemblée d'Evêques, où chacun rapportoit les miracles opérés dans ſon Diocèſe, & où M. de Mérinville n'avoit encore rien dit : *pour M. de Chartres*, dit M. le Cardinal de Tencin, *on peut aſſurer qu'il eſt le miracle de ſon Diocèſe.*

M. l'Abbé de Fleury ſembla ſe l'être propoſé pour modèle, ou plutôt il n'avoit beſoin que de ſuivre les mouvemens de ſon cœur, ſans chercher à imiter perſonne pour répandre d'abondantes aumônes dans le ſein des pauvres. On en lit dans les notes un détail attendriſſant. « En général, il donnoit annuelle-» ment aux pauvres tout le revenu de » ſon Evêché. » Lorſque l'Abbaye de Saint Père eut été unie à l'Evêché de Chartres, il dit à ſes Curés : *nous*

voilà devenus plus riches ; vous aurez déſormais pour vos pauvres le double de ce qui leur a été donné juſqu'à préſent. En 1750, il envoya ſa vaiſſelle d'argent à la Monnoie pour le ſoulagement des pauvres. Dans les déſaſtres, dans les incendies, il ne ſe réſervoit rien, tout étoit prodigué à ceux que le feu ou les autres accidens avoient ruinés. Quand on faiſoit dans ſon Diocèſe quelque chemin public par corvée, il fourniſſoit le pain aux Corvoyeurs. Une femme inconnue, implorant ſes ſecours, il lui demanda quels titres elle avoit pour y prétendre. *Quels titres, Monſeigneur ?* répondit la bonne femme, *quatre-vingt ans, ma miſère, & vos bontés.* Ces traits méritoient certainement d'être recueillis, auſſi-bien que celui-ci par lequel nous finirons cette notice.

« Dans le tems que le Régiment » de Ficher étoit en garniſon à » Chartres, trois Déſerteurs..... » furent condamnés à être fuſillés.

» M. l'Evêque le présente au Conseil » de Guerre, & obtient grace pour » un des trois. *Mais*, dit-il ensuite, » *ma Mère demande aussi le sien.* » Touchés de cette nouvelle de- » mande, les Officiers accordèrent » la grace *à l'un des deux autres.* »

Au lieu de ces derniers mots : *à l'un des deux autres*, nous attendions ceux ci : *même au troisième.*

[*Extrait de M. Gaillard.*]

TRAITÉ historique & raisonné, d'après les Loix, Réglemens & Usages, sur les différentes Procédures qui s'observent dans toutes les Juridictions de l'enclos du Palais à Paris; tant en première instance qu'en cause d'appel, jusqu'à l'Arrêt définitif, exécutoire, Requête civile & Cassation; avec la manière de lier & d'instruire toutes les demandes incidentes auxquelles les principales peuvent donner lieu. Par M. *Légier.* Ouvrage utile aux Juges, Avocats, Procureurs, Se-

crétaires, Clercs, & à tous ceux qui ſe deſtinent à l'Etude des Loix. 1 vol. *in*-8°. de plus de 600 pag. A Paris, chez Pierre-François Gueffier, Libraire-Imprimeur, rue de la Harpe, à la Liberté. 1781. Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui, & dont nous allons tâcher de donner une idée, eſt un de ces Ouvrages dont le principal mérite eſt l'utilité dont il peut être à tous ceux qui le liront avec envie de s'inſtruire, & auxquels ce deſir fera ſurmonter l'ennui preſqu'inſeparable de la lecture des Ouvrages didactiques & qui ne roulent preſque que ſur la forme. Celui-ci ne traite que des Juriſdictions de l'enclos du Palais à Paris, de leur compétence & des procédures qu'on doit y obſerver, ainſi que des formules de ces différentes procédures. Ce détail par lui-même doit

paroître très-ſec & très-peu attachant ; mais il eſt non-ſeulement utile aux Juges, aux Avocats, aux Procureurs, aux Secrétaires, aux Clercs & à tous ceux qui ſe deſtinent à l'étude des Loix & à défendre ou juger les Citoyens, mais encore aux Parties elles mêmes, pour les empêcher d'entreprendre trop légèrement des procès, & pour les éclairer au moins un peu ſur la conduite de ceux auxquels ils confient leurs intérêts.

L'Auteur, qui eſt Procureur au Parlement, ne s'eſt pas borné à ces détails & aux formes de procédures ; il a remonté aux ſources & à l'origine des Tribunaux ; il a donné les raiſons morales & politiques de leur établiſſement ; il en a donné les dates puiſées dans l'hiſtoire ; & dans une Préface très-ſçavante & très-claire, ſans être prolixe, il démontre combien les formes ſont néceſſaires pour traiter une affaire ſans confuſion ; & il prouve, en homme très-inſtruit,

très-inſtruit, que loin de nuire aux Parties quand elles ſont exactement obſervées, elles hâtent & facilitent la déciſion de leurs conteſtations, & que ce n'eſt que l'ignorance & l'abus que l'on en fait quelquefois qui les embrouille & les prolonge.

Avant que l'intérêt fût devenu la baſe & le principe des actions des hommes, ils n'avoient beſoin ni de loix, ni de Juges, ni de Défenſeurs.

Le droit du plus fort ayant dépouillé le plus foible, les beſoins ſe firent ſentir à celui ci; il jugea qu'il falloit ſe garder de la violence, conſerver un peu de terrain & le cultiver pour fournir à ſa ſubſiſtance. Voilà l'origine de la propriété.

Pour ſe maintenir dans l'une, & prévenir ou repouſſer l'autre, il fallut des loix & des hommes pour les faire obſerver; ſucceſſivement il fallut des Défenſeurs; & ceux-ci ne pouvant lire dans le cœur de leurs clients la vérité qu'ils y cherchoient, incertains eux-mêmes de la cauſe

dont ils étoient chargés, ſe trouvèrent forcés d'aſſujétir leurs défenſes à des règles, de les calquer ſur des principes, enfin de faire un art, peut-être dangereux, dit l'Auteur, ou du moins ſujet à de grands inconvéniens de la choſe où l'art devoit avoir le moins de part, pour faire triompher la bonne foi.

Mais le cœur de l'homme n'étoit pas aſſez bon pour ſe juger lui-même, ou plutôt c'eſt parce qu'il ne voulut pas ſe rendre juſtice qu'il fut forcé de la demander. On nomma Juges ou Magiſtrats ceux qui furent chargés de la rendre, & l'on nomma Avocats & Procureurs ceux qui furent chargés de la demander au nom de leurs Parties. Après avoir annoncé dans ſa Préface ces vues générales, l'Auteur, qui ne ſe propoſe de parler que des Tribunaux de Paris & des Procureurs ſeulement, ainſi que de leurs fonctions, remonte à l'origine de leur établiſſement qui, dit-il, ſe perd dans la

nuit des tems ; ils étoient, ſelon lui, connus chez les Romains ; on ne trouve point dans l'hiſtoire de la Nation, dit-il, l'époque de leur établiſſement, & il y a lieu de croire que dans les premiers tems de la Monarchie leur miniſtère fut peu connu ; l'eſpèce d'anarchie qui régnoit alors, & le peu d'autorité des loix, en furent ſans doute les cauſes. Lorſqu'enfin le calme fut rétabli, leur miniſtère reparut ; mais il n'a commencé à prendre une eſpèce de ſolidité que ſous François Premier, qui, par une Ordonnance de 1528, voulut que le pouvoir donné aux Procureurs fût continué juſqu'à ce qu'il fût expreſſément révoqué par les Parties. L'Auteur entre enſuite dans un détail de leurs fonctions qu'il faut voir dans la Préface même, & après ce détail voici comme il finit cette excellente Préface. Nous croyons devoir tranſcrire ici les propres expreſſions de l'Auteur, parce qu'elles donnent mieux que

tout ce que nous pourrions extraire de ſon Livre qui eſt tout entier d'un détail ſec, quoique néceſſaire, une idée juſte de l'objet de cet Ouvrage & de l'utilité dont il eſt pour la conduite des affaires contentieuſes.

« Chaque art, chaque ſcience, » dit-il, a une n[illegible]de particulière, » un ordre & de [illegible]gles d'après leſ- » quelles on [illegible]te méthode eſt » plus ou moins fac[illegible]e, ſelon qu'ils » ſont plus ou m[illegible]ins importans. » Or, l'art de rendre la juſtice, dit » M. Jouſſe en la Préface de ſon » Commentaire ſur l'Ordonnance » de 1667, (on peut ajouter celui » de la faire rendre) ayant pour » objet la vie, l'honneur & la for- » tune des hommes, doit auſſi avoir » ſes règles, ſes méthodes, qui puiſ- » ſent ſervir à diriger ceux qui doi- » vent faire l'application des pré- » ceptes qu'il enſeigne.

» De même, continue-t'il, que » dans les Ouvrages qui ſont la pro- » duction de l'art, la for[illegible]

leur procure cet arrangement,
capable de donner la propor-
& l'agrément qui leur con-
t, & conſtitue en quelque
e leur eſſence ; de même la
ne, quant à la juſtice, eſt tel-
nt eſſentielle à la manière de
miniſtrer, que ſans elle la juſ-
perd ſon nom & n'eſt plus
n pouvoir arbitraire.
Ce ſont ces différentes règles,
cernant l'inſtruction & l'exé-
on, qui forment ce qu'on ap-
e la procédure judiciaire, &
règles ſont en quelque ſorte la
& le fondement de la juſtice,
leſquelles elle ne pourroit
iſter ; l'étude & la connoiſ-
e du Droit deviendroient inu-

» de toutes les diverſes matières qui » peuvent faire le ſujet des conteſ- » tations, ſi l'on ne ſavoit encore la » manière de terminer ces diffé- » rends? Envain un particulier au- » roit le bon droit de ſon côté, s'il » ne pouvoit ſe la faire rendre..

» C'eſt la marche qu'il faut y te- » nir qu'on ſe propoſe de traiter » dans cet Ouvrage; ce ſont les ac- » tes, d'après la loi, dans les délais » & dans le ſtyle convenables, dont » on veut donner des modèles; ce » ſont les demandes qu'il eſt néceſ- » ſaire de former, & la manière de » les diriger qu'on veut indiquer.

» Comme dans cet Ouvrage on » ſe propoſe de réunir toutes les » procédures différentes qui s'obſer- » vent dans les Juriſdictions où les » Procureurs du Parlement occu- » pent, avec la manière de les inſ- » truire particulière & propre à cha- » cune de ces Juriſdictions, pour » rendre l'uſage de ces procédures » plus intelligible, on traitera de

» toutes ces Juriſdictions, & dans » chacune, de ce qui concerne la » procédure qui y eſt uſitée, après » avoir donné quelque connoiſſance » ſur l'établiſſement de ces différens » Tribunaux & leurs fonctions par- » ticulières, afin d'apprendre au Com- » mençant pour quelle raiſon l'af- » faire qu'il inſtruit eſt plutôt portée » dans un Tribunal que dans un » autre. »

D'après ce que nous venons de tranſcrire, on voit, mieux que nous n'aurions pu le faire connoître, le but de l'Auteur & l'utilité de ſon Ouvrage. Nous allons en peu de mots donner une idée de l'exécution; il eſt diviſé en trois parties, dont la première contient vingt-cinq chapitres, la ſeconde vingt-trois, & la troiſième & dernière en contient dix huit. L'Auteur, dans le premier chapitre de ſa première partie, traite de l'origine du Parlement de Paris, en donne la définition, traite des droits dont jouiſſent les

Conſeillers au Parlement, & de l'ordre qui s'obſerve dans ſes audiences, & le détail qu'il en donne, quoique très-ſommaire, nous a paru fort ſatisfaiſant & fort inſtructif. Les autres chapitres de cette première partie ſont tous deſtinés à traiter des différentes eſpèces de demandes & de procédures néceſſaires pour la diſcuſſion des conteſtations, & contiennent des modèles de chacune de ces procédures.

La troiſième partie traite de l'origine & des droits de toutes les autres Juriſdictions qui ſont dans l'enclos du Palais, & l'Auteur démontre très-clairement quelles ſont les cauſes qui ſont attribuées à ces différentes Juriſdictions, & quelle eſt la procédure que l'on doit y obſerver. On conçoit aiſément, d'après ce que nous avons dit, qu'il eſt impoſſible, dans un Extrait, d'entrer dans tous ces détails, & que pour s'en inſtruire il eſt abſolument néceſſaire de les étudier da

rage même, où on les trouvera discutés avec beaucoup de précision & de clarté.

On trouve à la fin de l'Ouvrage un Tableau très-utile des jours d'audience de toutes ces Juriſdictions, qui ſont, y compris le Parlement, au nombre de dix-ſept; ſçavoir, le Parlement, les deux Chambres des Enquêtes, la Tournelle, les Requêtes du Palais, la Cour des Aides, la Cour des Monnoies, les Requêtes de l'Hôtel, la Chambre de la Marée, les Eaux & Forêts, la Connétablie, l'Amirauté, le Domaine, le Bureau des Finances, le Baillage du Palais, la Maîtriſe Particulière des Eaux & Forêts, la Maçonnerie & la Bazoche.

Nous croyons devoir obſerver en finiſſant que le chapitre ſixième de la ſeconde partie de cet Ouvrage devient abſolument inutile. Ce chapitre traite des Renvois de certaines cauſes devant un Avocat, de la nature des cauſes ſuſceptibles de ces

Renvois, & de la manière de les inſtruire juſqu'à l'Arrêt définitif; mais la Cour, par un Arrêt rendu il y a peu de tems, ſans doute après que l'Auteur avoit commencé le Traité dont nous venons de rendre compte, a jugé à propos d'abolir l'uſage de ces Renvois & de les remplacer par des Appointemens ſommaires devant un de Meſſieurs les Conſeillers.

A la fin de ce Traité il y a une Table des Matières par ordre alphabétique très-utile pour trouver ſur le champ l'objet dont on a beſoin.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

CARTE générale des Fleuves, des Rivières & des principaux Ruiſſeaux de la France; avec les Canaux exiſtans ou même projettés, à l'uſage de la Navigation intérieure du Royaume. Dédiée à Meſſieurs les Intendans du Commerce. Avec Privilége du Roi. Par M. *Dupain-Triel*, père, Géographe du Roi, de MONSIEUR, & du Département des Mines, Cloître Notre-Dame. 1782.

CETTE Carte eſt en deux grandes feuilles très-bien gravées, & ſera en effet très-utile à tous ceux qui s'occupent de la Navigation de la France. Depuis le Géographe Samſon, qui publia en 1641 ſes *Recherches ſur les Rivières de France*, aucun autre n'avoit cherché à étendre ou à perfectionner ce travail pour le rendre plus utile. Celui-ci peut donc être regardé comme un Ouvrage entièrement neuf; & les

matériaux qui ont ſervi à le dreſſer ſont aujourd'hui aſſez détaillés & aſſez exacts pour ajouter qu'on pourra, dans les objets relatifs à la navigation, le conſulter avec confiance. On y a tracé tous les projets de canaux qui ſe trouvent dans le grand *Traité des Canaux* publié en 1778, *in-folio*, à Paris, chez la Veuve Deſaint.

Mémoire ſur la Navigation des Rivières de France, fragment des Mémoires de M. le Maréchal de Vauban, imprimé pour être joint à la *Carte des Rivières & des Canaux* de M. Dupain-Triel, père, Editeur de ce Mémoire, auquel ſa Carte eſt relative. A Paris, chez M. Dupain-Triel, père; chez L. Cellot & A. Jombert, rue Dauphine. 56 pages *in* 4°.

M. de Fourcroy, Grand'Croix de l'Ordre de S. Louis, & Correſpondant de l'Académie des Sciences, a communiqué ce Mémoire à l'Auteur, pour le joindre à ſa Carte des

la Navigation intérieure du Royaume, qui étoit aſſez exacte & aſſez détaillée, pour mériter un fragment des Mémoires de M. de Vauban, relatif à cet objet; & par-là il a rendu cette Carte plus intéreſſante & plus utile au Commerce.

Mais M. de F. a voulu, avec raiſon, qu'on laiſſât ſubſiſter en ſon entier les réflexions & le ſtyle de M. de Vauban, non-ſeulement à cauſe du reſpect dû à tout ce que les grands hommes nous tranſmettent, mais parce qu'en effet il règne dans ce Mémoire, indépendamment des vues ſages & patriotiques dont il eſt rempli, un ordre, une préciſion, une clarté, une naïveté que d'autres phraſes & de prétendues corrections feroient peut-être diſparoître: il croit même que quiconque ne ſauroit pas que ce Mémoire eſt de M. de Vauban n'en concluroit pas moins, après l'avoir lu, que cet Ouvrage porte dans ſa manière d'être expoſé & écrit, l'empreinte

de la franchiſe militaire, & du ſiècle de Louis XIV, où les meilleures choſes avoient encore le mérite d'être annoncées avec ſimplicité.

Il n'eſt pas difficile, dit M. de Fourcroy, de reconnoître, au ſtyle de ce Mémoire, l'immortel Citoyen, Auteur de la *Dîme Royale*, dont il ſuffiroit de relire la Préface. On voit auſſi, par le début, que ce Mémoire faiſoit partie de ces douze gros volumes des *Oiſivetés* de M. de Vauban, dont parle l'Hiſtorien de l'Académie des Sciences (année 1707, pag. 172). C'eſt un larcin fait à l'Etat, que de receler de tels Ouvrages dans des portefeuilles ou des bibliothèques privées. On prétend qu'ils ſont chez M. le Marquis d'Aulnay. Parmi les Notes intéreſſantes que M. de F. a jointes au Mémoire de M. de Vauban, il y en a une aſſez étendue ſur la communication du Rhin à la Moſelle par la Bruſch & la Meurthe, dont M. Allemand a parlé dans un

Mémoire que nous avons annoncé. Cette communication ne paroît pas facile à concevoir, ſurtout par un canal qui, dérivé de la Bruſch vers Salm, iroit aboutir à la Meurthe par le lit de la Veſouze. La Veſouze monte de Lunéville à Blamont, & vient directement de l'eſt, où ſe rencontre le ſommet & les contreforts de ces montagnes, qui font naître la Veſouze, la Pleine, & autres rivières allant à l'oueſt; la Sarre & la Zorn au nord, la Bruſch & quantité de ruiſſeaux allant à l'eſt. Cette croupe des Voſges, qui paſſe au-deſſus des ſources de la Sarre & de la Zorn, s'étend au loin du nord au ſud, & a ſes contreforts & ſes pendans dirigés vers l'eſt & l'oueſt; telle eſt la carcaſſe de ce canton.

Il ſuit de-là que pour faire communiquer la Bruſch, qui court à l'eſt, avec toute rivière courant à l'oueſt, il ſeroit indiſpenſable de traverſer & de couper la croupe la plus haute des Voſges.

Si, de plus, on compare la poſition de la Bruſch dans le Canton de Salm, avec le cours & les ſources de la Veſouze, il doit paroître impoſſible de faire communiquer l'une & l'autre ſans traverſer, non-ſeulement la croupe générale dont on vient de parler, mais auſſi le vallon de la Pleine & pluſieurs autres qui s'y rencontrent; c'eſt à-dire, ſans couper néceſſairement auſſi tous les contreforts qui ſéparent ces différens vallons.

Il paroît ſur nos Cartes, qui, à la vérité, ſont encore moins fidèles dans les montagnes qu'ailleurs, que ſi la communication de la Bruſch à la Meurthe eſt poſſible, ce ne pourroit être que par le ruiſſeau qui s'embouche dans la Bruſch à Schirmeck, remonte à Eramont, dix-huit cent toiſes au nord de Salm, & s'approche très-prés du vallon de la Pleine, vers le village de Raon les Eaux, ſuivant à peu-près le chemin de Raonie à Strasbourg. La

nication ſuivroit alors le cours de la Pleine, tombant dans la Meurthe à Raon-l'Etape, & non pas le cours de la Veſouze, qui en eſt plus éloignée & ſéparée de la Bruſch par beaucoup d'obſtacles.

Mais la même Carte ne nous préſente aucune apparence de rencontrer ſur cette croupe des Voſges, ni ſur ſes pendans le magaſin d'eau néceſſaire pour alimenter vers l'eſt & l'oueſt une navigation ſi élevée. La Bruſch & la Pleine, ſi près de leurs ſources dans de ſi hautes montagnes, ne peuvent être que des torrens. L'Abbé Chappe dit que Sainte Marie-aux-Mines eſt de ſept cent pieds plus haute que Strasbourg. Il peut y avoir vingt milles de Raon-les-Eaux ſur la Pleine à Mutzig qui eſt ſur la Bruſch au niveau à-peu-près de Strasbourg. Or, quand du milieu de cet eſpace on ne ſuppoſeroit que trois cent pieds de pente de chaque côté, ce ſeroit encore trente pieds par mille, & l'on ſait qu'en

Hydraulique trois pieds de pente aux eaux courantes en forment un torrent : en un mot, pour peu que l'on raisonne sur les données de la Carte, on est tenté de regarder cette importante communication comme impossible.

Les Notes de M. de Fourcroy renvoyent au *Traité des Canaux*, *in-folio*, & au Mémoire de M. Allemand sur cette matière ; mais il y a souvent ajouté des réflexions judicieuses & intéressantes, comme on en peut juger par celles que nous venons de rapporter ; & l'on peut regarder le Mémoire & les Notes comme un Ouvrage très-utile sur la Navigation de la France.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1778; avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1781. vol. *in*-4°. 84 pages pour la partie de l'Hiſtoire, & 623 pages pour celle des Mémoires.

SECOND EXTRAIT.

PRESQUE tous les Mémoires de l'Académie des Sciences contenant les recherches les plus approfondies ſur des objets de nos connoiſſances, déjà très-étendus & très-compliqués, il n'eſt guère poſſible d'en donner une juſte idée qu'à ceux qui poſſèdent au moins une grande partie de ces connoiſſances & par des Extraits aſſez étendus; c'eſt ce que fait ſupérieurement le ſçavant Hiſtorien de l'Académie dans la par-

tie que l'on nomme l'*Hiſtoire*. Pour nous, qui ſommes reſſerrés dans des bornes beaucoup plus étroites, nous ne pouvons entreprendre de faire connoître les travaux de l'Académie, même à ceux de nos Lecteurs qui ſont au courant des ſciences qu'elle cultive. C'eſt dans les Mémoires mêmes des Académiciens qu'ils doivent prendre l'idée de leurs découvertes; notre fonction ſe réduit à leur en indiquer les objets, & nous ſuivrons pour cela, quant à la partie phyſique dont nous nous occupons dans cet article, l'ordre des matières tel qu'il eſt dans l'hiſtoire de l'Académie.

On trouve dans le volume dont nous rendons compte un Mémoire de M. *Adanſon*, relatif à la Phyſique générale. Il contient des obſervations de cet Académicien ſur le froid de l'année 1767. Ce Mémoire, déja ancien, parce que l'Auteur le réſervoit pour un Ouvrage fort étendu ſur les variations de l'atmoſphère,

auquel il travaille depuis long-tems, renferme *des observations des effets du grand froid sur les animaux, sur les plantes, & particulièrement sur celles du genre des blés*; il en résulte que la pratique usitée de semer les blés d'hiver dans le mois d'Octobre est la plus avantageuse.

Ce sont les travaux que les Physiciens, & surtout ceux de l'Académie, ont faits sur les effets du grand froid à l'occasion de celui de l'année 1776, qui ont engagé M. Adanson à publier les recherches qu'il avoit faites bien antérieurement sur des objets analogues.

Malgré tous les travaux qu'on a faits sur le méchanisme de la respiration, un Mémoire de M. *Bordenave sur le mouvement des côtes*, & un de M. *Sabatier sur le même sujet & sur l'action des muscles intercostaux* dans cette importante fonction, prouvent que dans l'économie animale, on peut acquérir de nouvelles connoissances presque

le courage qu'il a d'expoſer ſa vie pour dépoſer ces œufs dans des eaux où les petits Têtards qui en doivent naître, puiſſent éclore, croître & ſe métamorphoſer. Quel plaiſir cet animal, d'ailleurs ſi froid & ſi ſtupide, peut-il trouver à prendre des ſoins ſi pénibles & ſi dangereux ? Doit-on le regarder comme le meilleur des maris & des pères, ou n'eſt-ce qu'une eſpèce d'automate obéiſſant, ſans le ſavoir, à des reſſorts diſpoſés pour lui faire faire des opérations toutes pleines d'intelligence, de prévoyance & de combinaiſons ?

Les autres Mémoires relatifs à l'hiſtoire naturelle contenus dans ce volume, ſont un deuxième Mémoire de M. *Adanſon ſur le gommier blanc appellé* Urck *au Sénégal ; ſur la manière dont on fait la récolte de ſa gomme & de celle des acias.*

Un Mémoire *ſur une eſpèce de ſtéatite blanche qui ſe convertit ſeule au feu en un beau biſcuit de porcelaine*, expérience tirée de la relation d'un

'un voyage fait dans les Vosges, ar MM. *Guettard* & *Lavoisier*; & ne *Description des mines de charbon le terres situées au pied des montagnes des Vosges*, par les mêmes Académiciens.

Des Observations sur la mine rouge de cuivre, par M. *Sage*. L'Auteur pense que ce minéral est une chaux de cuivre.

L'Analyse de l'eau du lac Asphaltides, par MM. *Macquer*, *Lavoisier* & *Sage*.

C'est au zèle de M. le Chevalier *Tolès*, qui avoit fait parvenir à M. Guettard deux bouteilles de cette eau, qu'on est redevable de l'occasion qui s'est présentée pour la première fois, d'examiner cette eau vraiment singulière & probablement unique en son genre. Il résulte de l'analyse que ces trois Académiciens ont été chargés d'en faire, que c'est une espèce d'eau-mère beaucoup plus pesante qu'aucune eau salée connue; qu'un quintal de cette eau

contient près de quarante-cinq livres de ſel, dont ſix livres & demie de ſel marin ordinaire, ſeize livres & demie de ſel marin calcaire & vingt-deux de ſel marin à baſe de terre magnéſienne; que c'eſt à ſes ſels à baſe terreuſe que cette même eau doit ſon acreté & ſon amertume, & non, comme on pourroit le croire, au bitume qui nage ſur l'eau du lac, & qui ſort de ſes bords ou du fond : ces Académiciens n'ont trouvé aucune qualité bitumineuſe à celle dont ils ont fait l'examen.

Les Mémoires de Chimie que renferme ce volume, roulent preſque tous ſur des objets fort intéreſſans; tels ſont des *Conſidérations ſur la nature des acides & ſur les principes dont ils ſont compoſés*, par M. *Lavoiſier*.

A l'occaſion des découvertes ſur les *gaz*, auxquelles M. Lavoiſier a beaucoup contribué, par le grand nombre de belles expériences qu'il a faites ſur ces objets, il a conçu

le que nous croyons avoir
posée, & à laquelle se rap-
presque toutes les recher-
il continue à s'occuper
tant de sagacité que de pé-
cé. Un grand nombre de
ouvellement connus, mais
onstatés, lui ont fait entre-
que l'air le plus pur, tel que
ui seul peut entretenir la com-
& la respiration, n'est point
bstance simple; qu'il se dé-
se dans un grand nombre
ctions, & particulièrement
elles dont il résulte des aci-
que ces acides sont produits
s opérations mêmes, par une
le combinaison d'une des par-
ntituantes de l'air, que M.
ier nomme à cause de la
de acidifiante, avec la substance
ique, charbonneuse ou sulfu-
& autres matières combus-
, lorsqu'elles éprouvent la
ion ou l'action des acides

qui produiſent des effets analogues à ceux de la combuſtion.

Quoique cette opinion ſoit déjà appuyée ſur beaucoup d'expériences dont les travaux de M. Lavoiſier augmentent encore le nombre de jour en jour, & la tirent d'une manière très-diſtinguée de la claſſe de ces ſyſtêmes, qui ne ſont qu'un jeu de l'imagination, ce ſçavant Chimiſte a trop de juſteſſe & de pénétration dans l'eſprit, pour regarder ſon opinion comme revêtue dès à préſent du ſceau de la démonſtration; & cette circonſtance l'engagera certainement à continuer, avec le même zèle, ſes recherches ſur ces objets de haute Chimie, au grand avantage de cette ſcience.

Le phénomène important de la décompoſition du tartre vitriolé & du ſel de Glauber par l'acide nitreux, obſervé il y a pluſ-
nées par M. Baumé,
manquer d'exciter

Chimiſtes. M. Margraff a fait pluſieurs belles expériences en ce genre. M. *Cornette*, ſurtout, a entrepris de ſuivre toutes les branches de ce fait principal relativement à l'action des autres acides; il a déjà publié un Mémoire plein de recherches eſſentielles *ſur l'action comparée de l'acide nitreux & de l'acide marin ſur les ſels vitrioliques à baſe terreuſe.* On trouve dans ce volume un ſecond Mémoire de ce Chimiſte ſur le même objet.

Le fer étant une des matières métalliques dont on tire les préparations les plus efficaces pour l'uſage de la Médecine dans les maladies chroniques preſque toutes fâcheuſes & opiniâtres, M. *de Laſſone*, dans un Mémoire intitulé *Obſervations ſur quelques combinaiſons ſalines du fer*, a ſatisfait, comme dans preſque tous ſes autres Mémoires, en même-tems à ſon zèle pour l'avancement de la Médecine qui lui a déjà tant d'obligations, & au

goût naturel qui le porte aux recherches chimiques les plus intéreſſantes.

L'art des eſſais des matières d'or & d'argent, fondé ſur celles de toutes les opérations de la Chimie, dont les réſultats ont l'exactitude la plus rigoureuſe, paroiſſoit porté à la plus grande perfection qu'on pût eſpérer; cependant M. Tillet, qui depuis long-tems s'eſt occupé ſpéciallement de cet objet, eſt parvenu, en multipliant les expériences & les obſervations, à y ajouter encore un dernier degré de juſteſſe, comme on peut s'en convaincre par la lecture de pluſieurs Mémoires ſur cette matière qu'il a publiés ſucceſſivement dans le Recueil de l'Académie. On en trouve un de cet Académicien dans le volume de 1778, *ſur un moyen nouveau de faire avec exactitude le départ d'un grand nombre d'eſſais d'or à différens titres.* Ce moyen conſiſte à enfermer chaque cornet d'eſſai dans un petit étui d'une matière ſur laqu

n'a aucune prise, & qui n'eſt pas aſſez exactement fermé pour que le diſſolvant ne puiſſe pénétrer dans ſon intérieur & exercer toute ſon action ſur le cornet d'eſſai qu'il contient. Par cet expédient, en numérotant chaque étui, on peut faire à-la-fois & dans un même matras le départ d'un grand nombre de cornets; ce qui abrége & facilite beaucoup le travail des eſſayeurs.

Le dernier article de Chimie de ce volume eſt le *rapport fait à l'Académie par la Claſſe de Chimie*, ſur l'or qu'on peut retirer des terres & des cendres végétales.

M. Sage avoit lu à l'Académie, au mois de Mai 1778, un Mémoire dans lequel il annonçoit qu'il avoit retiré du quintal de terre végétale de jardin calcinée, 2 onces 44 grains d'or, & une moindre quantité, mais pourtant très-ſenſible & encore conſidérable du même métal, du terreau calciné & des cendres de ſarment de vigne, & concluoit de ces

réſultats que l'or étoit une des parties conſtituantes des végétaux.

M. *le Comte de Lauraguais* ayant réïtéré peu de tems après, avec le plus grand ſoin, les procédés indiqués par M. Sage, & les ayant fait répéter avec le même ſoin & beaucoup plus [illegible] par M. *d'Arcet* & par M. [illegible] ſans avoir rien apperçu [illegible]it des produits de M. S[illegible]é à l'Académie qu'il con[illegible]ile nommât des Commiſſ[illegible]es pour vérifier ces faits contradictoires. Toute la claſſe de Chimie a été chargée de cette vérification ; elle a varié & multiplié les expériences de toutes les manières poſſibles, & enfin n'a trouvé, ſoit par les procédés de M. Sage, ſoit par tous les autres qui ont été reconnus juſqu'à préſent les plus efficaces pour extraire juſqu'aux moindres atômes d'or, quelque part qu'il ſoit, que des atômes de ce métal de quelques fractions de grain d'or par quintal, & par conſéqu[illegible]

tité infiniment petite & inappréciable, encore eſt-elle fondée, d'après ſes expériences, à regarder ces arômes comme provenant plutôt du plomb qu'il faut néceſſairement employer dans de pareils procédés que des terres végétales. Mais en ſuppoſant que ces infiniment petites parcelles d'or fuſſent fournies par les terres végétales, il n'en réſulteroit que ce qui avoit déjà été vu & dit par pluſieurs Chimiſtes du dernier ſiècle; ſavoir, que la plupart des terres, & même les végétaux, contiennent quelques veſtiges dor, phénomène aſſez remarquable & dont il eſt bon d'avoir connoiſſance, à cauſe des erreurs dangereuſes dans leſquelles il peut induire ſurtout dans des travaux de pierre philoſophale; mais qui eſt une ſuite fort naturelle de l'indeſtructibilité & de la prodigieuſe diviſibilité de ce métal.

A la ſuite des différens articles que nous venons d'indiquer, on

trouve dans l'hiſtoire de ce volume, de 1778, les titres d'un aſſez grand nombre de Mémoires qui ont été préſentés à l'Académie, & qu'elle a deſtinés à l'impreſſion. Ces Mémoires ſont preſque tous ſur des objets de Chimie; voici les titres de ceux de Phyſique:

Sur la formation du ſoufre par la voie humide, par M. *le Vieillard.*

Sur l'acide ſulfureux, par M. *Bertholet.*

Sur l'action des acides vitriolique & marin, ſur les huiles, par M. *Cornette.*

Sur l'huile de vitriol glaciale, par le même.

Sur le paſtel, par M. *Quatremère.*

Sur les précipitations par les alkalis cauſtiques ou non cauſtiques, par M. *de Fourcroy.*

Sur le mercure doux, par M. *Cornette.*

Sur l'air ſulfureux, par M. *Bertholet.*

Sur l'or fulminant, par le même.

Sur la combinaiſon des huiles avec différentes ſubſtances, par le même.

Sur la décompoſition de l'acide nitreux, par le même.

Sur la décompoſition du ſel ammoniac par les intermèdes alkalins, par M. *Cornette.*

Sur les volcans éteints de Briſgau; par M. le Baron *Diétrick*, Correſpondant de l'Académie.

Sur les foſſiles trouvés dans les Pyrenées; par M. le Baron *de la Peyrouſe*, Correſpondant de l'Académie.

M. *Cornette* & M. *Berthelot*, ayant été reçus à l'Académie depuis la lecture de ces Mémoires, ceux qui leur appartiennent ſeront imprimés dans les prochains volumes de l'Académie, & les autres dans les volumes des Sçavans Etrangers qui s'impriment ſous le privilége de l'Académie.

Le volume dont nous venons de

rendre compte eſt terminé par un *Mémoire de Minéralogie*, par M. *Montet*, de la Société Royale de Montpellier. On y trouve auſſi les Eloges de M. Malouin & de M. de Linné. Ils ſeront lus avec tout l'intérêt auquel M. le *Marquis de Condorcet* a déjà ſi bien accoutumé le Public.

[*Extrait de M. Macquer.*]

Kong. Vetenskaps Academiens Handlingar. c-à-d. *Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm pour 1780.* 323 pag. *in*-8°. avec figures.

Le premier Trimeſtre contient huit Mémoires dont nous allons rapporter les titres, d'après la traduction que M. Baër en a remiſe à l'Académie des Sciences, en lui préſentant un exemplaire de ces Mémoires.

1. Eſſai d'une explication des

tourbillons de l'air & des trombes ; par M. Wilcke.

2. Remarques ſur les ſpath-fluor ; par M. Scheele.

3. Eſſai ſur la manière de condenſer les bois de pluſieurs arbres par la chaleur du charbon ; par M. Hielm.

4. Deſcription d'une ſingulière eſpèce de vers qui reſſemblent à des ſiphons, & ſe trouvent dans les entrailles d'un poiſſon appellé *norſen* ou *oſmerus* ; (eſpèce de ſaumon) par M. Rolandſſon.

5. Remarques ſur les mêmes vers ; par M. Acharius.

6. Remarques ſur la canelle, faites Ceylan ; par M. Thunberg.

7. Expériences faites ſur la maladie appellée *anginæ pectoris*, par M. de Berger.

8. Continuation des obſervations ſur la ſituation géographique des principaux points des côtes de Scanie, du Halland & de Bohuſlan ; par M. Schenmark.

Le ſecond Trimeſtre contient huit Mémoires.

1. Second Mémoire ſur les tourbillons & les trombes ; par M. Wilcke.

2. Deſcription des effets de deux coups de tonnerre tombés dans les Indes orientales ſur le vaiſſeau ſuédois *le Château de Stockholm*, dans l'année 1777 ; par M. Bladh.

3. Mémoire ſur le lait & ſur ſon acide ; par M. Scheele.

4. Deſcription d'une eſpèce de bière faite avec des branches de pin ; par M. Faxe.

5. Almanach des fleurs pour la Province de Weſter-Gothie ; par M. Bierkander.

6. Deſcription de la Weigela Japonica ; plante ſingulière du Japon ; par M. Thunberg.

7. Queſtions pour les habitans des montagnes de la Suède, relativement à la culture convenable à ces diſtricts ; par M. Gadd.

8. Obſervation ſur les eſſais de

fontes de l'étain & du plomb ; par M. Bergenſtierna.

Le troiſième Trimeſtre contient neuf Mémoires.

1. Mémoire ſur une couleur verte à l'uſage des Peintres, tirée du Cobolt, par M. Rinman.

2. Robinet à ſecret pour les tonneaux, inventé par feu M. Polhems, décrit par M. Wilcke.

3. Deſcription d'un empyeme à la poitrine avec fiſtule & carie de l'os, par la ſuite d'une contuſion reçue trente ans auparavant à une côte ; par M. Wahlin.

4. Deſcription de deux eſpèces de vers juſqu'ici inconnues, & qui ont été trouvées ſur le rotkal ; (eſpèce de choux) par M. Bierkander.

5. Deſcription d'une nouvelle eſpèce d'antilope (*Antilope ſylvatica*) de la famille des gazelles, & qui ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance ; par M. Sparrman.

6. Deſcription d'une nouvelle préparation d'enduit pour revêtir &

recrépir de vieilles maiſons de bois, afin de les mettre à l'abri des injures de l'air & de la pluie ; par MM. Ruckerſchold, Bunge & Wrede.

7. Obſervations ſur les précédens Mémoires, avec une inſtruction pour prévenir les champignons dans les maiſons, tant de pierre que de bois ; par M. Wasſtrom.

8. Obſervations zoologiques ſur le *Mergus albellus* ; par M. Odman.

9. Mémoire ſur la manière de détruire les mites, (*acarus reduvius*) par le moyen de l'eau-de-vie ; par M. Zetzell.

Le quatrième Trimeſtre renferme les dix Mémoires ſuivans.

1. Recherches ſur les émigrations des peuples ; par M. Wargentin.

2. Deſcription d'une machine à eſſayer la poudre ; par M. Meijer.

3. Mémoire ſur le ſucre de lait, par M. Scheele.

4. Deſcription de la gazelle, appellée *ſauteur* ; par M. Sparrman.

5. Eſſai ſur les précipités de pla-

tine, de nickel, de cobolt & de manganèſe; (*magneſium, magneſia nigra vel vitriariorum*) par M. Bergman.

6. Mémoire ſur les ardoiſes de Finlande; par M. Gadd.

7. Mémoire ſur une fracture de l'occiput, guérie par le trépan; par M. Nathorſt.

8. Obſervations ſur le ravêtiſſement des maiſons de bois; par M. Waſſtrom.

9. Obſervations météorologiques faites dans les iſles & ſur les côtes du Warmdo; par M. Odman.

10. Mémoire ſur une hémorrhagie de l'uterus; par M. Blom.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

CORPS D'EXTRAITS de Romans de Chevalerie. Par M. *le Comte de Treſſan*, de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez Piſſot, père & fils, Libraires, quai des Auguſtins. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 vol. *in* 12 d'environ 500 pag. chacun.

CES Extraits ſont, à quelques changemens près, ceux qu'on a déjà lus avec tant de plaiſir dans la *Bibliothèque des Romans*, & qui ont le plus contribué au ſuccès de cette *Bibliothèque*; les changemens ſont aſſez conſidérables pour inſpirer ſeuls le deſir de relire ces Extraits, qui d'ailleurs, comme on ſait, joignent à l'agrément d'un livre amuſant le mérite ſolide d'un livre utile; en effet, ils peignent avec fidélité les mœurs & les coutumes de la Chevalerie; & par-là ils rentrent dans l'hiſtoire de nos Antiquités, dont l'Auteur ſe mon-

tre fort inſtruit : il ne perd pas une occaſion d'ajouter l'inſtruction au plaiſir de ſes Lecteurs, ſoit dans des Diſcours préliminaires, tels que celui qu'on trouve à la tête du premier volume, & qui roule *ſur les Romans François*, & un autre placé à la tête du quatrième volume, ſous ce titre : *Recherches ſur l'origine des Romans inventés avant l'Ere Chrétienne & avant que l'Europe fût policée ;* ſoit dans les Préambules des divers Extraits, ſoit enfin dans les notes qui les accompagnent quelquefois.

On retrouve dans le premier volume, *Triſtan de Léonois*, *Artus de Bretagne*, *Flores & Blanchefleur*, *Cléomades & Claremonde*, *l'Extrait du Roman de la Roſe*, *Pierre de Provence & la Belle Maguelone.*

Dans le ſecond, les Romans réunis ſous ce titre : *la Fleur des Batailles*, *Huon de Bordeaux*, *Guerin de Montglave.*

Le troiſième contient *Dom Urſino le Navarin & Dona Inès d'Oviedo, le Petit Jehan de Saintré, les Apparences trompeuſes* ou *Gerard de Nevers, & Luriant de Dammartin ſa Mie.*

M. le Comte de Treſſan reſtitue aux Editeurs de la Bibliothèque des Romans, les embelliſſemens & les changemens divers qu'ils avoient jugé à propos de faire à ſes Extraits, changemens dont il parle avec autant d'éloge qu'il parle avec modeſtie de lui-même. Il reprend ſon bien tel qu'il l'avoit fourni, ou, s'il y fait des additions & des changemens, c'eſt d'après ſes propres idées, en un mot tout eſt à lui. Chacun de ces Extraits a ſon agrément particulier, indépendamment de l'utilité générale dont nous avons parlé. Celui que nous trouvons le plus piquant parmi ceux qui rempliſſent les trois premiers volumes, eſt *le Petit Jehan de Saintré;* on ſe ſouvient encore de tout le plaiſir qu'ont

dans la Bibliothèque des Ro-
s, *la Dame des belles Couſines*
amp-Abbé. On trouve à la tête
e Roman une anecdote qui peut
ier lieu à quelques réfléxions.
Un homme illuſtre, qui fut di-
e de l'eſtime & de la reconnoiſ-
ıce de tous les gens qui penſent,
ndant un ſiècle de vie, dit un
ır, chez une femme d'un eſprit
périeur, en ma préſence, & de-
ut une des amies de la maiſon
que les Muſes & les Amours ont
eurée & pleurent encore) : *je me*
uviens, dit-il, *d'avoir écrit quel-*
e part, & je ne m'en repens pas,
e le naïf n'eſt qu'une nuance du
s.... (cependant cet homme
oit été le contemporain & l'ami
la Fontaine!) La maîtreſſe de
maiſon & moi, nous baiſſâmes
yeux, & n'oſâmes rien répon-
e à ce vieillard aimé, ſi digne
nos reſpects; mais ſa jeune
ie, quoique pénétrée des mê-
s ſentimens, ne put tenir à ſon

Phédre? Il eſt clair, par le récit même de M. le Comte de Treſſan, que M. de Fontenelle alloit développer ſa penſée ſur le ſtyle naïf, & qu'il en a été empêché par l'incartade de la jeune amie & par l'indiſcrète diſcrétion du reſte de l'aſſemblée. Il ne s'eſt pas expliqué, mais nous avouons que nous croyons trouver un ſens très-raiſonnable à ſa propoſition, quoique ce ſens ne ſoit pas aſſez développé. Ceci tient à quelques idées qu'il faut reprendre de plus haut.

Les Rhéteurs diſtinguent, avec raiſon, le ſublime & le ſtyle ſublime; le ſublime eſt ce qu'il y a de plus noble & de plus parfait dans l'éloquence de l'ame; c'eſt le *qu'il mourût* & d'autres traits ſemblables qui étonnent & tranſportent: le ſublime, au contraire, peut quelquefois ennuyer par la pompe même & par la monotonie. Il faut diſtinguer de même le naïf & le ſtyle naïf; rien de plus

beau trait de naïveté, qu'un ſentiment naïf qui s'échappe d'un cœur trop plein & qui prévient toutes les réflexions ou qui contrarie tous les projets; ſans parler ici de tant de naïvetés d'Agnés dans l'*Ecole des Femmes*, qui ſont toutes ou piquantes ou touchantes; ſans parler de toutes les naïvetés qui appartiennent à la Comédie, à la Fable, au Conte & aux autres genres plaiſans, le naïf fait quelquefois de grands effets dans la Tragédie même; & cette réponſe admirable d'Hermione :

Ah! falloit-il en croire une Amante inſenſée?

n'eſt peut-être qu'une naïveté ſublime. C'en eſt une au moins bien aimable & bien placée que cette réponſe de Zaïre à Oroſmane :

Me trahit-on, parlez. —Eh! peut-on vous [trahir?

Un Hybernois, nourri de ſyllogiſmes, & ſans aucune idée du langage des paſſions & du ſentiment, pourroit trouver que Zaïre ne raiſonne pas ſelon les loix ſtrictes de la Logique; qu'elle conclud du particulier au général, & que, de ce qu'elle ne ſe ſent aucune diſpoſition à trahir Oroſmane, il ne s'enſuit pas que d'autres ne puiſſent le trahir; mais un homme de goût, & qui connoit le cœur humain, ſent que Zaïre, remplie de ſon amour, ne peut pas ſeulement concevoir l'idée que d'autres puiſſent haïr ſon Amant, & qu'en un mot le cri de ſon cœur doit être: *Eh! peut-on vous trahir?*

Lorſque Joas dit à Athalie:

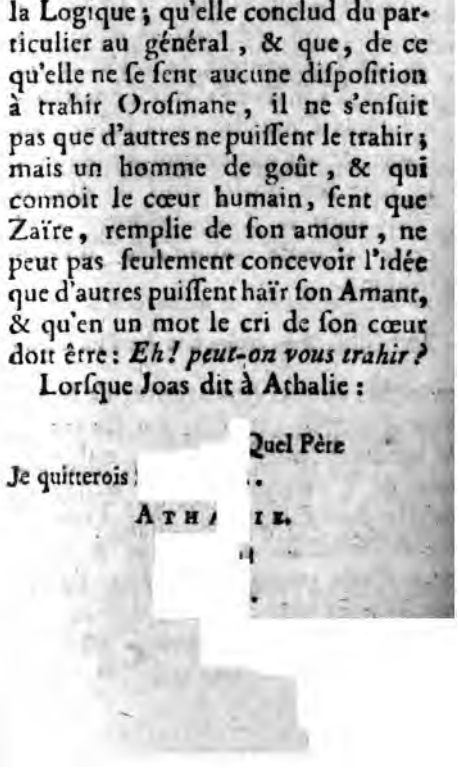

l'indignation ſuſpendue un mo-
t qui éclate tout-à-coup par un
naïf dont l'effet eſt terrible.
orſque Mérope veut perſuader à
fonte qu'Egiſte eſt lui-même le
rrier d'Egiſte, & lorſqu'au pre-
t emportement du Tyran contre
une homme qui le brave, elle
ie :

Seigneur, excuſez ſa jeuneſſe impru-
nte ;
é loin des Cours, & nourri dans les
is,
e fait pas encor ce qu'on doit à des
ois.

oubli de ſon ſtratagême, ce be-
d'excuſer ſon fils, cet élan de
tendreſſe maternelle qui oublie
t & ſe précipite dans le danger
elle veut fuir, eſt un chef-d'œu-
de ſituation dramatique & un
gnifique exemple des effets d'un
uvement naïf dans la Tragédie.
Le Conte de *la Mauvaiſe Mère*,

de M. Marmontel, peut paſſer pour une petite Tragédie morale. Jacquot (c'eſt le fils maltraité) entre dans la chambre de ſa Mère malade; celle-ci, toujours occupée du fils préféré qui la néglige, même dans ſa maladie, ſe flatte de l'eſpérance que c'eſt lui que la tendreſſe & le devoir ramènent auprès d'elle. Eſt-ce vous, mon fils? dit-elle d'une voix foible. La réponſe: *non*, *Maman*, *c'eſt Jacquot*, eſt un trait auſſi profond que naïf qui perce le cœur de cette Mère injuſte.

Encore un coup, croit-on que M. de Fontenelle ne ſentît pas ou n'eût pas ſenti le mérite de pareils traits? Croit-on qu'il y trouvât quelque nuance du bas?

De quoi a t'il donc parlé? Du ſtyle naïf; de ce ſtyle qui étoit celui de tous les anciens livres indiſtinctement, lors même qu'ils traitoient des objets les plus contraires à la naïveté, ſtyle qui, par le contraſte du ton & des choſes, devenoit ſou-

ns nous savons que nous ne
ons pas nous arrêter aux idées
les & peu élevées que notre
it s'en fait souvent malgré
s, & nous remettons ces ob-
dans une incompréhensibilté
estueuse, plus digne d'eux que
tes nos idées. Mais les siècles
os Pères, plongés dans une
sse ignorance, instruits seule-
t par des Moines Mendians,
oient garde de prendre sur la
gion des idées nobles & con-
ables. Jettez l'œil sur les Ima-
& les Peintures de leurs Egli-
tout cela a quelque chose de
& de mesquin, qui représente

» ſens, beaucoup de naïveté, *parce* » *que le naïf eſt une nuance du bas*, » preſque jamais d'élévation. Pein- » tures, livres, bâtimens, tout ſe » reſſemble. »

Quand cette propoſition eſt ainſi dans ſon cadre, non ſeulement elle ne révolte pas, mais elle nous paroît énoncer une vérité manifeſte. Avant que l'Académie Françoiſe eût été inſtituée pour veiller ſur le dépôt de la Langue; avant que tant de grands Ecrivains du ſiècle de Louis XIV, au concours deſquels cet établiſſement n'a pas peu contribué, euſſent donné à la Langue l'empreinte de leurs divers génies cette Langue n'avoit qu'un ſeul caractère, la naïveté; cette naïveté s'appliquoit à tout; elle embellit ſoit les ſujets aſſortis à ſon ton; elle dégradoit les ſujets nobles.

Lorſqu'un vieux Poëte traduiſant les Pſeaumes & faiſant parler le Seigneur qui entroit en colère contre les Juifs, lui faiſoit dire :

Contre ce Peuple furieux
Je jetterai mes ſouliers vieux.

ſurément la nuance du bas étoit
n peu forte.

Liſez la Satyre Ménippée, Ou-
rage utile dans ſon tems & qui a
it révolution dans les idées poli-
ques, vous trouverez dans les meil-
urs morceaux, de l'eſprit, du ſar-
aſme, une gaieté piquante & une
aïveté baſſe.

L'exemple ſeul d'Amyot ſuffit
our juſtifier cette théorie. Voyez ſa
raduction de *Daphnis & Chloé*;
oyez le charme de ce vieux ſtyle
ans un Ouvrage eſſentiellement
aïf, c'eſt la langue propre du ſu-
t, & cette Traduction paroît un
iginal. Voyez la Traduction des
ommes illuſtres de Plutarque par
même Auteur, vous croyez lire
ne parodie, la naïveté devient baſ-
ſe; la langue ne comportoit point
core une ſemblable traduction;
s traits badins & meſquins du

vieux jargon n'étoient pas faits pour peindre les Héros de la Grèce & de Rome.

Ceci peut servir de principe pour l'emploi du ſtyle marotique. Ne l'employez jamais que dans des ſujets eſſentiellement naïfs. Si vous avez à dire des choſes élevées ou ſeulement raiſonnables, ſervez-vous d'une langue faite, ſervez-vous de votre langue. Le ſtyle marotique ſemble parodier la raiſon en la produiſant ſous un habillement groteſque, qui dégénère même ſouvent en groſſiereté burleſque. Voyez dans les *Conſeils à un Journaliſte* la comparaiſon que fait M. de Voltaire de quatre vers de Boileau avec des vers de Rouſſeau, qui diſent la même choſe en ſtyle marotique. Voyez toute la doctrine de M. de Voltaire ſur cet article. En général, le ſtyle marotique défigure & déshonore les Epitres & les Allégories de Rouſſeau, parce qu'il y eſt employé à contre-ſens. Il embellit, par la rai-

ſon contraire, les Contes de la Fontaine ; il donne à ſes vers une gaieté plus franche, un badinage plus piquant, une naïveté plus originale. Quand, dans *le Diable de Papefiguière*, Conte dont le mérite conſiſte principalement dans l'emploi très-heureux des expreſſions & & des tours marotiques, le Diable ſe fâchant contre le Manant qui l'a trompé, dit :

Vous voici donc, Phlipot la bonne bête !
Ça, ça, galons-le en enfant de bon lieu....
A vous je reviendrai,
Maître Phlipot, & tant vous galerai
Que ne jouerez tels tours de votre vie....
Dans huit jours d'huy je ſuis à vous, Phlipot,
Et pouchez là, cecy ſera mon arme.

Ce ton eſt aſſurément très-naïf. La nuance du bas s'y fait ſentir, & elle n'y gâte rien : tout eſt aſſorti, la diction, les perſonnages & les choſes.

Lorſqu'au contraire Rouſſeau dit:

Soucis cuiſans au partir de Caliſte
Jà commençoient à me ſupplicier,
Quand Cupidon qui me vit pâle & triſte,
Me dit: Ami, pourquoi te ſoucier?
Lors m'envoya, pour me ſolacier,
Tout ſon cortége & celui de ſa Mère,
Songes plaiſans & joyeuſe chimère....

Arrêtons-nous ici à conſidérer quel eſt l'effet du jargon marotique dans ce commencement d'Epigramme; c'eſt d'abord de bien perſuader que le Poëte ne ſe ſoucie nullement de Caliſte, & n'a point eu de *ſoucis cuiſans à ſon partir*. S'il étoit véritablement affligé du départ de Caliſte, il pourroit vouloir ſoulager ſa douleur en la chantant, *cavâ ſolans ægrum teſtudine amorem*, mais il n'employeroit pas un jargon d'emprunt; un ſentiment vrai eût exigé un langage vrai. Reprenons la ſuite de l'Epigramme.

Qui m'enſeignant à rapprocher les tems,
Me font jouir, malgré l'abſence amère,
Des biens paſſés, & de ceux que j'attends.

Voyez comme l'Auteur, ayant à finir par un trait aſſez raiſonnable, quitte tout-à-coup ſon jargon marotique & reprend le langage de la raiſon.

De tout ce qui vient d'être dit, il réſulte que M. le Comte de Treſſan n'eſt point du tout intéreſſé à la propoſition de M. de Fontenelle; que le langage naïf dont il a ſu ſi bien conſerver le caractère dans un langage plus moderne, convenoit très-fort à ſon *Petit Jehan de Saintré*.

Le quatrième volume, outre le Diſcours ſur l'Origine des Romans, dont nous avons parlé, & une hiſtoire aſſez courte de Rigda & de Regner Lodbrog, Roi de Danemarck, contemporain de Charles-Martel & de Pepin, contient un Ouvrage aſſez conſidérable & entiè-

rement nouveau, qui a pour titre, *Zélie* ou l'*Ingénue*, & qui eſt dédié à Madame la Comteſſe de Genlis. C'eſt un juſte hommage rendu au charmant Auteur des *Théâtres d'Education & de Société*, avant même que cette femme, pour jamais illuſtre, eût mis le comble à ſa gloire par ce Traité d'Education, où un mêlange heureux de principes ſévères, de ſentimens tendres, de tableaux touchans, d'actions vertueuſes, nourrit le cœur de vertu & de tendreſſe, & auquel, après les propos du jour & les petits orages du moment, il ne reſtera que des Panégyriſtes & des Admirateurs. Une nombreuſe Edition vient d'être enlevée en quinze jours; on en prépare deux autres, l'une *in*-8°. & l'autre *in*-12. Nous rendrons compte inceſſamment de cet Ouvrage utile par excellence, non pas pour le faire connoître au Public, qui s'eſt empreſſé de le dévorer, mais pour le plaiſir de payer auſſi à l'Auteur le

tribut d'estime & d'admiration qui lui est dû.

Revenons à *Zélie*. Plusieurs Contes ingénieux, tels qu'Aline & ceux de M. Marmontel, plusieurs Romans avoient fourni des sujets de Comédies; il étoit réservé à la Comédie de *Zélie* de faire faire un Roman. La Comédie de *Zélie* suppose des évènemens antérieurs à l'action de la Pièce; évènemens qui ne sont qu'indiqués & que l'imagination supplée d'une manière vague & suffisante seulement pour l'intelligence de la Pièce. Ce sont ces évènemens que M. le Comte de Tressan supplée d'une manière plus précise, en entrant dans l'esprit de la Pièce & en y assortissant, autant qu'il est possible, les faits & les couleurs; c'est, par exemple, un trait bien assorti au sujet de *Zélie*, que celui où Dorval & sa femme recommandent cet enfant à leur ami Sainville, au moment où il s'éloigne d'eux. « cette séparation fut bien douloureuse;

» malgré toute la fermeté de Dori-
» val, ſes yeux ſe remplirent de lar-
» mes. Son épouſe, par un mouve-
» ment involontaire, élève Zélie
» dans ſes bras, la remet dans ceux
» de Sainville. Quelque évènement
» qui puiſſe arriver, cher Sainville,
» lui dit-elle avec véhémence & les
» yeux pleins d'une eſpèce de feu
» qui ne les avoit jamais enflammés,
» ſouvenez-vous que cette enfant eſt
» votre fille, & que vous l'avez
» adoptée. Sainville en ce moment,
» ſe ſentit le cœur ſerré par les petits
» bras de cette enfant. »

Cette image toujours attendriſſante, eſt la même que Joſabet préſente dans Athalie:

Et ſoit frayeur encore, ou pour me careſſer,
De ſes bras innocens je me ſentis preſſer.

Ces évènemens antérieurs forment la première Partie du Roman de M. de Treſſan. La ſeconde eſt compoſée des ſcènes mêmes de Zé-

lie, liées ſeulement par le récit.

La manière infiniment obligeante dont M. le Comte de Treſſan a bien voulu parler du compte que nous avons rendu de la Comédie de *Zélie*, ainſi que des autres Pièces du Théâtre de Société, dans notre Journal de Déc. 1781, 1.er vol., ne nous fera point illuſion & ne nous empêchera pas de réclamer ſévèrement contre une propoſition que nous trouvons aux pages 216 & 217; nous ne ſaurions penſer comme l'Auteur que ce ſoit un bien de ravager la terre, d'infeſter les mers & de verſer des flots de ſang, parce qu'il en réſulte le petit avantage d'occuper la Nobleſſe; c'eſt à elle de ſavoir ſe faire des occupations moins funeſtes au genre-humain & à elle-même. Il eſt vrai que l'Auteur tient ſi peu à cette idée, qu'il ſemble faire un mérite au Philoſophe Ariſte d'une averſion pour la guerre, qui l'engage à quitter le Service; mais c'eſt un autre excès; jamais un Gentilhomme ne

doit quitter le Service, tant qu'il peut être utile à l'Etat. Défendre la Patrie & ſervir le Prince, ſera toujours le premier & le plus noble des emplois ; ce ne ſont pas ceux qui font la guerre qui ont tort, ce ſont ceux qui la commandent.

Au reſte, ces nouvelles productions de M. de Treſſan juſtifient toujours de plus en plus ce que le Poëte brillant & aimable qui l'a reçu à l'Académie Françoiſe, lui diſoit alors dans une proſe auſſi aimable que ſes vers :

« Le talent le plus jeune vous envieroit la fécondité de votre plume élégante, & ce que vous appellez votre vieilleſſe, car ce mot ſemble ne devoir jamais être fait pour vous, reſſemble à ces beaux jours d'hiver ſi lans, mais ſi rares, dont la plus belle ſaiſon ſeroit jalouſe. »

[*Extrait de M. Gaillard.*]

*

PROSPECTUS Operis cui titulus Acta Sanctorum Belgii Selecta quæ ex Monumentis ſinceris & Bollandiano opere deprompſit, Chronologico ordine digeſſit ac notis illuſtravit J. Gheſquierre Presbyter & Bruxellenſis Scientiarum Academiæ Socius. Bruxellis. Typis Matheæi Lemaire. *in*-4°. 7 pag.

DES Membres de l'Académie des Sciences de Bruxelles ont entrepris de publier une Recueil des *Monumens Belgiques*, ou des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, tant ſacrés que profanes. Cet Ouvrage ſera diviſé en pluſieurs parties, comme on en ſera dans le tems averti par M. le Marquis du Chaſtelier, Aſſocié & Directeur de la même Académie, par un Programme public. En attendant, ſon Confrère M. Gheſquierre, chargé de donner la ſuite chronologique des *Saints*

des Pays-Bas, ſuivant une méthode nouvelle, & quelquefois un abrégé des *Actes*, rend compte de ſon travail. C'eſt une queſtion de ſavoir s'il ſuffiroit, pour les Amateurs de l'hiſtoire, d'extraire quelques paſſages choiſis des *Actes des Saints Belgiques*, ou s'il faut publier en entier les Actes mêmes avec des Commentaires; les opinions étant partagées, M. l'Abbé Gheſquierre a pris un parti moyen. Il a remarqué que, dans l'Ouvrage imprimé des Bollandiſtes, & dans leur Collection qui n'a pas vu le jour, on voit quelques Actes des Saints, tels que ceux de S. Eloi, S. Sigebert, S. Vaſt, S. Amand, &c. où l'on ne pourroit ſupprimer une période ſans mériter de juſtes reproches de la part des Sçavans; mais qu'il s'en trouve beaucoup d'autres auſſi qu'on peut abréger ſans ſcrupule, & ſans perte pour l'hiſtoire. Il a donc pris le parti de faire un choix des *Actes des Saints* des Pays-Bas, & de les publier en

entier, ou d'après l'Ouvrage des Bollandiſtes, ou ſur des manuſcrits, ſurtout lorſqu'il s'agit de pluſieurs Saints dont les Bollandiſtes n'ont pas encore pu s'occuper, en ſuivant le plan de leur travail, qui eſt celui du Martyrologe Romain; mais auſſi de ne publier que l'extrait d'un grand nombre d'autres, ſans s'écarter jamais de l'ordre chronologique, ni de la forme qu'ont ordinairement des Annales ſacrées ou profanes.

Au reſte il ſe gardera bien d'accompagner d'amples Commentaires, ou les Actes mêmes, ou l'Abrégé de ces Actes : c'eſt une tâche qu'il laiſſe aux Bollandiſtes à venir. De courtes obſervations lui ſuffiront pour jetter du jour ſur l'ancienne hiſtoire & topographique, tant des dix-ſept Provinces, que des Diocèſes de Liége & de Cambrai. Ainſi l'Ouvrage n'aura pas plus de ſix volumes, d'environ ſept cens pages chacun, avec deux Tables, l'une hiſtorique, l'autre topographique.

Le caractère ſera le même que celui du *Proſpectus*, qui eſt beau, & le format pareil, ou *in*-4°. On en verra chaque année un volume, ſi la diligence des Imprimeurs répond à celle de l'Auteur, & on n'en tirera que cent Exemplaires au-delà du nombre des Souſcripteurs qui auront donné leurs noms d'ici au premier Avril 1782. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit avant cette époque payeront chaque volume neuf florins du Brabant, *monnoie courante*; les Souſcripteurs le payeront ſept florins.

Il paroît qu'on ne donne pas beaucoup de tems aux Souſcripteurs, puiſque ce *Proſpectus* qui nous eſt parvenu à la fin de Février, eſt de cette année. Quoiqu'il en ſoit, voici la formule de ſouſcription.

Reconnoiſſance qui doit être envoyée à l'Auteur à Bruxelles.

« Je ſouſſigné m'engage à pren-
» dre.... Exemplaire com

» l'Ouvrage ayant pour titre *Acta* » *Sanctorum Belgii Selecta*, & à » payer à M. l'Abbé Gheſquiere, » ci-devant l'un des Bollandiſtes, la » ſomme de ſept florins argent cou- » rant de Brabant pour chaque vo- » lume dudit Ouvrage, qu'il me dé- » livrera ou qu'il remettra à mon » Commiſſionnaire, promettant de » faire parvénir audit Abbé, avant » le 1.er Avril 1782, ſa préſente » reconnoiſſance affranchie de port, » ainſi que ladite ſomme de ſept » florins, à la livraiſon de chaque » volume. En foi de quoi j'ai ſigné » la préſente à . . . . ce . . . . »

Les Souſcripteurs ſont priés de marquer diſtinctement leurs noms, ſurnoms, titres, domiciles, afin qu'on puiſſe les inſérer (s'ils le permettent) dans la liſte publiée avec le premier volume.

Une forme de lettre circulaire adreſſée aux Amateurs de l'hiſtoire Belgique accompagne ce *Proſpectus*, & y renvoye, pour ce qui concerne

le plan & l'utilité de l'Ouvrage que l'Auteur entreprend de publier à ſes frais; il les prie en même tems de lui faire paſſer, ſinon les manuſcrits mêmes qui ſont conſervés dans leurs archives, n'ayant jamais été imprimés, du moins une courte notice de ces manuſcrits. Il avertit qu'il s'occupe de ce travail depuis près de quinze ans, & que d'abord l'immortelle Marie-Thérèſe, enſuite l'Empereur aujourd'hui ſur le trône, l'ont chargé de donner au Public la ſuite chronologique des Saints des Pays-Bas.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

N. B. « M. Leroi, Auteur du » 3me Eloge de Montauſier, dont » nous avons rendu compte dans le » mois de Mars, page 139 & ſui- » vantes de l'Edition *in*-4°. nous a » lui-même avertis que nous avions » eu tort de lui faire honneur de la » phraſe, où il eſt dit, en parlant » des Rois : *que les Courtiſan*

» *ſent de leurs graces, & le Peuple* » *de leurs refus.* Cette phraſe utile » (& nous aurions dû nous en ſou- » venir) eſt de M. de Monteſquieu; » elle eſt digne de lui, & M. Leroi » ſeroit digne de l'avoir faite. »

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A Register of the going of M. Mudg's firſt Time-Keeper from April the 18, 1780, to May 7, 1781, with two other Regiſters of the ſame time-piece.

Ces Tables d'Obſervations ont été publiées par M. le Comte de Bruhl, Miniſtre de Saxe à Londres. On y voit, avec ſurpriſe, que la nouvelle Montre marine de M. Mudge, dans cinq intervales de 64 jours chacun, n'a point varié de

plus d'une ſeconde par jour en plus ou en moins, par rapport à ſa marche moyenne d'une année entière. Ce qui montre à quel degré de perfection l'horlogerie a porté la ſcience en mer. M. Kendal à Londres, M. Berthoud & M. Leroy en France, continuent auſſi de s'en occuper, ſur les traces de Harriſon, dont les inventions peuvent ſe ſimplifier & ſe perfectionner.

Philoſophical Tranſactions of the Royal Society of London. vol. 61, for the year 1781 part. 1. A ſpeech delivered to the Royal Society, on Wedneſday November 30, 1780, being their anniverſary. By Joſeph Banks, eſq. Preſident. 226 pages *in*-4°. avec figures.

On trouve à la [illegible]e de ce volume de l'Académie de [illegible]ondres un Diſcours de M. Banks au ſujet de l'établiſſement de la Société Royale dans un nouvel appartement que le Gouvernement vient de [illegible]

On y voit auſſi la liſte de tous les M[illegible]bres de la Société Royale, parmi leſquels il y en a trois d'étrangers. Le volume contient enſuite quinze Mémoires ou Obſervations d'hiſtoire naturelle de Phyſique & d'Aſtronomie.

DE BIRMINGHAM.

Experiments and Obſervations relating to various branches of natural Philoſophy with a continuation of the Obſervation on air, the ſecond volume. By Joſeph Prieſtley. LL. D. F. R. S. Honorary Member of the Academy of Sciences at Petersbourg, and of the Royal Academy of Medicine at Paris.

Vires acquirit eundo. VIRG.

408 pag.

On y trouve le Catalogue de quarante-quatre Ouvrages de M. Prieſtley, en Théologie, Gram-

maire, Erudition, Politique & Phyſique ; mais ſes expériences ſur l'air fixe ſuffiroient ſeules pour établir & perpétuer ſa réputation.

ITALIE.

DE MILAN.

Ephem[illegible]ronomicæ anni 1783, [illegible]m Mediolanenſem ſup[illegible]ngelo de Ceſaris. Accedit [illegible]um Obſervationibus & [illegible]s, &c. &c. &c. Mediolani. 1781. Apud Joſeph Galeatium Diegium Typographum. 267 pag. *in*-8°.

Nous avons reçu à-la-fois les volumes huit & neuf de ces ſavantes Ephémerides, dans leſquelles on trouve pluſieurs Mémoires intéreſſans de MM. Reggio, Oriani, Allodio & de Ceſaris ; des Oppoſitions de toutes les Planètes, des Obſervations de Mercure, des Comètes de 1779, 1780 & 1781, & ſpécialement de la Planète d[illegible]

chel, depuis le 12 Mai juſqu'au 23 Octobre ; un Examen géométrique & pratique des inſtrumens de l'Obſervatoire de Milan, vérifiés & diſcutés avec le plus grand ſoin ; enfin tout annonce dans cet Ouvrage le zèle des Aſtronomes de Milan qui ont ſuccédé au P. Boſcovich & au P. la Grange, & qui continuent à rendre cet Obſervatoire un des plus utiles qu'il y ait en Europe, comme il eſt un des mieux conſtruits.

L'article des Obſervations météorologiques eſt très-détaillé. On y trouve la hauteur du baromètre, du thermomètre tous les jours matin & ſoir, la quantité de pluie & la quantité d'évaporation. Il y a peu d'endroits où les Obſervations de toute eſpèce ſoient faites avec autant d'aſſiduité, & d'une manière auſſi complète, qu'à l'Obſervatoire de Milan.

HOLLANDE.

D'UTRECHT.

Tableau de l'hiſtoire générale des Provinces-Unies ; par M. *Ceriſier.* A Utrecht, chez B. Wild. 1781. 584 pag. *in*-12.

Nous avons annoncé ſucceſſivement les volumes précédens de cette hiſtoire intéreſſante, pleine d'érudition & d'impartialité. Ce 7.e volume commence à l'année 1663, & finit à la paix de Nimegue en 1678. On y voit ſurtout la conquête fameuſe de la Hollande en 1672, le maſſacre des Frères de Witt, le Stathouderat de Guillaume III, déclaré héréditaire en 1674. L'Auteur ſe propoſe de donner encore deux volumes pour terminer cette hiſtoire.

FRANCE.

DE PARIS.

Le Produit & le Droit des Com-

munes, & les intérêts de l'Agriculture, Population, Arts, Commerce, Marine, Finances & Militaire, à concilier pour le ſalut des Individus & propriétés, l'amélioration des domaines & autres parties, la richeſſe & proſpérité de l'Etat & des Citoyens. Traité d'Économie-politique, ou le Patriotiſme, embraſſant toutes ſes branches, eſſaie principalement de rendre à la-fois le Souverain plus ſatisfait & puiſſant, les Provinces plus rapprochées & commerçantes, & moins affligées d'épizooties, les Habitans plus ſains & fortunés, les Armées mieux pourvues, & leurs divers convois moins tardifs & diſpendieux, par les défrichemens & deſſéchemens, avec canaux indiqués de navigation ainſi que d'arroſage ou d'aſſéchement, digues & réparations aux courans; toutes opérations dont la pratique eſt enſeignée, pour parvenir à ces fins, ſpécialement convertir en champs, bois, prés artificiels, &c.

nos landes inutiles, & marais peſtilenciels ; en même-tems qu'on apprend de nouvelles cultures, le perfectionnement de celles uſitées, & les moyens généraux, relatifs au ſol, aux mœurs, à l'induſtrie, pour porter les reſſources & les forces de la France au dernier degré. Comprenant le Tableau le plus étendu des Loix univerſelles & locales ſur les Communes & Terres vagues, & les droits de Parcours, Vaines pâtures, Uſages, &c. dans tout le Royaume, & particuliérement en Normandie & Bretagne, afin, en les rapprochant, de faciliter les jugemens qui précéderont la miſe en valeur, & les réclamations d'un chacun ſur [illegible] objet ; en outre un plan, tant [illegible]rtage au profit des Communau[illegible]laïques aſſurant la conſervatio[illegible]leurs Communaux, que d'une [illegible]éodation par le Roi & les [illegible]s aux Sujets & Vaſſaux, [illegible]t ſans inconvéniens les ;

grandes conceſſions ont en vain tendu juſqu'à préſent. Dédié à la Monarchie Françoiſe, par un Honoraire des Académies des Sciences d'Amiens, Arras, &c. de celles de Lyon & Metz; & des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris, Tours, Soiſſons, Rouen, Caën, Alençon, Lyon, &c.

O Fortunatos nimiùm, ſua ſi bona norint!
VIRG. Georg. L. II.

A Paris, chez l'Auteur, Cul de-ſac Saint Dominique, près le Luxembourg; la Veuve Ducheſne, rue S. Jacques; Cellot, à Pâques, rue & vis-à-vis les grands Auguſtins; Jombert frères, rue Dauphine; Eſprit, au Palais Royal; Mérigot l'aîné, boulevard de l'Opéra; Onfroy & Lamy, l'un & l'autre quai des Auguſtins; les Libraires du Palais & du quai de Gêvres. Et en Province, chez ceux des Villes principales. grand *in* 8°. de 600 pag. petit caractère. 1782. Prix, 6 liv. broché.

On le recevra par la Poſte, franc de port, dans tout le Royaume, en adreſſant, francs de port, à M. *Bachmann*, chez l'Auteur, la lettre de demande & l'argent.

Carmina D. Caroli Lebeau, in Collegio olim Graſſinæo Eloquentiæ necnon in Regio Profeſſoris, Regiæ Litterarum & Inſcription. Academiæ à Secretis. Adjectis quibuſdam aliis, quorum tantùm materias dictavit ille, aut ipſa pro ſolemnibus præmiis Univerſitas quæ materiæ ab Editore ad exemplum & utilitatem adoleſcentium tractatæ ſunt. Pariſ. Typis Benad. Morin, *viâ Jacobæa.* 1782. *Cum Privilegio Regis. in*-8°. pag. 278. ſans la Préface ; une Notice ſur M. Lebeau ; un Avis & une Pièce de vers de M. Chivot, Profeſſeur au Collége de Montaigu, ſur cette Edition, qui en ont 24.

Ce Recueil des vers d'un Sçavant dont la mémoire eſt ſi chère à l'Univerſité de Paris & aux Le

peut qu'être accueilli favorablement & faire honneur au Diſciple reconnoiſſant qui en eſt l'Editeur. Les Pièces contenues dans ce volume ſont diſtribuées en cinq parties. La première comprend des traits de l'hiſtoire Sacrée en vers hexamètres; la ſeconde, des traits de l'hiſtoire Profane, traités de méme; la troiſième, des Fables; la quatrième, de Pièces fugitives; la cinquième, les matières qu'avoit dictées M. Lebeau à ſes Ecoliers, *quarum verſus & exemplaria nunquam innotuere*, dit l'Editeur; *illas duplici conſilio tractavi: adulterini iſti fœtus è tenebris fortaſſe (quod utinam fiat) veros elicient, & adoleſcentibus difficultatum eluctandarum rationem exhibere poterunt.* On voit que la modeſtie eſt une des vertus du Diſciple comme e le l'étoit du Maître, qui, avant ſa mort, brûla un grand nombre de Pièces que celles qu'on publie feront regretter. L'Editeur a reçu pour ſon entrepriſe tous les ſe-

cours qu'il pouvoit attendre de M. Chuppin de Germigny, Ecuyer, Conſeiller du Roi au Châtelet, l'un des Adminiſtrateurs du Collége de Louis-le Grand, & gendre de M. Lebeau, à qui on doit la *Notice* ſur ſon beau père, qui paroît à la tête de ce volume. C'eſt une des perſonnes de mérite & de goût qui ont encouragé l'Editeur à ne ſe pas borner à la publication des vers de M. Lebeau, ainſi qu'il l'avoit d'abord projetté, mais à mettre au jour les autres Ouvrages latins du même Ecrivain. « Je donnerai donc, dit-» il, un ſecond volume d'Amplifi-» cations, qui ne plaira pas moins » que le premier; le ſecond ſera » ſuivi d'un troiſiéme, contenant » les Diſcours publics, au nombre » de dix, précédés de la Vie de » Virgile, & terminés par beau-» coup d'autres petits, pour des ou-» vertures d'exercice, &c. Ce der-» nier volume mettra le comble à la » gloire & à la réputation de l'Au-» teur. »

Mémoires concernant l'hiſtoire, les ſciences, les arts, les mœurs, les uſages, &c. des Chinois. Par les Miſſionnaires de Pekin. Tomes VII & VIII. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimerie du Parlement. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4°. avec figures. Prix, 24 liv. reliés & 21 broc. en carton.

Dans le ſecond volume on trouve un Supplément à l'Art militaire des Chinois, imprimé il y a quelques années. Ce Supplément ſe vend auſſi ſéparément. Prix, 4 liv. broché.

Lettres d'un Miſſionnaire à Pekin; contenant diverſes queſtions ſur la Chine, pour ſervir de ſupplément aux Mémoires concernant l'hiſtoire, les ſciences, les arts, les mœurs, les uſages des Chinois; par les Miſſionnaires de Pekin. A Paris, chez le même Libraire. 1782. 1 vol. *in*-8°. Prix, 5 liv. relié.

C'eſt une nouvelle Edition des Lettres du P. Parennin & de celles de M. de Morveau, avec différens morceaux de ce dernier.

Nouveaux Eſſais ſur Paris, pour ſervir de ſuite & de ſupplément à ceux de feu M. de Sainte Foix. Tome III. A Paris, chez Debure, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 2 liv. broché.

Ce nouveau volume contient, comme les précédens, un grand nombre de faits plus ou moins ſinguliers, plus ou moins intéreſſans, mais peu ſuſceptibles d'extrait.

Roland Furieux, Poëme de l'Arioſte en 46 Chants. Nouvelle Traduction, par M. *Duſſieux*. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers; Lamy, quai des Auguſtins; & Ponce, Graveur, rue S. Hyacinthe, & tous les principaux Libraires des Provinces & Pays étrangers.

Les Libraires qui, par la mort du ſieur Brunet ont acquis cette grande entrepriſe, promettent de mettre à ſon exécution les plus grands ſoins réunis à la plus grande célérité; & elle ne ſouffrira d'autre changement en paſſant dans leurs mains, qu'un avantage très-ſenſible pour les Souſcripteurs.

Forme de l'Ouvrage & arrangement de la Souſcription.

L'Edition s'imprime en deux formats; l'un *in*-4°. l'autre en grand *in*-8°. ſur très-beau papier d'Angoulême, & un caractère choiſi.

L'Ouvrage entier contient 46 Chants; chaque Chant eſt enrichi de deux Gravures, ſupérieurement exécutées par les premiers Graveurs de l'Europe, & d'après les Deſſins des plus habiles Artiſtes.

A la tête du premier Chant eſt placé le Portrait de l'Arioſte, gravé

par le célèbre Fiquet ; enſorte que l'Ouvrage ſera enrichi de 93 Gravures.

On délivre actuellement les 29 premiers Chants, chacun à raiſon de 4 liv l'*in*-4°. & de 2 liv. 10 ſ. l'*in*-8°. broché.

Nous offrons à tous ceux qui ont déjà retiré les premiers Chants de cet Ouvrage, de leur remettre la ſuite au ſuſdit prix ; même de fournir *gratis*, en ſe complettant, la ſeconde Planche qu'on a ajoutée à chaque Chant, & qui peut manquer à pluſieurs des Souſcripteurs de feu M. Brunet.

Et pour faciliter l'acquiſition d'un Ouvrage auſſi intéreſſant, nous délivrerons aux nouveaux Souſcripteurs tel nombre de Chants qu'ils deſireront, même un ſeul, en s'obligeant toutefois d'en retirer un autre tous les huit jours, & ce au ſuſdit Prix.

A la fin du dernier Chant, on délivrera, *gratis*, à

Souſcripteurs, le Portrait du Traducteur, auſſi-bien exécuté que les autres Gravures.

Le ſieur *Laporte*, Libraire, vient d'acquérir de Meſſieurs les *Frères Etienne*, les Conférences de Paris ſur le Mariage & l'Uſure, en 9 gros volumes, qui ſe ſont toujours vendus 3 liv. reliés. Les Conférences de Paris ſur le Décalogue & ſur la Morale, en dix volumes, ſont la ſuite de cet important Ouvrage. Le Libraire eſt inſtruit que ces deux Traités manquent à pluſieurs Eccléſiaſtiques qui ont toujours eu beaucoup de peine à ſe les procurer en Province. Il offre de les donner ſéparément à tous ceux qui voudront ſe compleretr, & ce, au prix de 40 ſols le volume broché, & 50 ſols relié; mais le Libraire prévient que ce prix n'aura lieu que juſqu'au 1.er Mai prochain; paſſé lequel tems, l'Ouvrage ſera fixé au prix de 50 ſols le volume broché, & 3 liv. relié.

Satires de Juvénal, traduites par M. *Duſaulx*, ancien Commiſſaire de la Gendarmerie, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres & de celle de Nancy.

Veſtra res agitur.

A Paris, chez M. Lambert & F. J. Baudouin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. 1782. *in*-8°. 575 pag. Seconde Edition.

Manco-Capac, premier Ynca du Pérou, Tragédie, repréſentée pour la première fois par les Comédiens François Ordinaires du Roi, le 12 Juin 1763. Par M. *Leblanc*.

..... Genus humanum, defeſſum vi colere ævum,
Ex inimicitiis languebat; quo magis ipſum
Sponte ſuâ cecidit ſub leges artaque jura.
LUCRET. L. V. v. 1144.

A Paris, chez Belin, Libraire, rue

S. Jacques ; & autres Libraires qui vendent des Nouveautés. 1782. *in* 8°. 92 pag.

Essais de Sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris. Par M. *M*****, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, C. R. & B. de S. V. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil-Levant. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12. 148 pages, & les Préliminaires 6. Prix, 1 liv. 4 s.

Electre, Tragédie en cinq actes, imitée de Sophocle. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Solatia luctûs.

A Paris, chez M. Lambert & F. J. Baudouin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe. 1782. *in*-8°. 93 pages, & les Préliminaires 24.

Ariane, Scène lyrique. Par M. *Martineau*. Prix, 12 ſ.

Pyrame & Thisbé, Scène lyrique. Par le même. Prix, 12 ſ. A Amſterdam; & ſe trouvent à Paris, chez Deſenne, Libraire, au Palais Royal. paſſage de Richelieu; Bleuet, Libraire, quai de Gêvre, à l'image Notre-Dame; & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. 1782. *in*-8°. 36 pages.

Supplément à la Bibliothèque des Philoſophes chimiſtes (Alchimiſtes); contenant la vérité ſortant du puits hermétique, ou la vraie quinteſſence ſolaire & lunaire, baume radical de tout être & origine de toute vie; confection de la Médecine univerſelle; le grand éclairciſſement de la Pierre philoſophale pour la tranſmutation des métaux. Par *Nicolas Flamel*. La *Vie de Nicolas Flamel*. A Paris, chez Lami, Libraire, quai des Auguſtins. 1782. I

chures *in* 12. La première de 150 pages ; la seconde de *66*.

La Vie de Nicolas Flamel ne se trouve point dans ces deux petites brochures, quoiqu'annoncée dans le titre de la première ; apparemment elle paroîtra dans la suite, avec un autre Ouvrage que le Libraire promet en le qualifiant de manuscrit très-singulier non encore imprimé du même Nicolas Flamel, intitulé, *la Joie parfaite de moi Nicolas Flamel & de Pernelle ma femme.*

Il est bien étonnant que dans le siècle où nous sommes, il se trouve un Libraire qui ait le courage d'imprimer ces *galimatias* alchimiques, & apparemment quelques particuliers assez peu judicieux pour les acheter, pour les lire & s'imaginer qu'ils y entendent quelque chose.

Supplément essentiel à l'Ouvrage intitulé : *le Guide de ceux qui veulent bâtir relativement aux nouveaux droits établis.* Par M. *le Ca-*

mus de Mezeieres, Architecte. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin S. Jacques; Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. 22 pag. *in*-8°.

Lorſque nous eûmes annoncé l'Ouvrage de M. le Camus, il parut un Edit du 20 Août 1781, portant établiſſement de quelques impôts ſur les différens matériaux qui entrent dans la conſtruction des bâtimens, pierres, bois & fers. Les détails que l'Auteur avoit donnés ceſſèrent alors d'être auſſi exacts & auſſi complets qu'il avoit tâché de les rendre. Il ne pouvoit prévoir ce qui eſt arrivé; mais il a cru qu'il étoit de ſon devoir d'expoſer les moyens convenables pour y obvier. Il a fait en conſéquence tous les relevés néceſſaires & les comparaiſons des prix anciens avec les nouveaux; & il en réſulte que l'augmentation eſt un dixième de valeur de la totalité des ouvrages qu'on exécute actuellement.

Avis aux bonnes Ménagères des villes & des campagnes, sur la meilleure manière de faire leur pain. Nouvelle Edition revue & corrigée; par M. *Parmentier*, Censeur Royal, &c. A Londres; & se trouve à Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins. 1782. Brochure *in*-12 de 95 pages.

Ce petit Ouvrage, fort bien fait & infiniment utile, est l'Abrégé du *Traité complet de la Boulangerie*, autre Ouvrage bien plus considérable du même Auteur, & non moins utile dans son genre.

Quelque concentrés que soient les préceptes les plus essentiels de l'art de faire le meilleur pain dans l'*Avis aux bonnes Ménagères*, M. Parmentier, qui a senti très judicieusement que pour les Lecteurs auxquels il destinoit son Abrégé, il ne falloit être ni sçavant ni raisonneur, mais au contraire en venir au fait de la manière la plus précise & la plus claire, a terminé la Brochure dont

nous annonçons une nouvelle Edition, par une récapitulation très-courte aux trente-trois Préceptes ou Aphorismes, qui ſont un réſumé excellent de tout ce que ſes longues recherches ſur la Boulangerie lui ont fait reconnoître de plus important & de mieux conſtaté. Nous avons été tentés de tranſcrire ici en entier cette récapitulation extrêmement commode aux bonnes Ménagères, bien à leur portée, & à laquelle le plus grand nombre s'en tiendra probablement; mais nous nous bornerons au 33.e & dernier, parce que, dans un ſens, il diſpenſe de tous les autres, & qu'il eſt le réſumé des réſumés, le réſultat définitif & le plus général.

En ſuppoſant la meilleure méthode de moudre & de boulanger, l'expérience prouve qu'on aura moins d'embarras & plus de profit en vendant ſon grain pour acheter de la farine à la place; & que ce double avantage ſera encore plus marqué, en p

son pain chez le Boulanger, qui le fabriquera, toujours mieux & à moins de frais que la Ménagère la plus économe & la plus adroite.

Traité complet d'Arithmétique, à l'usage de l'Ecole Militaire, de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, des Pages de la Chambre de Sa Majesté, de ceux de la Reine, de MONSIEUR, & de ceux de Monseigneur le Comte & Madame la Comtesse d'Artois. Par M. *Trincano*, Ingénieur extraordinaire de Sa Majesté pour les Princes Etrangers, Professeur de Mathématiques & de Fortification des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, des Pages de la Chambre de Sa Majesté, de ceux de la Reine, de MONSIEUR, de ceux de Monseigneur le Comte d'Artois & & de Madame la Comtesse d'Artois; Associé Etranger de l'Académie d'Angers. A Paris, chez L. Cellot, Libraire-Imprimeur pour

les Mathématiques, le Génie & l'Artillerie, rue Dauphine; chez Muſier, Libraire, quai des Auguſtins; & à Verſailles, chez Blaiſot, Libraire du Roi & de la Reine, rue Satory. 536 pages *in*-8°. avec figures.

Mémoire ſur les Logarithmes des Quantités négatives. Par *L.C.V. Trincano*, Docteur Aggrégé de la Faculté de Droit à Paris, Penſionnaire du Roi, Maître de Mathématiques en ſurvivance des Pages de la Chambre du Roi, & de ceux de la Reine. Ce Mémoire qui occupe 24 pages, peut ſe trouver ſéparément. Prix, 15 ſols.

L'Auteur paroît ſe déclarer contre l'exiſtence des logarithmes des quantités négatives dans le ſyſtême ordinaire, contre M. Bernoulli & M. d'Alembert, c'eſt-à-dire pour le ſentiment de Léibnitz & M. Euler.

Quant au *Traité d'Arithmétique*, une expérience de quarante ans a mis

mis M. Trincano le père en état de traiter cette ſcience avec autant de clarté que de méthode. La plupart des Auteurs n'ont fait en quelque ſorte que paſſer par l'Arithmétique pour arriver aux connoiſſances plus élevées qu'ils avoient à développer. Il leur a ſuffi d'établir les principes & les règles néceſſaires pour l'intelligence des propoſitions contenues dans leurs Cours ; ils n'en ont parlé que comme forcés par l'enchaînement des matières ; mais M. Trincano a eu un objet tout différent : il fait un Traité pour y expoſer toutes les différentes parties de l'Arithmétique ; pour examiner toutes les applications qu'on peut en faire dans les différens états de la vie ; pour y parler même de ce qu'elle peut avoir de purement curieux ; enfin il a voulu la traiter, non pas comme ſervant d'introduction aux autres parties de Mathématiques, mais comme étant elle-même ſcience à part.

Il donne, par exemple, les combinaiſons des nombres tant complets que ſimples, & par occaſion il enſeigne à trouver qu'il y a 4005 ambes, 117,480 ternes, 2,555,190 quaternes, & 43,949,268 quines dans la Loterie Royale de France. Il traite des nombres figurés ou ordinaux; des nombres polygones & de leurs propriétés; de la ſuite des carrés & des cubes, & de la manière de trouver leurs ſommes; des carrés magiques & de leur formation; des nombres premiers & de la manière de les déterminer; des nombres parfaits & des nombres amiables; du calcul des expoſans, & enfin de l'arithmétique des infinis, qu'il développe d'une manière ſimple, & dont il indique les principaux uſages. Ce Traité finit par un grand nombre de problêmes curieux & utiles, qui le rendent des Ouvrages les plus complets qui ait donné ſur l'Arithmétique.

Atlas nouveau. Par M. *Mentelle.* Propoſé par ſouſcription. La première Partie préſentera, dans une ſuite de cent-trente-huit Cartes, la Géographie phyſique, ancienne & moderne de chaque état du Monde connu. Cette Partie ſera terminée par une Table alphabétique de tous les noms des lieux, des rivières, &c. placés ſur les Cartes, avec l'indication du numéro de la Carte où ils ſe trouvent, & des degrés de latitude & de longitude, qui donne leur juſte poſition; la ſeconde renferme les Plans des principales villes de l'univers, rapportés à une même échelle. Propoſé par ſouſcription.

Nous avons rendu compte pluſieurs fois de la nouvelle *Géographie* de M. Mentelle; il étoit naturel qu'elle fut accompagnée d'un Atlas. Le prix ſera de 110 liv. pour les cent trente-huit Cartes. On payera 24 liv. d'avance. On ſouſcrit à Paris,

chez l'Auteur, rue de Seine, hôtel de Mayence.

Il y aura auſſi 20 Plans pour leſquels on donnera 9 liv. en ſouſcrivant. Le mérite & la célébrité de cette nouvelle Géographie doit faire deſirer des Cartes faites par celui qui connoît ſi bien cette ſcience.

On trouve auſſi chez l'Auteur des Cartes bien gravées des quatre Parties du Monde & de la France, ayant les poſitions des villes ſans les noms, pour exercer le mémoire des enfans, chacune au prix de 4 ſols.

Expériences & Obſervations ſur différentes branches de la Phyſique; avec une continuation des Obſervations ſur l'air; Ouvrage traduit de l'Anglois, de M. *J. Prieſtley*, Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres. Par M. *Gibelin*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire.

rue du Jardinet, quartier St.-André-des-Arcs, 1782, 2 vol. *in*-12. Le premier, de 288 pages; le ſecond, de 312. Prix, 6 liv. les deux volumes reliés.

Nous nous propoſons de rendre compte de ce nouvel Ouvrage d'un Phyſicien qui s'eſt illuſtré par les plus nombreuſes & les plus importantes découvertes.

Supplément à l'Art du Serrurier, ou Eſſai ſur les Combinaiſons méchaniques, employées particulièrement pour produire l'effet des meilleures ſerrures ordinaires; par Joſeph *Botterman*, de Tilbourg, au pays d'Oſterwich, traduit du Hollandois, & utiles à tous les ſerruriers intelligens; publié par M. *Feutry*, de la Société de Philoſophie de Philadelphie; (*Méfiance eſt mère de ſûreté*). A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Auguſtins. 1781. 67 pag. *in-fol.* avec ſix Planches. Prix, 9 liv. en grand papier, comme les Arts

dédiées à Monſeigneur le Comte d'Artois. Par M. l'Abbé *Rozier*, de pluſieurs Académies; & par M. J. A. Mongez le jeune, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève; des Académies Royales des Sciences de Rouen, de Dijon, de Lyon, &c. &c. Tom. XIX. A Paris, au Bureau du Journal de Phyſique, rue & hôtel Serpente.

Les Savans voient avec plaiſir ce Recueil important pour la Phyſique, ſe continuer & s'étendre avec ſuccès.

Ce premier Cahier, de l'année 1782, contient des Mémoires de M. Ducarla, ſur les vents ſecs & ſur les vents pluvieux; de M. de Lamanon, ſur la manière de déterminer les hauteurs des montagnes, par le moyen du baromètre; de M. de la Metherie, ſur l'air inflammable des métaux, ſur la quantité d'air pur qui ſe trouve dans l'atmoſphère; par le célèbre Scheele; ſur la terre calcaire, par M. Berniard. La d

cription d'un zoophite ſingulier de la mer Baltique, & l'Extrait d'un Ouvrage ſur la Phyſique animale, par M. Spallanzani, où il eſt ſpécialement queſtion de la digeſtion; l'Auteur prouve contre M. de Réaumur, que la trituration dans l'eſtomac des oiſeaux gallinacés, n'eſt pas la ſeule cauſe de la digeſtion. Dans les ſerpens il n'y a point de trituration, tout s'y digère par diſſolution, mais avec une lenteur ſingulière. M. Spallanzani a fait ſur lui-même des expériences ſingulières, qui prouvent que la digeſtion ſe fait par l'action des ſucs gaſtriques, ſans que la trituration y contribue; & que les ſucs gaſtriques ſont anti-ſeptiques, & peuvent même rétablir des viandes gâtées.

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque; Lettre X, contenant les Livres de Phyſique du ſeizième ſiècle; lettre Y, contenant les Romans du ſeizième ſiècle, Section quinzième

me; lettre Z, contenant les Livres de Phyſique du ſeizième ſiècle; lettre &, contenant les Romans du ſeizième ſiècle, Sections dix-ſeptième & dix-huitième. Enfin, lettre Aa, contenant les Livres de Médecine du ſeizième ſiècle.

Cet Ouvrage continue d'être, plus que jamais, une ſource féconde d'inſtruction dans tous les genres.

Œuvres de M. d'Arnaud. Epreuves du ſentiment.

Cet Ouvrage formera douze vol. *in*-12, de la groſſeur de ceux de la Bibliothèque des Romans; ils ſeront imprimés dans un an, & diſtribués les uns après les autres, & mois par mois, à dater du premier Septembre 1781. Chaque volume ſera payé 30 ſols broché. Ceux qui voudront les payer en une ſeule & même fois, feront parvenir 18 liv. par lettre affranchie, à M. Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins. Chaque volume parvi-

dra aux Souſcripteurs de Province, par la poſte, & port franc. C'eſt par erreur que, dans un petit Avertiſſement placé dans chaque partie, au verſo du frontiſpice, & d'où ſont tirées les inſtructions précédentes, il eſt dit qu'on délivre actuellement les ſix premiers volumes de cet Ouvrage ; on n'en délivre que quatre, formant huit parties, chaque volume ayant deux parties. Le mérite des Ouvrages de M. d'Arnaud eſt connu.

Mémoire ſur le Nouveau Clavecin chromatique de M. de *la Borde* ; par M. l'Abbé *Rouſſier*. Suite du Supplément à l'*Eſſai ſur la Muſique*.

Faſtitati Jupiter curſum brevem
Dies at omnes veritati præſtitit.
GRAVINA.

A Paris, de l'Imprimerie de Philippe Denys Pierres, Imprimeur Ordinaire du Roi, &c. &c. 1782. 24 pages *in*-4°.

M. *de la Borde*, dont nous avons

annoncé un grand Ouvrage ſur la Muſique, a fait exécuter un Clavecin à touches briſées, dans lequel les dièſes ſont diſtingués des bémols. Les divers intervalles que fait entendre ce Clavecin, étant tous le réſultat d'une ſuite de quintes juſtes, il ne faudra que de l'oreille pour juger de la perfection du ſyſtême des quintes juſtes, que M. l'Abbé *Rouſſier* regarde comme le principe des Grecs, & qu'il a expoſé dans ſon ſavant Mémoire ſur la Muſique des Anciens. C'eſt cet Ouvrage qui a fait naître l'idée de tranſporter ces mêmes principes ſur le Clavecin, & qui lui aſſuroit d'avance la réuſſite.

L'explication de ce Clavecin eſt l'objet du nouveau Mémoire de M. l'Abbé *Rouſſier*, où il donne auſſi la comparaiſon de ſon ſyſtême avec celui qu'on admet communément d'après Zarlin & beaucoup d'autres. » Il faut être bien imbu, dit-il, des » principes de Zarlin, & n'y avoir » jamais apperçu de contradiction,

» pour s'accoutumer à l'idée qu'un » ſon comme *la*, par exemple, ac- » cordé à la quinte-juſte de *re*, ne » puiſſe ſervir de tierce à *fa*, de » ſixte à *ut*, &c. comme l'ont écrit » & ont dû l'écrire les Théoriciens » modernes, même avant Rameau, » en ſe bornant à commenter ces » principes, ſans examiner le fond; » car le moindre examen à cet égard » leur eût fait découvrir l'abſurdité » des deux ſortes de proportions » primitives, dans un même ſyſtê- » me, incompatibles l'une avec l'au- » tre, & qui s'excluent & ſe détrui- » ſent ainſi mutuellement ».

Nous ne prononcerons point ſur une queſtion auſſi difficile; il faut avoir la théorie & la pratique au plus haut degré, pour pouvoir prendre un parti; & même actuellement, des gens très-habiles ne ſont point d'accord avec M. l'Abbé *Rouſſier*; ils ont peine à admettre que le rapport de 2 à 3 faſſe une quinte-juſte; celui de 3 à quatre une quarte-juſte;

& celui de 4 à 5 ne faſſe pas la tierce juſte. Il leur paroît que c'eſt renverſer l'ordre ſimple & uniforme de la nature, que d'admettre les premiers nombres pour les premiers accords, & de les rejetter pour les accords ſuivans.

Deſcription particulière de la France. Département du Rhône; Gouvernement du Dauphiné. Douzième livraiſon. On y trouve une vue de Montelimart, une de Die, deux du lac de Luc, deux de la Grande-Chartreuſe, une du Canal de Breda, & une du Rocher de la porte de France à Grenoble.

Les eaux qui s'écoulent du lac quarré de Ceſlaux, après avoir parcouru un beau canal percé dans un rocher très-dur, & être deſcendues aſſez rapidement en faiſant diverſes ſinuoſités ſur le penchant de ces montagnes, viennent faire un ſaut de plus de ſoixante pieds dans la Combe-Madame, & reçoive

environ cent pas de leur chûte, le ruiſſeau de cette vallée. Ces eaux ainſi réunies, forment ce qu'on appelle le torrent de Breda. Elles ſont aſſez conſidérables à cet endroit : elles ont ſervi autrefois à un fourneau de fonte de fer, & à un martinet qui a exiſté long-tems à la Martinelle, petit hameau peu éloigné de la caſcade, & qui a pris ſon nom du martinet même.

Cette caſcade eſt à-peu-près au nord, ce qu'eſt vers le midi la caſcade de Maupas, repréſentée dans la livraiſon précédente, & qui peut lui ſervir de pendant : l'une & l'autre ſont également produites par l'écoulement des lacs de Ceſlaux.

C'eſt ainſi que les Auteurs de cet Ouvrage le rendent de plus en plus intéreſſant par des objets ſinguliers, par des vues pittoreſques, par des gravures très-bien faites, & par des notices intéreſſantes, auxquelles ſuccédera une ample deſcription du Dauphiné.

Principes d'Eloquence pour la Chaire & le Barreau, où l'on trouve des diſcours, 1°. ſur les moyens de convaincre une grande Aſſemblée; 2°. la manière de préparer les compoſitions oratoires; 3°. des exemples tirés de Cicéron, Démoſthène, Boſſuet, Bourdaloue, Saurin, Tillotſon, & quelques Orateurs Anglois & Italiens; 4°. de la chaleur du ſtyle; 5°. des mots heureux; 6°. de la nobleſſe, de l'harmonie & la clarté du ſtyle; 7°. de l'onction; 8°. de la mémoire; 9°. de l'action oratoire, &c. Par M. Maury, Abbé Commandataire de la Frenade, Vicaire-Général & Official de Lombez, & Prédicateur Ordinaire du Roi. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Auguſtins. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1782. Prix, 48 ſols relié, & 36 ſ. broché.

On lit à la tête du Livre, un Avis du Libraire, que voici :

» L'Ouvrage de M. l'Abbé *Maury*, » Prédicateur du Roi, doit être utile

» à toutes les perſonnes qui tiennent » un rang diſtingué dans le monde, » & particulièrement à ceux qui » doivent occuper les Chaires chré- » tiennes ou le Barreau.

» Meſſieurs les Profeſſeurs & Maî- » tres de Penſion, ne peuvent faire » un meilleur choix pour récom- » penſer ou donner des prix à leurs » Elèves; c'eſt en leur faveur que » j'ai établi ce volume à un prix » modique ».

Le même Libraire vend à part l'Eloge de *François de Salignac, la Mothe-Fénelon*, Archevêque Duc de Cambrai, Précepteur des Enfans de France; Diſcours qui a obtenu l'*acceſſit*, au jugement de l'Académie Françoiſe, en 1771.

Antiquâ homo virtute ac fide.
Ter. Adelph. Acte 3, Sc. 4.

Par le même, M. l'Abbé *Maury*.

Réflexions philoſophiques ſur l'origine de la Civiliſation, & ſur les moyens de remédier aux abus qu'elle

entraîne. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près celle du Plâtre. 1781. 1 vol. *in*-8°. de 378 pag.

Nous en donnerons inceſſamment une idée. L'Auteur avoit d'abord propoſé une ſouſcription & donnoit cet Ouvrage par Cahiers; mais le Libraire, dans un court Avertiſſement qui ſe trouve à la fin du volume, prie les perſonnes qui ont ſouſcrit pour le recevoir par Cahiers de retirer leurs ſouſcriptions. On trouve auſſi chez le même Libraire des Exemplaires de la nouvelle Edition du *Spectateur François*, ſous le titre de *Peinture des Mœurs du ſiècle*, ou *Lettres & Diſcours ſur différens ſujets*; par M. de la Croix.

Moutard, Libraire, Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, vient d'acquérir les Articles ſuivans :

Les ſermons de Bourdaloue, 15 vol. *in*-12. reliés, 45 liv.

Les volumes de cet Ouvrage ſe vendent toujours ſéparément, & ſe trouvent également chez lui ; chez madame veuve Deſſaint, & chez M. Martin.

Table des Sermons de Bourdaloue, *in*-12., chez madame veuve Deſſaint, & chez Moutard. Cette Table eſt indiſpenſable pour les perſonnes qui ont la Collection des Sermons.

Machines & inventions approuvées par MM. de l'Académie des Sciences, 7 vol. *in*-4°. fig. 126 liv.

Cet Ouvrage fait ſuite à la Collection des Mémoires de l'Académie des Sciences, dont l'année 1778 a paru.

Les mêmes, 4 vol. *in-fol.* On a tiré quelques exemplaires de ce format, pour faire ſuite à la Collection des Arts & Métiers.

On vient de faire paroître chez le même Libraire, le cahier ſuivant de cette intéreſſante Collection, qui ſe

continue avec une très-grande exactitude.

L'Art de la voilure, par M. Romme, *in-fol.* fig. 8 liv.

Les perſonnes qui ſont curieuſes d'avoir de bonnes épreuves, ſont priées de ne pas tarder à faire retirer ce cahier.

Dictionnaire Economique; par Chomel, contenant l'art de faire valoir les terres, & de mettre à profit les endroits les plus ſtériles, 3 vol. *in fol.* fig. 72 liv.

Livres nouveaux qui viennent d'être mis en vente chez le même Libraire.

Œuvres de M. l'Abbé de Voiſenon, 5 vol. *in*-8°, avec le portrait de l'Auteur. 18 liv.

MM. les Souſcripteurs ſont priés de faire retirer leur exemplaire, & d'envoyer leur quittance de ſouſcription & 9 liv.

Hiſtoire des Volcans d'Italie. Par

M. le Comte Hamilton, 1 vol. *in*-8°., avec carte, relié. 6 liv.

On ſait que les exemplaires Anglois & François de cet Ouvrage en deux volumes *in-folio*, ſont fort rares, & que leur valeur eſt très conſidérable. M. l'Abbé Soulavie, Naturaliſte déjà connu par ſon Hiſtoire Naturelle de la France équinoxiale, a cru rendre ſervice au Public, en lui procurant à un prix très-modique, un exemplaire François de cet intéreſſant Ouvrage, auquel il a ajouté des notes, & qu'il a accompagné d'une Carte; nous en rendrons compte inceſſamment.

Hiſtoire de la dernière Révolution de Suède, 1 vol. *in*-12. relié. 2 liv. 10 ſ.

Ecole des Mœurs, ou Réflexions morales & hiſtoriques, ſur les leçons de la ſageſſe, 3 vol. *in*-12. relié. 9 liv.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de d'Avril 1782.

SALMO LXVII EXURGAT DEUS eſpoſto dall' Ebraico Originale, &c. 579

Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſions étrangères. 606

Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du Monde juſqu'à préſent. 623

Retour de Provence, à l'Auteur de l'Hymne au Soleil. 636

Oraiſon Funèbre de Meſſire Pierre-Auguſtin-Bernardin de Roſſet de Fleury. Par M. le Boucq. 640

Trnité hiſtorique & raiſonné, &c. Par M. Légier. 646

Carte générale des Fleuves, des

767
Rivières & des principaux Ruiſſeaux de la France. Par M. Dupain-Triel. 659
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences. 667
Kong. vetenskaps Academiens Handlingar. 684
Corps d'Extraits de Romans de Chevalerie. Par M. le Comte de Treſſan. 690
Proſpectus Operis cui titulus, &c. 713
Nouvelles Littéraires. 719

Fin de la Table.

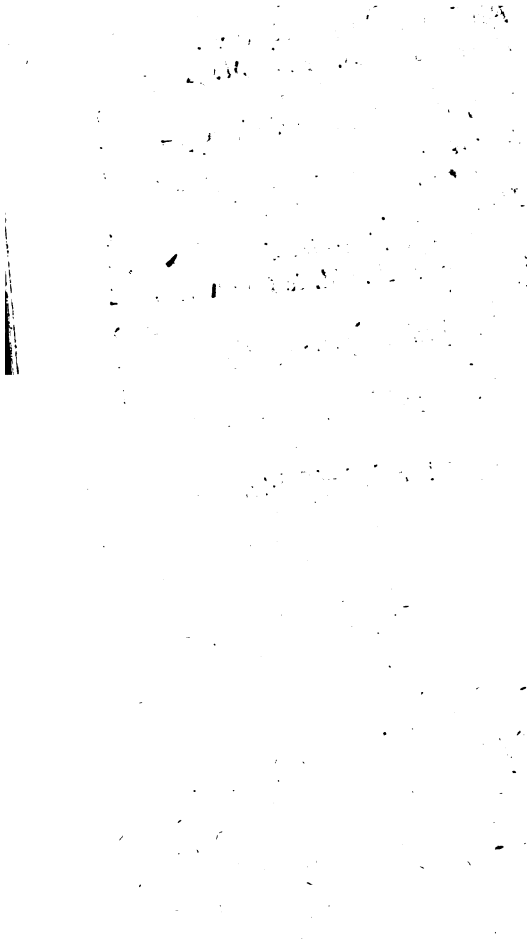

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

MAI.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXXII.

GODOFREDI PLOUCQUET A. L. Magiſtri & Philoſophiæ Doctoris Logices & Metaphyſices in Univerſitate Tubingenſi P. P. O. Academiæ Regiæ Scientiarum Berolin. Collegæ. Commentationes Philoſophicæ Selectiores antea ſcorsìm editæ, nunc ab ipſo Auctore recognitæ & paſſim emendatæ Traj. ad Rhen. Apud Barthol. Wild. 1781. *in*-4°. p. 592. On en trouve des Exemplaires chez

Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel.

LES Gens de Lettres qui font, ou affectent de faire peu de cas de la Métaphyſique, paroiſſent oublier quelle eſt l'étendue de ſon empire, ou ne pas ſentir qu'il n'eſt aucune ſcience qui ne reſſortiſſe à ſon tribunal. Si par un abus qu'elle condamne, on a vu ſouvent des eſprits ſe perdre dans de vaines ſubtilités, s'abîmer dans des chimères & des fictions abſurdes, il n'en eſt pas moins vrai que toutes les ſciences humaines ſont aſſujetties à ſes loix : elle dirige leur marche, poſe leurs limites, celles même de l'eſprit humain, détermine avec préciſion leur objet, découvre & relève les erreurs de ceux qui les cultivent, enfin ſoumet à ſon examen juſqu'à leurs principes fondamentaux, & les apprécie. Il ne ſuffit pas d'en avoir fait une étude ſuperficielle, il faut

au contraire en avoir acquis une connoiſſance peu commune, pour être en état de ſuivre l'habile Auteur, déjà connu par pluſieurs productions, dans celles que contient ce volume, & qui avoient déjà paru ſéparément dans l'intervalle de vingt-un ans, la plus ancienne ayant été publiée en 1755, & la plus récente en 1779. Comme le célèbre Auteur les a revues & corrigées, on les lira avec plus de fruit dans ce Recueil, où nous avons remarqué, avec regret, des fautes d'impreſſion capables d'arrêter & de fatiguer le Lecteur.

Nous fatiguerions ſans doute la plûpart des nôtres, ſi nous préſentions l'analyſe de chacune de ces Pièces, ce qui exigeroit un égal nombre d'extraits; il ſuffira, pour l'uſage de ceux qui ſe livrent à ce genre d'étude, de leur indiquer les matières traitées dans ce volume. Les deux premières ont pour objet la Coſmogonie d'Epicure, & les

idées de Pythagore. Il s'agit dans la troiſième de l'*Époque* de Pyrrhon. Ce Philoſophe convenoit qu'il y a des vérités, mais en ſoutenant que nous ne pouvons pas les connoître. Il ne nioit pas les apparences des choſes, mais en affirmant que la réalité des choſes étoit incompréhenſible pour nous. Ainſi il refuſoit de donner ſon conſentement à aucun dogme, & ce refus s'appelloit *époque* en grec. La Diſſertation ſuivante roule ſur la ſolution du problême, ſi de l'hypothèſe qu'il *exiſte quelque choſe*, on doit conclure l'exiſtence de l'*être* par excellence, *entis realiſſimi fontis & originis omnis exiſtentiæ*. M. Plouquet établit l'affirmative, & finit par montrer que la définition, que Spinoſa donne de la *ſubſtance*, ſuffit ſeule pour renverſer de fond en comble ſon ſyſtême. Il diſcute enſuite les principes expoſés par M. Helvétius ſur la nature de l'eſprit humain. Cet examen lui fournit l'occaſion de prouver

contre Locke qu'il eſt impoſſible que Dieu donne à la matière la faculté de penſer ; & cela, ſurtout, par la raiſon que dans la matière que nous concevons, il y a *pluralité*, & que la ſubſtance douée de la faculté de penſer eſt néceſſairement individuelle, ſans être ſuſceptible d'aucune diviſion. Il montre plus aiſément encore, que pour l'ordinaire les raiſons produites par l'Auteur même de l'*Eſprit*, mènent à des conſéquences abſolument oppoſées à celles qu'il en veut déduire, comme lorſqu'il eſſaye de prouver, que concevoir c'eſt *ſentir*.

Le raiſonnement, dont nous venons de dire que l'Auteur a fait uſage contre Locke, lui ſert encore pour rectifier ce que le Philoſophe anglois a écrit ſur la *perſonalité*. Suivent des Obſervations ſur la loi de *continuité* ou de gradation propoſée par Léibnitz. L'Auteur donne l'hiſtoire de cette opinion, avant de l'examiner, & montre

que les objections qu'oppoſe M. Prémonval ne ſont pas bien fondées; & après avoir rapporté les idées de pluſieurs Philoſophes, pour expliquer l'origine & la communication du mouvement, il reconnoît leur inſuffiſance. Elles lui donnent lieu d'examiner ſi l'exiſtence du *plein* parfait dans le monde matériel, eſt une conſéquence de la loi de continuité; ſi on peut placer des eſpèces moyennes entre celles qui exiſtent, & ſi toutes les ſubſtances ou les eſpèces de ſubſtances exiſtent dans ce monde, on conçoit que toutes ces queſtions amènent beaucoup de raiſonnemens très-abſtraits. Mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt la conſéquence que tire l'Auteur, que l'échelle de la gradation des êtres ne peut s'étendre depuis la matière juſqu'aux eſprits, parce que ces deux ſubſtances ne ſont point homogènes. Mais juſqu'où s'étend-elle? C'eſt, dit-il, ce que l'homme ne peut déterminer. Quant aux objets qu'elle embraſſe,

ce ſont, ajoutent ils, des quantités qu'il appelle interminables, qui peuvent ſe prolonger à l'infini, ſans jamais y parvenir : *ſcala hæc pertinet ad eas quantitates, quas interminabiles voco, & infinitum non recipiunt, licet protendi poſſint in infinitum.*

M. Emmanuel Kant publia en 1763 une Diſſertation pour prouver que de la poſſibilité ſeule d'une choſe ſuit néceſſairement l'exiſtence de l'*être* par excellence. Dans l'examen de cet Ouvrage, M. Ploucquet s'accorde avec M. Kant ſur pluſieurs conſéquences, ſans convenir avec lui des principes d'où il veut les tirer.

Il examine enſuite quelles ont été les idées de Thalès & d'Anaxagore ſur la Coſmogonie, & cette diſcuſſion lui fait conclure que les objections propoſées par Ariſtote, Cicéron & Lucrèce ne portoient pas toujours ſur un fondement bien ſolide.

M. Robinet, dans ſon *Traité de*

la Nature, avoit avancé que dans ce monde la quantité du mal, tant physique que moral, est égale à celle du bien de l'une & l'autre espèce. M. Ploucquet discute les raisons sur lesquelles porte ce paradoxe, & les trouve très-peu solides. Il finit en disant qu'il a lu dans ce Traité tant de choses excellentes, & avec tant de satisfaction, qu'il a éprouvé par lui-même que le plaisir n'est pas toujours accompagné de l'ennui ni de la douleur.

Le Professeur de Tubinge ne discute pas avec moins de sagacité ce que l'Ecrivain françois a dit dans le même Traité sur l'*incompréhensibilité* de Dieu, pour en conclure que Dieu n'est point un être intelligent; qu'il n'ignore rien & ne sait rien; qu'il est plus qu'intelligent; qu'il n'est ni bon ni saint, sans être ni mauvais ni malfaisant; qu'il n'agit point pour une fin ni par des moyens; qu'il n'est ni libre ni nécessité; enfin que l'être n'est point univoque entre

Dieu & la créature. La théorie du même Auteur ſur la phyſique des eſprits, & ſurtout ce ſyſtême des fibres *ſenſitives*, *intellectuelles*, *volitives*, qu'il ſuppoſe dans le cerveau, méritoient un examen particulier qu'on trouvera ici. Nous en diſons autant des idées du même Ecrivain ſur l'origine de la nature, d'où il prétend conclure que Dieu *crée* par la néceſſité de ſon eſſence, une cauſe eſſentiellement énergique ne pouvant pas être ſans effet.

Dans l'examen que fait enſuite M. Ploucquet du ſyſtême de Démocrite, d'après ce que nous ont tranſmis les Anciens, il traite pour & contre la queſtion ſi l'éternité du monde & du mouvement eſt poſſible, & paroît incliner pour l'affirmative, quoiqu'à ſon avis, on ne puiſſe pas en inférer que ce monde exiſte de toute éternité. Comme il convient que le mouvement eſt de ſa nature & eſſentiellement *ſucceſſif*, l'eſpace quelconque A étant néceſ-

ſairement parcouru avant l'eſpace B, on peut demander s'il eſt poſſible de concevoir une ſuite de *ſucceſſions*, qui n'ait point de commencement. On conçoit bien qu'elle peut être ſans fin, ou qu'elle peut n'être jamais terminée; mais s'enſuit-il qu'elle puiſſe n'avoir jamais commencé? C'eſt peut être, au contraire, parce qu'on la conçoit ſans fin, qu'on ne peut la concevoir ſans commencement. L'Auteur convient que le plus fort argument que l'on puiſſe oppoſer, eſt l'éternelle & infinie *actuoſité* de Dieu, d'où l'on conclut que l'exiſtence de la matière & du mouvement peut être auſſi éternelle. Mais au fond ce raiſonnement ne prouve rien, parce qu'il prouve trop. Car, de ce que la puiſſance active de Dieu eſt ſans bornes & éternelle, s'enſuit-il qu'elle puiſſe créer des êtres qui ne ſoient pas *finis*? Si donc on conçoit que le mouvement ſucceſſif d'une choſe peut exiſter ſans fin, à *parte poſt*;

il paroît impoſſible qu'il exiſte ſans fin, à *parte ante*, c'eſt à-dire ſans commencement.

L'Auteur traite encore ce ſujet ailleurs, ſurtout dans une Diſſertation qui a pour titre, *de rerum ortu, durațione, alteratione & interitu*, & fait valoir lui-même le raiſonnement qu'on vient de voir. Il obſerve que l'eſſence de la matière n'étant point identifiée avec ſon exiſtence, on ne peut intérer de ſa nature qu'elle ſoit infinie, & qu'ainſi la quantité de la maſſe dépendant de la volonté de Dieu, qui l'a produite & la conſerve; & cette volonté étant conforme à la ſuprême ſageſſe, que l'eſprit humain ne peut meſurer, on ne peut démontrer par le *principe de convenance*, ni que l'étendue de la matière ſoit finie, ni qu'elle ſoit ſans bornes. Autrefois il avoit penché vers l'opinion de ceux qui croient cet univers infini en durée & en étendue; mais il a reconnu que leurs raiſonnemens ne

ſont pas aſſez ſolides : *Jam ulterius penſitatis rationibus dem non ſatis firmas eſſe in*

Dans une Diſſertation ſur *gine du langage*, après avoi miné différentes idées qui o préſentées ſur cette matière, qu'en comparant les raiſons d qui regardent le langage comm invention humaine, avec les r de ceux qui en attribuent l'o au Créateur, on reconnoîtra jours que l'opinion des dernie rite la préférence : *Homines primævos immediatè e manibu prodiiſſe, eoſque linguam, ſi ſine conaminibus moleſtiſſimis currente tempore ſat longo in quidem potuiſſe ; actu vero ip dem eſſe primos linguæ inven rationibus præponderantibus dum eſſe video.*

Dans une autre Diſſertati *la nature & la meſure des qua* l'Auteur, après avoir don principes élémentaires de l'

métique & de la Géométrie, passe à la Dynamique, & discute la question qui partage les Cartésiens & les Leibniciens, sur la détermination de la quantité des forces motrices, les premiers l'estimant par le produit de la masse multipliée par la vîtesse, les seconds exigeant le produit de la masse par le quarré de la vîtesse. Il montre que Leibnitz n'a point levé les principales difficultés que lui opposoit Bernoulli.

On ne regardera pas comme une des moindres Pièces de ce Recueil celle qui a pour titre, *de Præcipuis animæ humanæ symptomatibus*, non plus que celle qui traite de *Hylozoismo veterum & recentiorum*, c'est-à-dire de l'opinion des Philosophes qui pensent que la matière est animée, *materiæ vitam inesse*. On voit que dans celle ci, le système des atomes, celui des monades imaginées par Leibnitz, enfin les idées que M. Robinet a exposées dans son 4.e vol. de la *Nature*, doivent natu-

rellement avoir une place. To
matière eſt organiſée & plein
nimaux, ſelon Leibnitz, & c
peut être autrement dans l'hypo
de ſes monades. M. Ploucquet
tit qu'en 1748 il publia à Ber
Ouvrage, pour prouver que
corps eſt organiſé; quoiqu'il
vienne que le ſyſtême des mo
de Leibnitz, tout ingénieux
eſt, embraſſe bien des choſe
n'ont aucun fondement dans l
ture. M. Robinet a ſoutenu
matière eſt *eſſentiellement* orga
& animale; c'eſt d'abord ce q
Ploucquet ne peut pas lui p
non plus que beaucoup d'autre
ſes qui entrent dans le dévelopr
de ce ſyſtême; il y en a même
ques-unes qu'il avoue n'avoir
être pas bien compriſes. Pour
ſe borne à dire qu'il y a dans l
tière des *forces* qui dérivent d
tuoſité infinie de l'Être ſupr
manifeſtum eſſe judico, materiæ
vires, idque eo manifeſtius &

vse censeo, quo minus admittere nossum, effectus actuositatis infinitæ viribus derivativis esse destitutos.

Il traite ensuite dans une Dissertation particulière des *forces primitives.* Il entend par *force* ce qui engendre la quantité dans la qualité, *quod generat quantitatem in qualitate.* Si dans un sujet se trouve une raison suffisante pour que la quantité d'une qualité puisse augmenter ou diminuer, on dit qu'il y a une force dans ce sujet. Par *primitif* on entend ce qui ne se conçoit pas par un autre qui soit antérieur. Ainsi, si la matière étoit nécessaire & éternelle, elle seroit un principe primitif. L'Auteur explique bientôt après la nature du *bien* & du *mal*, examine si l'un & l'autre sont quelque chose d'absolu ou de relatif; si, suivant l'opinion de Cudworth, Dieu est le fondement de toute moralité, & dit que Dieu en est effectivement la première règle, mais que le *dol*, par exemple, n'est pas *mal*, parce que

Dieu le hait & le défend, mais que Dieu le hait & le défend, parce que c'eſt un mal, Dieu n'étant pas la cauſe efficiente & libre de l'eſſence des choſes. Il établit enſuite l'exiſtence de la première cauſe, & réfute le ſyſtême de Zoroaſtre, & de ceux qui ont admis deux ou pluſieurs principes. Mais il traite de la nature du bien & du mal dans une Diſſertation particulière, & en parle encore dans une autre où il montre l'influence de la philoſophie contemplative ſur la pratique : *de momentis philoſophiæ contemplativæ in practicis.* Comme il commence par l'exiſtence de Dieu, il parle de la preuve que Deſcartes a fondée ſur l'idée de l'infini, & que Malebranche a développée. Ceux qui l'ont attaquée, comme Leibnitz, Huet, & d'autres, ne lui paroiſſent pas avoir ſaiſi le point juſte que Malebranche avoit marqué. Enſuite, après avoir montré le chemin qu'il juge le plus ſimple pour arriver à cette vérité, il

conclut que la ſociété a bien des maux à craindre de la part des Athées qui nient l'exiſtence de la Divinité, & qui, même en ſuppoſant la vérité de leur aſſertion, ne peuvent être affranchis de toute crainte, puiſqu'il leur eſt impoſſible de démontrer qu'il n'y ait pas d'autres êtres ſupérieurs à l'homme. Il faudroit qu'ils fuſſent bien convaincus de plus, que leur ame ne ſubſiſtera pas après ſa mort. C'eſt une certitude qu'il ne leur eſt pas poſſible d'acquérir; car l'immatérialité, ou l'incorruptibilité de l'ame étant démontrée; ſi on examine ſérieuſement les raiſons alléguées pour & contre l'immortalité, on reconnoîtra du moins la ſupériorité de celles qui ſont pour l'affirmative. L'Auteur conſacre à l'examen de ces raiſons une Diſſertation particulière intitulée, *Diſquiſitio rationum quæ tam ad ſtabiliendam quam ad infringendam animi humani immortalitatem afferri poſſunt.*

La dernière Pièce de ce Recueil eſt intitulée, *Commentatio de Arte Characteriſtica; ſubjicitur Methodus calculandi in Logicis ab Auctore inventa 1763.* On ſait que Leibnitz ne perdit jamais de vue le deſſein de trouver & de perfectionner cette *caractériſtique* univerſelle qui lui paroiſſoit néceſſaire pour ce qu'il appelloit ſa *ſpécieuſe générale.* Il convient que, lorſqu'il parla de cette *ſpécieuſe* au Marquis de l'Hôpital & à d'autres, ils n'y donnèrent pas plus d'attention que s'il leur avoit conté un ſonge. M. Bulffinger n'a pas déſeſpéré de l'invention de la ſcience caractériſtique. En 1714, Jean Chriſtophe Langius, Profeſſeur de Philoſophie, publia *Inventum novum Quadrati Logici univerſalis.* Si l'on veut avoir une idée de ces tentatives, & de quelques autres, il faut voir, dans cet Ouvrage, ce qu'en dit M. Ploucquet; & il eſt néceſſaire d'y avoir recours, pour connoître ſa *méthode de calcul intégral.*

Il faudroit que l'Extrait ſuffiſant pour en donner l'intelligence fût à-peu-près auſſi long que l'Ouvrage même.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE univerſelle ; Supplémens de l'Hiſtoire ancienne tirés des nouvelles Editions angloiſes, Tomes XXXIII, XXXIV & XXXV. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi.

CE grand Ouvrage n'a pu être porté tout-d'un-coup au degré de perfection dont il pouvoit être ſuſceptible. Dans les différentes Editions qu'on en a données, les Sçavans ont fait ou des corrections ou des additions importantes que les nouveaux Editeurs n'ont pas cru de-

voir négliger ; & comme le corps de l'hiſtoire ancienne eſt terminé, ils ont deſtiné quelques volumes à ces additions & corrections. Il eût peut-être été plus utile de les placer chacune à la fin des articles auxquelles elles ont rapport, ou, lorſqu'elles ſont très-courtes, de les mettre en notes au bas des pages ; par-là le lecteur auroit eu ſous les yeux tout ce qui concerne le même ſujet. Parmi ces additions, pluſieurs ſont des ouvrages conſidérables ; d'autres ne ſont que de ſimples notes.

Les Editeurs ont placé dans le premier des volumes que nous annonçons, des notions préliminaires qui étoient néceſſaires pour l'intelligence des cartes géographiques ; elles préſentent une eſquiſſe générale des premières connoiſſances de la Géographie, avec la diviſion du globe, qui doit être miſe au commencement de tout l'Ouvrage. Vient enſuite un ſupplément à l'hiſtoire d'Egypte, qui renferme l'énumération

de plusieurs villes de cette contrée, dont on n'avoit point parlé, ou sur lesquelles on ne s'étoit pas assez étendu, & un morceau assez considérable sur l'histoire des Juifs, depuis leur sortie de l'Egypte. Ce morceau contient une ample description de la Terre promise & le partage des Tribus; il est rempli de recherches curieuses sur la fertilité du pays, sur les richesses de son sol & ses différentes productions. On voit par Moyse que ce pays produisoit en abondance le froment & l'orge, des vignes, des figues, des grenades, de l'huile d'olive, du fer, du cuivre, & qu'il surpassoit à cet égard l'Egypte. Plusieurs circonstances ont contribué à lui donner cette étonnante fécondité; l'excellente température de l'air qui n'éprouve ni des chaleurs excessives, ni des froids rigoureux, la régularité des saisons, un sol naturellement gras & fertile, qui ne demandoit ni labourage ni engrais.

Lorſqu'on lit dans l'Ecriture les deſcriptions qu'elle en donne, il faut ſe ſouvenir que cette contrée étoit alors habitée par un peuple induſtrieux qui employoit juſqu'au dernier pouce de terre, & qui avoit forcé les lieux les plus ſtériles, & juſqu'aux déſerts, à donner une production à force de culture. Voilà un tableau bien différent de celui que quelques Ecrivains modernes font de ce pays, qu'ils veulent faire regarder comme pauvre & miſérable. La fécondité de la Paleſtine a été vantée par Julien l'Apoſtat; mais l'oppreſſion où la tient aujourd'hui le joug Ottoman, les guerres qui ont précédé, ſont des cauſes plus que ſuffiſantes pour l'avoir réduite en déſert; & ſi nous en jugeons par l'aſpect qu'il préſente aujourd'hui, il ſemble que la nature elle-même l'ait rendu incapable de culture.

Ce morceau eſt ſuivi de différens autres; l'un eſt un ſupplément à l'hiſtoire des Celtes; le ſecond à celle

celle de la Grèce; le troiſième eſt une hiſtoire de Thèbes, depuis le tems où elle ſe forma en république juſqu'à celui où elle fut ſubjuguée par Philippe de Macédoine. On y trouve la continuation de la guerre des Phocéens, & celle de l'hiſtoire des Arcadiens, des Corinthiens, des Argiens, des Theſſaliens, des Eléens & autres petits Etats de la Grèce. Les Auteurs entrent enſuite dans un grand détail ſur la Retraite des Dix-Mille. Un morceau fort étendu qui contient l'hiſtoire des Etruſques, termine le volume 33e. On donne une deſcription de l'Etrurie, & on recherche l'origine des noms de ſes villes dans les langues orientales. On examine quelles ſont les anciennes lettres étruſques qui paroiſſent aſſez ſemblables à celles que Cadmus porta en Grèce. Tout ce morceau eſt curieux & rempli d'érudition orientale.

A la tête du 34.e volume, dans un avertiſſement, on rend compte

de pluſieurs additions & corrections que les nouveaux Editeurs ont cru devoir inſérer dans cette Edition françoiſe. Elles ſont tirées de la traduction allemande faite par M. Baumgartem & par pluſieurs Sçavans qui s'étoient aſſociés à lui dans ce travail. Ils ont d'abord rectifié pluſieurs erreurs, enſuite ajouté des éclairciſſemens utiles à tous les Lecteurs. Cependant, pour éviter le reproche d'une minutieuſe prolixité, les Editeurs françois ont ſupprimé ou réduit une foule de remarques qui ne leur ont point paru d'une certaine importance. Ces ſupplémens contiennent des traités courts & lumineux ſur la chronologie, ſur différens peuples, & tendent à éclaircir tout ce qui concerne l'ancienne hiſtoire. Ces ſupplémens, qui n'excéderont pas le nombre de quatre volumes, termineront & completteront l'hiſtoire ancienne. Il ne reſtera plus que la table des matières & la table chronol[illegible]

pour cette partie; comme elles seront fort étendues, on les publiera concurremment avec les premiers tomes de l'hiſtoire moderne, afin de ne pas interrompre le cours & la lecture de l'hiſtoire. Le Libraire promet de donner *gratis* aux ſouſcripteurs, au mois de Janvier 1783, un ſuperbe deſſin fait par M. Cochin & gravé par M. de S. Aubin, qui ſervira de frontiſpice à cette hiſtoire.

Le premier de ces morceaux renfermés dans ce volume, eſt une hiſtoire des Ombriens & des Sabins, avec un détail abrégé ſur quelques autres peuples anciens de l'Italie, pour ſervir de ſupplément à ce qui en eſt dit dans le tome 18e. On y recherche l'origine des Ombriens; on donne la deſcription de leur pays & une idée de leurs loix & de leurs uſages; après quoi on paſſe à leur hiſtoire; on ſuit le même plan pour les Sabins; viennent enſuite différens morceaux aſſez courts, qui ſer-

vent de corrections à ce qui a été dit dans les volumes précédens ; une hiſtoire d'Egypte, par Chriſtophe-Guillaume Bayer, dans laquelle l'Auteur ſe propoſe d'applanir les difficultés de la chronologie égyptienne, ſur laquelle on eſt ſi fort partagé. M. Bayer prétend que ce ne ſont point les planètes ou les élémens auxquels les Egyptiens rendoient des honneurs divins, qui peuvent ſervir à expliquer les tems des Dieux : ce ſont, dit-il, les hommes, puiſque les Dieux de ces tems-là étoient nés en Egypte. Le règne des Dieux commença 101 ans après le Déluge. Cham ſe retira en Ethiopie avec ſes enfans, & de-là vint en Egypte ; car l'Auteur veut que l'Ethiopie ait été plutôt habitée que l'Egypte, qui, ſelon lui, en eſt une Colonie. Le règne des Dieux dura 331 ans, & finit à la 1.re année de Menès, 432 ans après le Déluge. Pour développer toutes ces idées ſur l'hiſtoire, l'Auteur commenc

par examiner les ſources dans leſquelles on peut la puiſer. D'après cet examen, il propoſe des règles générales ſur l'uſage que l'on peut faire des différens Auteurs, pour fixer la chronologie égyptienne & diſtinguer les Dynaſties qui ont régné ſucceſſivement d'avec celles qui ſont collatérales. Il eſt difficile de le ſuivre dans ces diſcuſſions épineuſes, qui, pour être bien ſaiſies, doivent être développées; ce qui nous engageroit dans des détails trop longs. L'Auteur nous paroît marcher rapidement & peut-être admettre, dans le rapprochement qu'il fait de pluſieurs Princes pour n'en former qu'un ſeul, un peu trop de conjectures qui ne ſont pas aſſez ſolidement appuyées. Suivant M. Bayer, Séſoſtris eſt le même que Selac, que Siſtoſichermès & que Cadmus qui vint en Grèce. A cette occaſion il fait quelques réflexions ſur la chronologie des Grecs; ce qui le conduit à examiner l'époque du ſiége

de Troye & même l'hiſtoire de ce Royaume. Il fait aller Séſoſtris dans le nord, & le confond encore avec Vodin ou Odin. A ſa mort ſon vaſte Empire fut partagé entre ſes fils. On trouve ici des idées fort extraordinaires. Les Auteurs Anglois, en traitant l'hiſtoire d'Egypte, ſe ſont contentés d'expoſer ſimplement les faits que les anciens Hiſtoriens nous en ont conſervés; ici l'Auteur s'engage dans une foule de conjectures hardies. Par exemple, il donne au Royaume de Troye une étendue immenſe qui a été inconnue juſqu'à préſent. Ce Royaume, dit il, s'étendoit depuis la mer Méditerranée juſqu'en Norvége, & depuis les ſources de l'Indus juſqu'au Rhin. Il examine enſuite comment ce puiſſant & vaſte Empire a été renverſé; il penſe que ce ne ſont point les Grecs, mais les Egyptiens, qui ont pris Troye; c'eſt Mœris, fils de Séſoſtris : voilà des idées bien nouvelles. L'Auteur termine ces recher-

ches par une table chronologique qui préſente ſous un coup-d'œil tout ſon ſyſtême. On y voit Séſoſtris contemporain de Salomon. Moris ou Ramſès ſon fils, qui lui ſuccède, porte la guerre dans l'Inde, & à ſon retour, en 896, il prend Troye. Mémnon la prend encore en 892. Nous craignons beaucoup que l'Auteur, dans tout ce morceau, ne ſe ſoit un peu trop livré à ſon imagination & n'ait abuſé de ſes vaſtes connoiſſances.

Ce volume eſt terminé par une ſuite de notes plus ou moins étendues ſur l'Ouvrage entier, & on les continue dans le le volume ſuivant, en indiquant le tome, la page & la ligne où elles doivent être placées.

Après ces notes viennent différentes obſervations & diſſertations; la première a pour objet l'hiſtoire de l'Egypte, par Jean Salomon Semler. L'Auteur examine d'abord les ſources de l'hiſtoire, & enſuite paſſe aux Dynaſties égyptiennes; il

ULYSSE, Tragédie en cinq actes. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Michel Lambert & F. J. Baudouin, Impr.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. 1871. *in*-8°. 104 pages, & les Préliminaires 16.

C'EST ſans doute au Traducteur en vers de l'Iliade & de l'Odyſſée, qu'il appartient de traiter le ſujet d'Ulyſſe, & la *Pénélope* de l'Abbé Geneſt, malgré quelque foible ſuccès qu'elle a eu dans le tems, ne devoit pas empêcher un Auteur auſſi nourri d'Homère que M. de Rochefort, de traiter de nouveau le même ſujet. On pourra trouver que c'eſt avoir attendu un peu tard à entrer [illegible] carrière Dramatique ; on [illegible] craindre que ce qu'on ap[illegible]*ge du Théâtre* ne manq[illegible] c'eſt à l'*vrage* à

vagues & à ces conſidérations étrangères.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe toujours diſputer ſur quelque partie du plan le mieux conçu : nous ne connoiſſons, ni dans le Théâtre des Grecs, ni dans le Théâtre François, les deux Théâtres vraiſemblablement les plus approchans de la perfection, aucune Pièce contre la fable de laquelle il ne s'élève des objections ou raiſonnables ou ſpécieuſes. Ce ne ſera donc pas beaucoup diminuer le mérite de la Tragédie d'*Ulyſſe* que d'en cenſurer le plan à quelques égards. Les fautes ne ſont preſque rien, ſi elles amènent des beautés.

Les Amans de Pénélope, qui conſument en feſtins les tréſors d'Ulyſſe, qui font la loi dans ſon palais, qui menacent les jours de ſon fils & qui veulent obliger Pénélope à épouſer l'un d'entr'eux, quoique ce mariage doive mettre fin à la tirannie de tous, excepté d'un ſeul, ſont un point conſacré par la Fable & auquel on

ne peut rien changer ; c'eſt au Lecteur à ſe conformer aux mœurs & aux idées du tems dont il s'agit ; c'eſt à lui à ſe laiſſer doucement entraîner par Homère ; & peut-être M. de Rochefort, toujours ſi fidèle à ce Prince des Poëtes, eût-il dû ne pas s'en écarter dans un endroit que nous allons indiquer & qui concerne le nœud de la Pièce.

Ce nœud conſiſte principalement dans la néceſſité à laquelle Pénélope eſt réduite, de faire choix d'un Epoux parmi ſes Amans. Pénélope, dans le 21.e Livre de l'Odyſſée, déclare à ſes Amans qu'elle prendra pour Epoux celui d'entr'eux qui pourra tendre l'arc d'Ulyſſe, & lancer comme lui une fléche qui traverſe douze anneaux alignés ſur une même file ; cette condition exigée par Pénélope eſt un hommage pour Ulyſſe, hommage naturel & qui n'a point l'air d'une défaite ; perſonne ne peut trouver mauvais qu'une Epouſe ſi tendre & ſi fidèlle, forcée

de ſe remarier, veuille retrouver dans ſon ſecond mari les qualités qui ont diſtingué le premier, & qui peuvent le lui rappeller : M. de Rochefort a cru devoir imaginer quelque choſe de plus frappant, de plus tragique, & qui formât un coup de théâtre plus décidé. Il fait dire à Pénélope, dans une aſſemblée ſolemnelle, en préſence des Prêtres, à la face des Tyrans, devant Télémaque & Eumée, & même devant Ulyſſe qu'elle ne connoit point encore & qui jouit de ſa fidélité :

Pour mon nouvel Epoux je reconnois enfin
Celui de qui la main, méritant ma conquête,
De l'un de ſes rivaux m'apportera la tête.

Lorſque dans *Rodogune*, Cléopatre demande à ſes fils la tête de cette Princeſſe, & que Rodogune par repréſailles leur demande la tête de leur mère, nous n'examinons pas quel peut être le mérite de cette

affreuſe fiction ; mais enfin on entend bien ce que demandent & Cléopatre & Rodogune. Que demande Pénélope & que faut-il faire pour la mériter ? lui apporter la tête d'un de ſes Amans. Duquel ? Si deux d'entre eux lui apportent chacun une tête, les épouſera-t'elle tous les deux ? Si tous s'empreſſent d'obtenir ſa main, ils s'entretueront donc tous & elle épouſera le dernier qui reſtera, s'il en reſte un. Qui ne voit que la propoſition de Pénélope eſt une défaite & une dériſion amère ? Mais ſi elle peut ſe débarraſſer ainſi de ſes Amans par une défaite, elle n'eſt donc pas dans leur dépendance ; elle croit donc n'avoir rien à redouter de leurs attentats ni pour elle ni pour ſon fils ; elle n'eſt donc point néceſſitée à faire un choix entre eux, & dès-lors que devient l'intérêt de ſa ſituation ? D'un autre côté, ce coup de théâtre a le mérite de produire de l'effet ſur les perſonnages préſens & intéreſſés ; il raſſure

Ulyſſe ; il encourage Télémaque ; il conſole Eumée ; il ſème la diviſion & la défiance parmi les Amans de Pénélope ; &, comme nous l'avons dit, les fautes rachetées par des beautés, ſont au moins excuſées.

Les gens d'un goût ſévère, ou les Rivaux que M. de Rochefort vient d'acquérir par cette excurſion dans la carrière du Théâtre, & par celles qu'il annonce encore, ne manquèront pas de prétexte pour trouver les différentes reconnoiſſances dont ce ſujet abonde, tantôt bruſquées, tantôt traînantes. Des juges plus indulgens ou plus juſtes jugeront que l'Auteur a dû varier la forme de ces reconnoiſſances, & que ce n'étoit pas une choſe facile.

On pourra encore trouver que la jalouſie qu'inſpire Circé à Pénélope, quoique naturelle, eſt celle d'une Bergère, d'une jeune Amante, & n'a pas toute la dignité qui convient au caractère de Pénélope.

Mais quelque jugement qu'on

porte du plan & de la ſtructure générale de la Pièce, on ne pourra s'empêcher d'en aimer beaucoup pluſieurs détails, d'y reconnoître une verſification douce & facile, un ſtyle pur, formé ſur les principes & les exemples de la ſaine Antiquité, qui, au mérite du naturel, joint quelquefois le mérite du ſentiment & l'utilité d'une philoſophie aimable. Il eſt beau d'entendre Ulyſſe parler ainſi de lui-même à la faveur de ſon déguiſement :

Les cœurs infortunés aiſément s'attendriſſent.
Je plains ce Roi fameux, qui, de la gloire épris,
Pour ſuivre une ombre vaine, a quitté ſon pays;
Qui, pour une querelle à ſon peuple étrangère,
L'abandonne à des maux plus cruels que la guerre.
Je le plains de l'erreur qui l'avoit égaré,

Quand, parmi les flatteurs dont il fut entouré,
Il crut voir des amis, qui, durant ſon abſence,
Soutiendroient de l'Etat la gloire & la puiſſance;
Sans ſonger que les Rois ſont bientôt oubliés,
Et que l'Eſclave ingrat qui rampoit à leurs pieds,
N'aime point la vertu qu'il ne ſauroit connoître,
Et ne fait aucun bien loin des regards du Maître.

L'entrée d'Ulyſſe ſur la ſcène, entrée qui fait auſſi l'ouverture de la Pièce, développe dans ce Héros une ſenſibilité intéreſſante, jointe à la prudence qui le caractériſe:

Je puis enfin d'Ithaque embraſſer le rivage.
Ah! je les reconnois ces rochers, ce bocage,
Cet antre obſcur & ſaint, où ma main tant de fois

Préſenta ſon offrande aux Nymphes de ces bois....

Pénélope en ſon cœur conſerve-t'elle encore
Le tendre ſouvenir d'un Héros qui l'adore ?
Auroit-elle oublié nos larmes, nos adieux,
Nos ſermens de tendreſſe entendus par les Dieux ?
Et cette armure enfin de ſes pleurs humectée,
Par ſes mains enrichie & du temps reſpectée,
Qu'elle-même en tremblant attacha ſur mon cœur ?....
Sachons ſouffrir en homme & triompher en Roi.
Pénétrons en ſecret dans les remparts d'Ithaque ;
Connoiſſons nos amis, éprouvons Télémaque,
Obſervons Pénélope, & ſans nous découvrir,
Voyons quels ſentimens ſon cœur a pu nourrir.
Trop malheureux mortels ! la ſombre défiance
Eſt donc le triſte fruit de votre e

Après des jours ſemés de peines, de travaux,
Le ſoupçon douloureux vient aggraver vos maux.

Voilà de quelle manière la philoſophie doit ſe fondre dans le ſentiment.

Homère ayant ſervi de modèle & à Racine & à M. de Rochefort, on ne doit point être étonné de voir ces deux Poëtes ſe rencontrer, & ce n'eſt pas un petit éloge pour M. de Rochefort que ſes vers puiſſent être lus encore avec plaiſir après ceux de Racine, quand ils roulent ſur le même ſujet.

Diſcours d'Hector à Andromaque dans Racine :

« Chère Epouſe, dit-il, en eſſuyant mes » larmes,
» J'ignore quel ſuccès le ſort garde à mes » armes :
» Je te laiſſe mon fils pour gage de ma foi ;
» S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve » en toi ;

» Si d'un heureux hymen la mémoire t'eſt
» chère,
» Montre au fils à quel point tu chériſſois
» le père.

Diſcours d'Ulyſſe à Pénélope dans M. de Rochefort :

» Chère Epouſe, je vole où m'appelle
» l'honneur ;
» Je réponds de ma gloire, & non de mon
» bonheur ;
» J'ignore ſi jamais la Fortune jalouſe
» Doit me laiſſer revoir mon fils & mon
» épouſe.
» Veillez ſur ſon jeune âge, élevez cet en-
» fant ;
» Il ſoutiendra l'éclat de mon nom triom-
» phant ;
» Inſtruiſez-le à porter le ſceptre que je
» laiſſe ;
» Et quand les ans auront affermi ſa jeu-
» neſſe,
» Rendez-lui le dépôt que je mets en vos
mains.

M. de Rochefort doit beaucoup Homère, & Homère pourroit lui voir beaucoup. O ſi l'intérêt des lettres ; ſi l'eſtime pour l'Auteur ; l'amitié même autoriſoient à tout re !... nous dirions à M. de Rochefort : « aucun Poëte, ſi vous vouliez, n'auroit un plus beau titre de gloire que vous. Vous avez eu le courage & le talent de donner à la Nation une Traduction complette en vers des deux grands Poëmes d'Homère ; reſpectez aſſez votre Ouvrage pour vouloir lui » donner toute la perfection dont il » eſt ſuſceptible, & pour le rapprocher de l'original autant que la » différence des langues, des pays » & des tems peut le permettre ; les » Sçavans jugent votre Traduction » fidèle quoiqu'en vers ; les Gens » de goût y trouvent des beautés de » plus d'un genre : mais vous qui » connoiſſez ſi bien Homère, êtes-» vous content ? Tous les caractères » du génie de ce Poëte divin, ſes

» mouvemens, ſes couleurs, ſa ri-
» cheſſe, ſon éloquence, tout eſt-il
» rendu ? Avons-nous Homère en
» un mot, Homère tout entier ?
» Avons-nous même ſon Traduc-
» teur tout entier ? Avez-vous été
» juſqu'aux bornes de votre talent ?
» Vous rendez-vous le témoignage
» que vous n'avez plus rien à faire
» pour Homère & pour vous-mê-
» me ? Revoyez votre ouvrage avec
» un œil ſévère ; conſultez & ri-
» vaux, & amis, & ennemis, ſur-
» tout conſultez vous vous-même ;
» ne vous permettez pas un hémiſ-
» tiche qui ne ſoit la plus fidèle ex-
» preſſion du grec dans le plus beau
» langage françois ; ce n'eſt pas trop
» peut-être de toute la vie pour un
» pareil travail ; mais auſſi quel titre
» à laiſſer à la Poſtérité qu'une Tra-
» duction digne d'Homère en vers
» dignes de Racine ! »

[*Extrait de M. Gaillard.*]

ÉLECTRE, *Tragédie en cinq actes, imitée de Sophocle.* Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres.

Solatia luctûs.

A Paris, chez Michel Lambert & F. J. Baudouin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe. 1782. *in*-8°. 93 pages, & les Préliminaires 24.

CRÉBILLON, dans ſon *Electre*, n'avoit point imité Sophocle, & avoit même déclaré, avec une légéreté plus digne de ſon fils que de lui, que s'il avoit quelque choſe à imiter de Sophocle, ce ne ſeroit pas ſon *Electre*; il s'eſt fait pardonner cette déciſion bizarre par la belle ſcène de la reconnoiſſance d'Oreſte & d'Electre, & par le beau rôle de Palamède. M. de Voltaire, par des imitations heureuſes de pluſieurs endroits de l'*Electre* de Sopho-

cle, a prouvé toute l'injuſtice des dédains de Crébillon : l'excuſe de M. de Rochefort pour donner une *Electre* après celles de M. de Crébillon & de M. de Voltaire, eſt le deſir de venger plus pleinement Sophocle, en le ſuivant encore de plus près & en donnant de ſon *Electre* une imitation plus exacte. Quand il s'eſt écarté de Sophocle, il s'eſt rapproché d'Eſchyle & d'Euripide. Il s'eſt pourtant écarté de tous les Auteurs d'*Electres* tant anciens que modernes dans la manière dont il fait périr Clytemneſtre de la main de ſon fils. Oreſte qui vient de tuer Egyſthe, apperçoit Clytemneſtre qui accourt pour défendre ou venger ſon mari :

Il détourne la vue, & veut cacher ſes larmes.
Clytemneſtre ſaiſit cet inſtant malheureux :
» Quoi ! dit-elle, es-tu fait pour être ver-
» tueux ?

» Sois

» Sois ce que tu dois être, un monſtre ſan-
» guinaire,
» Accomplis tes deſtins, & poignarde ta
» mère.

Elle dit, & d'Oreſte elle attire le bras,
Et conduit dans ſon ſein le fer & le trépas.

« On jugera, dit M. de Roche-
» fort, ſi cette cataſtrophe eſt pro-
» pre au caractère de Clytemneſtre,
» à la ſituation où elle ſe trouve, &
» ſi elle achève convenablement un
» ſujet ſi terrible. »

Nous nous garderons bien de prononcer entre toutes ces diverſes *Electres*, tant grecques que françoiſes; nous mettrons ſeulement nos Lecteurs à portée de comparer la manière dont certains morceaux remarquables de Sophocle ont été traduits ou imités par MM. de Voltaire, de la Harpe & de Rochefort.

Electre dans M. de Rochefort s'écrie:

Viens, fils d'Agamemnon, viens des champs de Phocide,

Unir ton bras au mien contre un monſtre homicide.
Les Dieux, les juſtes Dieux, de leur gloire jaloux,
Sont tous intéreſſés à ſervir ton courroux.
Si le crime triomphe & brave le ſupplice,
Périſſent la pudeur, la pitié, la juſtice!
Périſſent tous ces noms adorés des mortels!
Périſſe enfin l'encens fumant ſur les autels!

Voici dans l'Oreſte de M. de Voltaire le morceau correſpondant :

Qui pourroit de ces Dieux encenſer les autels,
S'ils voyoient ſans pitié les malheurs des mortels,
Si le crime inſolent dans ſon heureuſe ivreſſe
Ecraſoit à loiſir l'innocente foibleſſe!
Dieux, vous rendrez Oreſte aux larmes de ſa ſœur;
Votre bras ſuſpendu frappera l'oppreſſeur!
Oreſte, entend ma voix, celle de la Patrie,
Celle du ſang verſé qui t'appelle & qui crie :
Viens du fond des déſerts où tu fus

Où les maux exerçoient ton courage éprouvé.
Aux monſtres des forêts ton bras fait-il la guerre ?
C'eſt aux monſtres d'Argos, aux tyrans de la terre,
Aux meurtriers des Rois que tu dois t'adreſſer ;
Viens, qu'Electre te guide au ſein qu'il faut percer.

Clytemneſtre effrayée par un ſonge envoye Chryſothémis ſa fille porter des offrandes & des expiations au tombeau d'Agamemnon ; Electre conjure ſa ſœur de ſe refuſer aux deſirs de Clytemneſtre. Voici ſon diſcours dans M. de la Harpe :

Ah ! ma ſœur, loin de vous ce miniſtère impie ;
loin, loin de ce tombeau ces dons d'une ennemie.
ulez-vous violer tous les droits des humains !
ez-vous pu charger vos innocentes mains

Des coupables préſens d'une main ſanguinaire ?
Des préſens qu'ont ſouillés le meurtre & l'adultére ?
Voyez ces monumens : c'eſt à nous d'empêcher
Que jamais rien d'impur ne puiſſe en approcher ;
Jettez, jettez, ma ſœur, cette urne funéraire,
Ou bien, loin de ces lieux cachez-la ſous la terre,
Et pour l'en retirer, attendez que la mort
De Clytemneſtre un jour ait terminé le ſort ;
Alors reportez la ſur ſa cendre infidèle ;
Allez, de tels préſens ne ſont faits que pour elle :
Croyez-vous, s'il reſtoit dans le fond de ſon cœur,
Après ſes attentats une ombre de pudeur,
Croyez-vous qu'aujourd'hui la fureur qui l'anime
Vînt juſques dans la tombe outrager ſa victime,

Insulter à ce point les mânes d'un Héros,
La majesté des morts & les Dieux des tombeaux ?
Et de quel œil, ô Ciel ! pensez-vous que mon père
Puisse voir ces présens que l'on ose lui faire ?
Ah ! n'est-ce pas ainsi, quand il fut massacré,
Qu'on plongea dans les eaux son corps défiguré,
Comme si l'on eût pu, dans le sein des eaux pures,
Laver en même-tems le crime & les blessures ?
Les forfaits à ce prix seroient-ils effacés ?
Ne le permettez pas, Dieux, qui les punissés !
Et vous, ma sœur, & vous, n'en commettez point d'autres ;
Prenez de mes cheveux, prenez aussi des vôtres.
Le désordre des miens atteste mes douleurs ;
Souvent ils ont servi pour essuyer mes pleurs ;
Il m'en reste bien peu ; mais prenez, il n'importe ;
Il aimera ces dons que notre amour lui porte.

Cher Oreſte! eſt-ce toi que je tiens dans mes mains?

O toi, dont mes ſecours ont protégé l'enfance!

Toi, que j'avois ſauvé dans une autre eſpérance!

Eſt-ce ainſi que pour moi depuis long-tems perdu,

Mon frère, à mes regards devoit être rendu?

Je devois donc de toi ne revoir que ta cendre!

Ah! qu'il eût mieux valu dans l'âge le plus tendre,

Périr avec ton père, hélas! & du berceau

Deſcendre à ſes côtés dans le même tombeau!

Et maintenant tu meurs, ô victime chérie!

Sous un ciel étranger, & loin de ta Patrie!

Loin de ta ſœur!... Et moi, je n'ai pu ſur ton corps

Prodiguer les parfums, les ornemens des morts!

D'autres ont pris pour toi les ſoins que j'ai dû prendre;

D'autres ſur le bucher ont recueilli ta cendre;

Ces débris précieux, on les porte à ta ſœ

: urne vulgaire enfermés ſans hon-

:ureuſe Electre! ô frivoles ten-
!

'avaux & trompeuſes careſſes!
:s premiers ans fut mon plus doux

propres mains j'aimois à te nourrir.
nt de toi ſeul, j'ai rempli près d'un

r de nourrice & d'eſclave & de

s ces beaux jours, ces jours ſi fot-

ırt avec toi les a donc moiſſonnés!
ı n'es plus, & je n'ai plus de père!
ſeule au monde, & ma barbare

ennemis jouit de ma douleur!
ıt à mes maux tu promis un ven-

dans la tombe emporté mon at-

l aujourd'hui? rien qu'une ombre
unte.

Que ſuis-je, hélas ! moi-même après t'avoir perdu,
Qu'une ombre, qu'un phantôme aux enfers deſcendu ?
Mon frère, reçois-moi dans cette urne funeſte,
D'Electre auprès de toi reçois le triſte reſte.
Les mêmes ſentimens uniſſoient notre ſort,
Soyons encor tous deux réunis dans la mort.
La mort eſt ſecourable, & la tombe eſt tranquille;
Ah ! contre le malheur il n'eſt point d'autre azile.

Voici cette même plainte dans M. de Rochefort :

Reſtes chers & ſacrés de tout ce que j'aimois,
Dépouilles d'un Héros que je perds pour jamais :
Etoit-ce donc ainſi que dans des jours proſpères
J'eſpérois te revoir au palais de tes pères ?
Voilà donc ce retour ſi long-te

Doux eſpoir qui trompas mon amour éperdu !
Eh ! quel amour encor ! quelle auſſi tendre mère
Chérit autant ſon fils que j'ai chéri mon frère ?...
Ton cœur dès mon enfance étoit fait pour le mien....
Cruels reſſouvenirs où mon eſprit s'égare !
Je crois te voir encor, quand des mains d'un barbare
Je courus te ſauver, te cacher dans mon ſein.
Tu conſervois encore un viſage ſerein ;
Tranquille, tu ſemblois n'avoir aucune crainte,
Et l'immortalité dans tes yeux étoit peinte.
Préſage ſéducteur que j'ai mal entendu !
Cher Oreſte, eſt-ce ainſi que tu m'es donc rendu ?
Sur des bords étrangers, loin d'une ſœur chérie,
Un deſtin déplorable a terminé ta vie....
. . . . . Ma main n'a pu te rendre
Les trop juſtes honneurs que je dois à ta cendre....

Je n'ai point allumé
La flamme du bucher où tu fus conſumé.
De quelques inconnus la pitié ſecourable
A rempli les devoirs de ta ſœur déplorable ;
Et par ce monument peu digne de ton nom,
Ils crurent honorer le fils d'Agamemnon....
Je ſuis prête à te ſuivre.
Mon frère, tu n'es plus, je ne ſaurois plus vivre.
Quel triomphe éclatant pour ces tyrans cruels
Dont tu devois punir les complots criminels !
Le Ciel qui les protége, & ſe rit de mes plaintes,
M'envoie une ombre vaine & des cendres éteintes....
Oreſte, reçois-moi
Dans le ſéjour des morts, entre mon père & toi ;
Le ſort qui t'a frappé commande que je meure ;
Nous nous réunirons dans la même demeure ;
Je n'ai pu partager ton exil rigoureux ;
[illegible] cette urne enfin nous raſ

M. de Rochefort dans ſa Préface préſente différentes idées ſur quelques autres Tragédies grecques, ſingulièrement ſur l'*Œdipe* de Sophocle; M. de Rochefort, plus eſtimable encore par ſon caractère que par ſes Ouvrages, fait pour honorer les Lettres à tous égards, eſt l'homme du monde dont il ſeroit le plus doux d'adopter toujours les opinions comme d'exalter toujours les talens; c'eſt donc avec un véritable regret que nous ne pouvons être de ſon avis, lorſqu'il veut qu'Œdipe ſoit coupable, parce qu'il ſoupçonne Créon d'ambition & qu'il accuſe Tirésias d'impoſture; mais ce Tirésias, qui paroit d'accord avec Créon, accuſe Œdipe d'être le meurtrier de Laïus! Or, comment Œdipe, qui ſe croit bien ſûr de n'avoir jamais vu Laïus, & qui eſt bien ſûr de ne l'avoir pas connu, peut il ne pas regarder Tirésias comme un impoſteur & ne pas le traiter comme tel? Et comment

peut-on faire réſulter d'un ſentiment d'indignation ſi naturel & ſi néceſſaire, je ne dis pas un crime, mais ſeulement un tort? On a beau faire, le ſeul tort d'Œdipe, tort que Jocaſte partage, c'eſt qu'après l'oracle qui leur avoit été rendu à tous deux, Œdipe ne devoit jamais ni combattre contre perſonne, ni ſe marier, ſurtout à une perſonne plus âgée que lui, & que Jocaſte ne devoit point ſe remarier, ſurtout à un homme moins âgé qu'elle: mais la fatalité n'éclate pas moins dans les conjonctures qui les forcent à cette imprudence, que dans le reſte de leur deſtinée; c'eſt la fatalité ſeule qui explique tout le ſujet d'Œdipe; & quand on parviendroit à trouver à cet infortuné quelque léger tort, comme d'être trop prompt à s'irriter & à ſoupçonner, on n'en ſeroit pas plus avancé; quelle proportion y auroit-il entre ce tort qui à peine en ſeroit un, & l'épouventable deſtinée d'Œdipe & de Jocaſte?

ſiſtons point à l'évidence & ne cherchons pas avec effort à nous remplir de préjugés ſçavans que nous n'avons pas. La gloire de Sophocle n'a rien à gagner ni à perdre à cette queſtion. M. de Voltaire a ſuivi Sophocle dans l'emportement qu'il donne à Œdipe contre le Grand-Prêtre qui l'accuſe d'avoir tué Laïus, & il n'en a pas moins jugé bon Œdipe

Inceſte & parricide, & pourtant vertueux.

Les idées que M. de Rochefort propoſe pour continuer l'action pendant les intermèdes, ſoit dans *Ulyſſe*, ſoit dans *Electre*, nous paroiſſent de bon goût & propres à produire de l'effet.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

TRAITÉ des Evictions & de la Garantie formelle; dans lequel ſont traduites & diſcutées les Loix Romaines du Digeſte & du Code ſur cette matière; avec la Conférence des Coutumes, des Ordonnances, des Arrêts notables de France & les Syſtêmes ſoutenus à ce ſujet, par les plus fameux Interprêtes du Droit Romain & François. Dédié à Monſeigneur Hüe de Miromenil, Garde des Sceaux de France. Par M. *Berthelot*, Avocat au Parlement, & Docteur Agrégé de la Faculté des Droits de Paris. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 volumes *in*-12 de près de 500 pag. chacun. Prix, 6 liv. reliés.

IL s'agit principalement dans ce Traité de la manière de ſe conduire quand on eſt menacé de

dre quelque choſe pour laquelle on a droit d'exercer un recours de garantie ; cette privation de la choſe qui doit être maintenue à l'Acquéreur s'appelle *Eviction*.

La définition grammaticale de ce mot, dit l'Auteur, eſt la racine compoſée de deux mots latins, *ex*, *vincere*, qui ſignifient *vaincre en privant un autre*. Ce mot, quant au ſens, doit être défini exactement, d'autant plus que cette idée a des eſpèces très-différentes que les Auteurs ne lui ſemblent pas avoir raſſemblées. En général, continue-t'il, l'éviction eſt l'empêchement ou la perte de la poſſeſſion ou de la propriété. La perte ſignifie la privation des choſes acquiſes ; l'empêchement veut dire l'obſtacle à les acquérir ; mais comme l'Auteur approfondit ſa matière, & ne laiſſe rien à deſirer, il fait voir dans une des ſubdiviſions qu'il donne, que cet obſtacle eſt une véritable éviction.

Cet excellent Traité eſt précédé

d'une Préface profondément raiſonnée & qui donne une idée très-nette du travail de l'Auteur, de tous ſes principes fondés ſur les loix romaines & ſur les déciſions de la Cour, & par conſéquent de l'utilité, & nous oſons dire de la néceſſité de ſon Livre. Il y apprécie, avec beaucoup de juſteſſe & d'impartialité, les Ouvrages de Juriſconſultes latins qui ont traité, quoique ſans l'approfondir, de la matière qui fait l'objet de ſon Livre; tels que Juſtinien, Callet Profeſſeur de Droit à Poitiers, Maſigelius, Franztkius, Profeſſeur de Strasbourg & Chancelier de Saxe-Gotha, Burgundus, Hauteſerre, Profeſſeur de Droit à Toulouſe, Cujas & Dumoulin. Le ſeul Traité ſur les Evictions qui ſoit écrit en françois, eſt de Pothier; encore, dit l'Auteur, eſt-il très-court & préſenté comme acceſſoire du contrat de vente. Il ne parle point des Coutumes de France & dit à peine un mot des Ordonnan-

ces de nos Rois. Mais, malgré cela, notre Auteur y trouve le jugement, la netteté & la ſcience qui caractériſent Pothier.

Après ſes réflexions ſur le travail & les Ouvrages de ceux qui ont écrit avant lui ſur la même matière, notre Auteur s'excuſe de l'avoir traitée en françois ; nous allons tranſcrire ce qu'il dit à cet égard.

« Nous avons entrepris de déve-
» lopper cette matière en françois
» ſuivant le Droit civil & celui de
» la France. Pour être plus utiles,
» nous nous ſommes ſervis de la
» langue de notre pays. Peu de gens
» ſont aſſez familiers avec la langue
» latine pour étudier, dans un idiô-
» me difficile, une matière difficile.
» C'eſt une des cauſes les plus funeſ-
» tes de l'abandon des études de
» Droit. On lit avidement des Dic-
» tionnaires de Juriſprudence ; on
» n'oſe toucher aux Ecrits latins de
» Dumoulin, Benkerſock & Papi-

» nien.» Peut-être quelques Lecteurs, dit-il encore, croiront d'abord que l'on a cherché à éviter la difficulté de compoſer dans une langue étrangère ; mais s'ils y réfléchiſſent, ils verront qu'il eſt plus embarraſſant d'écrire ſur le Droit Romain en françois qu'en latin. Malgré ces difficultés, il a eſſayé de traduire dans ſon Ouvrage les Loix Romaines, qui ſont au nombre de cent ſept, ce que perſonne n'avoit entrepris avant lui ; car il ne faut pas compter la Traduction de tout le Corps de Droit qu'avoit faite feu M. Hullot, Aggrégé de la Faculté des Droits à Paris, dont M. Joly de Fleury père empêcha l'impreſſion, ſur les repréſentations du Cenſeur, qui fit voir le danger d'une Traduction peu fidelle, qui pouvoit altérer le texte & donner lieu à des Defenſeurs avides ou peu délicats de groſſir les écritures, de multiplier les frais & de s'appuyer ſur de faux principes ; & encore d'après les ré-

flexions d'un Magiſtrat éclairé, qui prouva, dans une brochure ſçavante, que ce Traducteur avoit des connoiſſances trop ſuperficielles du Droit Romain. Notre Auteur n'a traduit que celles des Loix Romaines qui ſont ſous le titre des Evictions; il a mis à ſa Traduction l'application la plus ſcrupuleuſe à les traduire littéralement; chaque mot eſt dans ſa verſion, quand cela eſt poſſible; le ſinonyme du mot latin; ſi la correſpondance n'eſt pas exacte, il ſubſtitue l'équivalent & ajoute une note pour détailler les idées que préſente le mot à traduire; chaque mot, chaque membre de phraſe occupe, quand cela eſt poſſible, (& rarement la langue s'y refuſe) la même place que dans le latin: les idées, leurs acceſſoires, leurs dépendances, leur diſtribution, leur développement, leur progreſſion, ſont abſolument les mêmes que dans l'original. La *Traduction*, dit l'Auteur lui-même

dans ſa Préface, *les peint comme le ſeroit un miroir.* Nous oſons dire que la lecture réfléchie de la Traduction nous a juſtifié la vérité de cette aſſertion. Au reſte il falloit pour y réuſſir, comme il nous ſemble qu'il l'a fait, une connoiſſance étendue & raiſonnée du Droit Romain ; & nous croyons que ceux qui liront avec attention & diſcernement ſon Ouvrage, en ſeront ſatisfaits comme on peut l'augurer par la réputation que l'Auteur s'eſt acquiſe dans les diſputes de Droit à la Faculté de Paris. Il a encore eu ſoin de joindre à ſa Traduction des Loix Romaines les reſtrictions ou les ampliations que l'on trouve dans les Ordonnances de nos Rois & dans toutes les Coutumes du Royaume.

On ſent bien, d'après l'idée générale que nous croyons avoir donnée de cet Ouvrage, que ce ſeroit le mutiler que de tenter d'en donner un extrait, qui, en ſéparant les parties qui ſe tiennent toutes par

une chaîne néceſſaire, ne préſente-roient à l'eſprit que des membres épars & qui ôteroient le mérite & l'utilité d'un enſemble qui n'eſt utile qu'en ce que chaque partie ſert à l'intelligence d'une autre, & forme un tout conſéquent, utile & néceſſaire à l'intelligence de la matière que l'Auteur s'eſt propoſé de traiter.

Nous nous contenterons donc, avant de finir, de dire que ce Traité nous a paru le plus complet & le plus utile qui ait paru juſqu'à nos jours ſur cette matière, & qu'il eſt le ſeul ſuivant le Droit de toute la France. Il a beaucoup de méthode, une logique ſévère, des méditations ſuivies, pour arriver à des vérités qu'on auroit peine à découvrir ſans cela. L'Auteur s'eſt attaché à la diſcuſſion des principes & des conſéquences ſur des matières inconnues & jugées très-difficiles mêmes par les Juriſconſultes les plus habiles. Cet Ouvrage annonce, de la part

de l'Auteur, beaucoup de notions abſtraites & une intelligence exercée ſur les combinaiſons. Les dernières conſéquences, priſes comme règles de conduite dans les affaires, y ſont à la portée de tout le monde & de première utilité pour tous ceux qui s'appliquent à la Juriſprudence.

Nous croyons encore, & cela eſt bien à deſirer, que cet Ouvrage pourra opérer un autre bien, celui de rétablir dans l'eſtime publique l'étude du Droit Romain, trop négligée de nos jours. On ſe contente de le louer; on penſe qu'avec un eſprit ordinaire & de la patience on peut devenir très-habile en ces matières; mais il eſt aiſé de ſe convaincre en liſant avec ſoin le Traité de M. Berthelot; que pour y réuſſir il faut joindre à beaucoup de connoiſſances un raiſonnement ſuivi & un eſprit pénétrant.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

OPI

OPINION d'un Citoyen ſur le Mariage & la Dot. A Vienne ; & ſe trouve à Paris, chez Barrois, Libraire, quai des Auguſtins. 1781. Brochure *in*-8°. d'environ 500 pages.

L'OUVRAGE dont on vient de lire le titre, nous a paru, quoique très court, plein d'eſprit & de raiſon, & par-là mériter d'être connu. Il préſente des idées ſages, des réflexions profondes ; & ſi le luxe qui règne actuellement parmi nous révolte quelques Lecteurs contre le plan que l'Auteur propoſe, on peut leur répondre que ce n'eſt qu'une *Opinion* qu'on peut adopter ou rejetter, mais qui, quelque ſort qu'elle éprouve, ne peut partir que d'un homme vertueux & qui deſire vivement le bonheur de ſes ſemblables. Son Ouvrage nous a paru ſagement & purement écrit ; nous en allons donner une idée ſommaire &

rapporter quelques paſſages de l'Auteur, pour mettre nos Lecteurs à portée de juger de ſon titre.

On lit en tête de la première page ces mots qui donnent une idée claire de l'objet & de la diviſion de l'Ouvrage. « Inconvéniens & abus du » Mariage chez les Peuples moder- » nes de l'Europe & ſur-tout en » France. Néceſſité de réformer ces » abus. La ſource eſt dans notre » Légiſlation. Seul moyen de réfor- » mer ces abus. » On voit par-là que l'Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties Dans la 1.re, l'Auteur fait un tableau fort touchant des inconvéniens & des malheurs qui ſuivent trop ſouvent un grand nombre de mariages; il indique dans la ſeconde Partie l'origine & la cauſe de ces maux, & il croit en trouver la ſource dans nos loix actuelles. La dot qu'apportent les femmes à leurs maris, & les droits qu'elles exercent concurremment avec les mâles dans les ſucceſſions de leurs pare

dit-il, la ſource fatale de tous les inconvéniens du mariage; voilà quel eſt l'écueil où vient ſe briſer la félicité des Citoyens qui embraſſent cet état; voilà ce qui arrête & deſſèche la population. « Une fille deſ-» tinée à être riche, reçoit la plus » mauvaiſe éducation; on lui per-» ſuade que la jeuneſſe, les agré-» mens de la figure, & l'or ſurtout, » ſont les ſeules choſes importantes » & tiennent lieu de tout, &c. » Il continue le portrait d'une fille riche mal élevée & gâtée par l'exemple de pluſieurs autres & par le luxe & la futilité; mais il a ſoin de le reſtreindre & de le modifier par une note dans laquelle il dit : « l'on » voudra bien ſe rappeller que je » parle du général; » il ſuffit que le grand nombre ſoit élevé dans cet eſprit, pour que ma propoſition ſoit vraie.

Après avoir fait le tableau du mal qui réſulte d'une mauvaiſe éducation & de l'inſtitution de doter les

filles que l'on marie, il propoſe d'établir une loi en vertu de laquelle les filles à l'avenir ne pourront apporter de dot ſous aucune dénomination ; qu'elles ne pourront partager avec les mâles dans les ſucceſſions de leurs parens, & qu'elles ne ſeront ſu[illegible]ptib[illegible] d'aucuns legs, d'aucunes [illegible] du moment où elles ſeront [illegible] ; & comme il craint ſans [illegible]te que cette propoſition ne r[illegible] la première vue tout le ſexe, [illegible] ne lui paroiſſe trop dure, il la ten[illegible]re par un diſcours flatteur au beau ſexe. « Loin de moi » la coupable idée de vouloir affli» ger la plus intéreſſante portion de » l'Humanité. Oh femmes, dit-il, » j'en jure par la Nature dont vous » êtes le plus bel ouvrage ; je me » regarderois comme un monſtre ſi » j'avois formé un ſi noir projet : » jamais perſonne ne vous reſpecta » plus que moi ; mais daignez m'en» tendre. » Après ce diſcours plus étendu dans l'Ouvrage,

nne les raiſons de la loi qu'il
›poſe ; il en trace le plan, en
›porte les diſpoſitions, & fait
ir enſuite, par des raiſons très-
›bables, mais qu'il faut voir dans
›uvrage même, tous les avantages
i en réſulteroient pour les maris,
ur les femmes, pour les mœurs,
ſurtout pour la population,
par conſéquent pour tout le
yaume.

« Telle ſeroit, dit-il en finiſſant,
i révolution qu'éprouveroit la
ouvelle loi ; & les hommes, té-
›oins des avantages de l'hymen,
:douteroient autant le célibat
u'ils redoutent aujourd'hui le ma-
ıge.

» Je n'étendrai pas plus loin mes
:flexions ; c'eſt au Monarque qui
ous gouverne à peſer dans ſa ſa-
:ſſe & dans ſes conſeils, ſi, in-
épendamment du mérite ou du
émérite de ce Traité, la loi peut
re utile ou non. C'eſt à lui à
›oiſir, dans le cas où il la trou-

» veroit utile, l'inſtant où il jugera » convenable de la promulguer. Un » Souverain qui s'eſt occupé avec » tant de ſuccès & de zèle du ſou- » lagement de l'humanité ſouffrante, » & qui a étendu ſa bienfaiſance juſ- » ques ſur les coupables abandon- » nés au glaive de la juſtice, s'oc- » cupera ſans doute du bonheur de » la partie la plus nombreuſe de ſes » ſujets, & du moyen le plus puiſ- » ſant de reſtaurer les mœurs. »

Il y a à cet endroit une note très-étendue & pleine de dignité ſur les bienfaits de notre Monarque, comme l'abolition de la Queſtion & de la Servitude, & ſur le projet d'établir ſuffiſamment des lits à l'Hôtel-Dieu & dans d'autres hoſpices, pour que les malades ſoient ſeuls dans chaque lit, & ſur tous les autres bienfaits qu'on doit attendre de l'amour & du zèle d'un auſſi bon Monarque pour ſon Peuple.

Il y a auſſi beaucoup d'autres notes dans le cours de l'Ouvrage, qui,

quelqu'effet qu'il produiſe, ne peut partir que du cœur d'un bon Citoyen & d'un ami de l'humanité.

[*Ex. de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

Le Produit & le Droit des Communes, & les intérêts de l'Agriculture, Population, Arts, Commerce, Marine, Finances & Militaire, à concilier pour le ſalut des individus & propriétés, l'amélioration des Domaines & autres parties, la richeſſe & proſpérité de l'Etat & des Citoyens. 1782. 530 pag. *in*-8°. petit caractère. A Paris, chez Jombert; Eſprit & Mérigot, boulevard de l'Opéra; au Palais & quai de Gêvres. On peut l'avoir franc de port par la poſte dans tous les Royaumes, en adreſſant, franc de port, à M. Bachmann, la lettre de demande.

CET Ouvrage eſt dédié à la Monarchie Françoiſe par M. le Vicomte de la Maillardiere, Che-

valier d'honneur de la Chambre des Comptes de Bourgogne, Honoraire des Académies des Sciences d'Amiens, Arras, &c. de celles de Lyon & Metz, &c. Le titre, qui eſt très étendu, nous annonce que c'eſt un Traité d'Economie-politique, où le Patriotiſme, embraſſant toutes ſes branches, eſſaie principalement de rendre à la-fois le Souverain plus puiſſant & plus heureux, les Provinces plus rapprochées & commerçantes, & moins ſujettes aux épizooties, les Habitans plus ſains & plus fortunés, les Armées mieux pourvues, & leurs divers convois moins tardifs & moins diſpendieux, par les défrichemens & deſſéchemens; qu'on y trouve des projets de canaux de navigation ainſi que d'arroſage ou d'aſſéchement, de digues & réparations aux courans; des opérations pour convertir en champs, bois, prés artificiels, nos landes inutiles & nos marais peſtilenciels; en même-tems qu'on

prend de nouvelles ſortes de cultures, la manière de perfectionner celles qui ſont uſitées, & les moyens généraux, relatifs au ſol, aux mœurs, à l'induſtrie, pour porter les reſſources & les forces de la France au dernier degré de ſupériorité.

On y trouve, ajoute l'Auteur dans le même frontiſpice, un Tableau le plus étendu des Loix univerſelles & locales ſur les Communes & Terres vagues, & les droits de Parcours, Vaines pâtures, Uſages, dans tout le Royaume, & particulièrement en Normandie & en Bretagne; en les rapprochant, on facilite les jugemens qui doivent précéder la miſe en valeur, & les réclamations de chacun ſur ſon objet; le plan d'un partage au profit des Communautés laïques, aſſurant la conſervation de leurs Communaux, celui d'une inféodation par le Roi & les Seigneurs aux Sujets & Vaſſaux, qui réunit ſans inconvéniens les avantages à quoi

de trop grandes conceſſions ont en vain tendu juſqu'à préſent.

En préſentant des détails qui paroîtront à certaines gens peu dignes d'un homme de qualité, l'Auteur ſe juſtifie par des exemples célèbres. J'ai été précédé, dit-il, par le Général des Carthaginois, Magon, lequel avoit fait vingt-huit Livres ſur l'Agriculture; par Caton; par Végece, Comte de Conſtantinople, Auteur Militaire & Vétérinaire; & de nos jours, par M. de Secondat, qui lut, il y a quelques années, à l'Académie de Bordeaux, un Diſcours ſur les Epizooties, ſujet qui ne parut point indigne de ſa plume, au digne fils de l'illuſtre Préſident de Monteſquieu; par le Comte d'Eſſuile, ancien Officier, Neveu de Lieutenans-Généraux d'Armées, Auteur d'un Traité des Communes, en 1770, alors autoriſé du Miniſtère à diriger leur partage en différens lieux; enfin par le Baron Scor-

d'une Maiſon diſtinguée d'Ecoſſe & Capitaine de Dragons, lequel, en 1777, a donné, ſur l'inutilité des Communaux, un Ouvrage inſpiré par les mêmes vues, qui, ſur la partie économique, ont mérité le titre d'ami des hommes, au Marquis de Mirabeau.

M. le Vicomte de la Maillardiere prend pour épigraphe ces vers de Voltaire dans ſon Epitre ſur l'Agriculture :

. . . . . Penſes-tu que retiré chez toi,
Pour les tiens, pour l'Etat tu n'as plus rien à faire ?
La Nature t'appelle, apprends à l'obſerver.
La France a des déſerts, oſe les cultiver.
Elle a des malheureux ; un travail néceſſaire ;
Ce partage de l'homme, & ſon conſolateur,
En chaſſant l'indigence, amène le bonheur ;
Change en épis dorés, change en gras pâturages,
Ces ronces, ces roſeaux, ces affreux marécages.

Tes Vaſſaux languiſſans qui pleuroient d'être nés,
Qui redoutoient ſurtout de former leurs ſemblables,
Vont ſe lier gaiement par des nœuds deſirables!
D'un canton déſolé l'habitant s'enrichit, &c.

C'eſt en effet le principal objet de l'Auteur; il conſidère qu'il y a un ſixième des fonds du Royaume en terres vagues & communes. La Bretagne ſeule a près des deux tiers de ſon terrein ſans culture, & les communes en ſont la principale partie. Cependant, par le même eſprit qui a fait établir la licitation entre co-propriétaires, on auroit dû permettre aux communautés un partage entre elles, ſans lequel leur jouiſſance eſt auſſi peu paiſible, auſſi peu fructueuſe; on trouvera les autorités dans le Dictionnaire des Fiefs, & cette opinion eſt commune à tout ce qu'il y a d'hommes éclairés; la

propriété n'eſt point ſeulement
:tile en pareil cas, elle eſt auſſi
germe d'abus deſtructifs, tandis
: la propriété diviſée eſt le germe
l'induſtrie.

Appliquant cette maxime aux pâ-
es & prairies en commun, on la
uvera juſtifiée plus que jamais
ns cet Ouvrage où leur jouiſſance
miſe en oppoſition avec celle
; paris & prés particuliers. Dans
re dernière on admirera tous les
férens ſoins qu'inſpire au Colon
propriété; cette ſorte d'empire
on partage à regret, qu'on exerce
:c plaiſir & qui devient comme le
amp de la liberté civile.

Auſſi l'expérience eſt-elle favora-
: à ce ſyſtême. Le Comte d'Eſſuile,
teur du *Traité des Communes*,
mprimé en 1778, afin de prou-
:, par des faits & par des exem-
:s, l'inutilité des communes,
nne un état de comparaiſon de
arante villages de l'Election de
ermont en Beauvoiſis; ſavoir,

de vingt Paroiſſes ſans communaux, & de vingt autres avec communaux.

Dans les vingt communautés avec communaux; ouvriers ou artiſans, 1811; laboureurs, 67; nombre de charrues, 139; total des habitans, 1878; arpens de culture, 10480; arpens d[illegible]s, 3026; vaches aux fe[illegible]c017; aux particuliers,

Dans le[illegible]mmunautés ſans communaux; [illegible]iers & artiſans, 2245; laboureurs, 99; charrues, 205, total des habitans, 2344; arpens de culture, 15412; nombre de vaches aux fermiers, 1184; *idem*, aux artiſans & journaliers, 502; moutons aux fermiers, 13081; *idem*, aux particuliers, 2017. Cette comparaiſon eſt une preuve poſitive du déſavantage des communaux. L'Auteur fait voir que l'Adminiſtration ſeule peut mettre ces terres en valeur en obligeant les habitans à défricher ou à délaiſſer la poſſeſſion des communaux, qui ne p

pas la ſixième partie de ce qu'ils produiroient s'ils étoient mis en valeur.

Nous ſommes forcés d'abréger la notice de cet Ouvrage intéreſſant, dont les détails & l'étendue ſont ſi conſidérables, que nous ne pourrions en donner qu'une idée très-imparfaite.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

L'ART de la Voiture. Par M. *Romme*, Profeſſeur Royal de Mathématiques de MM. les Gardes de la Marine à Rochefort, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie de Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, & de l'Académie Royale des Sciences, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 68 pag. *in-folio*, avec 9 planches en taille-douce.

NOUS avons rendu compte de l'*Art de la Mâture* publié par M. Romme : celui-ci en eſt une ſuite & forme de même une partie de l'*Art de la conſtruction des Vaiſſeaux* dont M. Romme continue de s'occuper.

Comme chaque mât dans un vaiſſeau porte une vergue, de même auſſi chaque vergue ſoutient

voile. La voile qui eſt lacée avec la grande vergue eſt nommée *grande voile*, & les voiles portées par les vergues plus élevées & par le grand mât ſont nommées *voiles du grand hunier* & *de grand perroquet*; deſorte que chaque voile ainſi que chaque vergue, emprunte ſon nom du mât auquel elle eſt unie immédiatement.

Le mât de miſaine porte auſſi trois voiles principales; le mât d'artimon en a deux ou trois; & le mât de beaupré, ainſi que ſon boute-hors, ſoutiennent enſemble & deux vergues & deux voiles. Ces deux dernières ne reçoivent pas leurs noms du mât auquel elles ſont attachées. La voile de beaupré eſt nommée *civadière*; & celle du boute-hors *contre-civadière*.

Le nombre des voiles d'un vaiſſeaux ne ſe borne cependant pas à celui des mâts & des vergues que nous venons de nommer: il y en a encore d'autres qui ſont établies en-

tre les mâts, & dont le plan eſt placé à-peu-près dans le ſens de la longueur du vaiſſeau. Les noms ſous leſquels ces voiles ſont connues, ſont ceux de focs & de voiles d'étai; elles ne ſont pas lacées avec des vergues comme les premières dont nous avons parlé, mais elles ſont déployées par le moyen de manœuvres & de poulies placées convenablement Dans leur développement elles ſuivent à-peu-près la direction des étais qui ſervent à maintenir les mâts. Enfin dans un beau tems l'on employe encore les bonnetes & les perroquets volans.

M. Romme conſidère toutes ces voiles ſéparément, leurs dimenſions, la manière de les coudre, de les travailler & de les attacher aux vergues, de les manœuvrer ou de les diſpoſer ſuivant les circonſtances. On trouve enſuite des Tables très-étendues des dimenſions de toutes les manœuvres ou cordages qui font partie du gréement du vaiſſeau; il

donne auſſi une idée de l'uſage des voiles pour mettre le vaiſſeau en mouvement & pour changer ſa direction.

L'Ouvrage eſt terminé par une Table de 12 pages, qui contient l'explication de tous les termes dont il a fait uſage dans le reſte de ſes explications.

Comme l'uſage des ancres accompagne ſouvent les opérations des voiles, l'Auteur en donne une notice avec une table de leurs dimenſions. Un vaiſſeau de guerre armé convenablement, eſt pourvu de ſix ancres, c'eſt-à-dire de quatre groſſes ancres & de deux petites à jets. La force de ces ancres eſt proportionnée à celle du vaiſſeau. Les groſſes ancres doivent peſer autant de fois cent-vingt livres qu'il y a de pieds dans la largeur de ce vaiſſeau; & les ancres à jets ſont d'un poids un peu moindre que la moitié des poids des premières. Deux de ces ancres ſont établies chacune ſous chaque

boſſoir, groſſes pièces en ſaillie ſur l'avant du vaiſſeau, lorſqu'il eſt à la mer; la troiſième, nommée *ancre de veille*, eſt placée le long de bord, de façon que ſa patte ſoit en arrière des portes-haubans de miſaine; &, la quatrième eſt dans la cale au grand panneau. Les ancres à jets ſont équilibre avec l'ancre de veille, étant placées ſur le bord oppoſé.

Lorſqu'on veut retenir un vaiſſeau flottant & immobile ſur le même point de la mer, on attache le bout d'un cable à l'organeau ou boucle de l'ancre; on laiſſe tomber l'ancre ſur le fond de la mer; on file du cable autant que l'exigent les circonſtances, & le cable eſt enſuite amarré autour des bittes ou piliers antérieurs du vaiſſeau; la patte de l'ancre s'engage néceſſairement dans le fond de la mer, & la réſiſtance plus ou moins grande qu'elle trouve dans la qualité du fond, fait que le vaiſſeau eſt retenu plus ou moins

rement dans la même place. Les cables deſtinés à unir pour ainſi dire le vaiſſeau avec ſon ancre, ont tous cent vingt braſſes de longueur, & leur circonférence proportionnée à la force du vaiſſeau, a autant de fois ſix lignes qu'il y a de pieds dans le maître beau. Cependant M. Romme nous apprend que cette groſſeur adoptée précédemment vient d'être diminué d'un ſixième, parce qu'on a trouvé que, d'après cette règle générale, les cables étoient trop volumineux & qu'ils tendoient avec trop de force à ſoulever l'ancre mouillée.

Après avoir parlé de la voilure d'un vaiſſeau de ligne, l'Auteur parle des différences qu'exigent les bâtimens moindres de toute eſpèce; mais comme il n'y a aucune pièce dans un petit navire qui ne faſſe partie du gréement d'un vaiſſeau de guerre, la deſcription de celui-ci eſt le fondement de tous les autres.

L'exactitude & l'étendue de cet

dans la ſociété, & cette ſeconde éducation eſt toujours ennemie de la première. Le ſpectacle de la ſociété dément continuellement les leçons domeſtiques; on y voit le ridicule répandu ſur la vertu, l'indulgence, les égards mêmes & quelquefois l'admiration proſtitués aux vices brillans; ainſi l'exemple des Lacédémoniens, qui prouve que rien ne réſiſte à l'éducation nationale, pourroit être allégué pour prouver l'inutilité de l'éducation domeſtique & particulière, qui viendra toujours infailliblement échouer contre l'éducation de la ſociété, ſeule éducation nationale qui exiſte parmi nous.

Il peut y avoir quelque choſe de ſpécieux dans cette objection; mais qu'en doit-on conclure? ſinon qu'il faut que la première éducation prémuniſſe contre les dangers de la ſeconde; qu'elle fourniſſe le fil qui doit guider dans le labyrinthe du monde; qu'elle mette les Elèves en état de ſe donner à eux-mê

ſeconde éducation au milieu des erreurs, des travers, des inconſéquences de la ſociété; qu'elle les mette en état de ſavoir excuſer les torts & ne les point partager, plaindre les vices & ne les point flatter. Voilà l'objet qui nous paroît parfaitement rempli dans le nouveau Traité d'Education. Quelle que ſoit l'influence de cette éducation dangereuſe que donne le monde, on ne la redoute point pour Adèle & pour Théodore. Leur raiſon eſt trop formée, leur cœur a été trop nourri de principes & d'exemples vertueux, pour que des exemples contraires puiſſent les entraîner & les corrompre.

« Songez, dit l'Auteur, à la profondeur des traces que laiſſent dans » notre imagination les impreſſions » que nous recevons dans notre enfance & dans notre première jeuneſſe : ſi la raiſon & le développement entier de l'eſprit ne peuvent, par la ſuite, détruire parfaitement les préjugés les plus ab-

» ſurdes donnés par l'éducation,
» combien ſeront ſolides des prin-
» cipes fondés ſur la vérité, & que
» chaque réflexion doit affermir en-
» core ! »

Comment peut-on ſérieuſement douter de l'utilité de l'Education, & quelle partie de ſon pouvoir lui conteſtera-t'on ? Sera-ce l'inſtruction ? Peut-on s'aveugler ſur les avantages qu'elle procure, ſur la ſupériorité qu'elle donne à des eſprits même médiocres ſur tant de gens que la nature avoit mieux traités & auxquels il n'a manqué que la culture ?

Oui, dit-on, l'éducation a une influence certaine ſur l'eſprit ; c'eſt contre le caractère que tous ſes efforts viennent échouer.

Chaſſez le naturel, il revient au galop.
Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret.

Mais, 1°. C'eſt de la nature en

général, & non du naturel en particulier, qu'Horace, modèle de Boileau, a parlé. Il dit qu'on en revient toujours à la nature, malgré les inſtitutions humaines qui nous en écartent. On va, dit-il, s'enſevelir dans les villes; mais le ſouvenir des champs & des bois conſerve toujours ſon empire. Nos ameublemens nous repréſentent des forêts; dans la ville même, on aime une maiſon qui a vue ſur la campagne.

Nempe inter varias nutritur ſylva columnas,
Laudaturque domus longos quæ proſpicit agros:
Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret,
Et malà perrumpet furtim faſtidia victrix.

2°. Horace, dont on voudroit citer l'autorité contre le pouvoir de l'éducation, eſt l'Ecrivain qui a le plus rendu hommage à ce pouvoir, qui a le plus reconnu que, comme le dit Zaïre:

L'inſtruction fait tout, & la main de nos pères
Grave en nos foibles cœurs ces premiers caractères
Que l'exemple & le tems viennent nous retracer,
Et que peut-être en nous Dieu ſeul peut effacer.

C'eſt Horace qui a dit :

Fingit equum tenerâ docilem cervice Magiſter
Ire viam quam monſtrat eques. Venaticus ex quo
Tempore cervinam pellem latravit in aulâ,
Militat in ſylvis catulus. Nunc adhibe puro,
Pectore verba puer, nunc te melioribus offer.
Quo ſemel eſt imbuta, recens, ſervabit odorem
Teſta diù.

c'eſt lui qui a dit :

Senſere quid mens ritè, quid indoles

Nutrita fauſtis ſub penetralibus
Poſſit.

paſſage fait pour ſervir d'épigraphe au Livre de Madame la C. de G.

Horace eſt ſi éloigné de croire un bon Livre d'éducation, inutile & ſans effet, qu'il n'eſt point, ſelon lui, de caractère qui ne puiſſe être calmé par de ſages maximes & par la lecture d'un bon Livre.

Fervet avaritiâ miſeroque cupidine pectus ?
Sunt verba & voces, quibus hunc lenire dolorem
Poſſis, & magnam morbi deponere partem.
Laudis amore tumes ? ſunt certa piacula, quæ te
Ter purè lecto poterunt recreare libello.
Invidus, iracundus, iners, vinoſus, amator :
Nemo adeò ferus eſt ut non mitеſcere poſſit,
Si modò culturæ patientem commodet aurem.

Ces vers ſemblent encore avoir

été faits pour le Livre de Madame de G. Il n'y a point en effet de paſſion, point de mauvaiſe diſpoſition de l'ame, point de préjugé funeſte qui puiſſe tenir contre la raiſon aimable qui préſide à tout l'Ouvrage, contre ce goût pur de vertu qu'on reſpire à chaque page. C'eſt-là que l'ame s'épure en s'attendriſſant & en s'éclairant; c'eſt là que la perſonne la plus vertueuſe eſt toujours la plus aimable & la plus heureuſe; c'eſt-là que la ſageſſe a l'attrait de la volupté. Mais pourſuivons l'examen de notre queſtion.

Paſcal a dit: « on n'apprend pas » aux hommes à être honnêtes gens, » & on leur apprend tout le reſte; » & cependant ils ne ſe piquent de » ſavoir que la ſeule choſe qu'ils n'ap» prennent point. »

Voici ce que lui répond M. de Voltaire:

« On apprend aux hommes à être » honnêtes gens, & ſans cela peu » parviendroient à l'être. Laiſſez vo-

» tre fils dans ſon enfance prendre » tout ce qu'il trouvera ſous ſa main, » à quinze ans il volera ſur le grand » chemin. Louez-le d'avoir dit un » menſonge, il deviendra faux té- » moin. Flattez ſa concupiſcence, » il ſera ſûrement débauché. On ap- » prend tout aux hommes, la vertu, » la Religion. »

On voit que M. de Voltaire étoit bien éloigné de croire qu'il fallût abandonner les hommes à la Nature, parce qu'une éducation imparfaite a quelquefois manqué ſur eux une partie de ſon effet. On dit toujours : *la Nature ! la Nature !* C'eſt une choſe bien reconnue, qu'au moral ainſi qu'au phyſique, la Nature a beſoin de l'art, comme l'art a beſoin d'elle,

Alterius ſic
Altera poſcit opem res, & conjurat amicè.

Le champ le plus fertile a beſoin de culture.

Des Auteurs anciens ont attribué tant de pouvoir à l'éducation, qu'ils ont dit que les parens d'enfans vi-

cieux & criminels n'avoient point d'excuſe légitime, & ne pouvoient imputer qu'à leur négligence les crimes de ces enfans coupables. Nous trouvons même quelques traces de cette opinion dans l'uſage qui, pour de certains crimes, fait porter aux parens une partie de la peine encourue par leurs enfans; il eſt vrai que comme cet uſage, borné à de certains crimes, eſt une exception à la règle générale qui a établi que les crimes ſont perſonnels, on doit le regarder comme dicté par la politique plus que par la juſtice; mais enfin la raiſon politique, qui détermine dans ces cas, ne peut avoir d'autre principe que l'opinion qu'on s'eſt faite des effets de l'éducation, ſelon qu'elle a été ou ſoignée ou négligée; & qui peut douter de la différence de ces effets? quoi de plus ſenſible & de plus palpable!

Mais, dit-on, il faudroit une éducation particulière pour chaque caractère, pour chaque individu,

comme un tailleur fait un habit pour chaque taille; ce qui convient à l'un, ne ſauroit convenir à l'autre. Ces différens Elèves ſont les convives d'Horace :

Tres mihi convivæ propè diſſentire videntur,
Poſcentes vario multùm diverſa palato.
Quid dem? quid non dem? renuis tu quod jubet alter;
Quod petis, id ſanè eſt invisum acidumque duobus.

Détracteurs de l'éducation, accordez-vous! Tantôt vous voulez abandonner les enfans à la Nature, parce que vous jugez que l'art ne peut rien pour eux; tantôt vous voulez qu'on pouſſe les ſoins de l'art juſqu'à les varier ſelon chaque individu.

Eh bien! il faudroit donc, ſelon vous, une éducation particulière pour chaque ame; oui, comme il faudroit peut-être une nourriture particulière pour chaque corps, un degré particulier d'action & de re-

pos, de veille & de ſommeil pour chaque homme, afin de tirer de l'eſpèce humaine en général & de chaque individu en particulier tout le parti poſſible; mais en attendant que les ſoins de la culture puiſſent être portés au phyſique & au moral juſqu'à ce degré de recherche & de préciſion, faut-il ne prendre aucuns alimens, parce que chaque individu ne rencontrera pas peut-être ceux qui conviennent le plus à ſon goût, à ſon tempérament, à la conformation & à la conſtitution particulière de ſon eſtomach? Avant que l'art du tailleur eût adapté chaque habit à chaque taille, uniquement & excluſivement, falloit-il ſe refuſer toute eſpèce de vêtement & aller tout nud? Faut-il priver l'ame de toute inſtruction, de peur de ne pas rencontrer celle qui convient à chaque Elève preſque uniquement & préférablement à toute autre? N'y a-t'il donc pas des principes de morale qui conviennent à tous les ca-

ractères, comme des alimens qui conviennent à tous les eſtomachs & des habits qui vont à preſque toutes les tailles ? Défendons notre eſprit de toutes ces ſubtilités. Il eſt dans l'éducation, comme dans tous les arts, un degré de perfection où l'on peut ſe flatter de parvenir, & dont il faut ſavoir ſe contenter, & pour citer encore Horace (car Horace a dit tout ce qui eſt raiſonnable, & le citer n'eſt que parler raiſon de la manière la plus agréable.)

Non poſſis oculo quantum contendere Lynceus
Non tamen idcircò contemnas lippus inunguì,
Nec, quia deſperes invicti membra Glyconis
Nodoſâ corpus nolis prohibere chiragrâ.
Eſt quodam prodire tenùs, ſi non datur ultrà.

Au reſte, en renfermant dans de juſtes bornes & en réduiſant à ce qui eſt raiſonnable ce vœu : que l'édu-

cation ſoit variée ſelon le caractère des différens Elèves, on le trouvera parfaitement rempli dans le Livre de Madame de G. Adèle, Théodore, le Prince, Porphire même, qu'on peut regarder comme l'Elève de M. de la Garaye, & qui eſt un exemple d'éducation pour les Gens de Lettres, ſont élevés ſur des plans & dans des principes différens; aucunes de ces éducations ne ſe reſſemblent, & d'ailleurs n'entre t'il pas évidemment dans les principes de l'Auteur de varier l'éducation ſelon les caractères & les diſpoſitions, de veiller ſans ceſſe ſur chaque ſujet, pour appliquer à propos les ſecours & les remèdes convenables, en un mot de faire ſur ce point tout ce que la critique a paru deſirer.

Mais on fait une autre objection. Ces éducations ſont différentes, dit-on, & elles ſont cependant mêlées dans le cours de l'Ouvrage. On paſſe tour-à-tour d'Adèle à Théodore, à Porphire, au Prince Elève

du Comte de Roſéville, tout eſt interrompu, tout eſt coupé N'y auroit-il pas eu plus d'ordre à ſéparer chaque éducation & à la traiter à part? Cette objection étoit trop facile pour échapper à la critique, & on peut croire auſſi qu'elle n'avoit pas échappé à l'Auteur. L'Auteur l'avoit prévue & s'y eſt expoſée par choix & à deſſein. Elle a voulu faire des Lettres & non pas des Traités; or des Lettres ſe croiſent & s'interrompent comme dans ſon Ouvrage; elle a choiſi cette méthode, parce qu'elle connoît les Lecteurs françois, les Lecteurs gens du monde, grands ennemis des Traités & qui ne ſouffrent l'inſtruction que ſous la forme à laquelle ils ſont accoutumés, c'eſt à-dire ſous la forme la plus facile & qui approche le plus de la converſation. Au reſte il en réſulte certainement plus de variété; en réſulte-t'il de la confuſion? nous ne croyons pas qu'on puiſſe le dire juſtement.

Il eſt vrai que chaque interruption, chaque paſſage d'une éducation à une autre, produit à-peu-près l'effet d'un épiſode dans un Roman intéreſſant. On regrette un moment l'intérêt déjà formé qu'on quitte pour un autre qui ne l'eſt pas encore; mais ce moment eſt court; l'Auteur a une telle facilité à intéreſſer, à toucher, que le nouvel intérêt eſt bien promptement formé. D'ailleurs, chaque interruption vous ramène des objets que vous connoiſſez, que vous aimez, qui vous ont déjà touché & pour leſquels l'intérêt ſe ranime aiſément.

Enfin, a-t'on dit encore, les meilleurs Traités d'Education n'ont pas formé un bon Maître ni un bon Elève, comme les meilleurs Ouvrages ſur l'Art Militaire n'ont pas produit un bon Général, ni les meilleures Rhétoriques un Orateur, ni les meilleures Poëtiques un Poëte.

Eh! pourquoi dénier ainſi à Livres toute influence & toute u

lité ? Pourquoi ſi de certains Livres ſont réputés dangereux, d'autres ne ſeront-ils pas réputés utiles ? Quelle raiſon ſuffiſante reſte-t-il d'écrire, ſi aucun Livre ne doit produire aucun effet ? Les ennemis des Lettres rendent plus de juſtice aux Livres ; ils ne les jugent que trop utiles. Et comment les gens du métier en tout genre, révélant les ſecrets de leur art, rendant compte de leurs obſervations & communiquant leur expérience, n'étendroient-ils pas les lumières & ne ſeconderoient-ils pas le talent ? Les Livres ne donnent pas le génie, ſans doute, mais ils donnent le goût dans les arts agréables, & la méthode dans les arts utiles ; ils donnent les connoiſſances, aliment néceſſaire du génie ; ils donnent les principes qui le dirigent ; ils produiſent mille autres avantages ou généraux ou particuliers. Dira-t'on que l'Emile de Rouſſeau n'ait produit aucun effet ? Comparez la

liberté, le bonheur actuel de l'enfance, avec la triſteſſe, la contrainte, la ſervitude qui préſidoient autrefois à la première éducation ; voyez la plupart des mères s'empreſſer de le devenir doublement en nourriſſant, en élevant elles-mêmes leurs enfans.

Il rendit aux enfans la tendreſſe des mères.

L'éloge renfermé dans ce vers, qu'on trouve parmi les Inſcriptions d'Ermenonville, ſuffiroit pour immortaliſer cet Ecrivain que l'Eloquence a rendu ſi utile.

L'Eloquence de Madame la C. de G. plus douce, plus pénétrante, plus perſuaſive, ne ſera pas moins utile pour l'éducation morale que celle de Rouſſeau l'a été pour l'éducation phyſique. Un Livre qui peint partout la raiſon ſi aimable, la vertu ſi touchante, la bienfaiſance ſi délicieuſe, qui montre le bonheur toujours attaché à l'accompliſſement

de tous les devoirs, qui rend ſi ſenſible l'intérêt de faire le bien, qui fait ſi ſouvent verſer de ſi douces larmes aux ames ſenſibles & vertueuſes, pourroit-il ne pas rendre les hommes meilleurs, ne pas perfectionner la grande éducation générale de la ſociété ?

En parcourant ainſi les principales objections hazardées contre le Livre de Madame de G., nous joignons à celles qui n'ont été que dites, une partie de celles qui ont été écrites & auxquelles d'autres ont déjà répondu ; nous en avons puiſé quelques-unes dans un Ouvrage [1] qui n'a point été dirigé contre M.me de G. L'Auteur l'a déclaré, & il mérite d'en être cru ſur ſon nom & ſur ſa parole ; jamais le deſir de diminuer la gloire d'autrui ne lui a mis la plume à la main ; il ne connoît l'envie que de nom ; il eſt à cet

[1] *Réflexions détachées ſur les Traités d'Education.*

égard du petit nombre des Ecrivains irréprochables qui peuvent dire :

Examinez ma vie, & songez qui je suis.

Son Ouvrage est très-ingénieux, très agréable ; il a fort bien réussi, & nous applaudissons à son succès ; nous le combattons cependant, nous qui avons toujours pris plaisir à faire valoir sa personne & ses Ouvrages ; nous le combattons, & nous ne sommes point aggresseurs, c'est que ses opinions (si cependant cet Ecrit est autre chose qu'un badinage ingénieux) ont rencontré chez nous des opinions contraires tout établies, que nous n'avons pas cru devoir abandonner, & que nous discutons ici par occasion, comme nous les examinerions avec lui dans un entretien familier & dans toute l'intimité de l'amitié : ce n'est pas même la première fois que nous disputons ainsi en public contre lui, sans porter la moindre atteinte à cette

amitié éprouvée par le tems. Il nous permettra ſûrement d'avouer que, ſelon l'expreſſion de l'Auteur ou du Libraire, qui lui a répondu dans le Mercure du 16 Mars, il nous paroît n'avoir été que *nouveau*, & que ſon adverſaire, que nous ne connoiſſons point, nous a paru [1] *vrai*.

Revenons au Livre de Madame de G. & oſons examiner un reproche plus grave qu'on fait à cet Auteur. On lui impute des portraits, des portraits ſatyriques, faits avec intention, avec malignité, d'ailleurs ſi reſſemblans, dit-on, qu'ils ne peuvent être ni méconnus, ni déſavoués.

En ſuppoſant ce reproche fondé, dans toute ſon étendue, nous ne pourrions que dire à l'imitation de Fléchier :

« Si l'Auteur d'*Adèle* avoit voulu

[1] Nous avons appris depuis que c'eſt en effet un Libraire de Paris (M. Panckouke).

» en effet ſe rendre redoutable, en
» ſe rendant utile; ſi quelque prin-
» cipe d'immortalité avoit pu mêler
» ſon poiſon à tant de principes
» ſains & ſi purs, nous la mettrions
» cependant au rang des Théophra-
» te & des la Bruyère; mais nous
» laiſſerions à la malignité le ſoin
» d'honorer la malignité; & ſi nous
» parlions de ſa gloire & de ſes ta-
» lens, ce ne ſeroit que pour déplo-
» rer le malheur qu'elle auroit eu
» d'en abuſer [1] ».

Mais qu'on nous permette quel-

[1] Voici la phraſe de Fléchier:

« Si M. de T..... ne s'étoit élevé au-
» deſſus des vertus humaines; ſi ſa valeur &
» ſa prudence n'avoient été animées d'un
» eſprit de foi & de charité, je le mettrois
» au rang des Scipions & des Fabius; je
» laiſſerois à la vanité le ſoin d'honorer la
» vanité..... & ſi je parlois de ſa gloire,
» ce ne ſeroit que pour déplorer ſon mal-
» heur. »

ques réflexions générales sur cet article.

Nous ne dirons rien des Satyriques de profession. Horace & Juvénal nommoient sans ménagement des personnages auxquels ils intentoient des accusations fort graves ; Boileau, à leur exemple, appelloit *un chat un chat*, & *Rollet un fripon*. Ces grandes autorités n'imposent plus aujourd'hui ; la Philosophie n'en a pas moins condamné la satyre qui nomme ou qui désigne comme si elle nommoit.

Les Moralistes, les Auteurs Dramatiques, sur tout les Auteurs de Comédies, ne nomment point, mais ils peignent, & il faut que leurs portraits, pour être utiles, soient ressemblans.

A qui ressemblans ? A tout le monde & à personne ; ressemblans aux mœurs, aux usages actuels, aux ridicules, aux torts qu'on a sous les yeux, car on ne peut peindre, & il n'importe de peindre que ce qu'on voit.

Quelqu'un le trouvera donc peint nécessairement ? Sans doute ; & loin que ce soit un mal, c'est un bien ; il faut que les travers qu'on veut corriger soient réels ; il faut qu'ils soient rendus sensibles & que tout le monde puisse les reconnoître.

Mais où s'arrêtera cette liberté, & qu'interdira-t'on à cet égard ? On interdira une réunion de traits qui s'appliqueroit nécessairement, exclusivement & individuellement à tel ou tel objet ; quant aux portraits mixtes, c'est-à dire formés de traits pris de toute part, ils ne peignent que les mœurs & non pas les personnes, & nul n'a le droit de s'en plaindre ; tous ceux qui se trouvent intéressés aux sots ou aux travers dont ces portraits avertiront, ont une ressource qui ne peut leur manquer, c'est de se corriger. Nous supposons que tout ceci doit être entendu dans le sens de ces beaux vers de Boileau :

Chacun peint avec art dans ce nouveau miroir,

vit avec plaiſir, ou crut ne s'y point voir.

Avare des premiers rit du tableau fidèle
un Avare ſouvent tracé ſur ſon modèle;
mille fois, un Fat finement exprimé,
éconnut le portrait ſur lui-même formé.

Il ſeroit difficile de fixer d'une manière plus préciſe ce qu'exigent un côté l'intérêt de la ſociété qu'il agit de réformer, & la liberté dont s Auteurs ont beſoin pour opérer cte réforme; de l'autre, les ménagemens que chaque particulier a roit d'attendre.

Racine, même en peignant les Grecs, les Romains, les Turcs, les uifs, peignoit preſque toujours la Cour de Louis XIV; & ſans parler *'Eſther*, où l'allégorie eſt ſi marquée juſques dans les moindres détails, dans les ſujets même tirés de a Fable, il ramenoit ces vérités ſenibles, ces tableaux vivans qu'il voit ſous les yeux.

Les originaux des Comédies de

Moliere étoient pour la plupart à la Cour, & on sait que Louis XIV lui en indiqua lui-même quelques-uns. Jusques-là Moliere étoit irréprochable, parce que ses portraits étoient mixtes, c'est-à-dire composés de traits fournis par plusieurs personnages; il n'est répréhensible que dans quelques Pièces, où il s'est permis de nommer Boursault & de désigner l'Abbé Cotin comme s'il l'eût nommé.

Personne ne doute que la Bruyère n'ait pris à Paris & à la Cour l'idée de ses caractères. La Bruyère eut raison; on donna une clef de la Bruyère, & on eut tort; on ne fit peut-être que calomnier l'Auteur & une foule de citoyens.

Quand Télémaque parut, que ne dit-on pas? Le conquérant Séſoſtris, l'imprudent Idoménée qui, par une conduite altière & injuſte, ſoulève contre lui tous les Rois de l'Heſpérie, qui protége les arts de luxe & néglige l'Agriculture, c'étoit

Louis

Louis XIV ; Protéſilas étoit M. de Louvois ; Philoclès étoit M. de Pompone. Laiſſons l'allégorie des Miniſtres ; mais on ne peut nier que le Télémaque, compoſé pour l'éducation de M. le Duc de Bourgogne, ne fût la condamnation du règne de ſon ayeul, de la guerre qu'il avoit trop faite, du faſte qu'il avoit trop aimé.

Cependant l'ame tendre & vertueuſe de M. de Fénelon, pouvoit-elle abjurer la reconnoiſſance qu'il devoit à un grand Roi, auteur de ſa fortune, & qui l'avoit honoré de la confiance la plus flatteuſe en lui donnant ſes petits-fils à élever ?

Non ; mais il comprit les grands intérêts qui lui étoient confiés, les devoirs ſacrés qui lui étoient impoſés ; il comprit que le premier de ces devoirs étoit d'élever le Duc de Bourgogne pour le peuple qu'il étoit appellé à gouverner, pour l'Europe dont il pouvoit un jour faire le deſtin ; il comprit que la reconnoi-

tout ce qu'il devoit à Louis XIV étoit ce faire de son petit fils un meilleur Roi que lui : l'exemple de ce grand Roi n'étoit que trop imposant ; il pouvoit trop aisément égarer son petit-fils : il falloit le prémunir contre ce danger ; il falloit décrier la guerre & le faste, ces deux grandes erreurs de Louis XIV, car il ne faut point se faire illusion sur ces deux articles ; jamais un Roi guerrier & fastueux ne sera un bon Roi, quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, puisque jamais il ne rendra ses peuples heureux.

Madame de G. avoit nécessairement beaucoup de portraits à faire ; il falloit que les travers, les ridicules, les vices qu'on rencontre dans le monde, fussent mis d'avance sous les yeux de ses Elèves ; il falloit que les exemples leur servissent d'instruction ; c'est la manière dont Horace loue & remercie son père de l'avoir élevé.

Exemplis vitiorum quæque notando.

Cum me hortaretur parcè, frugaliter, atque
Viverem uti contentus eo quod mî ipse paraſſet,
Nonne vides, Albî ut malè vivat filius, utque
Barrus inops? magnum documentum, ne patriam rem
Perdere quis velit. A turpi meretricis amore
Cum deterreret, Sectani diſſimilis ſis.
Ne ſequerer moechas, conceſſâ cum venere uti
Poſſem, deprenſi non bella eſt fama Treboni.
Aiebat ... *ſive juvenbat*
Ut facerem quid, habes auctorem quo facias hoc:
Unum ex judicibus ſelectis objiciebat:
Sive verabat, an hoc inhoneſtum & inutile factu:
Nec ne ſit addubites, flagret rumore malo cum
Hic atque ille? .....
Sic teneros animos aliena opprobria ſæpe
Abſterrent vitiis.

Voilà l'éloge du plan d'éducation de Madame de G. & l'excuſe de ſes portraits, s'ils en ont beſoin.

On dira peut-être que le père d'Horace, en lui indiquant les hommes dont il devoit éviter les exemples, ne l'avoit pas chargé de les nommer, & qu'Horace ne les a peut-être nommés qu'après leur mort; mais Madame de G. ne nomme pas les originaux de ſes portraits & paroît les prendre dans les mœurs générales; ce qui n'entraîne aucune déſignation particulière, au moins pour le commun des lecteurs.

Il faut l'avouer; ces alluſions dont on parle ſi ſouvent, ſont moins l'ouvrage des Auteurs que de la vanité de quelques Lecteurs, qui veulent paroître plus inſtruits que les autres, & montrer plus d'eſprit & de pénétration, & toujours en proportion qu'ils en ont moins. Les ſots, il y a long-tems qu'on l'a remarqué, entendent bêtement fineſſe [illegible] & ont ſurtout la manie des

& des allégories. L'Auteur n'eſt pas reſponſable de leur ſottiſe & de leur témérité. Un Lecteur judicieux conſidère les droits d'un Ecrivain, ſurtout d'un Ecrivain Moraliſte, la liberté qui lui eſt dûe, l'utilité de cette liberté, la nature de l'ouvrage, la nature des traits qui y ſont employés ; il ne recherche point avec une malignité curieuſe & imbécille à qui quelques-uns de ces traits peuvent être appliqués ; il obſerve s'ils ne peuvent pas lui être appliqués à lui-même, & dans ce cas il ſe corrige.

Juſqu'à préſent nous ſommes reſtés, pour ainſi dire, autour de l'Ouvrage, entrons dans l'Ouvrage même, non pour le faire connoître, de qui n'eſt-il pas connu ? mais pour en conſidérer plus particuliérement certaines beautés.

Madame d'Almane eſt un modèle de ſageſſe & de vertu. Elle a toujours raiſon ; auſſi les gens du monde diſent-ils qu'elle eſt pédante ; &

comme c'eſt elle qui eſt principalement chargée de l'inſtruction, le prétexte eſt tout trouvé ; mais combien elle mêle de douceur & quelquefois d'adreſſe à ſes leçons ! combien elle eſt tendre ! quelle mère ! Voyez la 20.e Lettre du premier volume ; voyez comme au milieu d'un accident menaçant, au milieu d'un danger qui lui eſt propre, elle n'eſt occupée que des allarmes de ſes enfans ; entendez ce cri maternel : *Adèle, Adèle, c'eſt Adèle qu'il faut ſecourir !* Voyez toutes les tendres & utiles leçons qu'on fait ſortir de ce petit évènement ! Voyez (Lettre 16.e du même volume) la charmante Idylle (car c'en eſt une) de l'oiſeau mis en liberté, & avec quelle tendreſſe le cœur de Madame d'Almane récompenſe Adèle de la bonne action qu'elle fait en cette occaſion ! Voyez ſurtout (tome 2.d Lettre 38.e) la ſcene touchante de l'hoſpitaletta & les réflexions pleines d'humanité qu'inſpire à Madame d'Al

tendreſſe maternelle à la vue du premier beſoin, beſoin paſſager & preſque volontaire que ſes enfans éprouvent.

Autant les ſentimens de Madame d'Almane ſont tendres, autant ſes principes ſont ſévères, & c'eſt ce qui a le plus indiſpoſé les gens du monde. Premièrement elle fuit ce monde, elle quitte Paris pour aller élever ſes enfans, au fond d'une terre éloignée, dans le ſéjour de la paix, de l'innocence & de la ſimplicité, loin des mauvais exemples qui troubleroient ſes leçons & corromproient leurs cœurs. Premier principe d'éducation qui n'eſt pas indifférent : Madame d'Almane proſcrit rigoureuſement toute coquetterie, & paroît à peine croire à l'amour ; c'eſt, ſelon elle, & ſelon Madame d'Oſtalis, la plus formée de ſes Elèves & la plus ſemblable à elle, une exaltation, une effervescence de l'imagination ; ſes idées ſur ce point peuvent être combattues, mais elles

vol. & l'hiſtoire de la *Veilla delle Quarante* & de la *Bambolina Franceſe* (Lettre 29.e du 2.d volume). Voyez auſſi dans la Lettre 20.e du 1.er volume, comment on prévient dans les enfans les préjugés, les vaines terreurs, & comment avec un mot, un regard, une careſſe faite à propos, on étouffe le germe des vices même, prêt à éclore dans leurs jeunes ames.

M. d'Almane, dans cet Ouvrage, a moins d'éclat peut-être que Madame d'Almane, & ſemble lui céder le premier rang; mais on retrouve en lui, avec plaiſir, l'eſprit, la dextérité, la tendreſſe éclairée & vigilante du père de Théodore dans la Comedie du *Bal d'Enfans*.

Leur amie Madame de Limours réuſſit mieux que Madame d'Almane auprès des gens du monde; il eſt plus aiſé d'atteindre juſqu'à elle; c'eſt une femme aimable, faite pour le monde qu'elle n'aime ni n'eſtime & dont elle ne peut ſe paſſer; aima

ſans & ne pouvant ſe réſoudre aux ſacrifices que leur éducation exigeroit ; aimant, admirant ſon amie & ne pouvant ſe réſoudre à l'imiter ; amie intéreſſante par ſa tendreſſe ; dangereuſe par ſon indiſcrétion ; digne par l'excellence de ſon cœur d'une amie comme Madame d'Almane, & la forçant par la légéreté de ſon eſprit à mettre des bornes à la confiance & aux effuſions de l'amitié, caractère extrême & plein d'inconſéquences, mais caractère ſoutenu dans ſes écarts & ſur lequel Madame d'Almane a une influence continuelle ſans jamais l'altérer un moment.

La première Lettre de Madame de Limours ſuffit pour la faire aimer, & par un art ou plutôt par un talent particulier à Madame de G., quatre lignes de cette Lettre ſuffiſent pour faire venir les larmes aux yeux, dans un Ouvrage à peine commencé, dont on ne connoît pas encore les

perſonnages, & dont l'intérêt n'eſt pas encore formé.

Madame de Limours, mécontente du départ de Madame d'Almane, & bleſſée du ſecret qu'elle lui en a fait, lui écrit une lettre de plaintes. A un ton d'abord un peu aigre, à une ironie un peu amère ſuccèdent les mots ſuivans :

« Adieu..... ce n'eſt pas *adieu* » juſqu'à ce ſoir, juſqu'à demain, » c'eſt adieu pour quatre ans, pour » ma vie peut-être!.... Voilà une » penſée qui n'eſt pas gaie!..... » Comment une ſeule idée mélan- » colique peut-elle ainſi tout-à-coup » amollir le cœur?.... Mes yeux » ſe rempliſſent de larmes.... Je ne » ſuis preſque plus en colère contre » vous; mais je ſuis triſte à mourir. » Ecrivez-moi, écrivez moi promp- » tement & avec détail. Vous voyez » de quelle rancune je ſuis capable. »

Madame de Limours peut après cela faire toutes les fautes qu'elle

voudra ; il ne ſera plus poſſible de ne la pas aimer. Auſſi Madame d'Almane répond-elle : « A préſent que » vous m'avez pardonné avec tant » de graces & de généroſité, je me » trouve moins ſûre de n'avoir point » de torts avec vous. »

L'Auteur a ce talent des grands Peintres de varier & de nuancer les tableaux & les caractères du même genre. Madame d'Almane, Madame d'Oſtalis & Madame de Valmont, ſont trois perſonnes aſſez ſemblables, toutes trois honnêtes, ſenſibles & raiſonnables ; mais il y a entre Madame d'Almane & Madame d'Oſtalis la différence de la Maîtreſſe à l'Ecolière, de la Gouvernante à l'Elève, & Madame d'Oſtalis paſſe par des épreuves qui la modifient d'une manière particulière ; Madame de Valmont a auſſi une épreuve continuelle qui ſuffit pour la diſtinguer, c'eſt la ſotriſe de ſon mari, qui ne peut lui échapper, mais dont elle ne paroît jamais

s'appercevoir & dont perſonne n'oſe paroître s'appercevoir devant elle. Les ridicules donnés à ce mari, ſont fins, de bon goût & reſſemblans, auſſi bien que la peinture de tous les autres travers & de tous les autres ridicules qu'offre la ſociété.

Les deux jeunes amis preſqu'élevés enſemble, Théodore & le Chevalier de Valmont, ſont pareillement ſemblables & différens.

Il en eſt de même de Conſtance, d'Adèle & d'Hermine, &, dans un genre entièrement oppoſé, de Madame de Valcé & de Madame de Germeuil.

On trouve Madame d'Almane pédante à l'égard de Madame d'Oſtalis, parce qu'elle lui fait une petite reprimande d'avoir joué la mauvaiſe joueuſe au Reverſi par complaiſance & par gaîté; cependant, il n'y a guères de réplique à ce que dit Madame d'Almane : « Etiez-» vous réellement au déſeſpoir d'a-» voir un quinola forcé? c'eſt un

» vice honteux. Ne l'étiez-vous pas? » c'eſt une affectation. »

Mais c'eſt une bagatelle! Sans doute, & on ne peut avoir que des bagatelles à reprendre dans Madame d'Oſtalis; elle eſt ſi voiſine de la perfection, qu'il faut l'y conduire & achever l'ouvrage.

On trouve auſſi Madame d'Oſtalis pédante, parce qu'ayant verſé la nuit dans la rue & s'étant bleſſée, elle refuſe de ſe laiſſer reconduire par un homme qui ſortoit de la même maiſon qu'elle. Mais elle étoit à la porte d'une femme de ſes amies; il ſe trouve d'ailleurs que l'homme dont elle refuſe les ſecours, a ſecretement pour elle des ſentimens qu'elle devoit craindre, & qu'elle pouvoit avoir ſoupçonnés; enfin, ſi ce n'eſt pas une profanation de rappeller ici les Romans de Crébillon, on peut ſe ſouvenir de la plaiſanterie du cocher qui ſait vivre.

Madame d'Almane établit à-peu près pour principe, qu'une femme

n'inſpire point de paſſion, ſi ſa coquetterie n'a donné des eſpérances; conformément à ce principe, Madame d'Oſtalis, jeune & belle, s'applaudit de ne *tourner la téte* à perſonne; & dans la même Lettre elle s'étonne que Madame de Valcé, par ſes coquetteries & ſes minauderies, eſpère *tourner la téte* à quelqu'un. On croit appercevoir là une petite contradiction; car, dit-on, ſi le défaut de coquetterie éloigne les Amans, la coquetterie doit les attirer.

Oui, une coquetterie fine & adroite,

Qui ne promette rien & qui pourtant engage,

ſelon l'expreſſion de M. de Fontenelle; mais une coquetterie avide, groſſière, minaudière, qui ſe jette à la tête & proſtitue les avances, peut faire plus que d'éloigner, elle peut rebuter. Madame d'Oſtalis prend un un bon moyen pour éloigner les Amans : la ſageſſe. Madame de Valcé en prend un mauvais pour

attirer : l'excès de la coquetterie ; entre ces deux moyens, eſt celui qui les attire : une coquetterie adroite. Il n'y a point là de contradiction.

Mais la grande objection qu'on fait preſque généralement, & qui ne nous en paroît pas plus fondée, eſt celle qui ſuit.

Madame la Comteſſe de G., après avoir établi qu'il ne faut point tromper les enfans, & que le menſonge, en général, n'eſt bon à rien, admet des exceptions à cette règle, ce ſont les cas où le menſonge eſt néceſſaire, & où la vérité nuiroit ou violeroit d'autres devoirs, tels que celui de garder inviolablement un ſecret, &c. Ce n'eſt pas la doctrine de M.me de G. ſur ce point qu'on attaque, du moins ce n'eſt pas là ce que nous examinons ; mais on trouve cette doctrine en contradiction avec un exemple où Adèle & Théodore ſont trompés par une fauſſe confidence faite *ſans néceſſité.*

Nous ne trouvons point qu'elle

ſoit faite ſans néceſſité ; car il s'agit d'une des plus importantes leçons qu'ils puiſſent recevoir, & d'une des choſes les plus délicates & les plus difficiles qu'il y ait dans l'éducation, celle d'apprendre aux enfans à diſtinguer leurs différens devoirs, lorſqu'ils ſont ou paroiſſent être en oppoſition, & à préférer alors le plus ſacré. Cette leçon ſort de toutes les circonſtances de cet incident, & y eſt développée avec tout l'eſprit & toute la ſagacité poſſibles. Le danger & les inconvéniens de la curioſité ne pouvoient être mis dans un plus beau jour. On reconnoît dans cette 49.e Lettre du tome 1.er l'Auteur de la Comédie ſi intéreſſante & ſi morale de *la Curieuſe*. C'eſt une très-belle idée que celle du *cours de vertu expérimentale*, & que ce ſyſtême de faire paſſer les Elèves, à proportion des progrès de leur raiſon, par toutes les épreuves qui pourront former leur caractère & fortifier leurs principes. Dans ce ſyſ

la fauſſe confidence étoit au rang des menſonges néceſſaires.

Il y a quelques idées, mais en très-petit nombre, ſur leſquelles nous prendrions la liberté de propoſer quelques doutes à l'Auteur, mais en reconnoiſſant qu'ayant plus réfléchi que nous ſur ces matières, elle doit être plus ſûre de ſon opinion que nous de la nôtre.

Par exemple, elle réſerve les meilleurs livres & ce qu'on appelle les livres claſſiques, Télémaque, Racine, la Fontaine, Voltaire, pour les derniers, afin qu'en les liſant Adèle ſoit en état d'en ſentir toutes les beautés, & en attendant, elle lui fait lire des livres moins bons dans le même genre, livres dont Adèle n'eſt pas en état de ſentir les défauts & qu'elle croit les meilleurs en ce genre. Ne peut-on pas dire en faveur de l'ancien uſage que, quoique les enfans ſoient incapables de ſentir toutes les beautés de nos meilleurs livres, il importe cepen-

dant de leur former de bonne heure le goût sur les meilleurs modèles? & qu'on risqueroit de l'égarer par la méthode contraire? Rappellons-nous la force des premières impressions, le charme attaché au souvenir des premiers plaisirs de l'enfance, & nous trouverons peut-être qu'il importe que ces premières impressions, que ces premiers plaisirs ayent été produits par ce qu'il y a de plus parfait & qui doit servir à jamais de modèle. Nous voyons qu'Adèle ayant lû *Tiridate*, & ne connoissant ni Corneille, ni Racine, ni Voltaire, ne peut se persuader qu'il y ait des Pièces plus intéressantes que Tiridate; c'est donc Tiridate qui lui a donné d'abord l'idée de l'intérêt suprême & de la perfection Dramatique; si Adèle n'étoit pas une personne supérieure, ne seroit-il pas à craindre que Tiridate & ce qui en approcheroit le plus, ne fût pour elle le modèle du beau & du parfait par le souvenir

même de cette première impreſſion ? Au reſte, ce n'eſt qu'un doute ; mais ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que voici un livre claſſique de plus à mettre déſormais entre les mains de tous les enfans & de tous les Inſtituteurs.

Madame d'Almane paroît attaquer la maxime *de regarder les domeſtiques comme des amis malheureux.* « Nous ne pouvons, dit-elle, » regarder une perſonne, ſans aucune éducation, comme notre » amie. » Sans doute ; & l'Auteur de la maxime le ſavoit bien : le ſens de la maxime eſt donc : regardons-les comme des amis dont le malheur eſt tel, que, par leur défaut d'éducation, ils ne peuvent être admis ni à notre confidence ni à notre familiarité, & dédommageons-les par de l'indulgence & de la bonté.

Madame de G. trouve bien étrange cette note de M. de Voltaire ſur ce vers de Rodogune :

Tombe ſur moi le Ciel, pourvu que je me venge.

On ſait bien que le Ciel ne tombe pas.

Elle fait voir avec goût combien le ſentiment exprimé dans ce vers, ainſi que la belle réticence de ce vers d'Oroſmane:

Je ne ſuis point jaloux; ſi je l'étois jamais!...

peignent fortement le caractère, & préparent & motivent les actions qui ſuivront. Cependant il nous ſemble que la critique de M. de Voltaire, qui d'ailleurs n'eſt qu'un trait lancé en courant, a de la ſolidité. Pourquoi peindre un effet qui n'a rien de réel, qui n'exiſte point dans la nature? Parmi tous les traits employés dans les imprécations de Camille, il n'y en a pas un ſeul qui ne ſoit dans l'ordre commun, qui ne puiſſe arriver, qui ne ſoit arrivé, la foudre qui

les maiſons en cendre, les lauriers en poudre, les alliances ennemies, les diſcordes civiles, &c. mais le Ciel ne tombe point. Agrippine a dit : *occidat modò imperet ;* le ſentiment eſt auſſi fort, & le trait eſt réel.

Mais nous nous arrêtons à des détails, à des minuties ; il faut finir, & nous n'avons encore rien dit de la plupart des grands objets, de ces tableaux de bienfaiſance, tous ſi touchans & ſi variés, parmi leſquels il eſt impoſſible de ne pas diſtinguer ce moment ſuperbe où Madame de la Garaye ſemble deſcendre du Ciel comme un Ange libérateur dans le triſte réduit où le malheureux Saint André & ſa femme expiroient de miſère ; le tableau des établiſſemens & de la mort de M. de la Garaye, l'homme le plus ſemblable à la Divinité par ſa bienfaiſance, & qu'il étoit le plus néceſſaire de faire connoître à des enfans dont on vouloit nourrir la ſen-

ſibilité ; celui de la viſite du Prince, Elève du Comte de Roſeville, chez Alexis Stezen & ſa famille. Nous n'avons rien dit de tant d'Epiſodes ſi attachans en eux mêmes, ſi naturellement liés au ſujet ; de l'hiſtoire de Cécile & du Chevalier de Murville ; de l'hiſtoire de la Ducheſſe de.... ; deux Tragédies terribles ſans horreur & [illegible]bres ſans bizarrerie ; la [illegible] très-morale & d'une morale appartenante au ſujet qui n'eſt pas moins le catéchiſme moral des Pères & des Inſtituteurs que des Enfans & des Elèves ; il falloit montrer aux Pères de quel crime ils ſe rendent coupables, & quelles tortures le remords leur prépare, quand ils ſacrifient leurs filles à des vues d'ambition & d'intérêt : c'eſt un coup de Maître & un trait de génie d'avoir fait trouver à Cécile le coup de la mort dans le ſpectacle du bonheur que l'Amour & le Mariage peuvent procurer dans une cabane & au ſein de la pau

moment où M. d'Aimery voyageant trouve au fond du nord, ſous le nom de M. d'Anglure, le Chevalier de Murville, eſt un coup de théâtre bien frappant ; mais, oſerons-nous le dire ? nous croyons qu'il ſeroit plus impoſant encore, ſi le Chevalier de Murville ne paroiſſoit point devant M. d'Aimery, s'il ſe contentoit de faire expoſer à ſes yeux les monumens qui reſtent de Cécile, ſa chevelure, ſa lettre, &c. & qu'il l'abandonnât à ſes remords, ſans le voir & ſans lui parler ; cette abſence, ce ſilence répandroient ſur ſa conduite une ſorte de myſtère ſombre & tragique, qui peindroient plus fortement & plus noblement que ſes reproches la profondeur de ſon reſſentiment & de ſon amour, & l'impoſſibilité que jamais le Chevalier de Murville pardonne au tyran de Cécile. L'idée de la reſſemblance du Chevalier de Valmont & de Cécile ſa tante, eſt très-naturelle, & l'Auteur en tire un grand parti.

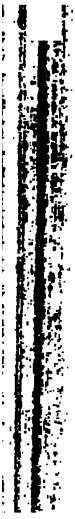

naître tous les malheurs de
cheſſe, de l'imprudence qu
eue de s'engager trop légè
dans une paſſion funeſte & d
quer de confiance pour un
tendre.

On prétend qu'à la fin,
cheſſe ne devroit avoir rien
preſſé que de ſortir de ſon c
& qu'elle ne devroit pas a
que ſes parens vinſſent l'e
Comme on voudra; ſa cond
la plus régulière. D'ailleurs
que peu; elle a les clefs; il
qu'à elle de ſortir. Quant
qui ont remarqué que, refu

L'énumération des beautés, même distinguées, de cet Ouvrage, ne finiroit pas, c'est pourquoi nous la finissons ; mais qu'il nous soit permis encore d'indiquer du moins ce moment où Hermine paroît pour la première fois devant Madame d'Almane & Adèle, de dire que ce mot : *je n'en ai plus !* a dans la bouche de cet enfant un charme attendrissant qui fait qu'on revient sans cesse à cette page, & que tout Lecteur, à l'exemple de Madame d'Almane & d'Adèle, adopte Hermine & ne veut plus s'en séparer.

Sur la foi de ses pleurs je l'aurois adoptée.

Il nous est impossible de désigner cette foule de mots aimables, de traits touchans, qui coulent sans cesse de la plume de Madame la Comtesse de G., qui partent du cœur, qui vont droit au cœur, & qui, présentés dans un style toujours pur, élégant, noble, tendre & d'un goût exquis, rempliſſent

ſans ceſſe les yeux du Lecteur des plus douces larmes.

Madame d'Almane eſt dévote ou plutôt pieuſe, & c'eſt un dernier trait qui caractériſe & perfectionne une ame juſte & tendre. L'Ange tutélaire, aux aîles brillantes & aux fleurs immortelles, eſt peut-être un luxe dans ce genre ; mais rapellons-nous ce qu'un homme, qui n'eſt pas ſuſpect ſur cet article, a dit de la dévotion de Clarice dans l'éloge de Richardſon.

Madame de G. a donné à la fin du dernier volume une Table des Lettres relatives à l'éducation des Princes. Ces Lettres, lues ainſi de ſuite, forment un Traité d'où pourroit naître un jour le bonheur des nations.

Enfin aucun ſiècle, aucun pays, ne nous montre dans une femme un talent littéraire ſupérieur à celui de Madame la Comteſſe de G. Nous ne nous rappellons même aucun Ouvrage qui renferme autant de

beautés utiles & attendriſſantes que celui-ci, & qui grave auſſi profondément la vertu dans les ames; nous devons oſer le dire, puiſque c'eſt notre opinion, qu'elle ne bleſſe perſonne, & que nous ſommes diſpoſés à donner les mêmes éloges à quiconque les méritera, homme ou femme, ami ou ennemi, *Tros Rutulusve.*

N. B. Depuis ce compte ou plutôt cet hommage rendu, les critiques d'*Adèle* le ſont multipliées, & quelques-unes de ces critiques ne ſont ni ſans malignité ni ſans amertume. Si cette eſpèce d'acharnement eſt l'effet *des Portraits*, & ſi *les Portraits* l'ont mérité, nous n'avons rien à dire, il faut *que juſtice ſe faſſe envers & contre tous;* mais après tout, ces critiques ne ſont elles-mêmes qu'un hommage; c'eſt aſſez notre manière d'accueillir les nouveautés heureuſes & les réputations naiſſantes ou croiſſantes qu'on peut

encore ſe diſpenſer de regarder comme conſacrées. Tel fait profeſſion d'admirer M. de Voltaire, qui l'eût décrié il y a cinquante ans; tel vient d'applaudir *Irène*, qui eût mis en pièces *Œdipe*. On cite *Télémaque* comme un chef-d'œuvre à tous égards; à ſa naiſſance il fut enlevé & critiqué comme *Adèle*. Pour rendre pleinement juſtice, il faut que nous ſoyons entraînés par le tems & ſubjugués par l'autorité. Nous ne ſommes ni aſſez fermes dans nos principes de goût, ni aſſez ſûrement guidés par la ſenſibilité, pour reconnoître d'abord le beau partout où il ſe préſente & pour en meſurer promptement le degré. D'ailleurs on croit montrer plus de ſagacité en cenſurant qu'en approuvant; grande erreur très-commune, qui donne lieu en général à bien des critiques indiſcrètes. Il n'eſt peut-être pas encore tems d'apprécier *Adèle*. Attendons s'il le faut; mais en attendant, nous dirons que ſi ces critiques ont

quelque chose d'utile, Madame de G. saura bien en profiter. Nous dirons, en général, aux Auteurs de ces critiques, quoique quelques-uns montrent certainement beaucoup d'esprit & de goût :

Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'ame ;
Adèle avec deux mots en feroit plus que vous.

Nous observerons que le plus grand charme de ces critiques est dans les citations d'*Adèle* ; que, quand la meilleure de ces critiques vaudroit celle du *Cid*, le *Cid* vaut encore mieux que sa critique, & qu'enfin

En dépit d'Aristarque & du Censeur austère
Tout Paris pour Adèle a le cœur de sa mère.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

PROGRAMME.

LA Société Royale d'Agriculture de Lyon propoſe pour ſujet du Prix de l'année 1783, les Queſtions ſuivantes :

Quelle eſt la vraie théorie du Rouiſſage du chanvre ? Quels ſont les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, ſoit que l'opération ſe faſſe dans l'eau, ſoit qu'elle ſe faſſe en plein air ? Quels ſont les cas où l'une de ces opérations eſt préférable à l'autre ? Y auroit-il quelque manière de prévenir l'odeur déſagréable & les effets nuiſibles du Rouiſſage dans l'eau ?

Le Prix ſera d'une Médaille d'or de 300 liv.

Les Auteurs ne se feront connoître ni directement, ni indirectement: mais ils inséreront, dans un billet cacheté, leur nom & le lieu de leur résidence, avec la même devise ou épigraphe que porteront les Mémoires.

Ils seront adressés, francs de port, à M. l'Abbé de Vitry, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture, rue S. Dominique, à Lyon; ou envoyés sous l'envelope de M. de Flesselles, Intendant de cette Ville.

Aucun Mémoire ne sera reçu passé le 1.er Mars 1783; & le Prix sera décerné dans le courant du mois de Mai de la même année.

DE NANCY.

Prix proposé par le Collége Royal des Médecins de Nancy, sur les Eaux potables.

Dans l'ordre des agens physiques,

généraux ou communs, qui influent ſur la ſanté des hommes, les eaux douces potables, ont mérité, de tout tems, une attention particulière de la part des Médecins. Les Modernes ont ajouté peu de choſe à ce qu'en avoient dit les Anciens; preſque tous, depuis Hippocrate, ſe ſont copiés ſur cet objet, ſoit dans leurs Ouvrages diététiques, ſoit dans leurs Traités, aujourd'hui très-multipliés, *de aëre, locis & aquis.*

On ſent bien qu'une telle tradition ſucceſſive de connoiſſances, preſque purement rationelles, ſur les qualités génériques des eaux, ne ſuffit pas, non plus que l'obſervation purement empirique & ſouvent iſolée, de leurs effets particuliers, pour former cette partie de l'art; il faut encore une étude pratique, éclairée pour la Chimie, & ſpécialement fondée, à ces deux égards, ſur la comparaiſon faite en grand, des différentes eaux pota-

bles, dans les différens pays, & relativement aux divers foyers de leur filtration, de leur écoulement, de leur ſtagnation, &c.

Cette étude pourroit fournir une des branches les plus importantes de la Chimie diététique. Il exiſte déjà quelques recherches faites ſelon cette double vue. On trouve dans le ſecond volume de la Société Royale de Médecine, un Mémoire qui contient des obſervations & des expériences nouvelles ſur les eaux potables en général, & qui trace en quelque ſorte le plan des recherches ultérieures à faire ſur cet objet, pour établir de plus en plus la diſtinction eſſentielle des eaux potables, ſaines & mal-ſaines. C'eſt l'Auteur de ce Mémoire [1], qui a fourni au Collége Royal, le ſujet

[1] M. Thouvenel, Aggrégé-Honoraire du Collége de Médecine de Nancy, & Aſſocié-Régnicole de la Société de Médecine de Paris.

du Concours qu'il propoſe, & le Prix qui y eſt attaché. Il s'agit de réſoudre les Queſtions ſuivantes.

Première Claſſe. Quelles ſont, dans les eaux de neiges & de glaces, dans celles des ſols crayeux & gypſeux, les qualités qui conſtituent eſſentiellement leur inſalubrité ? Quels rapports & quelles différences y a-t-il entre ces quatre ſortes d'eaux douces, relativement à leur compoſition chimique & à leurs effets diérétiques ? Pourquoi toutes les eaux qui contiennent de la craie ou du gypſe ; pourquoi toutes celles qui proviennent des neiges & des glaces fondues, ne ſont-elles pas mal-ſaines ? Pourquoi les deux premières, ſi différentes, à pluſieurs égards, des deux autres, produiſent-elles des effets ſi analogues ?

Seconde Claſſe. Quel eſt le degré de leur influence, ou commune ou relative, dans la production de certaines maladies populaires ou endémiques, & notamment des goué-

treuſes, écrouelleuſes & rachitiques? Cette influence exiſte-t-elle auſſi pour la claſſe des affections calculeuſes & goutteuſes? Peut-on découvrir par-là quelqu'analogie, quelque dépendance, entre les altérations du ſyſtême glanduleux, lymphatique, & celles du ſyſtême oſſeux & articulaire? L'impreſſion malfaiſante de ces différentes eaux potables, s'exerce-t-elle dans le travail de la chilification, ou bien dans celui des ſécrétions, ſoit muqueuſes & nutritives, ſoit terreuſes & excrémentitielles?

Comme il eſt difficile que les Sçavans, qui voudront s'appliquer à ce Concours intéreſſant, ſe trouvent à portée d'examiner les différentes eſpèces d'eaux déſignées, & d'en obſerver les effets ſur le peuple, on admettra les Mémoires qui ne traiteront que d'une ſeule eſpèce d'eau, ou de pluſieurs dans le même continent. On diſtribuera autant de Médailles, de la valeur de

cent écus chacune, qu'il y aura d'ouvrages dignes de les obtenir, au jugement des Commiſſaires nommés par le Collége Royal. Ces Mémoires ſeront adreſſés, francs de port, ſuivant les uſages ordinaires des Concours académiques, à M. Harmant, Préſident du Collége Royal des Médecins, à Nancy. On demande qu'ils ſoient rendus pour le 1.er de Mai 1784; & le Prix ſera proclamé à la rentrée de la S. Martin ſuivante.

Le but de ce Concours rentre dans le plan général des travaux de la Société Royale de Médecine de Paris, dont le Collége de Nancy s'empreſſera toujours de ſeconder le zèle. Le ſujet propoſé pouvant intéreſſer tous les pays, il ſera libre à tous les Sçavans d'envoyer des Mémoires, pourvu qu'ils ſoient écrits en françois ou en latin, ou bien que les Auteurs ſe chargent de les faire traduire dans l'une de ces deux langues.

DE ROUEN.

Séance publique de l'Académie établie à Rouen ſous le titre de l'Immaculée Conception.

Après un Diſcours de M. Hamel, Secrétaire de l'Académie, ſur les avantages de la Critique, & l'Eloge de M. le Gros, Curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, de Rouen, mort en 1781, on a annoncé la diſtribution des Prix. Celui dont le ſujet étoit, *la réunion de la Normandie à la Couronne de France, ſous Philippe Auguſte, & la conſtante fidélité de cette Province à ſes Rois comme à ſes Ducs*, a été remporté par M. Formage, Régent de Troiſième au Collége Royal de la ville de Rouen.

Le Prix de Poéſie latine a été donné à un Poëme intitulé : *Scholæ Gallicæ tabularum ad Luparam expoſitio.*

Un Prix de Poéſie françoiſe a été donné à un Poëme intitulé : *l'Hyver à mes Livres.* L'Auteur eſt M. Bérenger, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal d'Orléans, des Académies de Marſeille & d'Arras.

Dans la Séance publique du mois de Décembre 1782, l'Académie doit diſtribuer cinq Prix.

1°. M. l'Abbé Teriſſe, Prince actuel de l'Académie, offre un Prix extraordinaire, conſiſtant en une Médaille d'or. Il demande un Diſcours Académique, dans lequel les Orateurs développent cette propoſition que le patriotiſme lui a ſuggéré : *Combien il eſt intéreſſant pour la gloire & le bonheur des François, de conſerver le caractère national !*

2°. Une aſſertion également intéreſſante & patriotique eſt propoſée pour ſujet du Prix d'Eloquence, remis au Concours : l'*amour de la Patrie s'accroît chez les Peuples à proportion de la confiance qui leur eſt inſpirée par ceux qui les gouver*

3°. Le Prix de Poéſie latine eſt deſtiné à une *Allégorie* ou Poëme d'environ cent-cinquante vers.

4°. Des *Stances* & une *Idylle* ſont la matière d'un double Prix de Poéſie françoiſe.

On laiſſe aux Poëtes la liberté de choiſir les ſujets qu'ils voudront traiter. On les engage à n'adopter que des matières piquantes par l'intérêt de la nouveauté, relatives aux Arts & aux Sciences, choiſies parmi les évènemens glorieux que la valeur de nos Guerriers nous fournit chaque année. Toute compoſition ſatyrique, ou tirée de la Mythologie, ſera rejettée du Concours. Les ouvrages ſeront envoyés doubles & francs de port au R. P. Prieur des Carmes, Tréſorier de l'Académie. Les Auteurs ſont priés d'écrire liſiblement & correctement chacune des deux copies, & de renfermer leur nom, avec une ſentence ou deviſe, dans un billet cacheté. Cette ſentence ſera répétée

au bas de la pièce & ſur l'adreſſe du billet.

DE PARIS.

Prix littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en l'année 1733.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, s'étant trouvée réduite, par la diſette des Mémoires répondans à ſes vues, de renoncer au Prix double qu'elle devoit diſtribuer à Pâques 1782, & qui conſiſtoit à *Déterminer ce que les Monumens hiſtoriques nous apprennent des changemens arrivés ſur la ſurface au globe, par le deplacement des eaux de la mer*, propoſe, pour ſujet d'un Prix extraordinaire qu'elle proclamera à Pâques 1784, de *Comparer enſemble la Ligue des Achéens, deux cens quatre vingts ans avant Jeſus-Chriſt; celle des Suiſſes en 1307 de l'Ere Chrétienne;*

la Ligue des Provinces-Unies en 1579, & de développer les causes, l'origine, la nature & l'objet de ces Associations politiques.

Le Prix sera deux Médailles d'or, chacune de 400 livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs Ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port jusqu'à Paris, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1.er Décembre 1783, & ce terme est de rigueur.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1782.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1782, les Questions suivantes :

1°. *Vérifier & réduire aux distances véritables, les distances apparentes de la Comète de* 1661 *aux Etoiles, en ne négligeant pas même d'entrer dans la critique des positions de ces Etoiles données par les Catalogues.*

2°. *Vérifier & discuter, autant qu'il sera possible, les différentes périodes anciennes des retours de cette Comète, dont les Historiens ont pu faire mention.*

3°. *Corriger par l'effet connu des réfractions & des parallaxes les observations relatives à cette Comète, faites par Appian en* 1532.

4°. *Examiner l'influence que les mouvemens propres des Etoiles fixes & la précession des Equinoxes ont dû avoir sur ces différentes observations.*

L'Académie a décerné ce Prix à

la Pièce, n°. I, ayant pour deviſe : *Altiora mundi ſecat, & tum demum apparet cùm in imum curſus ſui venit.*

L'Auteur eſt M. Méchain, Aſtronome Hydrographe de la Marine, des Académies de Harlem & de Fleſſingue.

L'Auteur de la Pièce couronnée, que l'Académie publiera inceſſamment, ayant trouvé par ſes calculs des différences aſſez conſidérables entre les Elémens de l'orbite de la Comète qui a paru en 1532, & de celle qui a paru en 1661, l'Académie propoſe pour ſujet d'un nouveau Prix les Queſtions ſuivantes :

1°. *Déterminer le plus exactement qu'il ſera poſſible, & d'après les meilleures obſervations différemment combinées, les Elémens de l'orbite de la Comète qui a paru en* 1661.

2°. *Dans le cas où ces Elémens différeroient aſſez entre eux pour laiſſer du doute ſur l'identité des deux Comètes, examiner ſi, en ſuppoſant*

que ces deux Comètes ſoient la même, l'action de Jupiter & celle de Saturne ſur la Comète de 1532, *depuis cette année juſqu'en* 1661, *ont pu produire ces différences.*

Cette ſeconde Queſtion eſt l'objet principal du Prix.

Ce Prix devroit être donné, ſuivant l'uſage, à Pâques 1784; mais l'Académie qui connoît toute l'importance de la matière, craignant que l'eſpace d'environ 18 mois, qu'elle a coutume de donner aux Auteurs pour traiter les ſujets qu'elle propoſe, ne ſuffiſe pas pour traiter celui-ci, & voulant leur laiſſer tout le tems néceſſaire pour ce travail, annonce qu'elle n'adjugera le Prix propoſé qu'à Pâques 1786, & qu'en conſéquence ce Prix ſera double, c'eſt-à-dire de quatre mille livres.

Les Sçavans de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés étrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles, ſurtout quand il y aura des calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront, avec cette même ſentence, leur nom, leurs qualités, & leur adreſſe; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'au cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera en même-tems à celui qui les lui

aura remis, ſon récépiſſé, où ſera marqué la ſentence de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au 1.er Septembre 1785, excluſivement.

L'Académie, dans ſon aſſemblée publique de [illegible]es 1786, proclamera celui qui aura mérité ce Prix.

S'il y a [illegible]ſé du Secrétaire pour la [illegible]ura remporté le Prix, le [illegible] de l'Académie délivrera la [illegible]e du Prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du Monde ju[illegible]

ſent ; compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres ; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres ; enrichie de Figures & de Cartes. Tomes XXXVI & XLI. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°.

Le XXXVI.e volume eſt le dernier des Supplémens & la fin de l'Hiſtoire ancienne. Il doit être ſuivi de quatre volumes, ſavoir, XXXVII, XXXVIII, XXXIX & XL, qui contiendront la Table chronologique & celle des Matières. On les imprime actuellement ; mais pour ne point arrêter le cours de cette hiſtoire, ni faire attendre le Public, on vient de donner le XLI.e volume ou le premier de l'Hiſtoire moderne, & on continuera de publier les ſuivans à l'ordinaire.

Avertiſſement ſur le Proſpectus des Acta Sanctorum Belgii Selecta.

En rendant compte, au mois d'Avril dernier, de ce *Proſpectus*, nous avions été étonnés du peu de tems accordé aux Souſcripteurs, d'autant qu'il étoit fixé au premier du même mois. Depuis cette annonce, M. Dupuy a reçu une lettre datée de Bruxelles 15 Avril, par laquelle l'Auteur, M. l'Abbé Gheſquiere, l'autoriſe à déclarer publiquement, de ſa part, qu'il accorde deux mois de plus aux Souſcripteurs domiciliés en France, promettant de recevoir toutes les ſouſcriptions qui y ſeront faites avant le premier Juin, comme ſi elles avoient été faites avant le premier Avril.

Catalogue des Livres nouveaux. A Paris, chez Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi.

Ce Recueil périodique, com-

mencé en 1763, paroît tous les Samedis ; il porte auſſi le nom de Journal de la Librairie, ou Catalogue hebdomadaire. On y trouve les Livres tant nationaux qu'étrangers ; Cartes, Eſtampes, Edits & Arrêts. Les ventes des Bibliothèques, les Livres qu'on a envie de completter ou d'échanger. Le prix de la ſouſcription eſt de 7 liv. 4 ſ.

Collection de Singes, in-folio, papier d'Hollande. Par M. *Buc'hoz*. Premier Cahier. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, preſque vis-à-vis la Sorbonne. Prix, 18 liv.

Voici une nouvelle Collection dont les Amateurs d'Hiſtoire-naturelle auront l'obligation à M. Buc'hoz. Ils doivent déjà à ce zélé Naturaliſte des ſuites nombreuſes & intéreſſantes. La réunion de ces differentes ſuites de figures deſſinées & coloriées d'après nature, commence à devenir aſſez conſidérable pour former un Cabinet d'Hiſtoire-

naturelle auſſi curieux qu'inſtructif, & en même-tems le plus commode, le moins embaraſſant & le moins diſpendieux.

Ce premier Cahier renferme onze eſpèces de ſinges, entre autres l'*ourang-outang*, ou l'homme des bois; les *ſinges voltigeurs*, [illegible] és de la ménagerie du Stadthouder, & pluſieurs autres très-remarqu[illegible]les par la ſingularité de leurs figures.

Cette Collection nous a paru très-bien exécuté, & doit faire deſirer que l'Auteur continue à donner ſes ſoins à des ſuites de ce genre.

L'explication gravée ſe trouvera à la fin du dernier Cahier.

Table des Matières & des Noms des Auteurs & des Perſonnes dont il eſt fait mention dans le Catalogue de M. le Marquis de Courtanvaux. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

Ceux qui deſirent avoir cette Table doivent rapporter

ſance qui eſt au premier feuillet du Catalogue, vis-à-vis le frontiſpice, ſans quoi elle ne leur ſeroit pas fournie.

La famille ayant vendu cette Bibliothèque en un ſeul article à M. le Marquis de Louvois, le Libraire ne peut plus remplir l'engagement qu'il avoit contracté de donner l'état imprimé du prix de la vente de chacun de ces articles: il offre en conſéquence aux perſonnes qui auroient regret d'avoir acheté le Catalogue, de le lui renvoyer au plus tard dans le mois de Mai prochain, & il remettra l'argent au porteur.

Il faut cependant avouer que ce Catalogue eſt précieux, non-ſeulement par les différens Livres qui le compoſent, mais encore parce qu'il renferme une Collection très-belle d'Hiſtoire-naturelle, & qu'il peut être regardé comme une Bibliographie complette des Voyages.

Atlas de Géographie ancienne en

vingt-cinq Cartes, pour ſervir de ſuite à l'Atlas de M. Robert de Vaugondy en cinquante-deux Cartes.

M. Fortin, Ingénieur-Méchanicien du Roi pour les globes & ſphères, ayant aſſocié à ſon commerce & à ſes travaux M. de la Marche, celui-ci s'eſt occupé à compléter le fonds des Samſon & de M. Robert de Vaugondy, en travaillant ſur la Géographie ancienne. Le prix ſera de 18 liv. On l'annonce pour la fin de l'année.

On trouve chez MM. Fortin & de la Marche des globes & des ſphères de toutes grandeurs, depuis trois juſqu'à dix-huit pouces de diamètre; les nouveaux globes, céleſte & terreſtre, de douze pouces; le céleſte, de M. Meſſier, Aſtronome de la Marine, &c. contenant toutes les nouvelles conſtellations & toutes les nébuleuſes obſervées par lui & par M. Méchain; le globe terreſtre, fait par M. Fortin, contient toutes les nouvelles décou

en Géographie, même le troiſième voyage du célèbre Capitaine Cook. On y trouve des Cartes collées ſur bois & découpées, pour inſtruire & amuſer les enfans; chacune eſt de 12 liv.

On trouve chez les mêmes des atlas céleſtes & terreſtres de différentes grandeurs, des cartes géographiques ſur toutes les parties du globe, en une, deux & quatre feuilles; le tableau des Mathématiques avec ſon explication, des planiſphères, une nouvelle édition des deux hémiſphères céleſtes de Robert de Vaugondy, des lotos géographiques avec une inſtruction pour ce jeu, des planétaires ou ſpheres de Copernic mouvantes, la nouvelle machine géocyclique citée dans l'*Aſtronomie* de M. de la Lande & expliquée dans la *Coſmographie* de M. Mentelle, des globes céleſtes à poles mobiles pour changer la poſition des équinoxes & pour l'intelligence

de l'Ouvrage de M. Dupuis ſur l'origine des conſtellations.

On trouve chez eux un nouveau Catalogue, rue de la Harpe, près la rue du Foin.

Manuel du jeune Officier, ou Eſſai ſur la Théorie militaire. Par M. le Comte *de Bacon*, ci-devant Lieutenant Colonel des Dragons au ſervice de l'Impératrice de Ruſſie. A Paris, rue Dauphine, près le Pont-Neuf; chez Alexandre Jombert, jeune, ſucceſſeur de Charles-Antoine Jombert ſon père, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie. 1781. 256 pag. *in* 8°.

Cet Ouvrage, dédié à M. le Prince de Condé, eſt le réſultat des expériences d'un ancien Officier qui cite pluſieurs faits récens pour appuyer ſes principes & ſes maximes. Si le Public, dit l'Auteur, goûte cet Eſſai, je pourrai dans la ſuite y joindre les Mémoires ſur Alv-

Bey, ſes projets, ſes ſuccès & ſes revers. Ce Héros, qui a ſi fort inquiété la Turquie & fixé les regards de l'Europe, eſt peu connu; l'Auteur ayant ſervi ſous lui peut nous donner à ce ſujet des Mémoires curieux. La comparaiſon qu'il pourra faire de la Tactique des Turcs avec la nôtre, ſera un nouvel objet de curioſité dans ſon Ouvrage.

PROSPECTUS.

Eſſais hiſtoriques & politiques ſur les Anglo-Américains. Par M. *Hilliard d'Auberteuil.* Deux volumes *in*-8°. grand papier, avec Cartes, Eſtampes & Portraits. Il y a auſſi une Edition *in* 4°. papier d'Hollande.

M. Hilliard d'Auberteuil, qui a oſé le premier travailler à cette hiſtoire importante, a étudié & connu ſur les lieux les mœurs & le caractère des Anglo-Américains; il a

vu & calculé leur Commerce, &, pour ainſi dire, ſe former leurs nouveaux Etats. Depuis pluſieurs années il avoit commencé à écrire ſes réflexions ſur ce qui ſe paſſoit entre eux. Sa Collection s'eſt enrichie par le courage, par le bonheur de ces Républicains laborieux & ſages, par les Mémoires les plus étendus qui lui ont été envoyés depuis quatre ans, ſoit des Iſles de l'Amérique, où il a conſervé ſes Correſpondans depuis ſon retour en Europe, ſoit de la Nouvelle-Angleterre même, & qui ont été rédigés ſur les lieux par des hommes inſtruits & fidèles obſervateurs.

Cette Collection eſt le récit complet & très-impartial de tout ce qui peut intéreſſer aux ſuccès des Américains & ceux qui ont part au Gouvernement des Nations, & ceux qui étudient dans l'Hiſtoire les hommes & la fortune.

Les deux volumes que l'on propoſe par ſouſcription, ou que l

diſtribuera ſéparément, contiendront tout ce qui s'eſt paſſé depuis la naiſſance des troubles de Boſton, juſqu'à la préſentation du Docteur Franklin à la Cour de France. On y trouvera des tableaux intéreſſans de la ſituation politique de l'Angleterre à différentes époques, & un récit hiſtorique & politique de la formation & des progrès des Colonies Américaines, qui renfermera de nouveaux points de vue.

Chaque volume ſera orné de Portraits, d'Eſtampes deſſinées & gravées par de bons Maîtres; elles repréſenteront les Aſſemblées nationales, & les principaux traits de l'Hiſtoire.

Il y aura auſſi des Cartes très-exactes des différentes contrées qui compoſent les Etats-Unis de l'Amérique, & quelques Cartes particulières des lieux qui ont été le plus expoſés à la guerre, ſur-tout une excellente Carte des frontières du

Canada & de l'Albanie, comprenant la route des Lacs.

Les Portraits des Hommes qui ſe ſont diſtingués en Amérique, ſoit dans les Conſeils, ou à la tête des Armées, ſeront gravés avec ſoin, & d'après les meilleurs deſſins que l'on ait pu ſe procurer.

Conditions de la Souſcription, & prix du Livre en le vendant ſéparément.

Le prix de la ſouſcription ſera de 42 liv. pour l'Edition *in*-4°. & de 21 liv. pour l'Edition *in*-8°. remis chez les Souſcripteurs de Paris, à meſure qu'il paroîtra une partie compoſée de trois Livres, & rendu franc de port aux Souſcripteurs de Provinces, ou de l'étranger juſqu'aux frontières.

Il n'y aura pas de diminution ſur le prix pour les Souſcripteurs, mais ils auront l'avantage de ne pas en-

voyer chercher l'Ouvrage, qui ſera remis chez eux, & ils auront les premières Epreuves des Eſtampes, Gravures, Portraits & Cartes par dates de leurs ſouſcriptions.

Prix pour ceux qui payeront en prenant l'Ouvrage.

Edition *in*-4°. 7 liv. 10 ſ. pour chaque Partie, & 12 liv. pour le volumes de Planches.

Edition *in*-8°. 3 liv. pour chaque Partie, & 9 liv. en recevant les Planches.

Les Planches & les Cartes pourront être reliées ſéparément, & formeront un volume *in*-4°. de la grandeur de l'Edition.

Celles de l'Edition *in* 8°. pourront auſſi être brochées, ou reliées conjointement ou ſéparément.

Epoques des Livraiſons.

Les trois premiers Livres des deux Editions paroiſſent actuellement,

& ſeront délivrés aux Souſcripteurs ; ou à ceux qui les voudront ſéparément, & il en ſera délivré trois autres Livres tous les mois, à compter de la fin du mois de Mars.

Les Planches, les Portraits & les Cartes, ſeront delivrés auſſi-tôt après leur perfection.

On doit prévenir que la lenteur & les difficultés des Gravures, ne permettent pas d'annoncer les termes auſſi précis que ceux que l'on a fixés pour l'impreſſion, mais on peut compter avec d'autant plus de raiſon ſur la beauté de l'exécution, tant de l'impreſſion que des Planches, qu'indépendamment des ſouſcriptions, l'Auteur a fait l'avance d'une ſomme conſidérable.

On ſouſcrit à Paris chez l'Auteur, rue de Bons-Enfans Saint-Honoré, où l'on trouvera l'Ouvrage.

Sermon pour l'Aſſemblée extraordinaire de Charité, qui s'eſt tenue à Paris, à l'occaſion de l'établiſſe

ment d'une *Maiſon Royale de Santé*, en faveur des Eccléſiaſtiques & des Militaires malades ; prononcé dans l'Egliſe des Religieux de la Charité, le 13 Mars 1782, par M. l'Abbé *de Boiſmont*, Abbé Commendataire de Greſtain, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1782. *in*-4°. 51 pages.

Lettre Paſtorale de S. A. R. Monſeigneur l'Archevêque de Trèves, Evêque d'Ausbourg, Prince d'Euwangen, à ſon Egliſe d'Ausbourg. Traduite de l'allemand. A Paris, chez Laporte & Belin, Libraire. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1782. *in*-12.

Nous en rendrons compte.

Eſſai ſur l'Architecture théâtrale, ou de l'Ordonnance la plus avantageuſe à une Salle de Spectacles, re-

lativement aux principes de l'Optique & de l'Acouſtique : avec un Examen des principaux Théâtres de l'Europe, & une Analyſe des Ecrits les plus importans ſur cette matière. Par M. *Patte*, Architecte de S. A. S. Monſeigneur le Prince Palatin, Duc régnant de Deux-Ponts. A Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 208 pag. & deux Planches.

Le Duel, Comédie en un acte & en proſe. Brochure *in*-8°. 35 pages.

Pièces Fugitives de M. *le Mierre*, de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez P. F. Gueffier, Libraire Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de près de 300 pag.

Hiſtoire de l'Art de l'An

Par M. *Winkelmann*, traduite de l'allemand, par M. *Huber*. A Léipsig, chez l'Auteur, & chez Jean Gotti. Imman. Breitkope. 1781. 3 volumes *in* 4°. Et se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

Traité des Connoissances nécessaires à un Notaire; contenant des principes sûrs pour rédiger, avec intelligence, toutes sortes d'actes & des contrats; avec des formules dressées sur ces mêmes principes.

In nullo peccare, divinitatis magis quam mortalitatis est. Lege tanta 22. Cod. de veteri Jure Enucleando.

Nouvelle Edition, 5 vol. grand *in*-12. A Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet. 1781. Avec Approbation & Privilege du Roi. Prix, 15 liv. les 5 vol. reliés.

On travaille actuellement à la

continuation de cet Ouvrage dont nous nous propoſons de donner bientôt un Extrait.

Code de Savoye, ou Loix & Conſtitutions de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne, publiées en 1770. Deux volumes, grand *in*-12 de 500 pages au moins chacun. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs. 1781. Prix, 6 liv. relié.

Nous donnerons, le plutôt poſſible, un Extrait de cet Ouvrage, qui nous a paru très intéreſſant & plein de ſageſſe & d'équité.

Hiſtoire de l'Empire Aſſyrien, ou des trois Monarchies de Ninive, de Babylone & d'Ecbatane. Ouvrage enrichi de Cartes & de Gravures. Nouvelle Edition. Deux vol. *in*-8°. Prix, brochés, 10 liv. Ou 2 vol. *in*-12. Prix, broché, 5 liv. A Paris, chez Hardouin, Libraire,

rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

Avis à la Nobleſſe.

Le ſieur de la Chenaye Desbois, Auteur du *Dictionnaire de la Nobleſſe*, avertit que le premier volume des Supplémens audit Ouvrage, eſt actuellement ſous-preſſe. (Cette impreſſion a été retardée par des évènemens imprévus.) La ſouſcription, qui eſt de 13 liv. pour chaque volume, & de 12 ſols pour la reliure en carton, ſe reçoit actuellement, pour le premier volume deſdits Supplémens, chez la Dame Veuve Thibouſt, Imprimeur-Libraire, à Paris, Place Cambrai, qui en donnera reconnoiſſance, ſignée de l'Auteur, avec laquelle on recevra ce premier volume qui paroîtra au commencement d'Août 1782, & les autres de ſuite. On prie les Souſcripteurs de faire la ſouſcrip-

tion du ſecond volume en retirant le premier, & ainſi de ſuite. Les perſonnes qui n'auront pas de reconnoiſſance de ſouſcription, payeront chacun de ces volumes 18 liv., ainſi que chacun des douze premiers volumes qui ſe vendent chez le ſieur Boudet, Libraire, rue S. Jacques.

Procédé nouveau pour l'Etamage du Cuivre & du Fer, avec Argent, & étain de Mélack.

MM Majault, Sallin, Darcet, & de la Planche, ayant été chargés par la Faculté de Médecine d'examiner ce nouveau procédé propoſé par la Dame Dumazis, & après pluſieurs expériences ayant fait un rapport favorable, la Faculté adopta d'une voix unanime, le 2 Août 1779, les concluſions de ſes Commiſſaires, & approuva le nouvel Etamage comme plus avantageux que ceux qu'on avoit employés juſqu'à ce jour.

En conſéquence le Roi, par un Arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 14 Janvier 1781, permit à la Dame Dumazis de fabriquer, vendre & diſtribuer dans toute l'étendue du Royaume ſon Etamage, dont le titre doit être de *trois deniers de fin*, conſtaté par le poinçon du ſieur Racle, Eſſayeur particulier de la Monnoie de Paris, ou par celui du premier Eſſayeur de la Monnoie de chaque ville, où la Dame Dumazis auroit établi des entrepôts. Cet Arrêt fut confirmé par des Lettres-Patentes du premier Août 1781, enregiſtrées au Parlement le 7 Septembre, & en la Cour des Monnoies le 12 Décembre ſuivant.

Cet Etamage revient à ſix deniers le pouce de ſurface, & on aſſure qu'il ne réuſſit pas moins bien ſur le fer que ſur le cuivre. La Dame Dumazis, qui ſeroit condamné à 300 livres d'amende applicables à l'Hôpital-Général de Paris, ſi elle délivroit des uſtenſiles non marqués

du poinçon de l'Eſſayeur, vient d'établir ſa Manufacture rue de Buſſy, maiſon de M. l'Achenay, la porte cochère à côté du Griffon d'or, fauxbourg S. Germain.

Le *Syſtême de Lecture*, connu déjà ſous le nom de *Quadrille des Enfans*, quatième Edition, imprimé pour l'uſage des Princes & Princeſſes Enfans de Monſeigneur le Duc de Chartres, ſe vend chez l'Auteur, à Paris, à la Penſion Académique, rue du fauxbourg S. Honoré, n°. 42.

Suivant ce Syſtême, un Enfant, auſſi-tôt qu'il ſait parler, apprend à lire avec beaucoup de facilité. Les ſuccès établiſſent la bonté de la Méthode propoſée.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Mai 1782.

GODOFREDI Ploucquet A. L. Magiſtri & Philoſophiæ Doctoris Logices & Metàphiſicæ in Univerſitate Tubingenſi, &c. 771

Hiſtoire univerſelle. 789

Ulyſſe, Tragédie en cinq actes. Par M. de Rochefort. 802

Electre, Tragédie en cinq actes, imitée de Sophocle. Par M. de Rochefort. 815

Traité des Evictions & de la Garantie formelle. Par M. Berthelot. 832

Opinion d'un Citoyen ſur le Mariage & la Dot. 841

Le Produit & le Droit des Communes. 851
L'Art de la Voiture. Par M. Romme. 856
Adèle & Théodore. 862
Nouvelles Littéraires. 920

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

JUIN. *Premier Volume.*

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Greneile S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

démie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Germani læta bello gens.... periculorum avida.
TACITE. Hiſt. L. 4 & 5.

A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, 1781. Et ſe vend chez Durand Neveu, Libraire; rue Galande; Mérigot jeune; Barrois aîné; Barrois jeune, Libraires, quai des Auguſtins. Prix, 3 liv. broché Papier fin, 4 liv. 4 ſ. Un vol. *in*-12 de 452 pag.

M. DE SIGRAIS, dans un Ouvrage qu'il a publié précédemment, a traité de l'eſprit militaire des Gaulois; il auroit déſiré de pouvoir y mener de front l'hiſtoire & le caractère belliqueux des Germains, mais l'embarras des comparaiſons & des diſparités multipliées, & la néceſſité gênante d'interrompre & de reprendre alternati-

vement tantôt le portrait de l'une des deux nations, tantôt celui de l'autre, l'ont déterminé à traiter ſéparément ces deux ſujets. Son but, dans ces recherches, eſt d'en venir aux François, qui tirent leur origine de ces deux nations. Il a ſuivi dans l'un & l'autre Ouvrage l'ordre chronologique, non-ſeulement comme le plus ſimple, mais parce qu'il s'agit, dans une ſuite d'environ 600 ans, de marquer, autant qu'il eſt poſſible, les variations ſenſibles qu'éprouvèrent de ſiècle en ſiècle ou par intervalles plus courts, le caractère & les mœurs des Germains; ce qu'on ne peut faire qu'en diſtinguant le tems par époques. Il ne faut point perdre de vue que M. de Sigrais ſe renferme uniquement dans ce qui concerne l'eſprit militaire, c'eſt-à-dire à rechercher quelles paſſions, quels principes ou quels préjugés, quelle eſpèce de courage ou de fureur, quelles forces phyſiques ou quel tempéramment les Germains

portoient à la guerre. Les deux Ouvrages, le premier ſur les Gaulois & celui-ci ſur les Germains, ne doivent être conſidérés que comme des Mémoires préliminaires & une Introduction au Traité plus étendu & plus conſidérable qui aura pour objet les Francs.

Dans le Diſcours préliminaire, M. de Sigrais combat le ſentiment de ceux qui penſent que les gens de guerre ne peuvent prétendre aucune part à la gloire, parce que, ſelon eux, elle ne peut réſulter que des actions de bienfaiſance; c'eſt pourquoi ils voudroient que, dans l'éducation, on prévînt les jeunes gens contre la gloire des armes, en leur enſeignant que c'eſt une paſſion funeſte qui n'a ceſſé de ravager la terre & n'a peut-être jamais fait de bien; ſyſtême auſſi imprudent que nouveau, dit M. de Sigrais, & qui ne tendroit à rien moins, s'il pouvoit s'accréditer, qu'à renverſer tous les principes de l'honneur national.

« Eſt-ce donc chez les deſcendans
» des Gaulois & des Germains,
» chez une nation que ſa valeur
» maintient depuis plus de treize
» cens ans en poſſeſſion de ſes con-
» quêtes & qui ne peut s'y maintenir
» autrement, qu'on oſe déprimer la
» gloire des armes ? Sont-ce des
» Quakers enthouſiaſtes, ou des Si-
» barites timides, ou des Sages deſ-
» cendus d'une autre planète pour
» réformer la nôrre, qui déclament
» aujourd'hui contre la guerre; qui
» voudroient la bannir de l'hiſtoire,
» de notre littérature, de nos con-
» verſations, comme un ſujet faſ-
» tidieux ou comme un genre trop
» dominant; qui refuſent leurs oreil-
» les dédaigneuſes aux récits des
» combats, comme Ulyſſe les bou-
» choit aux chants ſéducteurs des Sy-
» rènes, qui ſe permettent de froi-
» des plaiſanteries ſur des combinai-
» ſons auſſi ſérieuſes que le ſont celles
» de la Tactique, & ſur les ſcènes
» ſanglantes où ſe décide le ſort des

» Empires; qui affectent d'appeller
» les victoires, des crimes heureux,
» des meurtres éclatans; les com-
» battans, des aſſaſſins, des parri-
» cides; de rabaiſſer l'héroïſme, les
» travaux, les ſciences militaires,
» pour élever au premier rang je ne
» ſais quelle inertie épicurienne,
» l'admiration des arts les plus fri-
» voles, la démence du luxe & la
» fureur des plaiſirs, plus cruelle &
» plus funeſte que celle des armes;
» qui voyent, non-ſeulement ſans
» reconnoiſſance & preſque ſans at-
» tention de nombreuſes légions de
» citoyens, veiller jour & nuit ſur
» la frontière de l'Etat pour les faire
» jouir de leur oiſiveté, mais qui
» oſent écrire *que la partie du genre-*
» *humain conſacrée à l'héroïſme eſt ce*
» *qu'il y a de plus affreux dans la*
» *nature*.... qui confondent la force
» tutélaire des Etats avec la vio-
» lence deſtructive, le courage du
» dévouement avec la brutalité, l'o-
» bligation ſacrée de défendre la

» Patrie avec l'ambitieuſe frénéſie » de conquérir ou de dévaſter ? Qui » doute, ajoute plus bas M. de Si- » grais, qui peut ignorer que la paix » ne ſoit préférable à la guerre, » comme le plaiſir l'eſt à la douleur, » la ſanté à la maladie, le calme à » la tempête ? Mais enfin cette vérité » avouée dans tous les tems, n'a ja- » mais pu & ne pourra jamais em- » pêcher les nations d'avoir des ri- » valités, des jalouſies, des intérêts » oppoſés, des haînes invétérées, » des emportemens ſubits & de vui- » der leurs querelles par le fer, puiſ- » qu'elles n'ont pas d'autres juges; » ni les plus prudentes, d'inſtituer » & d'entretenir une brave milice & » d'étudier ſérieuſement le grand art » de ſe défendre; ni l'opinion pu- » blique d'attacher judicieuſement » une véritable gloire aux plus rudes » travaux, aux vertus les plus âpres » & les plus néceſſaires, &c. »

Dans le premier de ces Mémoires ſur les *Germains*, M. de Sigrais te-

cherche quels hommes de guerre ils étoient avant Jules Céſar & de ſon tems. Dans les huit autres il expoſe les variations ſucceſſives de leur eſprit belliqueux &, par occaſion, de leur fortune, juſqu'aux grands & ſolides établiſſemens que les Bourguignons, les Francs & les Allemands formèrent enfin dans la Gaule ; ce qui le conduit preſque au commencement du règne de Clovis, c'eſt-à-dire que ces obſervations ſur les Germains ſeront terminées à-peu-près comme les recherches ſur les Gaulois à l'époque de la ruine de l'Empire Romain en occident. M. de Sigrais n'avance rien qui ne ſoit appuyé ſur les Auteurs anciens ; il a tâché de tenir un juſte milieu entre la briévété parcimonieuſe qui ſouſtrait des choſes néceſſaires par la crainte d'en dire d'inutiles, & la ſuperfluité qui s'étend trop par l'envie de ne rien omettre ; il a écrit pour ceux qui, exigeant des pièces probantes, ſe contentent de faire

eſſentiels & bien établis, de vérités rapprochées, de réſultats fidèles, & qui, plus curieux du fond des choſes que de belles paroles, n'auroient, dit-il, ni le loiſir, ni la patience de lire des Diſſertations trop ſavamment volumineuſes : tel eſt le plan de l'Auteur.

Le premier Mémoire renferme un intervalle de ſoixante-dix ans. M. de Sigrais y donne une idée de l'ancien pays des Germains, dont le véritable nom étoit celui de Theutons. Cette grande nation étoit diviſée en un nombre prodigieux de peuples plus ou moins puiſſans, toujours ennemis les uns des autres; leur pays étoit naturellement défendu contre les hoſtilités du dehors par ſa pauvreté même autant que par la férocité de ſes habitans, par le triſte aſpect d'un ſol inculte & par la rigueur du climat beaucoup plus froid alors qu'il ne l'eſt à préſent, & qui ne devoit guères tenter *des étrangers*. Cependant les Gau-

lois y ont conduit quelques colonies; mais dans la ſuite & vers l'an 113 avant l'Ere chrétienne, les Germains à leur tour ſe jettèrent ſur les Gaules; voilà le premier exploit des Germains qui ait mérité l'attention des Hiſtoriens. On croit qu'ils furent contraints d'abandonner leur pays par une violente inondation de l'Ocean qui couvrit le Jutland & une partie du Danemarck. Quoiqu'il en ſoit, ils ravagèrent les Gaules pendant douze ans, & détruiſirent cinq armées conſulaires envoyées par les Romains au ſecours de la Province Narbonoiſe. La valeur des Germains, ſelon tous les Ecrivains, étoit un courage de bêtes farouches plutôt que d'hommes de guerre, une colère indomptable, una rage affreuſe; mais leurs femmes les ſurpaſſoient peut-être en fureur & en cruauté; on les voit immoler des priſonniers avant la bataille, pour en deviner l'évènement, dans de grands vaſes remplis du ſang

des victimes, combattre sur les chariots qui fermoient le camp, se jetter dans la mêlée pour ranimer leurs gens, frapper & percer les fuyards, égorger leurs propres enfans après la défaite, les faire écraser sous les roues des chariots ou sous les pieds des chevaux, s'étrangler elles-mêmes pour se soustraire à la captivité ou se détruire par d'autres genres de mort encore plus affreux.

Quoique ces peuples barbares fissent plus de cas de la force & de l'audace que de la prudence, une pratique continuelle de la guerre leur avoit appris à suppléer aux règles de l'art. Ils se retranchoient dans un camp avec leurs chariots; ils y appuyoient, dans les actions, les derrières ou les flancs de leur armée; & ces longues chaînes dont ils se servirent à la bataille des Champs Raudiens pour aligner leurs troupes & empêcher les rangs de se rompre, prouvent au moins qu'ils avoient *des idées* de tactique. Ils pa-

roiſſent auſſi s'être exercés aux combats ſinguliers. Leur infanterie avoit des épées longues & lourdes, des eſpèces de maſſues de bois dur & peſant; leurs cavaliers portoient des haches à deux tranchans, des cuiraſſes de fer, des boucliers ornés de peintures; tel étoit celui que Marius emporta à Rome & ſur lequel étoit repréſenté un coq. Quant à la figure de ces barbares, l'hiſtoire leur donne des cheveux blonds, des yeux bleus, un regard farouche, une voix effrayante, une ſtature prodigieuſe, qu'ils augmentoient encore en mettant ſur leurs caſques des aigrettes de plumes, des aîles d'oiſeaux ſinguliers, des têtes ou d'autres dépouilles d'animaux ſauvages. Voilà à-peu-près le portrait phyſique & moral que M. de Sigrais nous trace de ces Germains; mais, ajoute-t'il, ce qui caractériſe plus particulièrement ces peuples, c'eſt un eſprit de guerre perpétuelle, l'habitude incorrigible, la fauſſe gloire de vivre de

brigandage ; ce qui donna lieu à des Ecrivains de les regarder comme des voleurs attroupés plutôt que comme des guerriers : c'eſt cette humeur vagabonde qui les fit errer ſi long-tems, peut-être plus d'un ſiècle, dans tant de pays différens, ſans prendre de repos, ſans en laiſſer aux autres, & ſans penſer à ſe fixer nulle part : quand il entrèrent dans les Gaules ils montoient à plus de trois cens mille hommes.

Sous Céſar on les vit combattre les armées des Romains avec des phalanges impénétrables ; leur cavalerie avoit une compoſition & des manœuvres ſingulières, inconnues à la tactique romaine ; les gens de cheval étoient ſuivis, chacun pour leur propre défenſe, d'un fantaſſin qu'ils avoient choiſi parmi les plus braves & les plus légers d'entre eux : ceux-ci chargeoient au beſoin en troupe ſéparée, mais de concert, avec les cavaliers dont ils ſecondoient les efforts, ou protégeoient le

ralliement ; & s'il falloit hâter une marche en avant, ou ſe retirer diligemment, ils avoient acquis, à force d'exercice, une ſi grande légéreté, qu'en s'aidant de la crinière des chevaux, ils les égaloient à la courſe. Ces cavaliers faiſoient auſſi le ſervice de l'infanterie ; ils avoient accoutumé leurs chevaux à reſter en place, & venoient les reprendre après avoir combattu à pied. Leurs fantaſſins combattoient également à cheval.

On aura encore une plus haute idée du courage naturel & de la vigueur des Germains, ſi l'on conſidère que, ne ſachant pas travailler le fer, ils avoient très-peu de cuiraſſes, preſque point de caſques, & que les épées ou les ſabres étoient également rares dans leur infanterie ; qu'ils étoient preſque nuds ; que leurs cavaliers n'étoient défendus que par de petits boucliers, & les gens de pied par des boucliers énormes faits d'un tiſſu d'oſier ou de plan-

ches minces ; qu'ils n'avoient d'autres lances qu'une *framée*, eſpèce de demi-pique armée d'un fer court & très-aigu, ou même d'un caillou tranchant & aiguiſé, des javelots & des bâtons pointus & durcis au feu.

Ces peuples étoient encore loin de la civiliſation : préférant au travail pénible de la terre, la vie libre & fainéante des pâtres & des chaſſeurs, recueillant très-peu de grains, vivant principalement de leur chaſſe, de la chair de leur bétail & de laitage, endurcis au froid dès l'enfance, couverts de peaux étroites qui leur laiſſoient le corps à demi-nu, ils ont fait trembler les Romains & défait en pluſieurs rencontres leurs armées. Naturellement guerriers par leur genre de vie, & forcés en quelque ſorte de l'être par leur pauvreté & par leur pareſſe, avides de gloire & de butin, ils s'armoient également pour combattre avec le zèle patriotique ſous les

enſeignes de leurs Cités, ou pour aller ſervir hors de chez eux en qualité de mercenaires, ou pour former dans leur propre pays des attroupemens de volontaires & piller les frontières des Etats voiſins; ce qui étoit regardé comme un moyen honnête d'exercer la jeuneſſe. Tous les ans les Magiſtrats publics diſtribuoient aux familles des portions de terre qui changeoient de maître l'année ſuivante, de peur que le goût de l'Agriculture ne remplaçât la paſſion des armes, & que le deſir d'agrandir des propriétés héréditaires ne détruisît l'égalité des fortunes; ils n'en étoient pas moins jaloux d'étendre les limites de leurs Cités & de dominer les unes ſur les autres.

Dans les ſept Mémoires ſuivans, M. de Sigrais fait en peu de mots l'hiſtoire des grandes expéditions des Germains & celle de leurs guerres avec les Romains, & termine à chaque époque ces détails par des

réflexions ſur les changemens arrivés dans les mœurs de ces barbares. A la mort de Marc-Aurèle, ils conſervoient encore la même valeur, le même caractère militaire; mais ils ſentoient mieux leurs forces & redoutoient moins celles de l'Empire. Sous Caracalla les Allemands, nation germanique, furent connus pour la première fois, & preſque auſſitôt les Goths qui furent dans la ſuite ſi redoutables aux Romains: on ignore l'origine de ces derniers; mais comme ils ont habité long-tems dans la Germanie, & qu'ils ſe ſont mêlés & incorporés avec des nations germaniques, M. de Sigrais les fait entrer dans le plan de ſon Ouvrage.

Sous Gallien les Germains commençoient à s'appercevoir que l'intérêt particulier des Cités devoit être ſubordonné au bien général de la nation; qu'il falloit former des maſſes principales, plus capables, dans le danger commun, de réſiſtance &

de réunion. Ils s'étoient perfectionnés dans l'art de la guerre; & s'il ne cultivoient pas les arts, ils poſſédoient dans leurs priſonniers de artiſans. Ils formèrent des entrepriſes plus hardies, ſouvent malheureuſes, quoique mieux concertées. Dans la ſuite les Francs ſe diſtinguèrent parmi les nations germaniques & entrèrent dans les Gaules. M. de Sigrais ſuit l'hiſtoire de tous ces barbares juſqu'à l'an 482 de l'Ère chrétienne.

Ces Mémoires, remplis d'une érudition ſagement ménagée, contiennent, comme on le voit, l'hiſtoire des nations germaniques, ou preſque celle de toute l'Europe ſeptentrionale, autant qu'il eſt poſſible de la connoître, d'après des monumens très-imparfaits à la vérité parce que ces peuples n'ont point écrit, & que nous ne les connoiſſons que par leurs ennemis. Les faits y ſont préſentés avec ordre & écrits avec beaucoup de clarté. Il faut

convenir que, d'après le tableau que l'Auteur fait de ces peuples, on pourroit les comparer, pour les premiers tems, aux nations ſauvages de l'Amérique. Cette partie de l'Europe n'avoit pas encore fait de grands progrès dans la civiliſation; & ſi les pays du nord ont été le premiers policés, comme quelques-uns le prétendent, ce n'eſt certainement point l'Europe.

M. de Sigrais ſe propoſe maintenant d'examiner dans un autre Ouvrage beaucoup plus conſidérable, comme nous l'avons déjà annoncé, ce qui dut réſulter de l'aggrégation des Gaulois & des Francs lorſque, ſous le règne de Clovis, ceux-ci dominèrent dans la Gaule & lui donnèrent le nom de France; combien il falut de tems pour communiquer aux vainqueurs & aux vaincus un caractère mixte; combien de ſiècles & comment ſubſiſta ce mêlange; & pourquoi nous conſervons encore aujourd'hui beaucoup de reſtes de

l'ancien alliage, quoiqu'il y ait treize ſiècles preſque complets entre le couronnement de Clovis & celui de Louis XVI.

« Il m'a toujours paru, dit-il, » qu'on ne pouvoit ſe flatter de per- » fectionner notre légiſlation mili- » taire, de l'établir ſur une baſe ſo- » lide & ſur des principes certains, » qu'en la conformant, en l'aſſimi- » lant exactement au véritable eſprit » de la nation, à ſon caractère diſ- » tinctif, indélébile, territorial, ſi » l'on peut s'exprimer ainſi, & qui » tient phyſiquement au ſol & au » climat. Mais il n'eſt pas moins évi- » dent que, ni les méditations les » plus profondes ſur notre milice » actuelle, ni la plus longue habi- » tude des camps & des affaires de » la guerre, ne ſeroient ſuffiſantes » par elles-mêmes pour conſtater » ſûrement & complettement ce ca- » ractère national, eſpèce de Protée » multiforme, dont on ne peut trop » étudier les changemens, par con-

» ſéquent qu'il falloit préalablement » mettre à contribution les ſiècles » antérieurs & recueillir avec ſoin » les obſervations de tous les âges. » C'eſt ſous ce point de vue que j'ai eu » la confiance de diriger mes recher- » ches, avec l'eſpérance ou l'illuſion » encourageante d'une utilité publi- » que : *niſi utile eſt quod facimus, » ſtulta eſt gloria.* Phedre. fab. » [*Extrait de M. de Guignes.*]

ANECDOTA Græca e Regia Pariſienſi & e Veneta Sancti Marci Bibliot. deprompta, edidit Joan. Bapt. d'Anſſe de Villoiſon, *Regiæ Inſcription. Academ. . . . Socius, &c.* 1781. 2 vol. *in*-4°.

SECOND EXTRAIT.

APRÈS avoir rendu compte des Pièces que M. de Villoiſon publie pour la première fois, il nous reſte, ainſi que nous l'avons promis, à entrer dans quelque détail ſur les

notes dont eſt parſemée la Diſſertation de l'Auteur ; & nous commencerons par expoſer ſes idées ſur la queſtion tant agitée, dont l'objet eſt la vraie prononciation grecque.

Il obſerve d'abord que les Grecs modernes changèrent la prononciation de l'ancienne langue relativement aux accens, puiſqu'ils les plaçoient ſouvent avant l'antépénultième ſyllabe, au lieu que les Anciens ne les avoient jamais rejettés au-delà de l'antépénultième. Ils n'altérèrent pas moins le ſon de la lettre H, en lui donnant à-peu-près celui de la lettre I, au lieu que les Anciens la prononçoient preſque comme l'E long. Auſſi avant l'invention de l'H, ils mettoient un tiret ſur l'E pour marquer la longueur de la ſyllabe, ou ils employoient un double epſilon (ει). Par conſéquent le ſon qu'ils attachoient à l'H approchoit de celui de l'ε long. Ce qui eſt encore confirmé par cette acclamation uſitée dans les feſtins romains *pie zeſes*, (*bibas*,

(*bibas*, *vivas*) & au plurier *pieτe ζeſete*, qui paroît ſur les anciens verres à boire que Buonarroti a fait connoître : car ſi l'H des Grecs avoit eu le ſon de l'*iota*, il auroit fallu prononcer *ζiſis* & *ζiſite*. Cependant, ajoute M. de V., il y a lieu de croire que l'ancienne prononciation de l'H, n'étoit exactement ni celle de l'E, ni celle de l'I. Platon, dans ſon *Cratylus*, témoigne que le mot ἡμέρα étoit prononcé par les Anciens ou ἐμέρα ou ἰμέρα ; ce qui prouve l'affinité des ſons de l'ε & de l'ι, & celle du ſon de l'H avec celui de ces deux autres lettres. Nous ne doutons pas que de pareilles variétés ne ſe trouvent dans toutes les langues. Quelle difference, par exemple, n'y a-t-il pas entre les ſons de nos trois ſortes d'*e*, muet, fermé, ouvert ? La manière dont nous prononçons l'*i* dans *immenſe*, *imparfait*, eſt différente de celle dont nous le prononçons dans *lire*, *muſique*, & peut approcher de celle

dont les anciens Grecs articuloient ἰμέρα, ἑμέρα ou ἡμέρα. Une légère nuance en faiſoit vraiſemblablement toute la différence. Ne ſuffit-il pas de faire une lettre longue pour en changer le ſon ? La prononciation de notre *a* long, comme dans *âme*, eſt-elle la même que celle de l'*a* bref, comme dans *apôtre* ? On peut faire la même remarque ſur la prononciation de l'*o* long dans *compoſé*, comparée avec celle de l'*o* bref dans *compoſite*. Le *kamets* chez les Hébreux eſt un mélange de l'*a* & de l'*o* ; auſſi quand les Chaldéens prononcent *a*, les Syriens prononcent *o*. C'eſt par ce moyen que M. de V. eſſaye de concilier les différentes opinions ſur la prononciation de l'H grec. En général il faut avoir entendu prononcer une langue pour pouvoir décider quel eſt exactement le vrai ſon de chaque lettre.

Les Grecs confondirent auſſi les ſons de ει & ε, de οι & υ. Un Grammairien nommé Theognoſte dédia

à l'Empereur Léon l'Arménien un Ouvrage sur la vraie manière d'écrire dont il donna mille règles; 44 apprenoient quand il falloit écrire αι & ε, 40 autres déterminoient l'emploi de οι & υ. Cette confusion, qui a donné lieu aux Copistes de faire tant de fautes, est bien antérieure au neuvième siècle où vivoit Théognoste. Les Romains qui écrivoient indifféremment *classeis* ou *classes*, donnoient sans doute à l'*ei* un son peu différent de celui de l'*e*.

Il faudroit parcourir toutes les lettres de l'alphabet, pour recueillir toutes les remarques qui peuvent éclaircir la *Paléographie* grecque sur laquelle M. de Villoison promet un traité. On attribue à Callistrate de Samos l'invention des vingt-quatre caractères grecs. Dans le tems qu'ils n'avoient pas les lettres doubles ζ, ψ, ils écrivoient σδ, ce que les Doriens ont conservé, ης & πς; au lieu du χ qui leur manquoit, ils employèrent d'abord le *kappa* sim-

ple, Κρόν:ς pour χρόνος *tempus*; qu
enſuite on eut inventé le ſigne d
piration H, on écrivit KHPON
& même on employa une parti
cette lettre coupée en deux per
diculairement, l'orſqu'on eut
tiné la portion de la gauche à l
cent grave, & la portion de la dr
à l'accent aigu. On en uſa de m
à l'égard du Φ : c'eſt-à dire que
bord le Π ſe prononça tantôt aſp
tantôt ſans aſpiration, juſqu'à
qu'enfin on y joignît l'aſpiration
ainſi on écrivoit ΑΠΗΡΟΣ pour *a*
ſpuma: car il ne faut point oub
que la lettre H ne ſervit jamai
voyelle dans l'alphabet ancien a
que, & ne fut employée que con
aſpiration. Rien ne confirme mi
l'opinion de M. Dupuy, qui a ſ
tenu, dans une Diſſertation, *T*
36 des Mémoires de l'Académie,
le *he* des Hébreux n'avoit jan
fait chez eux les fonctions d'une
ritable voyelle, non plus que les
tres ſignes d'aſpiration. Car ceux

penſent autrement, réconnoiſſent que le H des Grecs a été tiré du *hé* des Hébreux. Quoique M. de V., qui cite cette Diſſertation, aſſocie l'Auteur à Meſſieurs Schultens & Adler, dont le dernier a publié en 1780 la deſcription de quelques manuſcrits cufiques conſervés dans la Bibliothèque de Copenhague, & contenant quelques parties de l'Alcoran, il ne faut pas en inférer que leur opinion ſoit la même. On ſait quelle a été celle du célèbre M. Schultens, M. Adler penſe que dans l'ancien ſyriaque *Eſtranghelo*, d'où le cufique a été tiré, un point placé au-deſſus ou au-deſſous d'un caractère déſignoit différentes voyelles. Au lieu que M. Dupuy prouve qu'il y avoit anciennement dans le texte hébreu des marques particulières, qui n'étoient pas des voyelles, mais qui ſervoient à déterminer la prononciation & le ſens de pluſieurs mots qui, compoſés des mêmes conſonnes, pouvoient avoir des ſi-

gnifications très-différentes, & que pluſieurs de ces marques ou ſignes exiſtoient encore dans les manuſcrits que liſoit S. Jerôme. Ainſi ce ſyſtême d'écriture étoit ſymbolique en partie, comme M. Dupuy l'a fait particulièrement remarquer dans une Lettre où il a été obligé d'expoſer de nouveau ſon ſentiment contre la cenſure d'un Moderne qui ne l'avoit pas compris. (*Journal des Sçavans, Sept. 1777.*)

Quant à ces points de couleur rouge ou jaune, que M. Adler croit auſſi anciens que le manuſcrit même cufique, où ils font les fonctions de voyelles, M. de V. eſt porté à penſer qu'ils ſont d'une main plus récente, & ne remontent pas plus haut que le tems où il fut défendu de lire d'autres exemplaires de l'Alcoran que ceux qui étoient munis des points voyelles. C'eſt ainſi que dans pluſieurs anciens manuſcrits grecs on voit les ſignes critiques imaginés par les Grammairiens, tracés après

coup par une main plus récente que celle du Copiſte. M. Adler eſt forcé lui-même de reconnoître que ces points voyelles ne paroiſſent pas dans les plus anciennes inſcriptions cuſiques.

Lorſque le H grec n'étoit pas encore employé comme une voyelle longue, on ſe ſervoit de l'ε qu'on doubloit quelquefois ; ce qui fait qu'on trouve dans Homère δεῖλον pour δῆλον ; ou bien on mettoit un tiret au-deſſus ; car, quand il étoit au-deſſous, il annonçoit l'ε bref. On ſuivoit la même méthode à l'égard de l'ο avant l'invention de l'*omega*. La forme même de celui ci vient ſans doute de l'*omicron* double. Les anciens Romains ſuivirent un pareil uſage pour marquer les voyelles longues ; on trouve ſur des médailles & dans des inſcriptions antiques *vaala*, *paaſtores*, *faato*, *libertiis*, pour *vala*, *paſtores*, *fato*, *libertis* Quelquefois auſſi les anciens Grecs employèrent l'O au lieu de

de l'Υ : ΑΜΟΜΩΝ pour Ἄμυμων ; ce qui revient à l'ancienne écriture des Latins, *navebos*, *quom* pour *navibus*, *quum*. Ce qu'il y a même d'assez ſinguliez, c'eſt que l'écriture de ce dernier mot répond préciſément à la manière dont le prononcent aujourd'hui les François. Car, quoique le ſon de leur *u* ſoit très-différent de celui de l'*o*, c'eſt ce dernier qu'ils font entendre en prononçant *cum*, *Dominum*, *&c.* tandis que le vrai ſon de leur *u* revient dans la prononciation de *Dominus*, *finetus*, *&c.* tant il règne de biſarrerie dans les uſages. Que les Italiens ne s'imaginent pas en avoir été exempts ; car, comme le remarque Horace Marrini dans ſes notes ſur le Poëme intitulé, *il lamento di cecco da Varlungo di Franceſco Baldovini. Bergamo. 1762*, il y a tant d'affinité entre leur *o* & leur *u*, que leurs Poëtes ont ſouvent fait rimer l'un avec l'autre. On trouve dans le Dante *omore*, *lome*, pour *umore*, *lume*, *&c.*

Quant à la forme de rhombe, donnée à l'*omicron*, & même au *théta* &. à l'*oméga*, M. de V. prouve, par des médailles & des inſcriptions, qu'elle eſt bien plus ancienne que ne l'a penſé le P. Montfaucon.

Il paroît que les Grecs ont auſſi donné à leur *ypſilon* la forme du V latin, puiſque ſur une médaille publiée par Haym on voit ΣΕΛΕVΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟVς, où lon peut encore remarquer le *ſigma* avec la forme de l'S des Latins. Mais ce *ſigma* ſe trouve encore figuré comme notre M majuſcule dans pluſieurs inſcriptions; de-là l'erreur de pluſieurs Sçavans qui, voyant ſur une médaille YM, ont cru qu'elle appartenoit aux Ombriens, au lieu que ces lettres déſignent les Sybarites. On trouve de même ſur des monnoies des Poſidoniates ΜΟΠ, & ΙƎΜΟΠ, c'eſt-à-dire ΠΟΣ ΠΟΣΕΙ. C'eſt à quoi le ſçavant Mazocchi n'avoit pas fait attention.

C'eſt une queſtion agitée parmi

les Antiquaires, en quel tems on a commencé à donner au *ſigma* & à l'*epſilon* la forme d'un croiſſant. Montfaucon a cru que cet uſage remonte à Auguſte; Spanheim le place au ſiècle de Domitien; d'autres à celui des Ptolemées en Egypte. Le P. Paciaudi lui donne une origine plus ancienne, & ſon opinion eſt confirmée par les obſervations du ſçavant Prince de Torremuzza (*Gabriel Lancellotus Caſtello*) dans ſon Recueil d'anciennes Inſcriptions de Palerme, où il prouve que les médailles où paroiſſent ces formes ſont antérieures à la première guerre punique. M. de V. ajoute qu'on les voit auſſi, de même que l'*oméga* curſif (ω) dans les Inſcriptions publiées par Chandler, ſurtout dans une Lettre d'Antiochus, Roi de Syrie, dans un *pſéphiſme* adreſſée à Auguſte, & dans d'autres monumens. On les trouve fréquemment auſſi dans les Antiquités d'Herculanum, entr'autres l'*epſilon* dans

le nom d'*Hermarchus*, l'héritier & le ſucceſſeur d'Epicure, qui eſt nommé *Hermachus* dans les éditions de Diogène Laerce, de Cicéron & de Sénèque. Mais ſon vrai nom eſt *Hermarchus*, comme le prouve encore l'Ouvrage de Philodème ſur la Rhétorique, trouvé dans les fouilles d'Herculanum. Les Sçavans ne peuvent qu'être affligés de voir que tant d'autres volumes découverts dans ces fouilles n'ayent pas encore eu le même ſort que celui de Philodème. Que ſeroit-ce donc, ſi un tréſor peut-être inappréciable étoit à jamais perdu pour la poſtérité, & que notre ſiècle fût condamné à un opprobre éternel, que méritent les ſiècles ſeuls dignorance & de barbarie. Revenons.

Pline & Tacite ont remarqué que les anciennes lettres grecques différoient peu des romaines : auſſi voit-on le C des Latins ſur des médailles de *Géla* & d'*Agrigente*, nom à la vérité avec le ſon du *ſigma*, mais

avec celui du *gamma*, comme ſur la colonne de Duillius érigée à Rome, après la première guerre punique, on lit *leciones*, *maciſtratos*, pour *legiones*, *magiſtratus*. Mazocchi avoit déjà obſervé que les lettres latines D, L, R, S, ſe trouvent dans des inſcriptions attiques, & que ces peuples donnoient à leur *koppa* à-peu-près la figure du Q latin, en dirigeant la queue de cette lettre perpendiculairement : la forme du P étoit auſſi commune aux anciens Grecs & Latins.

Spanheim avoit cru que le *ſigma* de forme quarrée, ſemblable au *beth* hébreu retourné, n'avoit commencé à être en uſage que ſous les Antonins, & Montfaucon ſous Auguſte ; mais Paciaudi, dans ſes *Monumenta Pelepon.*, a prouvé qu'on le trouve ſur beaucoup de monumens antérieurs de pluſieurs ſiècles au règne de ce Prince.

Les anciens Grammairiens s'étoient attachés particulièrement à

fixer la prononciation, la profodie, & par conſéquent la lecture. On attribue à Ariſtophane de Byſance, qui vivoit du tems de Ptolemée Philadelphe, l'invention des accens, des eſprits & de la ponctuation. Mais il y a lieu de croire qu'il ne fit que déterminer la forme de ces ſignes, laquelle n'étoit pas conſtante ni uniforme avant lui. Quelques perſonnes ont avancé que les Anciens n'avoient point ces ſignes, parce qu'on ne les voit pas tracés ſur les inſcriptions ni ſur les médailles. Elles ignoroient apparemment qu'on en voit dans pluſieurs inſcriptions rapportées par Gruter, & que peut être les Copiſtes les ont ſouvent omis, quoique les originaux n'en fuſſent pas dépourvus. Manuce a obſervé qu'on voyoit des accens dans l'épitaphe de Teléphe, quoiqu'il n'en paroiſſe aucun dans la même épitaphe publiée par Gruter. Le Cardinal Noris, dans ſa quatrième Diſſertation ſur les Cénotaphes Piſans, avoit prouvé

que l'uſage des accens étoit ancien chez les Romains, puiſqu'on en voit ſur des monumens du tems d'Auguſte. Maffei, dans ſon *Muſeum Veron.*, produit une inſcription où les accens ſont tracés. Le ſçavant Zacharias, dans ſon *Iſtituzione Antiquaria Lapidaria, &c. Rom. 1770*, obſerve qu'on en voit ſur pluſieurs autres monumens, & renvoye à Fabretti qui en fournit beaucoup d'exemples. Il remarque auſſi que s'ils manquent dans une inſcription d'Agrigente rapportée par Gruter, c'eſt par la négligence des Copiſtes, puiſqu'ils ſont marqués ſur ce monument. Ils paroiſſent auſſi dans pluſieurs des anciennes inſcriptions que Gori a recueillies des villes d'Etrurie. Sur quoi on peut auſſi conſulter le Recueil des anciennes inſcriptions de Palerme publiées par M. le Prince de Torremuzza. Quintilien donne à ce ſigne le nom d'*apex*; c'eſt par-là qu'on diſtinguoit les ſyllabes longues des brèves, comme le

ſubſtantif d'un arbre *malus*, de l'adjectif, & l'ablatif en *a* du nominatif. Quant à la ponctuation, M. de V. cite Ariſtote pour en prouver l'ancienneté. Mais il n'en eſt pas moins vrai que longtems après Ariſtophane de Byzance, elle fut négligée par les Copiſtes; deſorte que les Critiques, comparant les nouveaux manuſcrits avec les anciens, furent obligés de rappeller & les accens & les ſignes de ponctuation. C'eſt une fonction que remplit Valérius Probus au rapport de Suétone, & Turcius Rufus Aſtérius Apronianus à l'égard du Virgile de la Bibliothèque de Medicis, publié par M. Foggini. C'eſt ainſi qu'en uſa Cométas en revoyant les écrits d'Homère & un Grammairien nommé Nicanor, qui vivoit du tems d'Hadrien, & qui fit même un Traité en ſix Livres ſur la ponctuation. On verra une bonne partie du travail de ce Grammairien dans l'édition d'Homère que promet M. de V. d'après deux

manuſcrits de S. Marc, qui contiennent des variantes tirées des différentes éditions de ce Poëte, (car on en diſtinguoit pluſieurs, comme celles de Chio, de Créte, de Chypre, de Sinope, &c.) & une foule de ſcholies tirées d'une multitude de critiques. A la tête de cette édition paroîtra un Ouvrage grec, conſervé dans la même bibliothèque, où ſont expliqués les différens ſignes de ponctuation. Nicanor en comptoit huit eſpèces, ainſi que les Romains, comme l'a remarqué le P. Mabillon. La plupart n'en comptoient que trois, l'un marquoit que le ſens étoit fini, & ſe plaçoit au haut de la dernière lettre, l'autre au bas, & le dernier vers le milieu de cette lettre. On peut voir ici des fragmens grecs où cette théorie eſt expliquée.

On trouvé d'anciennes inſcriptions, où non-ſeulement tous les mots, mais encore toutes les lettres ſont ſéparées par des points. Dans

quelques-unes, chaque mot eſt ſuivi d'un *phi*, d'un *pſi*, ou d'un *delta*, d'un *ſigma*, d'un *ypſilon*, ou d'un *omicron*, quelquefois du monogramme de J. C. Si dans les manuſcrits on voit ſi ſouvent tous les mots unis ſans aucun intervale entr'eux, il ne faut pas croire que cet uſage fût obſervé dans l'écriture familiere des Grecs & des Romains. On voit au Tome II des Peintures antiques d'Herculanum une inſcription grecque au moins du tems de l'Empereur Titus, où non-ſeulement paroiſſent des eſprits & des accens, mais encore où les mots ſont ſeparés.

Cette inſcription, qui étoit placée ſur un mur au coin d'une rue, prouve encore que l'écriture curſive, tout-à-fait différente de celle qui n'eſt compoſée que de lettres majuſcules, & parfaitement ſemblable à la nôtre, étoit auſſi alors en uſage chez les Grecs, & ſuffit pour réfuter l'opinion de la plupart des Sçavans qui ont cru que les Anciens

n'ont connu ni employé dans leur écriture que les lettres majuſcules. Sur quoi les ſçavans Editeurs des monumens d'Herculanum ne manquent pas d'avertir combien on doit peu compter ſur des argumens négatifs pour établir un ſyſtême, quand il eſt queſtion de faits ; & comme ils ont auſſi remarqué les minuſcules latines *q*, *r*, *s*, *u* dans d'autres monumens, n'ont-ils pas raiſon de conclure que vraiſemblablement les Anciens avoient, comme nous, deux ſortes d'écriture, l'une en lettres capitales, l'autre en lettres curſives ? Cette conſéquence eſt avouée & confirmée par le Prince de Torremuzza dans ſon Recueil cité des anciennes inſcriptions de Palerme. C'eſt de l'ancienne écriture curſive des Romains que ſont nés ces caractères qu'on nomme *Gothiques*, *Lombards*, *Mérovingiens*, *Carolins*, *&c.* & qui ayant tous la même origine ne préſentent que des différences accidentelles,

telles qu'en produit ordinairement la diverſité des mains. C'eſt de-là encore, comme le penſe M. de V., que ſont venus ces caractères arithmétiques ou chiffres, dont nous nous ſervons, & qu'on nomme *arabiques*. L'opinion commune eſt qu'ils ont paſſé des Perſes ou des Indiens aux Arabes qui les ont communiqués aux Maures d'Afrique par qui ils ont été portés en Eſpagne, d'où ils ſe ſont répandus dans toute l'Europe. Mabillon aſſure qu'on trouve rarement ces chiffres arabes employés avant le 14.e ſiècle, ſi l'on excepte quelques Ouvrages d'Arithmétique & de Géométrie. M. Ward, dans les *Tranſact. Philoſ. 1735*, affirme que perſonne avant Jean de Sacro-Boſco, en 1256, n'a fait uſage de notes arithmétiques, & qu'il fut ſuivi par Maxime Planude, dont l'arithmétique eſt en manuſcrit au Vatican, & qui vivoit encore, en 1353, à Veniſe, où il fut relégué.

L'opinion qu'adopte ſur ce point

M. de V. eſt celle de l'Auteur anonyme d'une Diſſertation inſérée dans le tome 48, *Raccolta d'Opuſcoli ſcientifici e filologici. Venez. 1753*, qui penſe que ces notes, qu'on a tort de nommer arabes, ſe trouvent dans celles de Tiron & de Senèque, & même dans des inſcriptions anciennes, non à la vérité pour déſigner des nombres, mais des mots ou des ſyllabes, quelquefois des poids & meſures, qui ont tant de rapport aux nombres. Il produit même quelques inſcriptions, où elles ſervent de notes numériques. D'où il conclut qu'elles ſont très-anciennes chez les Romains, & qu'après avoir déſigné des mots ou des ſyllabes, des meſures ou des poids, elles furent employées pour les nombres, introduites dans l'arithmétique, & enfin adoptées par les particuliers pour l'uſage domeſtique, mais rarement miſes en uſage pour les monumens publics. De l'Italie elles paſſèrent dans toute

l'Europe & dans les contrées de l'Orient; mais leur uſage ayant diſparu avec les arts & les ſciences, s'y rétablit avec elles, lorſque les Arabes y apportèrent les Ouvrages grecs de Botanique, d'Aſtronomie & de Mathématiques, qu'ils avoient traduits en leur langue; & les Arabes, comme le remarque Huet, ſachant bien qu'ils n'en étoient pas les inventeurs, mais ignorant, ou ne voulant pas avouer de qui ils les tenoient, dirent qu'elles leur venoient de l'Inde. Le ſçavant Evêque d'Avranches croyoit très-ancien l'uſage de ces chiffres, qui n'étoient, à ſon avis, que des caractères grecs défigurés par le fréquent uſage des calculateurs. *Ego verò non antiquiores ſolum eſſe aio literatura Arabica, ſed meros eſſe characteres græcos frequenti calculorum uſu depravatos.* Ce ſont ſes termes dans une lettre à Graevius, *Recueil de Tilladet, tom. 2. pag. 378.* Cette opinion peut être peu différente de celle de l'anonyme;

cependant celui-ci obſerve que, comme les Copiſtes des anciens manuſcrits employoient ſouvent le *zeta* des Grecs pour déſigner plus facilement & plus promptement le II des Romains, ils ont donné naiſſance à la forme du ch ffre 2; au lieu que, ſelon M. Huet, cette figure eſt venue du *betha* grec.

Parmi les morceaux que Macaire Chryſocéphale a recueillis dans ſa *Rhodonie* ou *Spicilége*, dont nous avons parlé dans le premier Extrait, on en remarque pluſieurs de l'hiſtorien Joſephe, entr'autres le célèbre paſſage qui regarde J. C., & ſur lequel M. de V. porte ſon jugement. Il croit que le texte de Joſephe a été interpolé par un Copiſte chrétien; & d'abord celui-ci avoit mis en marge, & peut-être innocemment, ces mots, *ſi tamen eum hominem dicere oportet*, qui enſuite ont paſſé dans le texte. Au lieu de τὰ ἀληθῆ, ou *veritatem excipientium*, il juge qu'il faut lire τὰ ἀυλῆ, i. e. *doctri-*

nam ipſius amplectantium. Les mots ſuivans *hic erat Chriſtus* interrompent le fil de la narration, & par conſéquent ne ſont pas de l'hiſtorien; il en faut dire autant de ceux-ci, *nam tertia die iterum vivens eis apparuit, cum hoc & alia multa mirabilia de eo divini Prophetæ prædixiſſent.* Après ces corrections & ces mutilations, M. de V. juge que le paſſage dont il s'agit n'offre rien qui n'ait pu ſortir de la main de Joſephe, & nous ne croyons pas que perſonne le lui puiſſe conteſter. Mais il n'eſt rien qu'à force de changemens & de corrections on ne puiſſe faire paſſer.

Ce n'eſt pas que nous prétendions inſinuer que nous regardons comme ſuppoſé ou interpolé le paſſage dont il s'agit. Mais, ſans vouloir ici traiter ce ſujet, nous pouvons dire que nous ſommes peu affectés de la raiſon qui paroît faire beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit de M. de V. Si ce paſſage eſt ſorti de la main de

Joſephe, qu'on m'explique, dit-il, pourquoi il n'embraſſa pas le Chriſtianiſme. Les paroles du Phariſien, du Sénateur Nicodème, qui porte dans le texte le titre de *Prince des Juifs*, ne ſont-elles pas plus fortes & plus favorables à J. C. que celles de Joſephe? Or, voit-on quelque part que Nicodème ait renoncé à l'adminiſtration de l'Etat & embraſſé la Doctrine chrétienne? Les Juifs le regardent encore aujourd'hui comme un des leurs & s'en glorifient.

Y a-t-il quelqu'un des Sénateurs ou des Phariſiens qui ait cru en lui, diſent les Phariſiens eux-mêmes. (Jean. VIII. 48.) Eſt il d'ailleurs plus difficile d'expliquer pourquoi les Phariſiens, & en général les Juifs, qui étoient témoins des miracles de J. C., qui ne douroient pas de leur vérité, ne devinrent pas tous ſes Diſciples? Ne fait-on pas de plus que pluſieurs Phariſiens, pour avoir embraſſé la foi, n'en étoient

étoient pas moins attachés à l'obſervation de la loi de Moyſe (Act. xv. 5.); & que la croyance qui avoit pour objet la néceſſité de joindre le Chriſtianiſme au judaïſme ſubſiſta aſſez longtems ?

C'eſt encore aſſez légèrement, à notre avis, qu'on a fondé le ſoupçon de ſuppoſition ou d'interpolation ſur ces mots *hic erat Chriſtus.* Ils ſignifient ſimplement, que ce *Jeſus* dont parle l'Hiſtorien eſt celui qu'on nomme *le Chriſt*, nom plus répandu que le premier, comme celui d'où les Chrétiens ont tiré le leur. C'eſt comme s'il eût dit : ce *Jeſus* étoit le perſonnage connu ſous le nom de *Chriſt.* Pilate l'avoit qualifié *Roi des Juifs*; le croyoit-il ? D'ailleurs les Juifs n'étoient-ils pas alors dans l'attente de deux Meſſies; & ſi cette opinion ſubſiſtoit déjà, qui nous prouvera que Joſephe ne l'eût pas adoptée ? Enfin il eſt aſſez probable que, lorſque Joſephe acheva ſon hiſtoire, la treizième année du

règne de Domitien, il avoit des raiſons pour parler avantageuſement des Chrétiens.

Mais revenons, & n'oublions pas ce que dit M. de V. des funeſtes effets qu'a produits, & la négligence des Copiſtes & la hardieſſe des Editeurs. Strabon nous apprend que les Livres de Théophraſte & d'Ariſtote avoient beaucoup ſouffert de l'incurie des Copiſtes. Cicéron avertit que les Livres latins que lui demande ſon frère Quintus, ſont pleins de fautes. *Nec ſola*, dit à cette occaſion M. de V., *librariorum incuria, ſed etiam emendatorum audacia, Herodoti, Thucydidis, Philiſti, aliorumque egregiorum auctorum, ac præſertim Poetarum, & Homeri opera depravata eſſe ſic obſervat Philemon, celeberrimus criticus, qui Alexandro coævus fuit, apud Porphyrium Quæſti. Homeric.* On a reproché à Cynaethus, qui recueillit le premier les vers d'Homère, d'y avoir inſéré & altéré

bien des choſes, *multa in iis corrupit, nec pauca de ſuo intruſit.* Galien a fait le même reproche aux Editeurs d'Hippocrate. M. de V. n'épargne pas davantage les nouveaux Editeurs qu'il accuſe de hardieſſe, *aliorum recentiorum Editorum audacia, qui ſæpe pro arbitrio immutabant, addebant, detrahebant; quod ipſorum confeſſione & multis exemplis comprobatur.*

Il conclut pourtant, premièrement, qu'il y a dans les Ouvrages de l'Antiquité des fautes plus anciennes que tous les manuſcrits que nous en avons; ſecondement, qu'on ne doit pas taxer de hardieſſe ceux qui, contre l'autorité de tous les manuſcrits, attaquent une leçon légitimement ſuſpecte, & refondent le texte. *Unde patet in veterum ſcriptis plurima menda omnibus quæ ſuperſunt codicibus longe antiquiora eſſe, nec proinde audaciæ inſimulandos, qui cunctis libris manuſcriptis repugnantibus, lectionem merito*

ſuſpectam ſollicitant, ac tex refingunt.

Ne confondons rien. S'agit-i Critiques qui publient ſéparém & hors d'un ancien texte, des rections, de nouvelles leçon lieu des anciennes qui leur pa ſent ſuſpectes? On leur acc toute la liberté qui peut leur ap tenir; & ſi la manie de cor fait qu'ils en abuſent, on les pl ou on en rit. Mais c'eſt à l'Edi qu'il ne doit pas être permis de fondre le texte reçu, en y ſul tuant, contre l'autorité de tou manuſcrits, de nouvelles leçons anciennes, ſous prétexte que cel ci ſont vicieuſes. Sans cela, q reproches a-t-on eu droit de f aux anciens Editeurs? Aſſuréme s'ils ont pris la liberté d'inſérer c les textes qu'ils publioient de n velles leçons, c'eſt parce qu'ils cru que les premières n'étoient ni gitimes ni admiſſibles; & ſi, m gré la connoiſſance qu'ils avoi

de leur langue, cette liberté a enfanté des erreurs, & nous a transmis des écrits fautifs & corrompus, qui nous répondra, que celle des nouveaux Editeurs, avec moins de connoiſſance de la langue originale, ne ſera pas plus funeſte encore à la Littérature ancienne, & ne leur attirera pas de plus ſanglans reproches de la part de nos neveux?

Nous n'avons pu juſqu'ici extraire de la Diſſertation de M. de V. qu'une partie des obſervations qu'elle contient. On y remarquera une érudition peu commune, une lecture immenſe, qui pourtant auroit peut-être pu être diſpoſée dans un meilleur ordre. On ne ſera ſurtout pas fâché d'y voir cités une multitude d'Auteurs italiens, dont les Ouvrages ſont ici rares & peu connus. Une ample Table de Matières met le Lecteur à portée de chercher dans l'Ouvrage ce qu'il deſire, & remédie en partie à la confuſion dont il pourroit ſe plaindre. On y trouve

même souvent des observations particulières qui tendent à confirmer ou à éclaircir celles que présente le corps de l'Ouvrage.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

Le Produit & le Droit des Communes, & les intérêts de l'Agriculture, Population, Arts, Commerce, Marine, Finances & Militaire, à concilier pour le salut des individus & propriétés, l'amélioration des Domaines & autres parties, la richesse & prospérité de l'Etat & des Citoyens. Traité d'Economie-politique, où le Patriotisme embrassant toutes ses branches, essaie principalement de rendre à-la-fois le Souverain plus satisfait & puissant, les Provinces plus rapprochées & commerçantes, & moins affligées d'épizooties, les Habitans plus sains & plus fortunés, les Armées mieux pourvues, & leurs divers convois moins tardifs &

diſpendieux, par les défrichemens & deſſéchemens; avec canaux indiqués de navigation, ainſi que d'arroſage ou aſſéchement, digues & réparations aux courans; toutes operations dont la pratique eſt enſeignée, pour parvenir à ſes fins, ſpécialement convertir en champs, bois, prés artificiels & nos landes inutiles, & marais peſtilentiels; en même-tems qu'on apprend de nouvelles cultures, le perfectionnement de celles uſitées, & les moyens généraux, relatifs au ſol, aux mœurs, à l'induſtrie, pour porter les reſſources & les forces de la France au dernier degré de ſupériorité. Contenant le Tableau le plus étendu des Loix univerſelles & locales ſur les Communes & Terres vagues, & les droits de Parcours, Vaines pâtures, Uſages, dans tout le Royaume, & particuliérement en Normandie & en Bretagne; afin, en les rapprochant,

de facilite les jugemens qui précéderont la miſe en valeur, & les réclamations de chacun ſur ſon objet; outre un plan, tant d'un partage au profit des Communautés laïques, aſſurant la conſervation de leurs Communaux, celui d'une inféodation par le Roi & les Seigneurs aux Sujets & Vaſſaux, qui réunit ſans inconvéniens les avantages à quoi les trop grandes conceſſions ont envain rendu juſqu'à préſent. Dédié à la Monarchie Françoiſe par un Honoraire des Académies des Sciences d'Amiens, Arras, &c. de celle de Metz, & des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris, Tours, Soiſſons, Rouen, Caen, Alençon, Lyon, &c.

O fortunatos nimium, ſua ſi bona norint.

Virgile, Georgique, Liv. II.

A Paris, chez l'Auteur, cul-de-

ſac S. Dominique, près le Luxembourg. Chez la Veuve Duchêſne, rue S. Jacques; chez Cellet, rue & vis-à-vis les Grands-Auguſtins; chez Jombert, frères, rue Dauphine; Eſprit, au Palais Royal; chez Valade, rue des Noyers; & chez Onfroy & Lamy, l'un & l'autre quai des Auguſtins. Et en Province : à Auxerre, chez Fournier. A Bordeaux, chez les Frères la Bottiere. A Caen, chez Leroy. A Lille, chez Jaquet. A Lyon, chez Roſſet. A Marſeille, chez Moſſy. A Nancy, chez Lamort. A Poitiers, chez Faucon. A Rennes, chez Temelin. Et à Rouen, chez la Veuve Machuel. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un vol *in*-8°. de plus de 600 pag. petit caractère.

L'ÉTENDUE que l'Auteur, qui eſt M. le Vicomte de la Maillardiere, Lieutenant-Gé-

a donné au titre de ſon L
bleroit diſpenſer d'en donn
trait, puiſqu'il contient l
en très-grand détail de tou
jets qu'il ſe propoſe de trai
l'Ouvrage nous a paru ſi lo
ſon motif & par ſon util
bien détaillé dans ſon ex
que nous avons cru devoir
ner au moins une idée capa
gager nos Lecteurs à le lir
tention, perſuadés que le
réſulteroit de l'exécution de
pour le Royaume en génér
les Sujets en particulier,
ſeul motif qui a excité l
faire cet Ouvrage.

ui doit en réſulter, des voyages u'il a fait dans tout le Royaume, c des loix qui regardent les comnunes & les biens communaux, deſquels, pour l'avantage général, il ›ropoſe la ſuppreſſion, dont il préente les moyens, ſans nuire aux ›ropriétaires, qu'il trouve la maière de dédommager.

Son Ouvrage eſt dédié à la Moarchie Françoiſe. « C'eſt, dit-il » au commencement de ce Diſcours » préliminaire, le dédier tout à-la» fois au Souverain qui en eſt l'ange » tutélaire, aux Miniſtres occupés » comme lui de ſa plus parfaite ad» miniſtration; aux Citoyens dont » elle eſt la mère, & dont l'intérêt ſe » confond le plus généralement avec » le ſien. Le plan que nous mettons » ſous les yeux du Gouvernement, » pour faire tirer le parti le plus » avantageux de l'univerſalité des » fonds du Royaume, auſſi-tôt que » la paix permettroit ceux des tra» vaux relatifs qui ſeroient à la

» charge de l'Etat, ne pouvoit être » préſenté ſous un règne auſſi favo- » rable à ſon exécution, que celui » qui retrace en tout le règne à ja- » mais mémorable du bon & grand » Henri, ce Roi qui le premier » donna l'exemple à ſes ſucceſſeurs » d'exciter les peuples à des défri- » chemens & deſſéchemens auxquels » ils devroient l'aiſance & la ſanté. »

La néceſſité d'aſſécher les marais & de cultiver les terres incultes, eſt donc l'objet principal de tout ce Traité; il a vu de ſes yeux, dans ſes voyages, la quantité énorme de marais que l'on ne deſſéche point, & les maux qui en réſultent; & voici un fait très-intéreſſant qu'il rapporte dans ce même Diſcours préliminaire, d'après un Obſervateur picard qu'il ne nomme pas. A la S. Michel 1780, plus des deux tiers des habitans du Marquenterre étoient attaqués d'une ſorte de fièvre appellée *Suette*, occaſionnant des ſueurs conſidérables, & ſuivie d'une

te le mortalité, qu'on l'a regardée comme une branche de peſte. En Cotentin les fiévres malignes ont été plus contagieuſes & plus opiniâtres encore que les autres années. Triſte effet, dit l'Auteur, d'une ſéchereſſe & chaleur plus continue. On ſait anjourd'hui que l'air inflammable des marais joint un levain morbific extrêmement actif à celui que l'atmoſphère voiſin a reçu de l'humidité dont il eſt chargé. Dans un été plus ſec, la terre ayant été deſſéchée plus avant, a porté dans l air une maſſe plus étendue de vapeurs fétides, auſſi contraires à la vie que les vapeurs méphitiques, dont les papiers publics annoncent de tems en tems les terribles effets. « N'eſt-» ce donc pas aſſez, dit l'Auteur à » cette occaſion, de la quantité de » ſujets qu'une nation ſe voit enle-» ver par les guerres, & faut-il » qu'elle en perde encore plus par » cet autre & continuel fléau! Té-» moin hélas! trop fréquent, dans

» une terre à nous, de la dépopula-
» tion des environs, & de la mi-
» sère aggravée de la veuve & de
» l'orphelin qui ont survécu, le
» tout par une suite avérée de la
» proximité des marais, nous cher-
» chons à convaincre en ce Traité,
» combien il est urgent dans une
» pareille position de mettre enfin
» les intéressés en état d'assécher,
» comme étant le seul remède à
» cette calamité pour le Gouverne-
» ment & les particuliers. »

Les difficultés qui naissent très-souvent entre les propriétaires des différens terrains, ont donné à l'Auteur, jaloux d'en faciliter la solution, l'idée d'appeller, comme il le dit, la Jurisprudence à son secours; & pour y parvenir, il a rapporté à la fin de son Traité toutes les Loix & les Arrêts des Cours souveraines sur ces matières. Il a fait aussi des observations très-importantes sur les Epidémies; & ensuite, pour ne rien laisser à desirer, il en joint à celles-

là, *comme un autre Bourgelat*, ce ſont ſes termes, beaucoup d'autres ſur les maladies & les alimens du bétail.

Il ſemble que l'Auteur ait prévu quelques reproches que l'on pourroit lui faire, &, en effet, ils nous ont nous-mêmes frappés en liſant ſon Ouvrage. Le premier, dont il convient lui-même, eſt ſur ſon ſtyle, & nous conviendront qu'il eſt aſſez ſouvent prolixe & quelquefois difficile à entendre à cauſe de la longueur des phraſes & des fréquentes parenthèſes qui en coupent la ſuite, quelquefois mêmes des mots impropres ou peu françois; au reſte, la modeſtie de l'Auteur, en prévoyant ces reproches & en convenant en quelque façon de leur juſteſſe, ne peut que lui faire infiniment d'honneur. Voici comme il répond à celui-ci: « Vainement on chercheroit » dans cet Ouvrage une élocution » qu'il ne comporte point, *ornari* » *res ipſa negat, contenta doceri.*

» D'ailleurs, plus occupé des pen-
» sées que des paroles, & n'ayant à
» donner qu'un tems plus borné
» qu'elle ne demandoit à cette com-
» position, on lui passera ce *video*
» *meliora proboque, deteriora sequor*;
» à quoi la foiblesse humaine est trop
» sujette & dans des cas plus graves,
» & l'on prendra moins garde à cette
» irrégularité dans son ensemble. »

Le second reproche que l'Auteur se fait à lui-même, c'est de n'avoir pas mis des subdivisions dans son Ouvrage, dont il résulte, surtout vers la fin, une confusion qu'il auroit fallu tâcher d'éviter. Voici dans ses propres termes la manière dont il y répond : « C'est une confusion
» pour laquelle éviter chaque fois
» qu'il puisoit dans de nouvelles
» sources au sujet de matières déjà
» traitées, il auroit fallu qu'il *re-*
» *fonde* entièrement celle-ci. » Au surplus, ce défaut d'ordre est supplée par la Table des matières, où, sous le même mot, sont indiqués

les divers éclairciſſemens ſur les mêmes objets, & qui n'eſt pas moins utile à conſulter que la Table des chapitres, afin de trouver tout-d'un-coup les différentes parties de l'Ouvrage auxquelles on prendroit plus d'intérêt.

Le troiſième reproche tombe ſur la *ténuité* du caractère. Mais l'Auteur a voulu que ſon Ouvrage fût à-la-fois portatif & facile à ſe procurer. D'ailleurs il promet un autre Traité, dont celui-ci, ſelon lui, fait la première partie, & que l'on imprime ailleurs, & que l'on pourra ſe procurer ſéparément, ſi l'on veut, ce qui par conſéquent en facilitera l'acquiſition aux gens qui ne ſont pas en état de dépenſer beaucoup.

A ces défauts près, dont l'Auteur convient & dont il rend raiſon de lui-même, ainſi qu'on vient de le voir, ſon Ouvrage nous paroît très-utile & ſes vues très-louables, & qui ne peuvent naître que dans l'eſprit d'un homme très-honnête &

***DESCRIPTION** & explic*
la Philopatrie, perſonn
nologique, repréſentant
de la Patrie ; imaginé
Métal, deſſiné par M.
Cheval er de l'Ordre du l
cuté en taille-douce par
rent, Graveur de la Gu
dédié aux vrais Patriotes
venteur : enſemble des Ex
vers & en proſe, relatifs à
veau perſonnage.

Omnia quæ a nobis gerunti
noſtram utilitatem & commod
Patriæ ſalutem conferre debem
Cicero ad Quirites poſt

1782. Brochure *in*-4°. de 34 pages.

LA figure à l'occaſion de laquelle a été faite la brochure que nous annonçons, eſt telle qu'on devoit s'attendre des deux célèbres Artiſtes qui l'ont deſſinée & gravée d'après les idées de M. Métal. Un port noble, animé, plein de dignité & de graces, une phyſionomie dans laquelle la beauté eſt encore embellie par l'expreſſion des ſentimens généreux qu'on y voit briller; des attributs & des acceſſoirs qui rendent parfaitement l'idée qu'on doit ſe former de l'amour de la Patrie, comme d'une vertu héroïque perſonnifiée, forment de cette belle figure une Eſtampe très-propre à orner les cabinets de ceux qui réuniſſent à la qualité d'hommes de goût celle de bons citoyens.

L'Auteur déclare que voulant repréſenter par une ſeule figure, l'amour de la Patrie, il a conſulté tous

les livres iconologiques, ſans y rien trouver qui pût remplir ſon objet; il a été par conſéquent dans le cas de créer lui-même ſon perſonnage. Il eſt ſous la figure d'une jeune femme qui a tout le mérite dont nous avons parlé. Elle eſt vêtue d'une robe à la grecque d'étoffe blanche, parſemée de flammes couleur de feu. Par-deſſus cette robe eſt un manteau d'écarlate qui a pour bordure des flammes brodées en blanc, & qui tombe de l'épaule gauche ſur le côté droit. Elle tient de la main gauche un bouclier en forme de cœur, ſur lequel eſt en grandes lettres d'or le mot *Patrie*, enfermé dans une bordure auſſi d'or, parſemée de flammes couleur de feu. Elle a le bras droit nud, & elle tient de la main droite une épée nue. Du milieu des épaules une chaîne d'or lui tombe ſur la poitrine, & à cette chaîne eſt ſuſpendu un petit médaillon oval, formé d'une pierre antique, ſur lequel eſt gravé le mot grec *Patris*.

ssure de cette figure allégori-
est un casque d'or couronné
coq blanc que surmonte un
che de couleur ponceau : son
non est natté & retroussé avec
œud de ruban du même ton
le panache : les boucles de ses
ux sont flottantes sur son col,
l n'a d'autre ornement que la
b & le blanc de la nature. En-
le a pour chaussure des brode-
s, d'où sortent plusieurs flam-
, desquelles une principale porte
le milieu de la jambe. Cette
patrie sort de droite à gauche
e tente au-devant de laquelle
n autel, dont le dessus est cou-
d'une couronne de chêne &
branche de laurier. Dans le
ain est un mur de ville ou de
resse, sur lequel on voit un ca-
dont la bouche est tournée vers
re.

s ornemens, attributs & acces-
de cette belle figure s'enten-
facilement & n'ont pas besoin

d'explication; nous observerons seulement que ce ne sont que ceux d'une Philopatrie guerrière, & qu'en conséquence la figure a un grand rapport avec celle de Minerve ou de Pallas.

Ce qui intéressera le plus dans la Brochure de M. Métal, ce sont les différens morceaux relatifs à l'amour de la Patrie, dont il nous a donné des extraits ou des fragmens, & qui nous paroissent bien choisis.

Le premier consiste en des fragmens de la Mercuriale prononcée par l'illustre & sçavant M. d'Aguesseau, en qualité de Procureur-Général du Parlement de Paris, à la S. Martin 1715, deux années avant qu'il devint Chancelier. Ce sont de ces morceaux touchans, philosophiques, éloquens, qu'on ne sauroit trop citer, & que tout citoyen devroit même graver dans sa mémoire.

On trouve ensuite des fragmens d'un Poëme intitulé *le Citoyen*,

par M. de Vallier, Colonel d'Infanterie ; il y a dans ce Poëme & de très-beaux vers & de très-beaux ſentimens.

Vient après cela un Extrait de la Diſſertation de M. l'Abbé Coyer, ſur le vieux mot *Patrie*. Tous les Ecrits de cet ingénieux Auteur ſont auſſi connus qu'eſtimés à juſte titre.

Nous ne parlerons pas d'un aſſez grand nombre de paſſages relatifs au Patriotiſme, que M. Métal a tirés de différens Ouvrages tant en vers quen proſe, plus ou moins connus, mais qui, en général, méritoient d'être cités, & qui ont un rapport direct à ſon objet, & nous finirons cette notice, en diſant un mot des fragmens d'un Diſcours de M. Nonal de Bonrepos, ſur *les funeſtes effets de l'Egoïſme*, qui a remporté deux Prix d'Eloquence à l'Académie de Beſançon en 1780, & par leſquels l'Auteur termine ſa Brochure.

La fin de ce Diſcours eſtimable,

» tion un caractère patrioti
» citoyen, il aime à parta
» ſes Peuples les fonctions
» du Gouvernement; il le
» la répartition des impô
» admet, pour ainſi dire,
» mité de ſes délibération
» compte qu'il leur rend d
» qui le dirigent. C'eſt en
» pour jamais du milieu
» reſtes honteux de la ſe
» c'eſt en ſupprimant les ſu
» de ſa maiſon, plutôt qu
» prendre ſur leur néceſſai
» en un mot, en ſe mont
» père, qu'il les fait ſouve
» eſt leur Roi.

» à la proſpérité de ſon Empire....

» Rien ne manqueroit donc à ſa » gloire, ſi, arrachant du fond des » ames les germes dépravés de l'in- » térêt perſonnel, il ramenoit toutes » les volontés à l'intérêt général, » & remplaçoit l'amour de ſoi par » l'amour de ſes ſemblables. La na- » ture ſécheroit ſes larmes, la ſo- » ciété ne formeroit plus qu'une fa- » mille où le plaiſir tiendroit la » chaîne des devoirs; la Patrie ſe » couronneroit de lauriers; & l'Être » éternel, en abaiſſant ſes regards » ſur LOUIS, ſe complairoit en ſon » image. »

[*Extrait de M. Macquer.*]

Neumann. Par feu M.
Docteur de la Faculté d
cine de Paris, Profeſſeur
mie, &c. Première Parti
gne Minéral. A Paris, ch
les Guillaume Leclerc, l
quai des Auguſtins, ent
Gît-le-Cœur & la r
1781. *in*-4°. de 338 pag
3 liv. en feuilles.

LES Œuvres chimiques
mann, qui jouiſſoien
titre d'une grande rép
avoient eu pour Editeurs
mentateurs M. Zimmerma
Lewis, deux Chimiſtes cé

avoit fait deſirer une Edition françoiſe de ces Ouvrages eſtimables. Feu M. Baron, de l'Académie des Sciences, Médecin de la Faculté de Paris & Chimiſte très-diſtingué, avoit entrepris de donner cette Edition; mais la mort l'ayant ſurpris au milieu de ſes travaux, l'Edition de Neumann a été comme abandonnée pendant pluſieurs années; feu M. Roux s'en eſt enſuite chargé & y travailloit avec zèle lorſque la mort nous l'a enlevé. La deſtinée de cet Ouvrage ſembloit être de paſſer en beaucoup de mains ſans être terminé par aucune; car M Bertholet, ſçavant Médecin & l'un des Chimiſtes de l'Académie des Sciences, qui avoit enfin entrepris de le continuer après le décès de M. Roux; ayant ſenti que les nombreuſes découvertes faites depuis Neumann fourniroient la matière d'un Livre preſque entièrement neuf, a pris le parti de travailler d'après lui même au lieu de n'être qu'Editeur &

Commentateur, & nous gagnerons à cet arrangement un très-beau corps de Chimie fort étendu déjà très-avancé, & dont le Public ne tardera pas long-tems à jouir.

Comme il auroit été fâcheux néanmoins que ce que M. Roux avoit fait fût perdu, un de ses amis zélé pour sa mémoire & pour l'avantage de la science dont il s'occupe avec succès, a cru, avec raison, qu'il rempliroit en même tems ces deux objets en faisant imprimer le travail de M. Roux tel qu'on l'a trouvé à sa mort, & c'est ce qui forme l'Ouvrage dont nous rendons compte.

Quoique cet Ouvrage ne soit c commencé, ce qu'il y en a de n'en sera pas moins utile, parce M. Roux semble avoir mis la nière main aux Dissertations q laissé manuscrites, ou du mo avoir inséré tout ce qu'il avo tention d'y mettre quand m auroit conduit l'Ouvrage jus fin.

grand corps de Chimie com-
oit par l'hiſtoire des corps du
: minéral. On y trouve une
ome Introduction qui con-
les principes généraux de Chi-
Enſuite une première claſſe qui
me les terres & les pierres.
claſſe eſt divitée en cinq ſec-
Dans la première il s'agit des
& pierres de nature ſiliceuſe,
leſquelles M. Roux a placé les
ux, le criſtal de roche & les
s précieuſes. Dans la ſeconde,
aite des terres & pierres cal-
, on trouve un article ſur la
, un ſur l'oſtéocolle, & un
me ſur les pierres à chaux.
la troiſième ſection, qui a
objet les terres & pierres gyp-
& ſpathiques, on trouve en
t d'articles le gypſe ou pierre
re, la pierre de Boulogne, le
fuſible, *le lapis lazuli* & la
d'Arménie, avec tout le dé-
: la préparation du *lapis* pour
re l'outremer. La quatrième

section, qui renferme les terres & pierres argileuses, traite de l'argile, des bols, du tripoli, de la sélénite & de la pierre néphrétique. Enfin dans la cinquième & dernière section de cette première classe, qui renferme les terres & pierres talqueuses, il est traité en quatre articles, du talc de Venise, du talc solaire, de l'amianthe & de la pierre-ponce.

La seconde classe étoit destinée aux substances métalliques : elle devoit être divisée sans doute en plusieurs sections, divisées elles-mêmes en plusieurs ordres. Dans la première section, qui traite des métaux & qui n'est point achevée, on trouve le premier ordre comprenant les métaux parfaits, savoir, l'or & l'argent, & le commencement du second ordre renfermant les métaux imparfaits, où il n'y a que le plomb & le cuivre ; c'est-là qu'en étoit M. Roux, lorsque la mort a mis fin à ses travaux.

On voit par cette énumération de ce qui nous eſt reſté de ce ſçavant Chimiſte, que ſon Règne minéral étoit déjà fort avancé. On peut même regarder comme fini tout ce qui concerne les terres & pierres, quoi qu'il y manque beaucoup de choſes; mais ces objets ſont ſi étendus, qu'il eſt comme impoſſible de traiter chacun d'eux en particulier, & que dans les Ouvrages de Chimie & d'Hiſtoire-naturelle, regardés même comme les plus complets, on trouve toujours beaucoup de choſes à deſirer à cet égard.

Un des grands mérites de cet Ouvrage, & qui doit faire beaucoup regreter qu'il n'ait pu être achevé, c'eſt l'érudition infiniment utile dont il eſt rempli. Nous diſons utile, parce qu'il faut bien diſtinguer celle-ci de cette érudition de parade dont autrefois on groſſiſſoit les Livres, & dont on s'eſt dégoûté avec raiſon, parce qu'elle ne faiſoit

que fatiguer les Lecteurs judicieux ſans leur rien apprendre, ſinon que l'Auteur avoit conſulté un grand nombre d'Ouvrages qui n'avoient guère de rapport au ſien. Les citations de M. Roux ſont d'un genre tout différent & que nous avons peut-être trop négligé ; elles conſiſtent à rapporter un grand nombre d'expériences des Chimiſtes déjà un peu anciens, mais preſque toutes très-eſſentielles à connoître & néanmoins trop peu connues, parce que la plupart de nos Chimiſtes modernes, éblouis par l'éclat du grand nombre de découvertes qui ſe ſont ſuccédé avec rapidité depuis que le goût de la Chimie phyſique s'eſt conſidérablement répandu, ſemblent ne plus s'occuper que de ces nouveautés brillantes.

Après avoir donné à l'Ouvrage de M. Roux tous les éloges que nous croyons qu'il mérite, nous ſommes fâchés de ne pouvoir nous diſpenſer d'en citer un paſſage que

tout le monde y verra probablement avec peine, & que le Cenſeur auroit certainement conſeillé à l'Auteur de ſupprimer, s'il en eut eu connoiſſance. Il s'agit des expériences de M. d'Arcet ſur le diamant.

« L'attention, dit M. Roux, que » le Public avoit donnée aux expé- » riences de M. d'Arcet, engagea » pluſieurs Chimiſtes de l'Académie » à les répéter, *moins, il faut l'a-* » *vouer, dans la vue de découvrir la* » *vérité, que pour jetter du doute ſur* » *ce que ſon travail préſentoit de nou-* » *veau & d'intéreſſant, & de leurs* » *expériences faites avec une précipi-* » *tation incroyable; ils conclurent,* » 1.° *que M. d'Arcet s'étoit trompé* » *lorſqu'il avoit avancé que le dia-* » *mant ſe détruiſoit dans les vaiſ-* » *ſeaux fermés;* 2.° &c..... »

Les preuves qu'un reproche tel que celui-là étoit bien fondé, ne pouvoient ſe trouver que dans les détails des expériences faites par les Chimiſtes de l'Académie : M. Roux

n'en a pas rapporté une ſeule. Comme ces expériences ont duré fort longtems ; qu'elles ont été très-nombreuſes, & nombre de fois réïtérées, nous ne pouvons en faire mention ici, même par extrait. Mais ceux qui voudront en prendre connoiſſance peuvent conſulter l'article *Diamant* de la dernière Edition du Dictionnaire de Chimie ; ils y trouveront l'hiſtorique de tous les faits bien conſtatés & ſur leſquels l'Auteur ne craint point d'être contredit ; ils y verront auſſi l'expreſſion véritable de toute l'eſtime qu'ont inſpiré aux Chimiſtes de l'Académie ainſi qu'à tout le Public, les talens & le mérite du Chimiſte illuſtre au ſujet duquel M. Roux s'eſt permis de leur imputer des ſentimens d'une eſpèce bien différente.

[*Extrait de M. Macquer.*]

*

MÉMOIRE sur l'ancienne ville de Tauroentum, lu à la Seance publique de l'Académie de Marſeille le 25 Avril 1781. Par M. *Marin*, de pluſieurs Académies, Cenſeur Royal & Lieutenant-Général au Siége de l'Amirauté de la Ciotat.

Jam ſilvæ ſterilles & putres robore trunci
Aſſaraci preſſere domos & templa deorum
Jam laſſa radice tenent; at tota teguntur
Pergama dumetis; etiam periere ruinæ.
Luc. Lib. IX.

PREMIERE PARTIE.

ON trouve, non à un quart de mille de la Ciotat, comme le dit le nouvel Hiſtorien de Provence, mais à 5 milles par terre & à 3 au moins par mer, des ruines de monumens antiques. Elles ſont éparſes ſur le rivage au fond du golfe, dans un lieu dépendant de la terre des Beaumelles & appellé par les habitans des environs *Tarento*. Ce nom

rappelle l'ancienne ville de *Tauroentum*.

L'Académie m'ayant chargé de lui procurer quelques éclairciſſemens ſur cette colonie de Phocéens, je me ſuis empreſſé de remplir cette commiſſion honorable, & je vais lui rendre compte de mon travail.

J'ai d'abord examiné ce que les Auteurs anciens, ceux du moyen âge & les modernes ont dit de cette ville. Après ces recherches je me ſuis tranſporté ſur les lieux; & là, errant, pendant pluſieurs jours, ſur les débris reſpectables de l'Antiquité, en prenant les dimenſions de ce qui reſtoit, j'ai pu conjecturer de la grandeur de ce qui étoit détruit, & outre ce que le ſol offroit à ma vue, des fouilles m'ont découvert une partie de ce qu'il pouvoit receler; enfin, & par les témoignages des Anciens & par l'inſpection des monumens, par celle du lieu où ils ſont placés & des terreins qui les avoiſinent, j'ai cru pouvoir

établir mon opinion, tant ſur le port que ſur la ville & la citadelle de *Tauroentum*.

Les Auteurs anciens qui ont parlé de Tauroentum & dont je ne rapporte pas les textes pour ne pas fatiguer l'aſſemblée par l'étalage d'une érudition faſtueuſe & facile, ſont, Scymnus de Chio, Strabon, Claude Ptolomée, Jules Céſar, Pomponius Mela, Antonin & Appollodore d'Ephèſe. Ils marquent, bien ou mal, le lieu où étoit ſituée cette ville maritime, & lui donnent différens noms, ſavoir, *Taurentum*, *Taurentium*, *Tauroentium*, *Taurentinum*, *Taurois*, *Taurocis*, *Tauroenta*; mais le plus commun & celui que nous adoptons, eſt *Tauroentum*.

Les Ecrivains poſtérieurs, tels qu'Etienne de Byſance, Cellarius, Holſtenius, Ortélius, Voſſius, Cluverius, ont commenté ceux qui les ont précédés, & ont été commentés ou copiés par les Modernes,

Papirius Maſſon, Robert Cenalis, Merula, Monot, Raymond Soleri, le Père Iſnard, Minime, Samſon, Labbe, Charles Etienne, Bouche, Dom Martin, la Martiniere, M. d'Anville & le Père Papon de l'Oratoire.

Nous n'employerons pas une partie du tems que l'Académie a fixé pour cette ſéance, à relever quelques erreurs dans leſquelles pluſieurs de ces Géographes & de ces Hiſtoriens ſont tombés. On en jugera par le rapprochement des textes que nous placerons à la fin. Nous n'aurons pas la vanité de les combattre ici avec les armes de la critique, armes inégales, parce qu'aucun d'eux n'a eu, comme nous, l'avantage d'écrire ſur les lieux, & de tracer, pour ainſi dire, le tableau d'après le modèle.

En parlant de Tauroentum, les Ecrivains anciens déſignent un port, *portus*, une petite ville, *oppidum*, une forteresſe, caſtellum. Mon pre-

mier ſoin, en arrivant ſur les lieux, a été de chercher la poſition du port, de la ville & du château.

On jugeroit à l'inſpection du terrein, qu'il n'y a jamais eu de port dans cet endroit. C'eſt une plage entièrement ouverte au ſud-oueſt, d'où la mer ſe retire chaque jour, par le ſable qui s'amoncèle ſur le rivage. On voit de-là un baſſin fertile ſurtout en vignes, qui ſe prolonge dans la longueur d'une lieue, ſur un mille ou un mille & demi de largeur, ſelon le lieu d'où l'on prend cette dernière dimenſion. Tout ce terrein n'étoit pas occupé par la mer; mais je dis que le port, en partant du Cap de Tauroentum, s'étendoit preſqu'en ligne droite ſur la partie orientale à 600 toiſes de profondeur, où eſt actuellement le village de S. Cyr, appellé vulgairement *S. Ceris;* que là il recevoit une courbure vers le nord, & revenoit, par une ligne ſinueuſe, à ſon ouverture qui avoit environ 60 ou

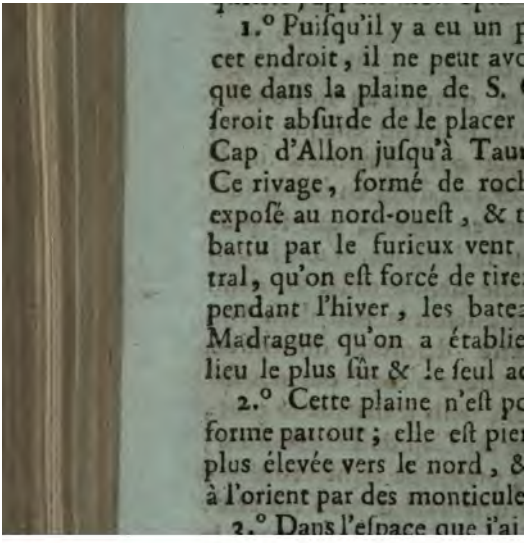

1.° Puiſqu'il y a eu un p
cet endroit, il ne peut avo
que dans la plaine de S.
ſeroit abſurde de le placer
Cap d'Allon juſqu'à Tau
Ce rivage, formé de roc
expoſé au nord-oueſt, & t
battu par le furieux vent
tral, qu'on eſt forcé de tire
pendant l'hiver, les bate
Madrague qu'on a établie
lieu le plus ſûr & le ſeul a

2.° Cette plaine n'eſt p
forme partout; elle eſt pie
plus élevée vers le nord, &
à l'orient par des monticule

3.° Dans l'eſpace que j'ai

pation faite ſur les eaux : c'eſt le ſeul auſſi qui ait reçu les travaux du deſſéchement.

5.° Dans cette étendue & à plus de 600 toiſes de la mer, des fouilles ont découvert une ancre de galère à quatres pointes corrodée en très-grande partie & du poids de plus de 200 liv.

6.° C'eſt encore là & à-peu-près à la même diſtance du rivage, qu'on a trouvé ſous terre des murs latéraux en forme de quai, chargés d'anneaux rouillés ou bagues d'amarrage. Les vieux laboureurs du pays m'ont atteſté avoir rencontré & détruit, avec la plus grande peine, de ces murs ſouterreins qu'ils appelloient des *aqueducs*, & il en exiſte encore ſous cette dénomination depuis le village de S. Ceris juſqu'à la mer.

Ce port [1], ouvert preſqu'au

[1] En examinant la ſituation de cet ancien port, la nature du terrein, le fond

midi, étoit garanti à l'oueſt par la pointe des leques, au nord-oueſt, au nord, au nord eſt & à l'orient par les terres qui s'élèvent à droite & à gauche & par les montagnes qui bordent toute la plaine ; & au ſud-oueſt, par les caps de la Beaumelle & de Tauroentum, qui s'avançoient beaucoup plus vers le nord [2], & dont le dernier, for-

des puits diſtribués d'eſpace en eſpace, & l'enfoncement de cette plaine, on peut conjecturer que, ſi le Gouvernement avoit beſoin d'un nouveau port dans la Méditerranée, on pourroit en creuſer un dans cet endroit, qui ſe prolongeroit à deux lieues, & qui ſeroit & plus facile & plus ſûr que la plupart de ceux qui exiſtent.

[2] Indépendamment des autres preuves que nous donnerons, dans la ſuite, de l'agitation violente que tout le terrein a éprouvée, nous remarquerons ici qu'à la ſeule inſpection des lieux, on voit, 1°. que la partie inclinée au nord-eſt, où la

tifié par l'art, en défendoit l'entrée.

D'après les dimenſions que nous lui avons données, on conçoit qu'il pouvoit contenir un grand nombre de bâtimens. L'hiſtoire nous apprend que dans une ſeule occaſion, il reçut près de cinquante vaiſſeaux armés [1].

mer dépoſe des amas de ſable que les vents élèvent ſur les plus hautes montagnes, & dont ils couvrent les ruines de Tauroentum, s'eſt affaiſſée, & que ces courans de ſable n'exiſtoient point anciennement : 2°. que le Cap de Tauroentum s'étendoit beaucoup plus avant vers le nord : 3°. que celui de la Beaumelle au ſud, briſé & ſéparé dans pluſieurs de ſes parties, porte l'empreinte du bouleverſement qu'il a eſſuyé ainſi que tout ce rivage.

[1] Pendant le fameux ſiége de Marſeille, par Jules Céſar, L. Maſidius, Général de Pompée, y arriva avec ſeize galères. Les Marſeillois vinrent le joindre avec une flotte plus nombreuſe que la précédente, qui

L'écroulement du rocher ſur lequel la forteresſe de Tauroentum étoit aſſiſe, a donné une nouvelle direction aux courans, qui ont engravé & enſablé l'ouverture du port. Les pluies y ont entraîné les terres des montagnes voiſines. Il s'y étoit formé des marais fœtides, qui s'étendoient juſqu'à une partie du terroir de la Cadière, appellé, encore de nos jours, la *Palu*, du mot latin *Palus*, marais; enfin, la main laborieuſe de l'homme a deſſéché inſenſiblement les eaux ſtagnantes, & a donné à l'Agriculture le terrein que la mer avoit abandonné.

avoit été de dix-ſept galères & de pluſieurs barques: ainſi on peut ſuppoſer qu'ils avoient cette fois 24 galères. Ils équipérent les vaiſſeaux que ceux de Tauroentum leur avoient préparés, & qu'on peut mettre au nombre de ſix. De toutes ces ſommes réunies, il réſultera qu'il y avoit alors dans ce port quarante-ſix galères, outre les barques & les bâtimens propres au commerce.

Sterilis que diù Paſus aptaque remis
Vicinas urbes alit & grave ſentit aratrum.
HOR. de Art. Poet.

La ville *oppidum* [1] étoit diſtribuée, partie ſur le penchant d'une colline qui dominoit le port au ſud-oueſt, partie au-de-là ſur la hauteur & vers la Madrague. Mais la maſſe

[1] *Oppidum locus proprie manibus concluſus, in quem homines multi habitandi cauſa conveniunt.* Malgré le témoignage de Strabon, qui place Tauroentum au nombre des villes conſidérables de la Province, c'étoit une ville du ſecond ou du troiſième ordre. On lui a toujours donné le nom d'*Oppidum*, petite ville, & jamais celui de *Civitas*, par lequel les Romains déſignoient une grande cité, telle que Marſeille, Arles, &c. Ces deux mots, employés quelquefois indifféremment pour varier le diſcours, n'étoient pas ſynonimes; on diſtinguoit *Oppidum* de *Civitas*. Rome ſeule avoit par antonomaſe la dénomination d'*urbs*, la ville pas excellence, *urbs per antonomeſiam*.

principale des maiſons étoit au midi dans un terrein envahi par la mer ainſi qu'autour & dans l'enceinte de la citadelle, & il y en avoit quelques-unes ſur le port.

La citadelle, (*caſtellum*) ſans doute la première habitation des Phocéens, étoit placée ſur le Cap de Tauroentum, qui s'avançoit preſque juſqu'à l'ouverture du port.

Ces deux aſſertions vont être prouvées par les ruines que nous allons interroger.

Avant que d'en faire l'examen, j'ai parcouru la forêt de pins dont toute la montagne eſt couverte. J'ai vu au milieu du bois, dans un lieu fort élevé, deux ouvertures circulaires diſtantes l'une de l'autre de quatre pieds & demi & de deux pieds & demi de diamètre, enduites d'un ciment antique. Après les avoir fait vuider, j'ai trouvé deux grands vaſes de cinq pieds de profondeur & d'autant de largeur dans le fond, creuſés & maçonnés ſous terre, &

ſemblables à deux grandes jarres d'huile applaties par le bas. Leur capacité eſt, ſi je ne me trompe dans mon calcul, de 55 $\frac{5}{16}$ de pieds cubes chacun, & par conſéquent de 1985 pintes, meſure de Paris. Je ne ſçais à quel uſage ils pouvoient être deſtinés, ſurtout dans un lieu éloigné de toute habitation.

En deſcendant vers l'orient, au château des Beaumelles, éloigné d'un mille de Tauroentum, j'ai apperçu une aqueduc que j'ai ſuivi longtems ſur le chemin de Toulon; en ayant perdu la trace, mais marchant ſur la direction qu'il devoit avoir, je l'ai retrouvé par des fouilles auprès de Tauroentum, enſeveli ſous les ſables. La terre s'eſt ici affaiſſée, car l'aqueduc perd ſon niveau; & la cauſe de ce changement doit avoir été bien violente, puiſqu'un énorme maſſif de cet aqueduc a été arraché de ſes fondemens, porté à un grand éloignement, & renverſé de manière que le canal

horiſontal eſt devenu parallèle au plan d'un mur.

La plus grande partie de la coline que cette conduite d'eau ſerpentoit a été défrichée ; on y a trouvé, par intervalle, des fondemens d'édifices, des vaſes, des médailles, des fibula, des inſtrumens de ſacrifice & d'autres uſtenciles de fer ; mais ces travaux n'ont point été ſurveillés par un amateur ; les ouvriers, livrés à eux-mêmes, ont briſé les vaſes, les marbres façonnés & peut être des inſcriptions précieuſes. Ils ont entaſſé le tout pour former les murailles qui ſoutiennent les terres, & l'on n'apprendra pas, ſans douleur, que leurs inſtrumens ayant heurté & enlevé une tête de femme, ils ſe ſont amuſés à la mutiler, au lieu de chercher les autres parties qui reſteront éternellement enſevelies ſous les nouvelles plantations. Cette tête, d'un bon travail, repréſentant une jeune perſonne, eſt de marbre blanc ; elle a la prunelle des yeux creuſe,

les

les cheveux treſſés & ſéparés au milieu du front avec un petit floccon pendant ſur la tempe ; elle ne porte aucun attribut ; ſa hauteur eſt de ſept pouces, & la ſtatue avoit par conſéquent plus de quatre pieds.

Dans un Mémoire de M. Barthelemi, exemple rare d'un Ouvrage d'érudition, qui joint aux penſées profondes & fortement exprimées, le ſtyle le plus noble, le plus élégant & le plus correct, on établit pour règle conſtante, que les Sculpteurs n'ont commencé à tracer des prunelles dans les yeux que du tems d'Hadrien. L'obſervation de ce Sçavant, dont il n'eſt pas permis de s'écarter, prouve que cette ſtatue eſt antérieure au règne de cet Empereur. *Mém. de l'Acad. des Inſcrip. Tom. XXVIII, p. 493.*

En briſant un de ces murs antiques qu'ils rencontroient à chaque pas, ces barbares ont épargné une inſcription qui nous apprend qu'à Tauroentum il y avoit des femmes

qui méritoient d'être regrettées par leurs maris. On y lit, sur un marbre blanc jaunâtre de dix pouces de longueur sur six de largeur,

L. CAECILIAE
L. F. DONATAE
V. AL. PHILOSERA
PIS. CONIVGI. B. M.

c'est-à-dire, *Luciæ Cæciliæ Lucii Filiæ Donatæ Valerius Philosera piissimæ conjugi bene merenti* [1].

[1] Les Romains avoient trois noms; le nom de famille, *nomen Gentilitium*, le prénom & le surnom. Le premier désignoit l'origine de la famille, les deux autres les différentes branches & les personnes. Le prénom précédoit le nom qui étoit suivi du surnom. *Cajus Julius Cesar*, ici Lucia (*prénom*, Cæcilia (*nom*) Donata (*surnom.*) Lorsqu'ils rappelloient le nom du père, ils le plaçoient entre le nom & le surnom, ou plutôt, comme le nom du père

Cette inſcription eſt une preuve du mêlange des anciens Colons Phocéens avec ſes Romains devenus maîtres de la Provence. *Lucius Cæcilia Valerius* ſont des noms Romains, & *Philoſera* (ami de Junon) a une origine grecque. M. Groſſon, notre confrère, a remarqué ſouvent cette union de noms romains, grecs & même gaulois, dans pluſieurs inſcriptions de Marſeille.

L'explication que nous venons de donner de ce monument conſacré à la tendreſſe conjugale, peut cependant n'être pas la véritable.

& du fils étoit le même, ils ne mettoient que le prénom du premier. *Marcus Tullius Marci filius Cicero*, c'eſt-à-dire, *Marcus Tullius Marci Tullii filius*; & dans l'inſcription, *Luciæ Ceciliæ Lucii* (*Cecilii*) *filiæ Donatæ* Tous les noms de familles ſe terminoient en *ius*. Ils avoient trente prénoms, dont huit ſeulement avoient la terminaiſon en *ius*, du nombre deſquels étoit *Lucius*.

Comme il n'y a pas de point après *Philoſera*, & que l'*i* dans *pis* n'excède pas la lettre *s*, (car un grand I dans pluſieurs inſcriptions, indique une abréviation & équivaut à deux I) il faut probablement lire *Philoſerapis*, ami de *Serapis*. Peu importe de ſavoir ſi *Cæcilius*, père de cette femme, étoit de la noble famille *Cæcilia*, ou un Grec & même un Gaulois qui prit le nom ſoit du maître qui l'affranchit, ſoit du Romain qui l'adopta, ſoit du Patron dont il étoit le client, ſoit du Protecteur qui lui procura le droit de Citoyen. On ſait que dans tous ces cas, l'eſclave, le fils adoptif, le client & le protégé, portoient, par reconnoiſſance, le nom de leur bienfaiteur. Quant au mari, c'étoit certainement un Grec qui, pour une des raiſons que je viens d'indiquer, prit le nom de *Valerius*, & conſerva le ſurnom de ſa famille dévouée particulièrement au culte de Junon, *Philoſera*, ou de *Serapis*, *Philoſerapis*.

Sur le penchant de la même coline, les ouvriers ont ouvert un terrein qui ſervoit apparemment de cimetière. Il étoit plein de vaſes cinéraires, de lacrimatoires & de pièces de monnoies. Une particularité remarquable, c'eſt qu'une grande quantité de tuiles, ſemblables à celles de nos toîts, étoient renverſées & couvroient des cendres & des charbons. C'étoit, ſans doute, ſelon le vœu des Anciens, pour que la terre ne peſât pas ſur la cendre des morts, *ſit tibi terra levis.* Ce cimetière étoit deſtiné au bas peuple;

Hoc miſero plebi ſtabat commune ſepulchrum.

puiſqu'il n'y avoit aucun tombeau. La vanité qui ſurvit à l'homme, faiſoit dépoſer les cendres des perſonnes de conſidération dans des tombeaux de briques, qu'on rencontre fréquemment dans tous les environs.

Nous remarquerons ici que l'usage de Tauroentum a toujours été de brûler les morts. On n'a découvert nulle part des ossemens entiers, mais toujours des os calcinés, des cendres & des charbons. Les Phocéens apportèrent de la Grèce cette coutume, qui s'introduisit chez les Romains vers la fin de la République, subsista parmi eux jusqu'au règne des Empereurs Chrétiens, & ne s'abolit entièrement que sous Gratien.

En montant de cet endroit au midi, on arrive sur une grande esplanade, qui peut avoir été une maison de campagne, ou un jardin de plaisance. On y voit une muraille antique qui formoit un grand quarré. Les défrichemens faits aux environs ont mis au jour beaucoup de vases brisés, de médailles & d'ustenciles. M. d'Arquier, propriétaire des Beaumelles, a bien voulu ajouter à la permission de fouiller à Tauroentum, la promesse de me faire

assister aux travaux qu'il compte faire dans ce terrein encore vierge, & où l'on découvrira peut-être quelqu'antiquité précieuse.

Je suis descendu de-là vers Tauroentum sur des montagnes de sable qui surmontent quelquefois la sommité des pins que la nature y a produits. Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'enlever ce sable mouvant pour chercher les monumens qu'il peut cacher. On auroit beau, à force de bras & par un travail opiniâtre, faire des coupures, le premier vent de nord-ouest combleroit ces fossés profonds, & remettroit le terrein de niveau [1].

[1] J'ai éprouvé cet inconvénient à Tauroentum, quoiqu'il ne soit pas dans la direction de ces courans de sable. Les excavations faites la veille étoient souvent remplies dans la nuit, & il falloit recommencer le lendemain. Ceux qui douteroient de la fidélité des Voyageurs qui racontent tant de merveilles touchant les sables de la Ly-

Arrivé au bord de la mer, commençons l'examen des ruines par les environs de Tauroentum, avant que d'entrer dans la citadelle. Mais on doit être prévenu qu'on ne trouvera point ici le ſpectacle impoſant des ruines ordinaires. Tout eſt détruit; aucun édifice n'a réſiſté à la ſecouſſe qui les a tous renverſés. Il ne nous reſte que quelques fondemens; ce ſont des troncs d'arbres morts & coupés à terre, dont nous

bie, pourroient ſe tranſporter à Tauroentum, dans des tems auſſi orageux que ceux qui ont régné pendant mon ſéjour. Là, ils verroient avec ſurpriſe le ſable partir du rivage en forme de torrent, gravir rapidement ſur les montagnes les plus élevées, former des monticules partout où il trouve un obſtacle, & enſevelir dans deux heures un homme qui auroit la conſtance de ſe tenir dans ſa direction. Le vent d'eſt fait deſcendre avec la même rapidité ce ſable qui forme des éminences différentes de celles qu'il y avoit auparavant.

cherchons à démêler l'eſpèce en fouillant juſqu'à la racine.

Sur le rivage au nord, on voit un rocher taillé par la main de l'homme circulairement & en gradins. On peut conjecturer que c'eſt le reſte d'un amphithéâtre ou plutôt d'un théâtre. Dans cette dernière ſuppoſition, on n'auroit ici qu'une très-petite partie des degrés & des eſcaliers; & l'orcheſtre, le *podium*, le *proſcenium* & le *poſt ſcenium* ſeroient engloutis dans les eaux. Il ſeroit difficile d'en chercher les décombres dans les ſables dont la mer les a comblés. Ce rocher, ſilloné par l'air & les pluies, n'a pas conſervé la maçonnerie qui y étoit jointe, & dont on voit les débris épars. Il tient aux premiers édifices de la citadelle, & le théâtre pouvoit communiquer, par eux, à la colonnade dont je parlerai bientôt.

En montant à l'orient & en tournant enſuite vers le midi, on ne marche que ſur des démolitions, & l'on

foule avec regret des morceaux de marbre façonnés pour des corniches, pour des piédeſtaux ou des tables, des débris de vaſes chargés de figures, des verres antiques, de petits cubes de pierre & de marbre qui formoient des pavés en moſaïque, & ſurtout des peintures à freſque de toutes couleurs. Ces débris prouvent que tout cet arrondiſſement étoit habité, & en les ſuivant ſur la hauteur, les fouilles m'ont fait découvrir un ſecond aqueduc qui portoit de l'eau à la partie de la ville ſituée au midi. Il deſcend de la montagne, ſe jette dans un réſervoir dont les eaux ſe diſtribuoient dans la citadelle, & hors de la citadelle aux édifices placés au ſud.

Les ſources de ces deux aqueducs ſont encore ſubſiſtantes; quoique beaucoup moins abondantes. Elles font mouvoir par intervalle, un moulin au-deſſous du château des Beaumelles, où commence le premier aqueduc, & en graviſſant les

montagnes qui dominent tous les environs, j'ai trouvé sur la hauteur, au midi du château & à l'orient de Tauroentum, deux autres sources qui se perdent dans les terres & qui fournissoient les eaux du second aqueduc, dont j'ai trouvé quelques débris presqu'au sommet de la montagne.

Mes recherches, dans la partie la plus élevée de Tauroentum, vers le sud, m'ont fait voir de distance en distance, des fondemens de murailles jusqu'au près de la Madrague, à un demi-mille de la citadelle dans laquelle nous allons entrer.

Elle paroît avoir été fermée du côté de terre, par une muraille [illegible] viron cent quatre-vingt toises de pourtour; l'on apperçoit [illegible] l'orient, les fondemens de quatre tours qui y étoient bâties.

En pénétrant dans cette enceinte par le midi, on voit [illegible] en saillie & prêt à [illegible] commencement d'un [illegible]

qui dominoit la citadelle, ou qui en faiſoit partie, & qui eſt tout entier tombé dans la mer; enſuite une partie de rocher taillé circulairement, & qui tenoit à des maiſons également englouties dans les ondes.

A quelques pas de là, j'ai apperçu les fondemens d'un édifice régulier & élégamment deſſiné. J'y ai, dans l'inſtant, appliqué mes ouvriers. J'ai jugé par le ciment dont il eſt enduit, que ce pouvoit être un réſervoir ou une ſalle de bain; & dès qu'il a été vuidé, non ſans beaucoup de travail, parce qu'il a fallu briſer la voûte qui y étoit tombée toute maçonnée, on a vu dans un angle & ſous des degrés, l'ouverture d'un tuyau de plomb qui y conduiſoit de l'eau.

J'ai trouvé dans cet édifice un petit buſte de quatre pouces, du Dieu Mars, ſans tête, & le bas d'une ſtatue de femme fort élégante d'un marbre blanc, inférieur au premier, un chien placé ſur la baſe,

feroit conjecturer que c'étoit Diane Chaſſereſſe. Elle avoit dix-ſept pouces de hauteur.

Après deux journées de travaux, cette ſalle de bain, a été entièrement déblayée à cinq pieds de profondeur, & préſente un parallelograme rectangle de 24 pieds ſur dix-huit & huit pouces. Il eſt terminé par un demi-cercle de cinq pieds de rayon, & l'on voit que l'autre extrémité avoit la même forme. On y deſcendoit par des degrés placés à l'un des angles. Elle eſt revêtue & pavée de ce ciment indeſtructible, formé de briques pilées & de chaux. Il regne dans le bas & aux quatre angles, un cordon ou monture arrondie de quatre pouces apellée, dans la langue de l'art, *quart de rond.*

Après les bains, on voit une partie d'un petit ſallon revêtu de marbre; & une ſalle attenante pavée en bleu, avec des compartimens de marbre en lozanges. Il y avoit le bas d'une colonne toſcane, avec

son tore & sans diſtinction de nuit pouces de diamètre. Il est triangulaire briſé, a trois pieds de hauteur, y étoit tombé d'un édifice ſupérieur. La porte est sur le rocher coupé à vingt-cinq ou trente pieds d'élévation, & communiquoit par conſéquent, à d'autres piéces ſcellées dans les ondes.

On passe de là dans la forteresſe proprement dite. Il n'en reſte que les premiers fondemens. Elle ſe prolongeoit fort avant dans la mer qu'au couchant. On soupçonne dessous, de groſſes murailles renforçant leur ſolidité dans le lointain, à plus de vingt pieds à l'ouest, & plus au nord. Tous les pêcheurs aſſurent que l'on apperçoit quelquefois dans les eaux, des colonnes & d'autres monumens que les ſables recouvrent enſuite pendant pluſieurs mois. Quoi qu'il en ſoit de ce fait que je n'ai pû vérifier encore, on voit vers le ſud, un grand enfoncement, chargé autrefois d'édifice

Les eaux le minent continuellement, & ils ſe détachent tous les jours de ce rivage très-élevé & formé par couches de terre, de pierres molles & dures & d'argile, des blocs de toutes ces parties que la mer diviſe par ſon agitation. A l'inſpection des lieux, on ne peut douter que la citadelle commençant à la pointe qui exiſte encore, ne s'étendît beaucoup au couchant & au midi. Un aqueduc coupé au rivage, portoit de l'eau à des lieux qui ne ſubſiſtent plus.

Ici l'on voit avec étonnement, dans la profondeur de deux cent quarante pieds & exactement ſur la même ligne de grandes pierres froides, dont les moindres ont plus de deux pieds en quarré [1]. Elles ont

[1] Elles portent ſur le rocher à 3, 4, ou 5 pieds de profondeur du terrein actuel qui n'eſt pas uniforme partout. Celles qui ſont entières ont environ ſept pieds de hauteur depuis leur baſe. Les unes ſont inclinées, d'autres ont roulé ſur le rivage ou

toutes, au milieu, un petit enfoncement en quarré long, ou si l'on veut, une crapaudine propre à soutenir un pivot de fer dont on apperçoit l'empreinte. A ce spectacle, j'ai jugé que ces pierres devoient servir de socles à une colonnade magnifique. Je suis parvenu, par mes recherches, à trouver un morceau de colonne de marbre blanc & noir, de six pieds de haut, de vingt pouces de diamètre, & par conséquent de dix pouces de module. Or, en la supposant d'ordre corinthien ou composite, elle auroit eu seize pieds huit pouces de hauteur, & en y ajoutant le piédestal, l'architrave, la frise & la corniche, tels que l'exigent ces deux ordres, cette colonnade auroit eu vingt-six pieds huit pouces d'élévation, & moins si elle étoit d'ordre ionique, dorique ou toscan.

dans la mer; mais toutes ont encore leurs fondemens sur la même ligne.

Mais je ne pouvois concilier cette grande idée avec les distances relatives de ces socles. Ils ont entr'eux, tantôt, douze pieds d'éloignement; tantôt, dix. J'ai jugé que si c'étoit un monument public, il devoit être régulier, & qu'il y avoit un grand ordre au milieu, & deux bas côtés. Que si deux ou trois particuliers avoient bâti sur la même ligne, chacun avoit orné sa gallerie selon sa richesse & son goût. Je me suis donc opiniâtré à chercher d'autres colonnes; j'ai trouvé d'abord un morceau d'une colonne plus petite que la première; & non content de cette découverte, j'ai continué mes fouilles. Enfin, à plus de quatre pieds sous terre; j'ai obtenu une colonne toscane entière, c'est-à-dire, le fust de la colonne, sans base & sans chapiteau, dont le diamètre moyen est de dix pouces, la moitié exactement de la première. Elle est dans toutes ses proportions, car elle a sept fois

on diamètre & quatorze fois ſon module.

Cette colonnade ſe terminoit en terraſſe ; il n'y a aucune trace de baſtiſſe ultérieure. Vers la mer, & dans tout le terrein qui s'eſt affaiſſé, mes travaux ne m'ont donné que de la terre végétale. Ils m'ont découvert le mur qui régnoit ſur cet alignement, à la diſtance des colonnes de huit pieds. Ce mur même, quoiqu'à quatre ou cinq pieds ſous terre, eſt, dans certains endroits, incliné, tant a été grande la ſecouſſe, qui a tout ébranlé ; les fouilles, dans cette partie, m'ont donné des débris de parvés en moſaïque, des fragmens de peintures à freſque, & vers le nord un pavé du plus beau marbre en lozange, avec le revêtement en lambris du mur. Il étoit en belles pierres froides, d'un auſſi beau poli que marbre. Elles avoient plus de dix pieds de hauteur, avec une moulure platte en plinthe d'un demi-pied

hauteur, & de huit lignes de ſaillie.

A l'occaſion de cette colonnade, je ne dois pas oublier de lire que j'ai rencontré ſur la hauteur, & fort loin de là, quelques-uns des ſocles dont j'ai parlé avec la même entaillure au milieu; ce qui prouve qu'il y avoit également des colonnes. J'ai la preuve que tout ce terrein étoit autrefois couvert de ces groſſes dalles de pierres froides; que des ouvriers s'y ſont établis pour les façonner; qu'ils en ont fait des chargemens, ont briſé & enlevé des colonnes; & outre les trois dont j'ai donné les dimenſions, un tronçon de ſept pouces de diamètre, ſert de borne à une baſtide voiſine & un autre de douze pouces du même marbre que celui de vingt, a été tranſporté anciennement de Tauroentum aux Leques, & des Leques à la Ciotat. Voilà déjà cinq édifices ornés de colonnes de différentes grandeurs. [1]

[1] Prévenons les objections. Ces gran-

La gallerie tenoit au nord, à un grand édifice contigu au théâtre ou à l'amphithéâtre; on y voit un second aqueduc courbé vers le septentrion, & qui aboutissoit à des lieux perdus sous le sable.

Dans l'intérieur de l'enceinte que j'ai dit être le *castellum*, mes fouilles m'ont découvert un grand réservoir, des pavés de ciment antique, d'autres en briques posées de champ, ou en épi, ou en point d'Hongrie, des pierres froides qu'on voit sur le rivage, peuvent n'être pas des socles, mais des fondemens de colonnes. On pourroit croire encore qu'elles ont servi à former des arceaux & non à soutenir des colonnes. Dans cette supposition les colonnes auroient orné des édifices dont il ne reste aucun vestige: c'est cependant auprès des pierres que j'en ai trouvé deux à quatre pieds sous terre, & c'est encore là qu'étoit le tronçon de vingt pouces de diamètre. Au reste, je tiens à ce que j'ai vu, mais non aux conjectures que j'en tire.

d'autres en ardoiſes, d'autres en marbre, un petit fragment de pavé en moſaïque, qui ornoit apparemment quelque cabinet; car ces cubes n'ont que la moitié des autres, c'eſt-à-dire, trois lignes au lieu de ſix, des têtes de clous avec des ornemens circulaires en fer; d'autres avec des compartimens en couleur; enfin, ma ſatisfaction a été grande, lorſqu'à quatre pieds de profondeur, j'ai trouvé deux ſuperbes pavés en moſaïque de marbre.

Le premier eſt en marbre blanc, avec un double cordon bleu, & le ſecond avec la même bordure, a, dans chaque angle, un vaſe élégamment deſſiné. Il en ſort une double tige qui ſerpente à droite & à gauche, & diſtribue à des diſtances égales, en haut & en bas, des eſpèces de tulippes, les unes fermées, les autres ouvertes; ce cordon de fleurs eſt ſoutenu d'un autre orné de lozanges bleues, partant de chaque côté du vaſe, & ſoutenu d'un troi-

ſième enrichi de deſſeins de couleur en demi-cercle. Le milieu eſt couvert d'un entrelacs de différentes tiges chargées d'autres fleurs. Le fond du pave eſt de marbre blanc : mais les vaſes, les fleurs & les deſſins, ſont en émaux de diverſes couleurs ; ſçavoir : en bleu d'azur, en bleu de ciel, en jaune & en rouge. Ce pavé ne le cède point pour l'élégance, la variété & la richeſſe du deſſin à ceux que tout les voyageurs vont admirer à Orange. Malheureuſement, il a été dégradé en partie, par une des raiſons que je dirai bientôt. Ces deux ſalles pavées à la moſaïque, & qui ſe touchent, ſont encore revêtues, l'une d'eau carubris de peinture à freſque rouge, l'autre de la même peinture bleue.

Des fouilles plus ſuivies produiront, en d'autres tems, peut-être, des découvertes plus intéreſſantes. Je les aurois continuées, malgré la contrariété des ſables qui couvrent, en peu d'heures, les excavations fai-

tes pendant plusieurs jours. Mais, travaillant sans autorité dans ce lieu abandonné, j'étois environné de paysans grossiers qui joignent l'avidité à une crédulité stupide. Guidez par de prétendus devins, ils ont souvent bouleversé ce terrein pour y chercher les trésors qu'ils croyent y être enfouis. Ils regardent comme de puissans talismans quelque médailles trouvées dans ces terres, & refusent de les céder à prix d'argent, pour ne pas perdre leur fortune, qu'ils imaginent y être attachée. Le spectacle d'un homme muni d'une boussole, d'un graphomètre, d'autres instrumens, suivi d'un Dessinateur, d'un Arpenteur & plusieurs ouvriers, excitoit leur curiosité & réveilloit leurs espérances. Malgré le silence imposé à mes travailleurs, malgré la précaution que je prenois de faire combler de pierres, de gravois & de sable, mes découvertes, je craignois qu'on n'en vint tout dégrader après moi, me croyant d'autant

plus fondée, que tandis que je rendois compte à l'Académie de mes recherches, ces payſans ont repris ces fouilles, & en les continuant, ils ont détruit une partie des anciens édifices, arraché & vendu à tout prix des tuyaux de bronze & d'autres objets peut-être précieux.

Les habitans du voiſinage, déſert autrefois & très-peuplé aujourd'hui, enleverent ſucceſſivement & les marbres, & les pierres de ces ruines pour en former des murailles. Ils briſent encore les ſocles dont j'ai parlé, & l'on partagera l'indignation dont j'ai été pénétré, lorſqu'on m'a raconté que ces barbares ont mis en mille pièces une grande pierre contenant une inſcription qu'on ne pourra jamais lire par la mâçonnerie qui couvre ces différens morceaux impoſſibles à retrouver & à raſſembler. Le village de S. Cyr, & les baſtides voiſines, ont été bâties, en partie, des ruines du port, des maiſons qui y tenoient &

de

e celles de Tauroëntum. Dans uelques années il ne ſortira peut-re aucun veſtige de cette ville, & on pourra dire avec Céſar, cherchant inutilement Troye dans le eu même où elle avoit été bâtie. *Etiam periere ruinæ.*

Il réſulte de ce que nous avons dit, ue ſi cette ville n'étoit pas puiſſante, le étoit riche. Il n'y a que des hom-es opulens, qui embelliſſent leur emeure avec tant de faſte. Le port uvroit aux habitans un commerce aritime avec Marſeille, avec les olonies & les Pays étrangers. Il paît que leur commerce d'exporta-on, conſiſtoit principalement en rique, en tuile & en poterie de ute eſpèce. On ne peut ouvrir la rre; dans les lieux même qui n'ont oint été habités, ſans y trouver des mphores, de la vaiſſelle & des uſ-nſiles de terre en tout genre. On availloit avec plus de ſoin une po-rie fine plus belle que notre fayance. e nombre de débris de ces vaſes eſt

prodigieux. Il y en avoit de bleus, de noirs, de gris & de jaunes. Ceux ci étoient très minces; mais la plus grande partie étoit d'une couleur sanguine. Ces derniers sont plus épais & chargés d'ornemens délicatement dessinés, & de figures d'hommes & d'animaux. Si ces fragmens étoient gravés, l'érudition pourroit s'exercer à expliquer ces hyéroglyphes; car les ouvriers attachoient de la gloire à ces ouvrages, puisqu'ils plaçoient leurs noms au fond des coupes; dans l'un, on lit en très beaux caractères *C. Julius Clemens*. Dans d'autres, on voit des lettres initiales, espece de chiffre par lequel chaque fabriquant désignoit son ouvrage.

Ces fragmens, qui paroissent avoir appartenu à des coupes, nous rappellent la magnificence avec laquelle les Grecs & les Romains ornoient ces sortes de vases. Ils y représentoient en relief, comme dans ces morceaux, des traits historiques & fabuleux. Ils en feſoient la récom-

penſe de la valeur & des talens. Là le nom de Parhaſius, ici celui d'Alcimedon ajoutoient un nouveau prix à l'ouvrage, & ces noms étoient gravés ſur les coupes. *Vid. Hom. Virg. Athen. Paus. Plin.*

Ce qui doit principalement fixer notre attention, ce ſont des morceaux de peintures à freſque, qu'on rencontre partout. Il y en a de toutes les couleurs, & principalement de rouges & de bleues. Cette façon de peindre des anciens nous eſt connue; mais l'imagination ſe refuſe à penſer que des débris de cette peinture expoſés depuis près de quinze ſiècles à l'action dévorante de l'air, à celle du ſoleil & des pluies, au ſel corrodant de la mer, & aux frottemens du ſable que le vent agite continuellement ſur leur ſurface, ayent conſervé leurs couleurs auſſi fraîches, auſſi brillantes que ſi elles ſortoient de la main de l'ouvrier. Comment toutes ces cauſes de deſtruction, qui rongent les marbres des

maiſons ſituées ſur le rivage de la mer ; comment ce *tempus edax rerum*, ont-ils reſpecté ces peintures ? Ces obſervations nous forcent de convenir que les Romains étoient bien ſupérieurs à nos Artiſtes, dans la compoſition des couleurs durables, ainſi que dans le choix des matières propres à former un enduit ſi compact qu'il ne ſouffrît aucune altération de l'air, tel que celui dont ils avoient revêtu pluſieurs ouvrages de Tauroentum, tel encore que celui des réſervoirs & des aqueducs des environs de Naples.

*L'HONNÊTE HOMME, dédié à Madame la Comteſſe d'H***.* par M. l'Abbé *Maydieu*, Chanoine de l'Egliſe de Troyes en Champagne. A Paris, chez Mérigot le jeune & Barrois le jeune, Libraires, quai des Auguſtins ; & Leſclapart, Libraire, Pont Notre-Dame, à la Sainte Famille. 1781. Avec Approbation & Pri-

vilége du Roi. *in*-12. 1 vol. de 607 pag. en deux Parties.

CET Ouvrage est un Roman très-moral, dont le héros est un Socrate Chrétien, pris parmi le peuple. Ce Socrate est un Menuisier; mais il ne cède ni en lumières ni en vertus au Socrate d'Athènes; comme Socrate, il fait accoucher les hommes de leurs pensées, en les menant de principes en principes à la vérité & à la justice; comme Socrate, il est éprouvé par une femme acariâtre qui l'aime & qui l'outrage sans cesse; comme Socrate, il est livré à la justice souvent injuste des hommes; il succombe à la calomnie, & conserve jusqu'au dernier moment sa vertu & sa sérénité; il est accusé de vol & d'assassinat; il en est même convaincu, il est condamné au Châtelet, il l'est au Parlement, il va subir son supplice, il est traîné à la Grève; un ami, qui l'a vaillamment défendu jusqu'au der-

nier moment, entraîne hors de Paris sa malheureuse famille, bien certaine qu'il meurt innocent. Ils arrivent à Villejuif; ils y rencontrent le véritable assassin, qu'on amène enchaîné à Paris, & qui, arrêté pour d'autres crimes, expie heureusement celui-là & l'innocence de Gottesman (c'est le nom du Menuisier); il étoit trois heures, l'exécution devoit se faire à quatre. L'ami prend la poste, devance le prisonnier, arrive à la Grève au moment où l'Exécuteur alloit commencer son office; il annonce la rencontre qu'il a faite & l'arrivée prochaine du coupable; on surseoit à l'exécution, le coupable arrive, renouvelle l'aveu & explique toutes les circonstances du fait, Gottesman est renvoyé absous, son ami le ramène en triomphe au sein de sa famille & de ses amis transportés de joie. Gottesman bénit Dieu qui manifeste ainsi presque miraculeusement son innocence, & il avoit constamment jus-

tibé ſes Juges qui, ſelon lui, n'avoient pu ſe diſpenſer de le condamner d'après la force des indices. Les apparences en effet étoient toutes contre lui; il avoit eu avec le Concierge d'un château où il étoit allé travailler, une conteſtation qui avoit été remarquée de la part d'un homme ſi modéré; la nuit ſuivante, le Concierge eſt aſſaſſiné; l'aſſaſſin, en le frappant, avoit eu grand ſoin de dire, en imitant le plus qu'il pouvoit la voix de Gotteſman: *c'eſt ainſi que Gotteſman ſe venge.* Le Concierge n'étoit pas mort ſur le champ; il avoit parlé en préſence de témoins, & ſes derniers mots avoient été: *ah! barbare Gotteſman! moi qui te croyois un ſi parfait honnête homme!* De plus, on avoit trouvé dans les plis de l'habit de Gotteſman l'anneau du mort & dix louis que l'aſſaſſin avoit remis la veille au Concierge en préſence de Gotteſman, qu'on ſavoit être parti

de Paris ſans argent. C'eſt par un ſtratagême à-peu-près pareil, que les Delphiens firent, dit-on, périr Etope comme voleur & comme ſacrilége; Gotteſman, pleinement juſtifié, meurt cependant des maux qu'il a ſoufferts dans ſa priſon, & malgré ſon indulgente équité en faveur de ſes Juges, malgré la force des apparences raſſemblées contre lui par un art infernal, nous ne trouvons pas les Juges abſolument irréprochables; nous ne leur voyons pas cette crainte ſaintement ſuperſtitieuſe de condamner un innocent, cette ardeur à ſuivre les traces d'innocence qu'on leur indique, devoirs ſacrés de tout Juge, ſurtout lorſque l'accuſé perſiſte à nier. La défenſe de Gotteſman ou de ſon ami pour lui, étoit celle d'Hippolite:

Examinez ma vie, & voyez qui je ſois....
Un jour ſeul ne fait point d'un Mortel vertueux
Un perfide aſſaſſin.... &c.

Nous ne voyons pas que les Juges ſuivent cette indication ; nous ne voyons pas qu'ils faſſent une information de vie & de mœurs, qui eût été alors ſi néceſſaire ; car il en auroit réſulté qu'un homme d'une probité ſi délicate, d'une vertu non-ſeulement ſi pure, mais ſi généreuſe, ſi héroïque, ne pouvoit pas avoir paſſé en un moment au vol & à l'aſſaſſinat, ſans être devenu fou ; auquel cas on n'eſt point coupable ; & on ne doit être ni flétri ni puni, mais ſeulement ſéqueſtré de la ſociété. De plus, ceux qui le pourſuivent, le rencontrent prenant tranquillement la route de Paris ; ils le devancent à Paris, y prennent main-forte & le retrouvent encore ſur la même route où ils l'avoient. Eſt-ce là la marche d'un voleur & d'un aſſaſſin ? Revient-il ainſi tranquillement chez lui après ſon crime par le grand & droit chemin ? Il y avoit encore dans le ton de l'accuſé comme dans pluſieurs de ſes réponſes,

des indices d'innocence qui pouvoient combattre les indices contraires ; mais on incline toujours trop à croire l'accusé coupable ; & la maxime que *l'accusé est réputé innocent jusqu'à la conviction*, est souvent perdue de vue. Dans ces avantures malheureusement trop réelles, où l'innocence a succombé, nommément dans celle du malheureux Lebrun, les Juges n'ont pas été assez exempts de prévention, car s'il y avoit de fortes apparences contre lui, il y en avoit aussi de bien fortes en sa faveur, comme on peut le voir dans les Mémoires que Barbier d'Aucour fit pour sa défense & dans les Causes célèbres. C'est peut-être même dans ce mêlange d'apparences fortes qui ont dû entraîner les Juges, & de négligences excusables de leur part s'il peut y en avoir d'excusables en pareille matière, que consistent principalement l'art & la moralité de cet Ouvrage ; il en résulte un avertissement

utile pour les Juges & une démonstration qu'il n'y a rien à négliger, quand il s'agit de discerner le crime & l'innocence.

N'importe; écoutons tout, & ne négligeons rien....

Le témoin le plus vil, & les moindres clartés,

Nous montrent quelquefois de grandes vérités.

Voilà ce que doit toujours dire un Juge.

Ce Livre d'ailleurs n'est pas moins pieux que moral; la vertu de Gortesman a pour base la Religion la plus pure; il n'y a rien dans ce Roman dont un homme de l'état de l'Auteur ne puisse & ne doive s'applaudir. On pourra y trouver peut-être quelques déclamations & dans certains endroits quelques légères traces d'adulation; on trouvera aussi, & c'est dommage, quelques expressions basses, quelques tours

incorrects dans les endroits mêmes où c'eſt l'Auteur qui parle, ou bien quelque perſonnage noble ; par exemple : « *cette imprudence* FAIL-» LIT ME COUTER *cher.*

» *Il fallut prendre ce malheureux* » *bouillon que je fus vingt fois tenté* » *de lui* JETTER A LA FIGURE.

» UNE FOIS QU'*il en eſt poſ-*» *ſédé.*

» *Il eſt déſagréable d'avoir quelque* » *choſe à démêler avec* DES CRANES » *de cette eſpèce.*

» *Imagineroit-on qu'un homme de* » *condition*, QU'UN MARQUIS » *pût s'oublier*, *&c.*

» ME RAPPELLANT DE *ce que* » *je venois de lui dire.*

» *Dans le cas où ces filles* EUS-» SENT *beaucoup de peine.* »

Mais ces taches ſont légères & rares.

Le Philoſophe-Menuiſier diſcute d'une manière lumineuſe & ſouvent éloquente les principaux points de la morale pratique & uſuelle, & en tout, cet Ouvrage doit occuper

une place distinguée parmi les Livres utiles.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

SUR la possibilité de voler. Lettre de M. de la Lande à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

JE ne croirois pas qu'il fût utile de vous entretenir des folles tentatives que les hommes ont faites pour s'élever en l'air, si depuis un an tout Paris n'avoit été voir dans la rue Taranne, un vaisseau avec lequel le sieur Blanchard promet de voler, & si le Journal de Paris, d'ailleurs si raisonnable, n'avoit parlé sept à huit fois de cette prétendue espérance, sans en montrer l'absurdité.

M. Mercier, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Leger de Soissons, dont le sçavoir est connu, semble

même ſuſpendre ſon jugement, dans la feuille du 4 Avril 1782; mais il fait à ce ſujet quelques remarques d'érudition par leſquelles je commencerai mes réflexions ſur l'art de voler. Roger Bacon avoit eu l'idée d'un char volant, qui a peut-être donné au Chanoine d'Eſtampes, M. des Mazures, l'idée de ſon cabriolet volant, dont on n'a plus entendu parler. Le P. Honoré Fabri s'étoit occupé d'un vaiſſeau volant, auſſi bien que pluſieurs autres Phyſiciens, dont George Paſchius indique les noms & les Ouvrages dans ſes *Inventa Nova Antiqua*, chap. VII, pag. 636, édit. de 1700, *in*-4°. L'on y trouve auſſi des obſervations curieuſes ſur l'art de voler dans les airs, ſur ceux qui ont tenté de voler, ſur pluſieurs automates volans, tels que le pigeon de Bois d'Archytas, de Tarente, celui du P. Kircher Jéſuite; la mouche & l'aigle, dont on attribue l'invention au célèbre Regiomontanus. Cette

mouche de fer vola, dit-on, ſur pluſieurs perſonnes, à Nuremberg; & l'aigle, après être allé au-devant de l'Empereur Charles Quint à une diſtance aſſez conſidérable de cette ville, y ramena ce Prince.

Le P. Lana, qui s'étoit fort occupé de méchanique, employe tout le chapitre quatrième de ſon *Prodromo all' arte Maeſtra*, à prouver la poſſibilité d'un vaiſſeau qui iroit dans l'air, comme les bateaux navigent ſur l'eau; ce vaiſſeau devoit être à mâts & à voiles; l'Auteur en donne la figure à la fin de ſon volume; il avoit, à la poupe & à la proue, deux montans de bois, portant chacun un globe de cuivre qui devoit être exactement purgé d'air.

Des inductions tirées de la peſanteur de l'air & de la légèreté qu'acquiert un vaſe qui en eſt purgé, perſuadèrent au P. Lana, que quatre globes dont il armeroit ſon vaiſſeau, contrebalançant ſuffiſamment, par leur légèreté le poids de cette ma-

chine & des hommes qu'elle renfermoit, ce vaiſſeau monteroit néceſſairement en l'air dès que l'on couperoit les cables qui le retenoient ſur le chantier; qu'il s'y ſoutiendroit & qu'il vogueroit en l'air auſſi facilement que les bateaux ſur l'eau. L'Auteur ajoute que la théorie ſur laquelle il établit la poſſibilité de ſon vaiſſeau, ayant été ſoigneuſement examinée par des perſonnes habiles, elles n'ont trouvé aucune erreur dans ſes calculs.

Le *Prodromo* du P. Lana étant fort difficile à trouver à Paris, M. de S. L. avertit que Jean Chriſtophe Sturmius en a traduit le chapitre entier, ſur la conſtruction du vaiſſeau volant; cette traduction qui, par la comparaiſon que M. de S. Leger en a faite avec l'original italien, lui a paru exacte, eſt réimprimée dans le Livre de Paſchius.

Cependant il ne faut pas beaucoup de calculs pour renverſer les idées du P. Lana. L'air eſt huit

cent fois plus léger que l'eau, ainſi, le bateau qui ſe ſoutient dans l'eau devroit non-ſeulement être vide d'air; mais avoir huit cent fois plus de volume pour la même maſſe. Un homme a beſoin d'occuper environ deux pieds cubes dans l'eau, pour s'y ſoutenir; ſuppoſons que le bateau pèſe ſeulement autant que l'homme, il faudroit qu'il occupât quatre pieds cubes dans l'eau, & trois mille deux cens dans l'air; ainſi, il lui faudroit une chambre qui eût quinze pieds en tous ſens, qu'elle fût vidée d'air, & qu'elle ne peſât pas plus qu'un homme; ce qui eſt humainement impoſſible.

On a cherché à ſuppléer au volume, par le moyen du choc des aîles, à la manière des oiſeaux; mais cela eſt également impoſſible, à raiſon de la foibleſſe des muſcles de l'homme, relativement à la maſſe qu'il s'agit d'élever, à la quantité d'air qu'il faudroit frapper, &

à la viteſſe qu'il faudroit donner au mouvement des ailes.

M. Coulomb, habile Ingénieur, actuellement de l'Académie des Sciences, y a lu un Mémoire en 1780, dans lequel il examine le plus grand effet que les hommes peuvent produire pendant quelques ſecondes, en conſidérant le produit de la viteſſe, du tems, & du poids; & y appliquant les expériences, il trouve qu'un homme qui pèſe cent quarante livres, ne peut exercer une preſſion égale à cent quarante livres, qu'avec une viteſſe de trois pieds par ſeconde; & qu'il faudroit, pour le ſoutenir en l'air, que la ſurface des aîles, mues avec cette viteſſe, fût de douze mille pieds; il ne pourroit jamais augmenter ſa preſſion ſans diminuer ſa viteſſe; ainſi il n'y a aucun bras de lévier ni aucune machine qui puiſſe augmenter cet effet. Mais comme il y auroit néceſſairement du tems & des forces perdus pour re-

lever les aîles, & pluſieurs autres effets à déduire de ce réſultat, il faudroit peut être doubler ou tripler les aîles. Or, il eſt viſiblement impoſſible qu'un homme puiſſe, ſans avoir d'autre point d'appui que lui-même, ſoutenir & manœuvrer des plans de cent quatre-vingt pieds de long & autant de large, c'eſt-à-dire, plus étendus que les voiles d'un vaiſſeau ; cela ſuffit pour aſſurer qu'aucune tentative dans ce genre, ne ſçauroit jamais réuſſir. Les oiſeaux ont les muſcles des aîles beaucoup plus forts, à proportion du poids de leur corps, & ils peuvent donner à leurs aîles une plus grande vîteſſe que celle dont un homme eſt capable, d'après l'expérience. Ainſi, l'impoſſibilité de ſe ſoutenir en frappant l'air eſt auſſi certaine que l'impoſſibilité de s'élever par la peſanteur ſpécifique des corps vidés d'air.

TRAITÉ de la Séduction, conſidérée dans l'ordre judiciaire. Par M. *Fournel*, Avocat au Parlement.

Utere, non abutere.

A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue Chriſtine. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un vol. *in*-12. de 462 pag.

PREMIER EXTRAIT.

CET Ouvrage eſt conſacré à traiter de la Séduction employée contre les filles ou veuves, pour parvenir à triompher de leur ſageſſe. L'objet de l'Auteur n'eſt pas de conſidérer cet attentat ſous ſes rapports, avec la religion ni la morale ; mais ſeulement ſous ceux qu'il peut avoir avec l'ordre judiciaire, & de réunir en corps de droit les différens principes analogues à cette

atière. Ce traité eſt d'autant plus ile qu'il eſt uniquement deſtiné à ›profondir cette matière, & que ux qui auroient à la traiter dent les Tribunaux, y trouveront unis, tous les principes, les autités, les moyens & les déciɔns des Tribunaux ſur une matière ıſſi délicate & auſſi intéreſſante ɔur les pères & mères, & pour les les ſages, mais foibles, que l'artice des hommes audacieux & libers parvient à ſéduire. Beaucoup Auteurs ont traité cette matière, ais très-légèrement & dans des Ouages, ou Dictionnaires, où ils en aitoient en paſſant beaucoup d'aes; mais M. Blondel, Avocat, eſt premier qui l'ait traité *ex profeſſo*, qui ait raſſemblé dans un ſeul ›rps d'ouvrage tout ce qui la con:rne.

Nous allons tâcher, dans ce preıier Extrait, de donner une idée de diviſion de cet Ouvrage, ſi imortant pour les familles, & de l'or-

dre que l'Auteur a ſuivi, & des autorités ſur leſquelles il appuye ſes principes; & dans le ſecond nous entrerons dans le détail des différens genres de ſéduction qu'on employe, & des peines que les tribunaux infligent à leurs Auteurs.

Cet Ouvrage eſt diviſé en trois parties, qui ſont précédées d'un chapitre préliminaire, où l'Auteur rend compte de la raiſon de cette diviſion. Il prétend, avec beaucoup de raiſon, à ce qu'il nous paroît, que les mépriſes multipliées qui avoient porté nos ayeux à introduire dans cette matière, une juriſprudence auſſi abſurde que cruelle, venoit de la diſette de notre langue, qui les fait confondre ſous le ſeul mot *rap* les différens degrés de ſéduction & par conſéquent les peines qu'on devoit y appliquer.

L'immortel d'Agueſſeau, qu dit notre Auteur, vers le milieu ſiècle, s'occupa de cette partie notre Juriſprudence, lui fournit

la Déclaration de 1730, l'expreſſion de *commerce illicite*, pour déſigner ce qui eſt connu dans le droit romain par le mot *ſtupre*, réſervant le titre de *rapt* de ſéduction pour un délit d'une autre eſpèce, & qui diffère eſſentiellement du commerce illicite par ſon objet & par ſes effets.

L'Auteur développe d'une manière très-claire dans ce chapitre préliminaire, cette diviſion; nous allons rapporter ſes propres expreſſions, d'après leſquelles les Lecteurs pourront juger de ſon ſtile & de ſa méthode.

« Lorſque le ſtupre eſt l'effet de » la ſeule ſympathie des inclina» tions, & qu'il n'eſt intervenu dans » la ſéduction exercée envers la fem» me, d'autre agent que cette impul» ſion naturelle qui rapproche ſans » ceſſe un ſexe vers l'autre; c'eſt ce » qui s'appelle *commerce illicite*; » *liaiſon criminelle*, *concubinage*, » *habitude charnelle*, & délit ſans

» doute fort grave aux yeux de la » Religion, puiſqu'il offre l'infrac- » tion de l'un de ſes préceptes les » plus rigoureux, mais toléré par » notre conſtitution civile, qui ne » s'en occupe qu'autant qu'il ſeroit » accompagné de ſcandale.

» Si le triomphe remporté ſur la » ſageſſe d'une femme n'eſt dû qu'à » des manœuvres criminelles & à » des moyens odieux, le commerce » illicite prend le caractère d'une » vraie *ſéduction*, qui expoſe le cou- » pable à des peines plus ou moins » rigoureuſes, ſuivant les circonſ- » tances & la qualité des perſonnes.

» Enfin, ſi la ſéduction ne s'eſt » pas bornée à la ſeule infraction » des loix de la pudeur; ſi elle s'eſt » étendue juſqu'à bleſſer la puiſſance » des parens ſur leurs enfans; ſi des » vues d'intérêt & d'ambition ſe » ſont mêlées au déſordre des ſens, » alors paroît le *rapt de ſéduction*. »

Ce ſont ces différens objets qui ſont traités dans les trois parties de cet

cet Ouvrage, qui ſont diviſées par chapitres & les chapitres par paragraphes, & on trouve avant l'Ouvrage, une table de ces chapitres & de leurs paragraphes, & à la fin du Traité une table des matières fort ample & fort claire, & par conſéquent très-utile, pour trouver ſur le champ l'eſpèce particulière que l'on auroit à traiter en juſtice.

L'Ouvrage eſt précédé d'un avertiſſement très-court & très-modeſte, dans lequel l'Auteur, en diſant que ſon motif a été, en raſſemblant dans un Traité les principes, les déciſions & les autorités relatives à la ſéduction des femmes, d'en former un corps de doctrine auquel on pût recourir dans l'occaſion. Il s'excuſe d'avoir quelquefois combattu les déciſions d'Auteurs accrédités; ce n'a point été, dit-il, par le goût de la nouveauté; il a expoſé ſes raiſons, & il laiſſe aux Juriſconſultes à juger de leur mérite.

Il juſtifie enſuite le titre de *Traité*

de la Séduction qu'il a donné à son Livre, que la disette de notre langue l'a forcé de préférer à tout autre; & la même raison, dit-il, l'a déterminé à introduire le terme d'*action en déclaration de Paternité*, pour exprimer l'action qui appartient à une fille contre l'auteur de sa grossesse, ou qui appartient à un enfant contre celui qu'il prétend être son père naturel.

On avoit, dans quelques Provinces de France, appellé *action en ingravidation*, la demande que forme une fille enceinte contre l'auteur de sa grossesse; mais cette expression paroît, avec raison, impropre à notre Auteur; elle ne convient qu'à la demande formée par une fille enceinte, & non à celle d'une fille après son accouchement: en second lieu, elle ne pourroit convenir à la demande formée par l'enfant contre son père naturel; au lieu que la demande en déclaration de paternité se concilie avec toutes

les hypothèſes, & qu'elle eſt d'ailleurs plus honnête & plus décente.

Voici comme l'Auteur finit ſon Avertiſſement.

« Je deſire, dit-il, que l'on obſerve à cette occaſion l'attention » extrême que j'ai eue, dans le cours » de cet Ouvrage, à ne rien laiſſer » échapper qui s'écartât de la plus » ſcrupuleuſe décence.

» Je m'en ſais d'autant plus de gré » que, d'un côté, la nature de l'Ouvrage ſembloit autoriſer bien des libertés à cet égard; & que, de l'autre côté, j'avois ſous les yeux l'exemple de pluſieurs Auteurs graves, » qui n'ont pas uſé de la même retenue. Ceux qui ſont familiers » avec les Docteurs, ſavent avec » quel cynisme ils ont traité cette » matière; & il y a tels paſſages » dans les Ouvrages de Boërius, » de Néviſan, de Menochius, qui » ne peuvent être honnêtement ni » traduits ni cités. »

Cette attention de l'Auteur mé-

rite ſans doute qu'on lui en ſache gré, & ajoute un prix à ſon Ouvrage, du fonds duquel nous nous occuperons avec plaiſir dans un ſecond Extrait.

[*Ex. de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Janvier 1782, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

L'HIVER ne s'eſt point encore fait ſentir; l'air a toujours été fort doux, comme il l'avoit été en Décembre, aſſez humide & orageux; la température étoit bien différente en Suède, en Allemagne, en Ruſſie, en Hollande, d'où l'on mandoit que le froid étoit très-vif & la neige abondante dès les premiers jours de ce mois. Le 21, j'ai entendu la grive; les boutons de pluſieurs poiriers étoient très-gros;

ceux de la violette & des jacinthes étoient prêts à s'épanouir; les primevers des jardins fleurissoient; on voyoit des amandiers en fleurs. Les abeilles n'ont point été engourdies. Les blés étoient très-beaux & très-forts. Le peu de neige que nous avons eu, est venue par giboulées, comme dans le mois de Mars; mais aussi il est à craindre que la température du mois de Janvier n'aie lieu en Mars.

Températures correspondantes aux différens points lunaires Le 3, (4.e *jour après la P. L.*) couvert, doux. Le 6, (*D. Q. & équinoxe descend.*) beau. Le 7, (*perigée*) couvert, pluie, grand vent. Le 9, (4.e *jour avant la N. L.*) couvert, pluie, tempête, froid le lendemain. Le 12, (*luniſtice austral*) beau, froid. Le 13, (*N. L.*) *idem.* Le 17, (4.e *jour après la N. L.*) nuages, pluie, vent, grêle, tonnerre, froid. Le 19, (*équinoxe ascend.*) couvert, brouillard, dégel. Le 21, (*P. Q. & apo-*

gée) nuages, pluie, doux. Le 25, (4.e *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, grêle, tempête. Le 26, (*luniſtice boréal*) couvert, pluie, tempête. Le 29, (*P. L.*) nuages, vent froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1695, 39 lig. En 1706, 8 ¼ lig. vent d'eſt. En 1725, 13 ½ li. En 1744, 5 ½ li. *Plus grand froid*, à Paris, 8 d de condenſation le 14; & à Demainvillers, 9 d de condenſation le 8. *Plus grande élévation du baromètre*, à Paris, 28 po. 7 lig. le 4. Température froide & ſèche. En 1763. Gele continuelle juſqu'au 29. *Plus grande chaleur*, 9 ½ d le 29. *Plus grand froid*, 10 d de condenſation le 16. *Froid moyen*, (la chaleur ayant été nulle) 1, 16 d de condenſation. *Plus grande élévation du baromètre*, 27 po. 10 lig. le 25. *Moindre*, 26 po. 11, 0 lig. le 31. *Moyenne*, 27 po. 6, 0 lig. *Nombre*

des jours de pluie, 4. De *neige*, 1. De *vent*, 1. De *brouillard*, 7. En 1782. *Vent dominant*, ſud-oueſt ; il fut violent les 3, 5, 7, 9, 10, 16, & ſurtout les 25, 26, 27, 28 & 29. *Plus grande chaleur*, 9, 8 d le 12, à 3 h. *ſoir*, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert. *Plus grand froid*, 2, 9 d de condenſation le 15, à 7 ½ h. *matin*, le vent nord-eſt & le ciel couvert, avec brouillard. *Différence*, 12, 7 d. *Chaleur moyenne*, au *matin*, 2, 8 d ; à *midi*, 5, 1 d ; au *ſoir*, 3, 5 d. Du *jour*, 3, 8.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 4, 8 lig. le 12, à 9 h *ſoir*, le vent nord & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 1, 4 lig. le 9, à 8 h. *ſoir*, le vent ſud oueſt fort, & le ciel couvert. *Différence*, 15, 4 li. *Elévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 10, 1 lig. ; à *midi*, 27 po. 10, 2 lig. ; au *ſoir*, 27 po. 10, 5 lig. Du *jour*, 27 po. 10, 3 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, à 7 ¼ h. *matin*, 27 po. 10, 3 lig.

Du 1.er au 4, *monté* de 3, 5 lig.
Du 4 au 5, *baiſſé* de 3, 6 lignes.
Du 5 au 6, *monté* de 2, 9 lignes.
Du 6 au 9, *baiſſé* de 12, 1 lignes.
Du 9 au 12, *monté* de 15, 4 lig.
Du 12 au 17, *baiſſé* de 11, 11 lig.
Du 17 au 20, *monté* de 4, 7 lig.
Du 20 au 21, *baiſſé* de 2, 2 lig.
Du 21 au 23, *monté* de 5, 7 lig.
Du 23 au 26, *baiſſé* de 9, 5 lig.
Le 26, *monté* de 4, 9 lignes.
Du 26 au 29, *baiſſé* de 8, 9 lig.
Du 29 au 31, *monté* de 9, 2 lig.
Le 31, à 9 h. *ſoir*, 27 po. 10, 11 li.
On voit qu'il a prodigieuſement varié ſurtout en *montant*, les 3, 6, 8, 10, 18, 21, 25, 26, 30 & 31; & en *deſcendant*, les 7, 9, 16, 26, 27 & 29.

Hygromètre de M. Buiſſart. Plus grande élévation, 21, 4° le 26, à 2 h. *ſoir*, le vent nord-oueſt très-fort & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 1, 0d le 21, à 7 ½ h. *matin*, le vent nord-oueſt & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 20,

4 d. *Elévation moyenne*, au *matin*, 8, 3 d; à *midi*, 13, 6 d; au *soir*, 11, 0 d. Du *jour*, 11, 0 d.

1. L'hygromètre de M. *Deluc* ſera bientôt réparé ſous les yeux même de ſon inventeur qui eſt à Paris.

L'aiguille aimantée a été ſtationnaire à 20 d 25'. Elle eſt auſſi preſque ſtationnaire à Francker en Friſe, & continue de varier à la Haye, en Hollande. Y auroit-il des périodes de variation & de ſtation relatives au tems & aux lieux? C'eſt le ſoupçon que forme M. *Van-Swinden*, & que l'obſervation ſeule peut confirmer.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 16, 17, 21, 22 23, 25, 26, 27, 28 & 30. De la *neige*, les 18, 27, 30 & 31; & de la *grêle*, les 16, 17 & 25. La quantité d'eau que j'ai meſurée a été de 24, 9 lignes. Du 27 au 31, il en eſt tombé 12, 3 lignes, plus en neige qui fondoit auſſitôt, qu'en pluie. L'*évaporation* a été de 15 lig.

dans le vaſe de 3 pouces, & de 18. dans le vaſe de 6 pouces. J'ai lieu de croire que les grands vents on fait ſortir de l'eau de ce dernier vaſe en l'agitant, ſa ſurface étant quatre fois plus grande que celle du petit vaſe.

J'ai entendu deux coups de *tonnerre* éloigné le 27 après midi.

Nous n'avons point eu de malades.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE POLOGNE.

PROSPECTUS d'un Ouvrage intitulé, *De relatione mutua capacitatis & terminorum Figurarum geometrice conſiderata*: Seu *de Maximis & Minimis. Pars Prior elementaris*, c'eſt-à-dire, ſur la dépendance mutuelle de la grandeur des figures & de leurs limites conſidérée géométriquement; ou première partie élémentaire d'un traité de *Maxima & Minima*. Par *Simon Lhuillier*, citoyen de Genêve. *Cum Fig. in*-4°. *Varſaviæ Leopoli & Dreſdæ. typis & ſumptibus.* M. *Groll.*

Ce Proſpectus a 8 pages *in*-12. On y voit que l'Ouvrage a dû paroître au mois de Février, en 240 pages *in*-4°. avec 6 planches. Il eſt deſtiné à ſervir de ſuite aux élémens de mathématique, que l'Auteur a compoſés pour l'éducation

publique en Pologne, d'après l'approbation & l'invitation de la *commission* établie pour cet important objet. Quoique ce traité, pris dans sa totalité, ne puisse pas servir de base aux leçons publiques dans lesquelles on est obligé de réserrer les objets, & d'insister sur ceux dont les applications sont les plus fréquentes & les plus immédiates, la Commission a recommandé aux Professeurs & aux Maîtres soumis à son inspection, de regarder ce livre comme un supplément important au cours qui leur est prescrit de suivre & comme un moyen de fortifier dans les élémens & de préparer aux parties plus difficiles, les jeunes gens que leurs dispositions porteront à faire une étude plus suivie des mathématiques & de leurs applications.

L'Ouvrage est divisé en deux Livres, dont l'un est relatif aux surfaces planes, aux figures isopérimètres d'une façon élémentaire; le second Livre traite des solides, conforme-

ment à la diviſion des élémens de l'Auteur. Dans celui-ci l'on trouve par exemple l'eſpèce de cône droit qui jouit de la propriété du *minimum minimorum* de ſurface avec la même ſolidité. La ſeconde partie traitera des *Maxima & Minima*, par le calcul intégral, ſi l'Auteur trouve aſſez de tems pour y mettre la dernière main.

On trouvera cet Ouvrage à Paris, chez Quillau aîné, Libraire, rue Chriſtine.

ITALIE.

DE ROME.

Dell' origine, ed iſtituto del Sacro militar ordine di S. Giovambattiſta Gieroſolimitano detto poi di Rodi, oggi di Malta Diſſertatione di Paulo Antonio Paoli della Congr. Della Madre di Dio, e Preſidente dell' Academia de Signori Nobili Eccleſiaſtici. Roma. 1781. Nella Stamperia di

Luigi Perego Salvioni nella Sapienza, con licenza de' Superiori in-4°. avec une Epître dédicatoire *a sua Eccellenza Reverendis. Mons. Romualdo de Braschi Onesti Nipote della Santita di N. S. Pio Papa VI°. Suo Maggiordomo e Cavaliere dell' Ordine Gierosolmis.*

L'Auteur eſt, du côté paternel, neveu de Sebaſtien Paoli, un des Hiſtoriens de l'Ordre de Malte, qui en a publié le Code Diplomatique. Son ſentiment ſur l'origine & l'établiſſement de cet Ordre le diſtingue de tous ceux qui ont écrit avant lui; nous eſſayerons de le faire connoître.

DE FLORENCE.

Riſtretto dell' Oſſervazione dell' Eclisſi Solare del di 17 Ottobre, dell' anno corrente 1781, fatta nella villa di S. E. il Sig. Conte Alberti, in luogo detto Mezzomonte dal' Abate Leonardo Ximenes Matematico di

S. A. R. Socio dell' Accademia di Pietroburgo &c. E Ridotta al tempo vero del meridiano di detta villa in Firenze. 1781. 16 pag. *in*-4°.

Cette Obſervation a été faite par le P. Ximenes, Aſtronome célèbre, dont nous avons eu occaſion de parler plus d'une fois, ſous le même méridien que Florence, mais quatre minutes plus au midi. Le commencement a paru a 7 h. 31′ 40″, & la fin à 9 h. 19′ 45″. On y trouve 24 Obſervations des phaſes de l'éclipſe meſurées par le moyen de l'image du ſoleil, reçue au travers d'une lunette achromatique de 3 pieds 9 pouces.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Mémoire ſur les Obſervations Méthéorologiques, faites à Franeker en Friſe, pendant le courant de l'année 1779. Par J. H. *Van Swinden*,

Professeur de Philosophie, ... niversité de Franeker, Mem... Académies de Bruxelles, de ... des Sociétés de Hollande ... trecht, Correspondant de ... mie Royale des Sciences ... A Amsterdam, chez Mar... Rey, 1780. *in* 4°. de 33... & se trouve à Paris, chez ... Libraire, quai des Augusti... 4 livres.

On trouve chez le même ... les autres Ouvrages du m... teur sur le froid de 1776 ... thermomètres.

Traité de l'Elasticité de ... d'autres Fluides; dans lequ... rassemble toutes les expérien... jusqu'à présent dans cette ... avec la description d'une ... machine pour prouver la ... sion des fluides & des ... auxquelles elle a servi. Par ... *Zimmermam*, Professe... matiques, de Physiq...

ement; elle a annoncé, en
nuce, qu'elle propoſoit, pour
ier Prix de ce genre, le ſujet

poſition du Syſtême des vaiſ-
ymphatiques.
elle des vaiſſeaux lymphati-
pluſieurs eſpèces, comme on
d'abord avancé?
lle en eſt l'origine & la termi-
?
tres les parties du corps en ſont-
urvues?
ment ces vaiſſeaux ſe compor-
dans les glandes conglobées?
fin quelle eſt la route que ſui-
aux de leurs troncs qui peuvent
dus ſenſibles?

un des Mémoires qui lui ont
voyés, ne lui ayant paru rem-
objet qu'elle s'étoit propoſé
manière ſatisfaiſante, elle a
voir remettre le Prix, & pro-
me ſeconde fois le même ſu-
ur cette année 1782.

Ce nouveau Concours n'ayant

Professeur de Philosophie, en l'Université de Franeker; Membre des Académies de Bruxelles, de Bavière, des Sociétés de Hollande & d'Utrecht, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1780. *in*-4°. de 336 pages, & se trouve à Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins. Prix, 4 livres.

On trouve chez le même Libraire, les autres Ouvrages du même Auteur sur le froid de 1776 & sur les thermomètres.

Traité de l'Elasticité de l'Eau & d'autres Fluides; dans lequel on a rassemblé toutes les expérience faites jusqu'à présent dans cette recherche, avec la description d'une nouvelle machine pour prouver la compression des fluides & des expériences auxquelles elle a servi. Par E. A. G. *Zimmermam*, Professeur de Mathématiques, de Physique & d'Histoire.

naturelle, au Collége Carolin de Brunſvick; de l'Académie des Sciences de Gottingue, & de la Société des curieux de la Nature, de Berlin. A Amſterdam, chez Marc-Michel Rey, 1780. *in*-8°. de 128 pages & les préliminaires 24.

Se trouve à Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Auguſtins, & ſe vend 3 livres broché.

FRANCE.

DE MONTARGIS.

Manuel pratique, où l'on traite des différentes manières les plus ſimples & les meilleures pour faire toutes ſortes de vins qui ſoient de qualité & de garde; avec l'art méthodique de les gouverner, joint à de nouveaux ſecrets pour les bonifier & les moyens les plus ſûrs pour les rétablir. Par M. *Bridelle de Neuillan.* A Montargis, chez P. P. Libraire, près la Géole, & ſe trouve à Paris, chez

Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. 1781. Brochure *in*-12 de 103 pages.

DE PARIS.

Prix de Phyſique propoſé par l'Académie Royale des Sciences.

L'Académie, toujours empreſſée de concourir au progrès des Sciences, & ſe trouvant à portée de diſpoſer d'un fonds propre à donner un Prix tous les deux ans, a réſolu, en 1777, de joindre un Prix de Phyſique aux Prix de Mathématique qu'elle eſt dans l'uſage de décerner annuellement : elle a propoſé en conſéquence, pour ſujet de ce Prix, l'examen des Queſtions ſuivantes, dont la ſolution lui a paru devoir être utile aux Arts.

1°. *Déterminer par des caractères conſtans, faciles à ſaiſir même par ceux qui n'ont pas fait une étude particuliere de la Botanique, les dif-*

férences qui existent entre les divers Cotonniers d'Asie, d'Afrique & d'Amérique.

2°. *Indiquer l'état naturel du Coton dans sa coque après la maturité, son adhérence à la graine, la manière dont ses brins enveloppent les graines, afin d'en déduire le meilleur procédé pour les en séparer dans leur plus grande longueur.*

3°. *Etablir, d'après des épreuves suffisantes, les rapports des degrés de finesse, de blancheur, de longueur & de tenacité qui sont propres aux brins de chaque espèce de Cotonnier, ainsi que le rapport de ces qualités avec la perfection des filatures.*

L'Académie n'a reçu aucune Pièce qui ait rempli en entier les vûes du Programme : en conséquence elle propose de nouveau le même sujet.

Elle a cru cependant devoir accorder des éloges à la Pièce, N.° I, ayant pour Devise : *Deus bone*, dans laquelle elle a trouvé des détails intéressans. Elle invite l'Auteur à

continuer ſon travail, en inſiſtant davantage ſur la diſtinction préciſe des différentes eſpèces de Cotons cultivés, ſur les procédés qu'on emploie pour la filature des divers Cotons dans les différens pays, ſur la comparaiſon de ces procédés, relativement aux différens climats, ſur les moyens qu'on emploie pour le tiſſage de ces filatures. Elle l'exhorte ſurtout à tourner ſes vûes vers les moyens d'améliorer les Cotons de nos Colonies, ſoit en perfectionnant par la culture, ou par le choix des plants, le Coton qu'elles produiſent, ſoit en adoptant de meilleures méthodes de le préparer pour les uſages des Arts.

Les Mémoires ſeront remis avant le premier Janvier 1784.

Le Prix ſera de 1500 liv.

Les Savans de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, même les Aſſociés étrangers de l'Académie : elle s'eſt fait une loi d'en exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires ſeront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire enſorte que leurs Ecrits ſoient liſibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même ſentence, leur nom, leurs qualités, & leur demeure ou leur adreſſe. Ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'au cas que la Pièce ait remporté le Prix. Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, au Secrétaire de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera ſon récépiſſé à celui qui les lui aura remis, dans lequel ſera marquée la ſentence de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie proclamera la Pièce

qui aura mérité ce Prix, à ſon Aſſemblée publique de Pâques 1784.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui qui lui rapportera le récépiſſé : il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

Autre Prix de Phyſique propoſé par la même Académie.

L'Académie, toujours empreſſée de concourir au progrès des Sciences, & ſe trouvant à portée de diſpoſer d'un fonds propre à donner un Prix tous les deux ans, a réſolu, en 1777, de joindre un Prix de Phyſique au Prix de Mathématique qu'elle eſt dans l'uſage de propoſer

annuellement; elle a annoncé, en conſéquence, qu'elle propoſoit, pour le premier Prix de ce genre, le ſujet ſuivant :

L'Expoſition du Syſtême des vaiſſeaux lymphatiques.

Y a-t-il des vaiſſeaux lymphatiques de pluſieurs eſpèces, comme on l'avoit d'abord avancé ?

Quelle en eſt l'origine & la terminaiſon ?

Toutes les parties du corps en ſont-elles pourvues ?

Comment ces vaiſſeaux ſe comportent-ils dans les glandes conglobées ?

Enfin quelle eſt la route que ſuivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus ſenſibles ?

Aucun des Mémoires qui lui ont été envoyés, ne lui ayant paru remplir l'objet qu'elle s'étoit propoſé d'une manière ſatisfaiſante, elle a cru devoir remettre le Prix, & propoſer une ſeconde fois le même ſujet pour cette année 1782.

Ce nouveau Concours n'ayant

produit aucun Mémoire qui ait rempli les vûes du Programme, l'Académie qui connoît toute l'importance de ce ſujet, le propoſe pour la troiſième fois. Elle déclare de nouveau qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'Anatomie comparée pourra venir au ſecours de l'Anatomie humaine; mais il faudra ſurtout s'attacher à celle-ci, conſidérée dans l'état de ſanté, & non dans celui de maladie, parce que, dans cette dernière circonſtance, l'organiſation des parties n'eſt pas toujours exactement celle de la Nature.

Comme l'Académie eſt dans l'intention de vérifier les obſervations qui paroîtront neuves, elle exige des Auteurs qu'ils rendent compte des procédés qu'ils auront ſuivis, des inſtrumens qu'ils auront employés, & des ſubſtances dont ils auront fait uſage en injection. L'Académie deſire auſſi qu'ils joignent à leurs Mémoires des deſſins, ou, tout au moins,

moins, des eſquiſſes, lorſqu'ils le jugeront néceſſaire.

Le Prix ſera de 1500 livres.

Les Sçavans de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés étrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait une loi d'en exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires ne ſeront reçus que juſqu'au premier Juillet 1783. Ils ſeront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire enſorte que leurs Ecrits ſoient liſibles.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même ſentence, leur nom, leurs qualités, & leur demeure ou leur adreſſe. Ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'au cas que la Pièce ait remporté le Prix. Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront

leurs Ouvrages, francs de port, au Secrétaire de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera son récépissé à celui qui les lui aura remis, dans lequel sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix, à son Assemblée publique de Novembre 1783.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera le récépissé : il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Recueil complet des plus beaux

Morceaux de Poéſies italiennes lyriques, érotiques & fugitives; avec des Remarques critiques ſur le génie de la Poéſie italienne. Par M. *Baſſi*, Membre de pluſieurs Académies. Propoſé par ſouſcription.

On ſe propoſe d'embraſſer les Poëtes de tous les tems, s'attachant principalement aux modernes, & de renfermer dans huit volumes tout ce qu'il y a de mieux écrit en italien dans les genres lyrique, érotique & fugitif.

On n'admettra en conſéquence que les ſeules Pièces qui ſont conſacrées, par le ſuffrage de la Nation, dans les Annales de la Poéſie italiénne, comme les plus dignes de paſſer à la poſtérité.

Il y aura dans chaque volume une certaine quantité de Poéſies dont le rhythme peut être adapté aux phraſes muſicales.

A la tête de l'Ouvrage, on trouvera un Abrégé de l'hiſtoire de la

Poéſie italienne, dans lequel ſon origine, ſes progrès, ſes viciſſitudes ſeront diſcutés avec autant de préciſion que de vérité.

Cet Abrégé ſera ſuivi d'un Eſſai ſur la Proſodie, & ſur le technique de la Verſification italienne.

Les Pièces des Auteurs qui ont fait époque par l'originalité de leur caractère poétique, ou qui ſont regardés parmi nous comme Claſſiques, relativement à la pureté & à l'élégance de leur diction, ſeront précédées d'un Précis de la vie littéraire de ces Auteurs, & de quelques Réflexions ſur le genre dans lequel ils ſe ſeront exercés.

Deux eſpèces de notes accompagneront les Morceaux qui en ſeront ſuſceptibles. Les unes ſeront des Remarques critiques; les autres expliqueront les difficultés qui tiennent à la Syntaxe, où à l'Idiôme poétique.

La Souſcription ſera ouverte de-

puis le 15 Mars juſqu'à la fin de Juillet 1782.

On placera à la fin du dernier volume la liſte des perſonnes qui auront ſouſcrit.

La ſeule formalité à obſerver, qui aura force obligatoire pour demander la livraiſon des volumes d'une part, & pour exiger, d'autre part, le prix convenu, conſiſtera à donner & à recevoir les noms des Souſcripteurs dans le terme annoncé ci-deſſus.

On n'exigera rien des Souſcripteurs qu'au moment de la diſtribution des volumes qui leur ſeront fournis deux à deux. On payera, en les recevant, 6 liv. pour chaque volume *in*-8°. broché, & 24 liv. pour chaque volume *in* 4°. papier d'Hollande, broché.

Les frais de port pour l'envoi des volumes dans les Provinces ou dans les Pays étrangers, ſeront à la charge des Souſcripteurs.

On ſouſcrira à Paris, chez M. Baſli, rue Neuve des Petits-Champs, maiſon du grand Bureau de la Poſte de Paris, à côté de la rue des Bons-Enfans. Chez M. Lambert & F. J. Baudoin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. Chez Molini, Libraire, rue du Jardinet.

A Lyon, chez les Frères Periſſe. A Londres, chez Helmſly, Pierre Molini. A Madrid, chez Antoine de Sancha. A Lisbonne, chez Borel. A Amſterdam, chez J. Corn. Haak. A Vienne, chez Bernard, Arteria. A Hambourg, chez G. Virchaux. A Berlin, chez Bordeau. A Pétersbourg, chez Potet, Directeur de l'Imprimerie de l'Académie. A Varſovie, chez Groell. A Stockholm, chez Wlf. A Rome, chez Noël Barbiellini. A Naples, chez Dominique Terres. A Florence, chez Joſeph Molini. A Veniſe, chez Paſquali, & Remondini. A Parme, chez Carmignani. A Turin, chez

les Frères Reycends. A Milan, chez J. Antoine Cairoli. A Gênes, chez Gravier. A Bologne, chez les Frères Taruffi.

Hiſtoire de l'Egliſe, dédiée au Roi. Par M. l'Abbé *de Bérault-Bercaſtel*, Chanoine de l'Egliſe de Noyon. Tomes XIII & XIV. *in*-12 de 5 à 600 pag. chacun. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le Tréſor des Laboureurs dans les Oiſeaux de baſſe-cour; contenant la deſcription de ces oiſeaux, la manière de les élever, de les multiplier, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladies & d'en tirer profit, tant pour nos alimens que pour nos médicamens, & les différens arts & métiers; Ouvrage utile aux Seigneurs, aux Curés, aux Cultivateurs & aux différens habitans de la cam-

pagne. Par M. *Buc'hoz*, Médecin Botaniſte de MONSIEUR, &c. A Paris, chez Durand Néveu, rue Galande; la Porte, rue des Noyers. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire, rue Ganterie. 1782. *in*-12. de 408 pages.

Le Droit général de la France, & le Droit particulier à la Touraine & au Lodunois; contenant les Matières Civiles, Criminelles & Eccléſiaſtiques, & une explication méthodique des diſpoſitions des Coutumes de Touraine & de Lodunois, où ſe trouvent les Notes de MM. Bernard, Dufrementel, Gottereau, père, &c. Par M. *Cottereau*, fils, Avocat, avec cette épigraphe:

Non mihi ſoli laboravi, ſed omnibus exquirentibus diſciplinam. Eccli. 33. 18.

Second volume *in*-4°. contenant les Tomes II, III & IV. A Tours, chez Vauquer Lambert, Imprimeur-

Libraire, grand'rue ; & à Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Auguſtins. Prix, 15 liv. rel. en veau.

Traité ſur les Droits des Filles en Normandie ; avec une Méthode facile & ſûre pour liquider leur légitime ou mariage avenant. A Rouen, chez Leboucher le jeune, Libraire, rue Ganterie ; & ſe trouve à Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue Galande. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un vol. *in*-12 de plus de 200 pages.

Traité des Dépôts volontaires, néceſſaires, judiciaires & autres, ſous leſquels ſont compris les Gageures, les Epaves, les Tréſors & les Effets perdus & retrouvés, ſelon les principes du Droit François & du Droit Romain. Dédié à Monſeigneur le Garde des Sceaux. Par M. *Aublet*, Avocat au Parlement de Paris. A Paris, chez l'Auteur, rue

du Four S. Honoré. L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine; & Esprit, Libraire, au Palais Royal. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume de près de 500 pag.

Armorial des principales Maisons de France & étrangères, & de plusieurs villes du Royaume; avec un Abrégé des différens degrés d'élévation de la plupart des anciennes Maisons : enrichi de près de 400 figures en taille-douce, pour l'intelligence des différentes armoiries; le tout pour servir de suite à la Collection des Etrennes à la Noblesse depuis 1771 jusqu'à présent. Par une Société de Gens de Lettres & Généalogistes.

Nobilitas sola est atque unica virtus.

A Paris, chez Leboucher, quai de Gêvres; Onfroy & Lamy, quai des Augustins, Libraires. 1782. Avec

Approbation & Privilége du Roi. Cinq volumes *in*-12. non compris un ſixième volume contenant une Table alphabétique de toutes les Familles dont il eſt fait mention dans les quinze volumes des Etrennes à la Nobleſſe.

Introduction & Plan d'un Traité général de la Navigation intérieure & particulièrement de celle de la France, & Conſidérations ſur les Forêts, Bois & autres objets ſuſceptibles d'améliorations, au moyen de nouveaux débouchés; avec un Traité des Péages, dans lequel, après avoir démontré les avantages qui réſulteroient de la ſuppreſſion de ce droit, on donne un plan de liquidation & d'indemnité. Par M. *Allemand*, ancien Conſervateur des Forêts de l'iſle de Corſe. A Paris, chez Cellot & Jombert le jeune, Libraires & Imprimeurs, rue Dauphine. 1779. Avec Approbation &

Privilége du Roi. Vol. *in* 4°. de 168 pag.

Epreuves du Sentiment. Par M. *d'Arnaud.* A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins. Et chez les principaux Libraires de France & des Pays étrangers.

Cet Ouvrage, imprimé conformément au *Prospectus*, formera douze volumes *in*-12 de la grosseur de ceux de la Bibliothèque des Romans; le Tome IX paroît au premier Avril, & les autres de suite de mois en mois, de maniere que le douzième paroîtra en Juillet 1782. Chaque volume sera payé 15 sols broché. Ceux qui voudront les payer en une seule & même fois, feront parvenir 15 liv. par lettre affranchie à M. Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins.

Chaque volume parviendra aux Souscripteurs de Province, par la

Poſte, & port franc. On délivre actuellement les huit premiers volumes.

La Morte d'Abelle, Poema Teſdeſco, del Signor Geſner.

M. l'Abbé Mugnozzi, Romain, Profeſſeur de Langue Italienne, donne au Public la Traduction de ce Poëme deſirée depuis long-tems. Le tableau qu'il nous préſente des mœurs innocentes du premier âge, le rend également précieux aux Amateurs, & aux jeunes Perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. On y trouve tous les mots accentués pour faciliter les moyens d'en acquérir l'exacte prononciation. A Paris, chez l'Auteur, rue Montorgueil, vis-à-vis le Paſſage du Saumon, chez le Mercier; Alexandre Jombert, rue Dauphine; Eſprit, au Palais Royal; Molini, rue du Jardinet.

Obſervations ſur pluſieurs Mala-

dies des beſtiaux ; teiles que la *Maladie rouge* & la *Maladie du ſang*, qui attaquent les bêtes à laine, celles que cauſe aux bêtes à cornes & aux chevaux, la conſtruction vicieuſe des étables & des écuries ; avec le plan d'une étable & celui d'une écurie convenable aux chevaux de cavalerie, des fermes, des poſtes, &c. &c. Par M. l'Abbé *Teſſier*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale de Médecine & de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Lyon. A Paris, chez la veuve Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or ; & P. Théophile Barrois, jeune, Libraire, rue du Hurpoix, près le Pont S. Michel. 1782. vol. *in*-8°. de 199 pages. Prix, 1 liv. 16 ſ. broché.

Cet Ouvrage eſt d'autant plus recommandable qu'outre l'intérêt de ſon objet, on peut compter ſur l'exactitude des Obſervations, &

ſur les précautions que M. l'Abbé Teſſier a priſes pour n'être pas trompé, la ſincérité avec laquelle il convient de l'impoſſibilité de guérir celles des maladies des animaux dont il traite, quand une fois elles ſont parvenues juſqu'à un certain point, eſt bien propre à inſpirer la plus entiere confiance dans tout ce qu'il propoſe, & juſtifie la préférence qu'on doit donner aux moyens préſervatifs ſur les moyens curatifs, & ſur laquelle il inſiſte beaucoup avec grande raiſon, les moyens préſervatifs ſi eſſentiels conſiſtent ſurtout dans la propreté & la bonne conſtruction des étables & des écuries. L'Auteur a traité ces objets avec tout le ſoin qu'ils méritent. On lira ſurtout avec le plus grand intérêt, dans l'Ouvrage que nous annonçons, les détails dans leſquels il entre au ſujet des ſoins qu'on doit prendre pour la conſervation des chevaux de la cavalerie. Nous nous occuperons

plus particulièrement de ce bon Ouvrage, qui n'eſt encore que commencé, & dont la ſuite eſt fort à deſirer.

Recueil d'Evènemens curieux & intéreſſans, ou Tableau politique, hiſtorique & philoſophique, de l'année 1781; ſuivi d'un eſſai ſur la Vie d'Hyder Ali Khan, Roi de l'une des parties de la preſque île de l'Inde.

Je ferois conſcience de fâcher un homme pour avoir dit la vérité. *Max. de Henri IV.*

A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Auguſtins, 1782. Deux volumes petit *in*-12; les deux enſemble de 418 pages. Prix, 3 liv. les deux volumes.

Suite de la Clef du Sanctuaire Philoſophique. Par *Claude Chevalier*, Comte du S. Empire Romain, Chevalier de l'Ordre Militaire de l'Epe-

ron d'Or, Conſeiller Medecin ordinaire du Roi & des Cent-Suiſſes de la Garde de Sa Majeſté, & premier Médecin du corps de ſon A. R. & Electorale Madame l'Electrice Douairière de Bavière. Fauxbourg S. Denis, près la Barrière, numéro 30. A Paris, troiſième volume, petit *in*-12 de 40 pages. Ce petit Ouvrage ne conſiſte qu'en une Préface dans laquelle on fait l'éloge du Grand œuvre & en une table des chapitres. Ce n'eſt proprement qu'un Proſpectus. Il a déjà paru deux volumes de cet Ouvrage, qui ſe vendent 12 l. Le troiſième, qui ſera de 400 pages, eſt ſur le point de paroître; ceux qui ſouſcriront pour ce volume ne payeront que 3 liv. à condition qu'ils retireront actuellement les deux premiers volumes.

Abrégé de l'Hiſtoire Romaine, à l'uſage des Elèves de l'Ecole Royale Militaire; faiſant partie du cours

d'études rédigé & imprimé par ordre du Roi. Seconde édition augmentée. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier S. Andre des Arcs. 1782. Un vol. *in*-12 de 344 pages.

Ce volume eſt terminé par une Table géographique aſſez détaillée, & qui eſt une eſpèce de Dictionnaire.

L'Ecole du Bonheur. Par M. ***, A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782. Avec Approbation & Permiſſion. 394 pages *in*-12.

Cet Ouvrage eſt diviſé en onze chapitres qui traitent du pardon des injures, de la bienfaiſance, de l'aumone, de la reconnoiſſance, de la généroſité, du déſintéreſſement, de la probité, du devoir de l'amitié, de la piété filiale, de l'amour conjugal & de la chaſteté.

Il y a ſur chaque chapitre des exemples mémorables tel que celui-

ci, du Roi de Suède. Quelques partiſans de l'anarchie parvinrent à mettre dans leur intérêt un jeune homme de Stockholm, dans lequel ils trouvèrent de l'eſprit & du mérite; abuſant de ſa miſère, ils l'obligèrent, à prix d'argent, à compoſer pluſieurs ſatyres contre le Roi; ces libelles tombèrent entre les mains du Prince, il les lut; & l'Auteur ayant été découvert, il ſe le fit amener. On juge facilement de l'inquiétude de celui-ci, lorſqu'il parut aux pieds du trône: mon ami, lui dit le Roi, vous écrivez on ne peut mieux; mais il vous manque une choſe eſſentielle, c'eſt du pain; je vous fais mon Bibliothécaire; continuez à cultiver vos talens, je vous pardonne ce que vous avez écrit & ce que vous pourrez écrire par la ſuite contre votre Roi. En général les exemples ſont bien choiſis & il réſulte un livre de morale & d'exemples propre à faire ſentir qu'en effet le bonheur eſt dans la vertu.

L'Ecole de la Mignature, ou l'art d'apprendre à peindre ſans Maître, & les ſecrets pour faire les plus belles Couleurs ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez J. B. G. Muſier, Lib. quai des Auguſtins au coin de la rue pavée. 1782. Avec Approbation & privilége du Roi. 1 volume *in*-12 de 177 pages. Prix, 2 liv. 5 ſ. relié.

On trouve dans cette édition outre la manière de faire l'or bruni & l'or en coquille, les meſures du corps humain, la méthode pour étudier l'art de la peinture, tant à freſque, en détrempe, & à l'huile, que ſur le verre, en émail, en moſaïque & damaſquinure.

Contes de J. Bocace, traduction nouvelle, ornée de cent onze figures en taille-douce, 10 volumes *in*-8°. brochés, 54 liv. 10 volumes *in* 12 avec figures, 26 liv. ; le même ſans figure, 15 livres, rendu franc de port dans toutes les Villes du Royau-

me, toutes les fois que l'on en adreſſera le montant au Libraire, auſſi franc de port. A Paris, chez Laporte, rue des Noyers, & chez tous les Libraires de France & Pays Etrangers.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1782. *Prem. Vol.*

CONSIDÉRATIONS sur l'Esprit militaire des Germains. Par M. de Sigrais. 964

Anecdota Græca, &c. 983

Le Produit & le Droit des Communes. 1014

Description & explication de la Philopatrie. 1026

Histoire naturelle, chimique & médicinale des Corps des trois Règnes de la Nature. 1034

Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum. 1043

1151
L'honnête Homme. 1084
Sur la poſſibilité de voler. Lettre de M. de la Lande à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. 1093
Traité de la Seduction. 1100
Extrait des Obſervations Météorologiques. 1108
Nouvelles Littéraires. 1115

Fin de la Table.

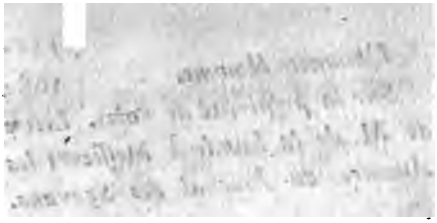

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

JUIN. *Second Volume.*

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Greneile S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXXII.

MÉMOIRES concernant l'hiſtoire, les ſciences, les arts, les mœurs, les uſages, &c. des Chinois. Par les Miſſionnaires de Pekin. Tom. VII & VIII. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 volumes

in-4°. Le premier de 400, le ſecond de 375 pages, avec figures.

PREMIER EXTRAIT.

NOUS avons parlé en différens tems des volumes qui ont précédé ceux que nous annonçons; on ſçait que ces Mémoires ſont compoſés par les Miſſionnaires françois, qui ſont actuellement à Pekin. Le Libraire, en publiant ces deux nouveaux volumes, a fait imprimer en même tems un Proſpectus dans lequel il donne, en peu de mots, une idée de ce qui eſt contenu dans les ſix premiers. Il ne ſera pas inutile de nous y arrêter un moment pour rappeller ici le ſouvenir de toutes ces différentes pièces.

Ce premier volume contient différentes recherches ſur les Antiquités chinoiſes & l'origine de la nation, ſur ſes caractères ou ſon écriture, l'explication d'une inſcription dans laquelle l'Empereur *Kien-long*,

actuellement régnant, conſtate la conquête qu'il a faite du royaume des Eleuthes, en Tartarie, & celle d'une ſeconde inſcription qui concerne l'émigration des Torgouths, en 1771. La traduction de deux petits Traités de Confucius, intitulés, le *Ta-hio* & le *Tchong-yong*.

Le ſecond volume renferme de nouvelles recherches du P. Amiot, ſur les Antiquités chinoiſes; des remarques ſur l'Ouvrage de M. Paw; des Obſervations ſur les vers à ſoie ſauvages, ſur les coronniers, ſur le bambou & la traduction d'un petit Poëme intitulé, le *Jardin de Se-ma-kouang*.

On trouve dans le troiſième volume l'Hiſtoire de cinquante-deux perſonnages célèbres à la Chine, avec quelques-uns de leurs portraits, gravés. La Relation de la conquête du pays des *Miao-tſe*, en 1775; des notices ſur les ſerres chinoiſes, ſur quelques plantes & arbriſſeaux, ſur des pratiques de culture, & enfin

une requête à l'Empereur pour la cérémonie du labourage.

Un long Traité sur la Piété filiale avec diverses petites pièces en prose & en vers des Chinois anciens & modernes, occupe une grande partie du quatrième volume; on y a joint un Mémoire sur l'intérêt de l'argent à la Chine, la notice d'un Livre intitulé, *Si-Yuen*, qui sert de guide aux Juges, pour décider à l'inspection des cadavres de la nature des meurtres; l'extrait d'un Livre des *Tao-ſe*, concernant des moyens d'opérer des guérisons, des observations sur le musc & sur quelques plantes.

Dans le cinquième volume on donne une idée générale de la Chine & de ses premières relations avec l'Europe; la suite de l'Histoire de plusieurs grands hommes du pays; des notices sur le vin, l'eau-de-vie & le vinaigre de la Chine; sur les raisins secs de Hami; sur différens remèdes; sur la teinture chinoise; sur l'abricotier & sur l'armoise.

Le ſixième volume préſente un Ouvrage conſidérable du P. Amiot, ſur la Muſique chinoiſe, revu & publié par M. l'Abbé Rouſſier, connu par ſon excellent Mémoire ſur la Muſique des Anciens. Il a ajouté beaucoup de notes à l'Ouvrage du P. Amiot. Ce morceau ſe vend ſéparément; les pièces ſuivantes, qui complettent le ſixième volume de ces Mémoires, ſont une nouvelle réponſe à M. Paw, des détails ſur différens dénombremens de la Chine & ſur les funérailles de l'Impératrice mère, morte en 1777.

On peut juger par ce court expoſé, de l'importance & de l'utilité de ces Mémoires, dont la plus grande partie eſt tirée des Ouvrages mêmes des Chinois, par des Miſſionnaires qui ſont ſur les lieux; & tous ces différens morceaux, à quelques corrections de ſtyle près, ſont imprimés en général, tels qu'ils ſont envoyés, méthode différente de celle qu'on a ſuivie dans ce qui a été donné pré-

cédamment ſur la Chine. Paſſons maintenant aux deux nouveaux volumes qui viennent de paroître.

Le premier de ces deux volumes, ou le ſeptième de la collection, renferme une ſuite de pièces concernant l'*Art militaire des Chinois*. Il avoit été imprimé en 1772, ſous ce même titre; mais l'édition étant épuiſée, on a cru devoir le faire réimprimer pour le joindre à ce Recueil, dont naturellement il doit faire partie, puiſqu'il eſt un des premiers fruits de la correſpondance établie & entretenue par la permiſſion du Roi, ſous les auſpices de M. Berrin, avec les Miſſionnaires de la Chine. Cet Ouvrage eſt la traduction de différens traités compoſés par des Chinois, ſur l'Art militaire, faite par le P. Amiot. Comme nous en avons rendu compte dans le tems & que d'ailleurs cet Ouvrage eſt très-connu, nous n'en dirons rien ici.

Peu de tems après qu'il eût été mis au jour, il en parut une analyſe

critique ſous le titre d'*Etat actuel de l'art & de la ſcience militaire à la Chine.* Elle renferme des remarques qui tendent à éclaircir ou à rectifier divers endroits du livre. On a cru devoir les ajouter à la tête de ce volume dont elles occupent huit pages; c'eſt là ſeule différence qu'il y ait entre les deux Editions. Voici quelques-unes de ces obſervations.

1.° L'Empereur dit dans l'introduction qu'il s'eſt toujours appliqué à acquérir la *grande ſcience.* Le P. Amiot, dans une note, avoit obſervé que la *grande ſcience* eſt un Ouvrage compoſé par Confucius, dans lequel ce Philoſophe donne des préceptes pour régler ſon cœur & pour bien gouverner; ce qui n'a pas empêché M. le Colonel de S. Leu, Auteur d'une partie de ces remarques critiques, de vouloir en donner une autre idée, en diſant que ce qu'en Chine on nomme la *grande ſcience*, lui paroît être ce qu'en France les Philoſophes Eco-

nomiſtes appellent la *ſcience ;* mais cette remarque eſt abſolument fauſſe. Le livre chinois intitulé *Ta-hio*, qui eſt imprimé dans le 1.er volume, n'a d'autre objet que de donner des préceptes pour corriger ſes paſſions & pour bien gouverner les hommes; *Ta-hio* ſignifie la ſcience à laquelle les hommes faits doivent s'appliquer.

2.° Quant à ce que M. de S. Leu dit qu'on ne voit en Chine aucune terre en friche, l'Editeur le renvoie avec raiſon à une lettre qu'on trouve dans le 8.e volume; mais, indépendamment de cette lettre, qui n'étoit pas encore publique, M. de S. Leu pouvoit ſe déſabuſer ſur ce ſujet en liſant l'Ouvrage du P. du Halde.

Les autres remarques critiques ſont de M. le Marquis de Puyſégur; quelques-unes contiennent des éclairciſſemens ſur l'art militaire, & ont pour but de corriger le texte ou de relever quelques mépriſes apparen-

tes du Traducteur. Comme peu de perſonnes ſont en état de recourir au texte que nous avons ſous les yeux, nous nous faiſons un plaiſir de voir ſi ces critiques ſont fondées.

Dans quelques endroits le Traducteur, dit M. de Puyſégur, a rendu par le mot *campagna* ce qu'il auroit dû rendre par le mot *guerre*: par exemple, page 66, il eſt dit: *c'eſt pour prévenir tous ces déſaſtres qu'un habile Général n'oublie rien pour abréger les campagnes & pour pouvoir vivre aux dépens de l'ennemi, &c.* L'Editeur obſerve que cette critique eſt fondée; que cependant on peut ſuppoſer que le ſens n'a pas échappé au Traducteur, & qu'en diſant dans cet endroit *abréger les campagnes*, on comprendroit aiſément que cela ſignifioit en diminuer, non la durée, mais le nombre. Nous obſerverons ici que ce que le P. Amiot a traduit à l'article 2 des commencemens de la campagne, le texte porte:

faire la guerre. En ſecond lieu, qu'il a beaucoup paraphraſé & étendu ce texte, que dans l'endroit critiqué il y a ſeulement : *c'eſt pourquoi un habile Général doit s'appliquer à vivre ſur l'ennemi.*

Voici une autre obſervation de M. de Puyſégur. *Dans quelque bataille que ce ſoit*, dit le P. Amiot d'après le texte, *il faut toujours tourner le dos au vent, il faut toujours voir devant ſoit quelque lieu élevé dont on puiſſe s'emparer, &c.* M. de Puyſégur remarque qu'il doit y avoir une mépriſe, parce qu'il n'eſt pas naturel qu'on ſonge à ſe retrancher en avant de l'endroit où l'on ſeroit battu. En effet, dans le texte il y a : dans un combat *ayez le vent par derrière, ayez une hauteur par derrière, &c.* C'eſt ſûrement un oubli du P. Amiot, qui, en étendant peut-être un peu trop ſon texte, s'eſt écarté de l'original. On voit par-là que les obſervations de M. de Puyſégur,

qui ſont en petit nombre, méritoient en effet d'être placées à la tête de ce volume. Voilà à peu-prés tout ce que nous pouvons dire ſur ce tome VIII. Mais nous croyons devoir rapprocher dans cet Extrait un morceau conſidérable ſur l'art militaire, qui fait partie du tome VIII : c'eſt un ſupplément nouvellement envoyé par le P. Amiot. Il eſt accompagné de trente planches qui repréſentent les différentes évolutions des Chinois. Le Libraire annonce qu'il le vendra ſéparément en faveur de ceux qui ont la premiére édition de l'Art militaire, afin qu'ils puiſſent completter cet Ouvrage.

M. Paw, Auteur des *Recherches philoſophiques ſur les Egyptïens & ſur les Chinois*, avoit dit, en parlant du premier volume, actuellement le tome VII, que les exercices de toutes ces troupes reſſembloient à un jeu théatral ou à un ballet figuré; que les Chinois y contrefaiſoient

les quatre coins de la terre, qui eſt ſuppoſée quarrée, & la rondeur du ciel, en mêlant tellement la cavalerie avec les gens de pied, qu'on n'y conçoit abſolument rien ; & je crois, dit M. P., que le P. Amiot n'y a rien compris lui-même. C'eſt cette critique qui a excité le P. Amiot à faire de nouvelles recherches. Nous ſommes éloignés de penſer comme M. P. ; & quand l'art militaire des Chinois ſeroit abſolument imparfait ; quand il y auroit même des mépriſes dans l'Ouvrage du P. Amiot, nous croyons que, loin de décourager des Miſſionnaires qui ſont ſi laborieux, on doit les exciter à continuer leurs recherches & leurs travaux qui ne peuvent qu'être utiles aux Sciences & aux Lettres. On peut faire des obſervations critiques ſur leurs Mémoires, mais non pas les tourner en ridicule ni les mèpriſer.

Un ancien Militaire de la Chine, curieux de ſavoir tout ce qui s'étoit

fait ſur l'art de la guerre, a mis par écrit tout ce qui ſe trouve dans les Livres anciens & modernes dont il a pu ſe procurer la lecture; ſon manuſcrit a été communiqué au P. Amiot, qui y a trouvé quantité de choſes qui lui ont paru mériter d'être envoyées en France. Voilà ce qui forme ce nouveau morceau. Le P. Amiot commence par nous donner une idée du Diſcours préliminaire.

Ceux qui ont embraſſé la profeſſion des armes, dit l'Auteur chinois, doivent être inſtruits de tout ce qui peut leur fournir des lumières ſur un art qu'il n'eſt malheureuſement que trop néceſſaire de ſavoir. Les Anciens ne combattoient pas comme on combat aujourd'hui; cependant ils avoient des uſages qui, aujourd'hui même, peuvent avoir leur utilité. Je les ai extraits de tous les Livres; je rapporterai les différentes manières de combattre en uſage chez les Anciens, ſans m'a-

viſer de juger ſi elles étoient bonnes ou mauvaiſes. Je parlerai de leurs armes & de différens ordres de bataille qu'ils obſervoient.

Cet Auteur remarque que depuis les *Han* juſqu'aux *Ming*, c'eſt-à-dire depuis environ l'Ere chrétienne juſqu'au 16.e ſiècle de J. C., il n'y a guère de Militaires qui entendiſſent bien l'uſage des armes à feu. Il ne cite que *Tchou ko-leang*, autrement *Kong-ming*, qui s'en eſt ſervi avec ſuccès. Cet Officier vivoit vers l'an 200 de l'Ere chrétienne. Vers l'an 1600 de J. C. on employa des canons dans une guerre contre les Japonois, & peu après on adopta la manière des Européens, & l'on fit de gros & de petits canons. Le Père Amiot dit à cette occaſion que les armes à feu étoient connues très certainement des Chinois dès le commencement de l'Ere chrétienne; que *Tchou-ko-leang* ſeulement s'en ſervit mieux que les autres; que les Chinois employoient le ſalpêtre,

le ſoufre & le charbon ; d'où il réſulte, dit-il, qu'ils ſavoient faire la poudre à tirer bien des ſiècles avant même qu'on ſe doutât en Europe que cette invention exiſtoit. Pour qu'on ne le croie pas ſur ſa parole, il va rapporter fidèlement ce que l'Auteur en dit dans ſon Traité ſur l'*Art militaire*, comme nous le verrons plus bas.

L'Ecrivain chinois parcourt en peu de mots les tems anciens & même ceux que nous devons regarder comme fabuleux ; qu'il nous ſoit permis de le dire, quoique le P. Amiot ſoit d'un autre avis. Dans cet expoſé l'Auteur ne dit rien ſur les armes à feu ; il n'en parle qu'enſuite ; & à l'occaſion du même *Tchou-ko-leang* que nous venons de citer, on prétend que ce Général avoit pris cet uſage dans les Ecrits des anciens Guerriers ; ce qui, ſuivant le P. Amiot, eſt une preuve ſans réplique que les Chinois connoiſſoient la poudre, &

s'en ſervoient long-tems avant les Européens : mais nous croyons que, pour décider cette queſtion, il faudroit avoir ſous les yeux les paſſages mêmes des anciens Auteurs dépouillés de tous les commentaires des Modernes, parce que les Anciens ſe ſont ſervi de flêches enflammées & d'autres armes ſemblables que l'on a pu appeller armes à feu.

Le P. Amiot s'étend ſur les différentes eſpèces de poudre employée par les Chinois ; il donne la manière dont ils la font ; mais ces procédés ſont-ils tirés d'anciens Auteurs qui vivoient avant que la poudre fût connue parmi nous ? Après ces recherches, qui méritent la plus grande attention, le Miſſionnaire parle des armées navales des Chinois. Il obſerve que ces peuples n'ont guères combattu que ſur le grand fleuve *Kiang :* anſi leurs évolutions, la forme de leurs navires & toutes leurs manœuvres, ne doivent être enviſagées que ſous ce

point de vue. D'après toutes les ſçavantes recherches du P. Amiot, raſſemblées dans ces deux volumes, on peut ſe former une idée aſſez juſte de la Tactique chinoiſe tant ancienne que moderne; c'eſt ce qu'il s'eſt propoſé de faire. Il a joint à ce morceau trente planches qui repréſentent les différentes évolutions militaires des chinois, leurs machines de guerre, leurs armes, leurs différens navires, la diſpoſition de leurs armées navales; enſorte que ce morceau réuni au tome VII devient un Ouvrage complet ſur cette matière dont nous n'avions aucune connoiſſance avant le P. Amiot. Il ſeroit à deſirer que les autres Miſſionnaires nous donnaſſent ainſi des Traités particuliers ſur les différens arts & ſur les ſciences des Chinois; qu'ils en ſuiviſſent le progrès depuis leur origine juſqu'à préſent, mais qu'ils ſe dépouillaſſent en même-tems de tout préjugé pour ou contre les Chinois. Ces peuples ſe ſont ap*propriés quelquefois* des connoiſ-

ſances qu'ils tenoient des étrangers avec leſquels ils ont été en commerce ; & pour s'en faire honneur, ils en ont fait remonter l'origine à des tems fort anciens ; c'eſt ce qu'il eſt néceſſaire de bien diſtinguer.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

MÉMOIRE qui a remporté le prix de la Société Royale des Sciences de Montpellier, en 1780, ſur cette queſtion : *Déterminer par un moyen fixe, ſimple & à portée de tout Cultivateur, le moment auquel le vin en fermentation dans la cuve, aura acquis toute la force & toute la qualité dont il eſt ſuſceptible.* A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel l'aîné, Imprimeur ordinaire du Roi, des Etats de la Province de Languedoc & de la Société Royale des Sciences. 288 pages *in*-4°.

L'ACADÉMIE de Montpellier, indépendamment des volumes de Mémoires qu'elle a déjà commencé de publier, donne chaque année les

Mémoires de Rentrées publiques & les pièces des Prix.

Dans celle qui a remporté le Prix de 1780, M. Bertholon préſente un tableau rapide & bien fait de la fermentation des raiſins dans la cuve; M. Mourgue en a donné un extrait intéreſſant à la tête du volume, & nous allons en rapporter quelques traits. Divers moyens ont été employés pour connoître le moment auquel le moût eſt converti en vin. L'Auteur en diſcute ſept. La couleur eſt le premier de ces moyens; il en démontre la futilité: & en effet, un vin peut être clair & beau & avoir d'ailleurs de mauvaiſes qualités qui le feront rejetter. Le ſecond eſt le goût; on connoît aiſément combien ce moyen eſt variable & arbitraire. Le troiſième eſt l'odorat, qui mérite encore moins de confiance que le goût. Le quatrième eſt l'abſence ou la préſence d'une eſpèce d'écume qu'on remarque au bord d'un verre dans lequel on verſe du vin nouveau,

après l'avoir fait filtrer à travers un papier gris. La chaleur, indiquée par le thermomètre, eſt un cinquième moyen ſubordonné à une infinité de circonſtances qui le rendent infidèle. La durée de la fermentation, qui eſt le ſixième moyen diſcuté, mérite encore moins de confiance. Enfin, le bruit plus ou moins grand qui réſulte de la fermentation tumultueuſe, eſt encore un ſeptième moyen très-peu ſûr. M. Bertholon en cherche un qui ſoit plus caractériſé.

On apperçoit, après que la fermentation eſt établie, que la liqueur s'élève dans la cuve, de même que le lait qui bout ſur le feu : après ſon *maximum* d'élévation, la maſſe fermentante reſte ſtationnaire pendant quelque temps. Sa marche devient enſuite rétrograde, & elle s'affaiſſe progreſſivement ; cette marche eſt conſtante ; on l'obſerve partout, quelle que ſoit la diverſité des climats, celle des ſaiſons, & la différence des raiſins. Il faut choiſir parmi les

phénomènes de cette marche, l'inſtant où le vin doit être tiré de la cuve. L'Auteur trouve que ce moment eſt celui où, après que la maſſe fermentante a été ſtationnaire, elle commence à baiſſer. Il en donne la preuve, & l'expérience eſt venue à ſon ſecours. Elle lui a prouvé qu'au moment de la plus grande élévation, la combinaiſon des principes qui doivent former le vin n'eſt pas encore aſſez faite; qu'il eſt trop chargé de gas ou d'air fixe, qui n'a pas eu le tems de ſe développer: que l'inſtant du dernier abaiſſement eſt encore moins celui qu'il faut choiſir; le vin ayant perdu alors trop de ſes eſprits, devient plat, & peu généreux. Puiſque le moment auquel le vin, en fermentation dans la cuve, commence à s'abaiſſer, eſt l'inſtant qu'il faut ſaiſir pour le tirer de la cuve, il eſt de la plus grande néceſſité d'en avoir une indication aſſurée & préciſe. M. Bertholon propoſe un inſtrument de la plus grande ſimpli-

cité; il eſt compoſé d'un tube cylindrique de fer blanc, ou de toute autre matière, terminé à ſa partie inférieure en forme de cône renverſé; ce tube ſera percé de trous dans toute ſa longueur, pour que le vin y pénètre librement ſans que le marc puiſſe y entrer. On obſervera de faire ce tube d'un aſſez grand diamètre pour pouvoir y placer une jauge graduée en pouces & en lignes. Cette jauge ſera formée de deux pièces: 1.° un diſque circulaire de liége d'un diamètre moins grand que celui du tube: 2.°. une règle d'un bois très-léger graduée en pouces & en lignes, plantée perpendiculairement dans ce diſque.

Lorſque le vin s'élevera dans la cuve, il s'élevera auſſi dans le tube; & cette verge ou jauge, que l'Auteur nomme *œnomètre*, étant très-légère, elle ſurnagera la liqueur, & par le moyen de la graduation on verra ſi la liqueur en fermentation continue à s'élever, ſi elle eſt ſtationnaire,

tionnaire ou ſi elle eſt rétrograde.

Parmi les Mémoires préſentés au concours, l'Académie a diſtingué celui de M. le Gentil, Prieur de Fontenet, de l'Ordre de Cîteaux, Honoraire de la Société Royale d'Agriculture d'Auch, de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, qui a pour épigraphe, *Generoſum & tene requiro, &c.* Ce Mémoire a paru un Traité complet ſur la fermentation des vins & ſur les moyens de leur donner la meilleure qualité. L'Académie a vu avec peine, que la vraie queſtion qu'elle avoit propoſée, avoit échappé à l'Auteur au moment où il alloit réunir tous les ſuffrages. Il veut trouver dans la déguſtation, dans le ſens du goût, le moyen fixe, ſimple & à portée de tout cultivateur, que l'Académie demandoit. Ce moyen eſt trop peu ſûr, ſous quelque point de vue qu'on le regarde; cependant l'Académie a cru devoir faire imprimer ce Mémoire

dans ſon Recueil, comme pouvant inſtruire les propriétaires des vignobles, & leur faire connoître les principes trop ignorés d'un art que l'on a cru trop ſimple. M. Mourgue recommande la lecture fréquente & réfléchie de ce Mémoire à tous ceux qui voudront faire de bon vin. Je connois, dit-il, tout ce qui a été écrit ſur cet objet par les Anciens & par les Modernes, & je puis certifier qu'il y a plus à profiter dans le ſeul Mémoire de M. le Gentil que dans tout le reſte.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

TRAITÉ de la force des Bois; Ouvrage eſſentiel, qui donne les moyens de procurer plus de ſolidité aux édifices, de connoître la bonne & la mauvaiſe qualité des bois, de calculer leur force, & de ménager près de moitié ſur ceux qu'on emploie ordinairement; avec la manière la plus avantageuſe d'exploiter les forêts, d'en

faire. l'eſtimation ſur pied, &c. Par M. *le Camus de Mézières*, Architecte.

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines.
HORAT. Sat. I. Lib. I.

A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin Saint Jacques, au Collége de Maître Gervais; & chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. 372 pages *in* 8°. avec figures.

M. LE CAMUS conſidéroit avec regret le peu de durée & la grande dépenſe qu'occaſionnent dans nos édifices les bois de charpente. Les poutres de l'Ecole Militaire, qu'on ſe trouva obligé de changer en 1762, ſix ou ſept ans après qu'elles eurent été poſées, excitèrent ſes réflexions & l'engagèrent à des recherches. Il lut les différens Ouvrages où l'on avoit

traité des bois. Les Mémoires de l'Académie lui ſervirent de bouſſole. MM. Baburi, Deſgodets & lui, en firent l'objet de différentes conférences. Ils cherchèrent le moyen de connoître le vice du bois, de le rendre ſenſible & d'y remédier. Dans le cours de leurs obſervations, ils examinèrent l'avantage de la refente des bois; ils la calculèrent à l'aide des expériences de Parent, de MM. Duhamel & de Buffon. Ils ne purent s'empêcher d'en admirer les avantages & de former des vœux pour que le Public ſurmontât les préjugés & fît uſage des connoiſſances que ces travaux ont procurées. On tint des aſſemblées; on rédigea un Mémoire qui fut imprimé dans l'*Eſſai ſur les Bois de charpente* publié en 1763.

M. le Camus ayant été chargé, en 1765, de bâtir la Caſerne de la rue Mouffetard, imagina, par une ſuite de ces expériences, de faire refendre les bois des planchers

qu'on y devoit conſtruire. Il ne donnoit que deux pouces d'épaiſſeur à chaque ſolive, ſix pouces de hauteur, neuf pieds de longueur, & il les poſoit de champ, de ſorte qu'il ménageoit près des deux tiers du bois. Les poutres avoient vingt-un pieds de portée dans œuvre, & il ſe ſervoit de bois de douze à treize pouces de gros refendu en deux : conſéquemment ſes poutres en avoient ſix ſur treize; elles étoient poſées de champ, & l'Architecte les avoit armées de lambourdes de chaque côté, ſuivant l'uſage; tous les autres bois du bâtiment étoient diminués en conſéquence. L'économie ſur la totalité devenoit très-conſidérable.

On exécutoit le projet; mais les Charpentiers, qui n'y trouvoient pas leur compte, prirent l'allarme; ils donnèrent des inquiétudes aux Magiſtrats. On s'adreſſa aux Académies. Celle des Sciences nomma

MM. de Parcieux & Perronet; celle d'Architecture, MM. Camus & Desmaisons. M. le Camus rapporte les procès-verbaux des quatre Académiciens, & il s'en est servi pour diriger sa nouvelle méthode qui est déjà adoptée par tous les gens éclairés. M. le Camus se sert des expériences de M. de Buffon pour faire voir la force des bois, ou la force que les fibres longitudinales peuvent opposer à la fracture des pièces de charpente, qui sont le composé & l'assemblage général de ces fibres. Il est évident qu'en faisant usage de ces principes, nos édifices en seront plus solides & qu'on ménagera la consommation des bois sur laquelle M. de Réaumur avoit semblé jetter l'allarme par un Mémoire qu'il fit imprimer en 1721. Cet Académicien y annonçoit que les bois de charpente étoient déjà rares; que les bois de chauffage diminuoient, & qu'il étoit à craindre que les

établiſſemens des Forges, des Fourneaux à feu & des Verreries ne tombaſſent faute de bois.

M. Telle d'Acoſta, grand Maître des Eaux & Forêts de Champagne, eſſaye de nous raſſurer dans ſon excellente *Inſtruction ſur les Bois de Marine*, qu'il vient de donner. Cependant ce bon Citoyen ſe croit obligé d'avouer qu'on ne peut uſer de trop de précaution pour ne pas prodiguer les bois. L'objet eſt important; & M. Camus a rendu ſervice à la France en s'en occupant auſſi ſérieuſement & avec autant de ſuccès, & en traitant ſon ſujet par la voie des expériences & des Mathématiques.

L'Auteur conſidère le bois dans ſon origine & dans ſes progrès. Les 8 volumes *in*-4°. qu'a donné M. Duhamel ſur les bois, ſont analyſés; on y voit ce que peut produire un taillis ou une futaie; ce que peuvent porter des pièces de bois de

toutes ſortes de longueur & de groſſeur dans différentes circonſtances & dans différentes poſitions. L'Auteur établit les avantages des bois de ſciage; il calcule ce qu'ont à ſupporter les planchers par le poids & par le choc, en calculant même l'effort des danſeurs. Enfin il fait voir l'excès de force & de dépenſes inutiles des conſtructions en bois carré, ſur les conſtructions en bois méplats, en comparant leur réſiſtance, leur poids & leur dépenſe.

Ces principes ſont lumineux, certains; il ne s'agit que de les appliquer & d'en tirer parti: il s'en faut beaucoup qu'on ait été juſqu'ici dans la bonne voie pour tous les bâtimens faits depuis une ſoixantaine d'années; on a employé moitié plus de bois qu'il ne convenoit, &, il faut l'avouer à notre honte, nous avons eu l'art de les rendre beaucoup moins ſolides, ſoit par le fardeau du bois inutile, ſoit par les

assemblages avec mortoises qui détruisent la force nécessaire pour un plancher.

On voit par ce que nous venons de dire, que cet Ouvrage est un des plus utiles qu'il fût possible de faire, & la réputation de M. le Camus suffit pour faire juger de la manière dont il a rempli son plan.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ŒUVRES complettes de M. le Chevalier Hamilton, Ministre du Roi d'Angleterre à la Cour de Naples, Chevalier de l'Ordre du Bain, Membre de la Société Royale de France, &c. commentées par M. l'Abbé *Giraud-Soulavie*. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 506 pag. *in*-8°. Prix, 5 liv. broché; 6 liv. relié.

L'OUVRAGE de M. Hamilton sur le Mont Vésuve & sur le Mont Etna, n'étoit encore connu

que des Sçavans; le grand nombre de planches dont il étoit accompagné le rendoit extrêmement cher. Comme il renferme des observations nouvelles & intéressantes qui méritoient d'être plus répandues, M. l'Abbé Giraud-Soulavie, qui s'étoit occupé de la même matière dans un Ouvrage intéressant que nous avons annoncé, s'est chargé de cette édition. Il y a ajouté 220 pages de notes, dans lesquelles il a rapproché les phénomènes observés en France sur les volcans éteints; il y a ajouté les observations faites par M. Hamilton pendant l'éruption de 1779, & les descriptions des volcans situés dans les environs du Rhin qu'on a traduites de l'anglois & tirées des *Transactions Philosophiques*; desorte que cette édition mérite avec raison le titre d'*Œuvres complettes de M. Hamilton*, & l'acquisition en est également utile aux Amateurs & aux Sçavans qui ont déjà l'édition de Naples en un grand volume *in-folio*.

Il eſt vrai que M. Hamilton a encore pnblié un grand Ouvrage ſur les vaſes étruſques dont nous avons vu chez lui, à Naples, une immenſe collection; mais le principal mérite de ces Ouvrages étant celui des gravures, il n'étoit pas poſſible de les joindre à cette petite édition.

M. l'Abbé G. a fait graver la carte qui repréſente la ſituation des objets, la forme des volcans, la direction de leurs coulées; & dans l'explication de cette carte, il a conſervé les deſcriptions des figures de M. Hamilton, & ce qu'ont écrit de plus curieux, MM. le Baron de Dietrich, Guettard, Ferber, Fougeroux, Bridonne, de la Torre, la Lande. Cette explication, placée à côté de la carte, ſera utile pour les voyageurs, qui verront, dans un ſeul point de vue & dans un volume portatif, la diſtribution comparée des volcans d'Italie, & les pays inondés de leurs laves.

On trouve dans ces Lettres un

détail complet ſur les changemens du Mont Véſuve depuis le 17 Novembre 1764, tems où M. Hamilton arriva à Naples, ſurtout le détail des éruptions de 1767 & 1779, & une hiſtoire du Mont Etna, où l'Auteur a paſſé pluſieurs nuits au milieu des glaces. En 1769, dans la même journée, il éprouva ſur cette montagne les effets des quatre ſaiſons de l'année : la chaleur exceſſive de l'été dans la région inférieure ; l'air tempéré du printems & de l'automne dans la région du milieu, & le froid extrême de l'hiver dans celle d'en-haut. A meſure qu'il approchoit de la dernière, il remarqua que la végétation diminuoit par degrés, depuis les plus grands arbres juſqu'aux plus petits arbriſſeaux, & aux plantes des climats ſeptentrionaux.

Cela vient de la grande hauteur de cette montagne, ſur laquelle les Italiens ont donné des exagérations ſingulières. M. Hamilton dit qu'elle

n'a jamais été meſurée, & cette négligence, ajoute-t-il, couvre réellement de honte l'Académie, qui, dans cet endroit, eſt appellée *Académie de l'Etna*, dont le but primitif étoit d'étudier la nature & les phénomènes de cette montagne étonnante. M. Hamilton avoit fort envie d'en calculer géométriquement l'élévation; mais ſon baromètre ſe caſſa, & il avoue avec regret qu'il n'a pas pu trouver à Catane un quart de cercle, quoiqu'il y ait une Académie & une Univerſité; il n'a pas même vu de baromètres dans toute la Sicile. Nous avons lieu d'eſpérer que M. le Marquis de Carraccioli, actuellement Vice-Roi de Sicile, dont l'eſprit & les connoiſſances l'ont fait admirer à Paris, pourra exciter dans ce beau pays quelque degré d'émulation pour les ſciences. L'Auteur rapporte la hauteur du baromètre, ſuivant M. Brydone, qui étoit au bord de la mer de 29 po. 8 lig. $\frac{1}{2}$, & au ſom-

met de l'Etna de 19 po. 4 lig. mesure d'Angleterre. Nous ajouterons que, suivant l'observation de M. de Saussure faite en 1773, & calculée par M. Shuckburgh dans les *Transactions Philosoph. de 1777*, la hauteur totale est de 1713 toises. Cela n'approche pas des Cordelières du Pérou qui vont au-delà de 3200 toises, mais c'est plus que le Canigou qui n'a que 1440 toises.

M. Hamilton ne trouva rien sur le Mont Etna (pour ce qui regarde les matières volcaniques) que le Vesuve ne produise; il y a même une plus grande variété dans les matières brûlées & les laves du Vesuve. Toutes les deux sont abondantes en pyrites & en cristallisations, ou plutôt en vitrifications. Sur le rivage de la mer, au pied de l'Etna; on trouve quantité d'ambre, ce qu'on ne trouve pas au pied du Vesuve. A présent il y a une plus grande quantité de souffre & de sels sur le sommet du Vesuve, que sur celui de l'Etna; mais cette

circonſtance dépend de la fermentation interne, & ſon guide lui aſſura que dans d'autres tems, il en avoit vu davantage ſur l'Etna.

M. l'Abbé Giraud-Soulavie a ſuppléé à ſon Auteur relativement à l'hiſtoire du mont Veſuve, par une note de M. Robert de Vaugondi. Ce volcan agiſſoit avant la guerre de Troye, & l'entrée des Sicules en Sicile. Il eût trois éruptions depuis l'an 772 avant J. C. juſqu'en 388; on en trouve quatre ſous les Conſuls Romains, dans l'eſpace de dix-neuf ans; ſçavoir, ſous Lelius, l'an 140 avant J. C.; ſous Fulvius Flaccus, en 135; ſous Aurelius, en 125, & ſous Cecilius Metellus, en 122. Ce volcan éprouva encore une éruption conſidérable ſous Jules Céſar, en l'année 44 avant J. C.; elle fut ſi conſidérable, qu'on en reſſentit la ſecouſſe à Rhegium; la mer en fut ſi échauffée, que les poiſſons en moururent; les vaiſſeaux des îles Eoliennes en furent embrâſés.

Catane, fondée par une colonnie de Naxiens, ſous la conduite d'Evarchus, 728 ans avant J. C., eſt la principale ville des environs de l'Etna : ſes habitans furent tranquilles pendant 252 ans. Hieron les en chaſſa & mit à leur place cinq mille Péloponnéſiens & autant de Syracuſains, & changea le nom de la ville en celui de l'Etna. Mais quinze ans après, Hieron étant mort, les anciens habitans revinrent dans la ville, chaſſèrent les nouveaux & détruiſirent le tombeau du Tyran. Les Etnéens ſe retirèrent dans la contrée du mont Etna, au nord, & y bâtirent une ville qu'ils nommèrent Ineſſa, à 80 ſtades de Catane. Les dates des éruptions du mont Etna, dont l'hiſtoire parle, ſont les ſuivantes. Avant l'Ère chrétienne, quatre ; ſuivant M. l'Abbé Giraud, ſavoir, les années du monde, 3525, 3538, 3454, 3843 ; il cite vingt-ſept éruptions après J. C. ; ſçavoir, en 1175, 1285, 1321, 1323,

1329, 1408, 1530, 1536, 1537, 1540, 1545, 1554, 1556, 1566, 1579, 1614, 1634, 1636, 1643, 1669, 1682, 1689, 1692, 1702, 1747, 1755, 1766. Il n'y a que l'année 1682 & 1766, où ſe trouvent tomber en même-tems des éruptions du Veſuve, ce qui n'annonce pas de correſpondance interne entre ces deux volcans.

M. l'Abbé Giraud, compare les obſervations de M. Hamilton, avec celles qu'il a faites lui même dans les montagnes du Vivarais; il en réſulte que la matière donne des produits volcaniques ſemblables ſur les hauteurs ſourcilleuſes du globe terreſtre & juſqu'au-deſſous des abîmes de la mer.

Les laves qu'on a apportées des volcans de l'Amérique, de ceux de l'orient, & du nord, éloignees la plupart d'un demi-diamètre du globe, offrent encore la même analogie & la même reſſemblance, malgré les variétés que comportent ces différens pays. Ainſi, conclud M. l'Abbé Gi-

raud, le feu volcanique donne des produits analogues dans tous les lieux connus de la ſurface du globe; ces laves ſont partout ferrugineuſes, fuſibles, attirables à l'aimant, étincelantes au briquet. La même cauſe produit le même effet dans toutes les contrées, & ſur toutes les élévations terreſtres; on trouve la même analogie & la même homogenité dans les laves de toutes les éruptions de différens ſiècles, depuis celles qui avoiſinent la formation du globe, juſqu'à celles que les volcans vomiſſent aujourd'hui.

Une autre concluſion que M. l'Abbé Giraud tire de la comparaiſon de ces laves, c'eſt que le feu eſt le ſeul élément qui forme des produits ſemblables & analogues entre eux; l'eau a formé dans tous les temps des roches hétérogènes, & le feu des volcans a donné dans tous les âges de la nature des ſubſtances homogènes, toujours ſemblables entre elles.

Toutes les laves connues ſont ferrugineuſes, le fer ſemble même dominer dans toutes les laves : les volcans du Coiron, en Vivarais, par exemple, & pluſieurs autres ſont ſitués ſur une roche calcaire ou marneuſe où l'on ne trouve aucun indice de fer ; & cette roche, qui eſt en pluſieurs endroits coupée preſque à pic, & ſouvent de plus de cent toiſes d'élévation, n'eſt ferrugineuſe dans aucune de ſes parties ; d'où l'Auteur conclud qu'il exiſte dans le foyer ſouterrain & profond des volcans des matières ferrugineuſes qui leur ſervent d'aliment.

M. l'Abbé Giraud croit que les volcans ſous-marins ont brûlé ſans le concours de l'air. Quoi qu'il en ſoit, de ce ſyſtême, il prouve que la cauſe des volcans a été plus active autrefois, 1°. parce que la mer couvroit une plus grande étendue de terres : 2°. parce que toute matière fondue, environnée de matières froides, s'éteint peu à peu, ſe diſ-

tribuant par conſéquent ſur la terre, non par longitudes ni par latitudes, mais ſelon les baſſins & le ſyſtême des mers : s'offrant ainſi ſous des aſpects différens dans les environs de l'océan & de la méditerranée ; multipliant les bouches ignivomes ſur le revers de la chaîne qui verſe dans la méditerranée, à cauſe du voiſinage des eaux maritimes ; enfentant des volcans plus rarement vers la chaîne oppoſée, à cauſe de l'éloignement des eaux de l'océan ; agiſſant d'ailleurs ſous l'équateur comme dans l'Iſlande & ſous les tropiques, parce que ce feu ne dépend point du feu extérieur atmoſphérique ; n'éprouvant preſque jamais des éruptions contemporaines dans les divers volcans connus, parce que la force expulſive n'eſt déterminée que par l'action externe & locale de l'élément liquide qui opère l'exploſion ; éprouvant des éruptions après les tremblemens de terre, parce que l'eau de la mer trouve des iſſues ouvertes par les fe-

couſſes, & combat avec l'élément enflammé. On peut voir à ce ſujet, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, les deſcriptions des ſolfatares, par M. de Fougeroux de Bondaroy; elles confirment une partie de ces réſultats.

On voit par-là que malgré l'exactitude de M. Hamilton, les additions de M. l'Abbé Giraud-Soulavie étoient néceſſaires pour completter ce travail, il a fallu obſerver les laves ſolides & compactes du Veſuve, & les baſaltes de nos vieux volcans de la France méridionale, pour juger que le feu volcanique préparoit dans ſes ſouterreins une matière analogue, tant en Italie qu'en France, & dans les anciens âges de la nature comme de notre tems. Il a fallu obſerver des volcans éteints, conſidérer comment cette lave baſaltique domine parmi toutes leurs productions, & comment la lave ſolide & compacte, domine dans les effuſions d'un des volcans modernes,

pour juger que les variétés ſont analogues dans la quantité de la maſſe vomie. Ce qui fait juger de l'uniformité des opérations & des produits des volcans.

La carte des champs Flégréens du Mont Veſuve & de ſes environs, dreſſée pour l'intelligence de cet Ouvrage, eſt fort bien gravée; mais elle n'eſt point orientée; elle n'a point d'échelle; elle s'étend depuis Caſtel-à-Mare juſqu'à Procida. On y a joint une courte deſcription de ces pays délicieux.

Les laves de 1760 ſont très-apparentes dans cette carte. Un tremblement de terre précéda l'éruption de cette lave, & fut ſenſible à Naples, quoique cette ville ſoit à huit milles du lieu où ſe fit l'éruption; ce qui ſemble indiquer que le foyer du Véſuve, volcan ſupérieur auquel appartiennent ces monticules, eſt aſſez profondément ſitué ſous la ſurface de la terre.

Avant cette éruption le ſol étoit

très-fertile, garni de vignobles. L'éruption commença par quinze bouches ignivomes, qui élevèrent autant de monticules. Les matières se réunirent & en formèrent sept, qui se réduisirent ensuite à quatre seulement.

Quand on creuse dans les environs du Vésuve, on trouve six à sept couches de matière volcanique, séparées par une couche végétale. Le Chanoine Recupero, Auteur de l'Ouvrage dont M. Ferber fait mention en parlant de l'Etna dans sa dixième Lettre, dit que, s'il étoit permis de juger par analogie de l'antiquité de la plus basse des laves connues vomies par l'Etna, elle auroit 14000 ans. On peut consulter à ce sujet le Voyage de Brydone.

L'Ouvrage de M. Hamilton contient aussi une description de la solfatare. Ce volcan éprouva une éruption en 1198, sous le règne de Frédéric II; la couche de matière volcanique sur les ruines du temple de

Sérapis près de Pouzzol, eſt ſans doute le produit de cette éruption ; les eaux pluviales paroiſſent avoir formé, ſous la plaine de la Solfatare, un lac que des reſtes de feu volcanique au-deſſous de ce lac font bouillir La vapeur de cette eau ſort continuellement & avec effort en pluſieurs endroits, & l'on en profite pour en extraire environ 273 quintaux de ſoufre par an, 37 quintaux d'alun & deux de ſel ammoniac. Ce que nous venons de rapporter peut faire juger du mérite de l'Ouvrage de M. Hamilton & de l'utilité des Additions que M. l'Abbé Giraud y a faites.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Leçons

LEÇONS élémentaires d'Histoire naturelle & de Chimie, dans lesquelles on s'eſt propoſé, 1°. de donner un enſemble méthodique des connoiſſances chimiques acquiſes juſqu'à ce jour : 2°. d'offrir un tableau comparé de la doctrine de *Stahl* & de celle des Modernes ; pour ſervir de ſuite à un Cours complet de ces deux ſciences. Par M. *de Fourcroy*, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & de la Société Royale de Médecine. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782. 2 vol. *in*-8°. Le premier de 584 pages, & les préliminaires 76 ; le ſecond de 848.

PREMIER EXTRAIT.

LES Ouvrages élémentaires ſont, ſans contredit, les plus difficiles à bien faire, & cependant les plus utiles. Si l'on a de grandes obli-

gations aux Sçavans qui s'occupent de recherches particulières propres à avancer les ſciences, on doit en avoir de plus grandes encore à ceux dont le génie embraſſe tout l'enſemble, & qui ne ſont point effrayés de la longueur & de la difficulté du travail qu'ils entreprennent. La Chimie eſt plus que toutes les autres ſciences expoſée à être traitée très-légèrement par ceux qui s'y adonnent. Le nombre des amateurs de cette belle ſcience eſt très conſidérable; mais ceux qui en pénètrent les profondeurs & qui contribuent à ſon avancement, ſont très-rares en comparaiſon. C'eſt cependant à ces derniers ſeuls qu'il eſt permis d'en connoître l'étendue, d'en fixer les limites, d'en rapprocher les principes, & enfin d'en offrir les élémens. C'eſt cette tâche que M. de Fourcroy vient de remplir en publiant ſes Leçons élémentaires d'Hiſtoire naturelle & de Chimie. Quoiqu'il exiſtât pluſieurs excellens Ouvrages

en ce genre avant le ſien, l'extrait que nous allons en préſenter fera connoître l'étendue, l'utilité & le mérite de celui ci.

La manière dont l'Auteur s'exprime dans ſa Préface, annonce aſſez que ſon but a été, 1°. de réunir le plus grand nombre de faits chimiques : 2°. de le faire ſous le plus petit volume poſſible : 3°. de lier l'Hiſtoire-naturelle & la Chimie : 4°. d'offrir tous les faits chimiques les plus nouvellement découverts : 5°. de comparer la théorie de Stahl ou du phlogiſtique, avec celle de quelques Modernes, qui croyent pouvoir ſe paſſer de ce principe pour expliquer les phénomènes chimiques : 6°. enfin de préſenter ces différens objets dans l'ordre le plus méthodique, afin de faciliter l'étude & d'aider la mémoire. Pour faire connoître ſi ce but eſt bien rempli, nous croyons devoir donner un extrait détaillé des divers objets traités dans cet Ouvrage.

Il commence par une Introduction dont l'objet eſt de traiter des généralités de la Chimie, des affinités chimiques, des principes des Chimiſtes, & des quatre corps élémentaires. Dans les généralités, M. de Fourcroy s'occupe, 1°. de la définition de la Chimie qu'il regarde comme *une ſcience QUI APPREND à connoître l'action intime & réciproque de tous les corps de la nature, les uns ſur les autres* : 2°. de l'objet de la Chimie; il comprend tous les corps naturels : 3°. de ſes moyens qui ſont l'analyſe & la ſynthèſe : 4°. de la fin de la Chimie : 5°. de l'utilité de cette ſcience : 6°. enfin de ſon hiſtoire.

Ce qu'il y a de plus important dans ces généralités, c'eſt la diſtinction de l'analyſe en deux eſpèces. La première eſt appellée par l'Auteur *l'analyſe vraie ou ſimple*; elle a lieu toutes les fois qu'on obtient, en analyſant un corps, les principes qui le compoſent, ſans qu'ils

ayent ſubi d'altération ; & de manière qu'en les uniſſant par la ſynthèſe, ils puiſſent réformer le compoſé tel qu'il étoit avant ſa décompoſition. L'analyſe fauſſe ou compliquée eſt au contraire celle par laquelle on ſépare d'un corps ſes principes altérés & tels qu'ils n'exiſtoient pas dans ſa compoſition ; auſſi, après cette ſeconde ſorte d'analyſe, ne peut-on pas reproduire le compoſé en recombinant les produits de ſa décompoſition. Cette diſtinction eſt lumineuſe & très-utile pour l'intelligence des phénomènes chimiques.

L'article des affinités chimiques, qui ſuit les généralités, préſente l'extrait d'une Diſſertation ſur le même objet placée après la Préface. On trouve dans cette Diſſertation le fondement de toute la théorie chimique de l'Auteur Il a conſidéré les phénomènes conſtans des combinaiſons & des décompoſitions comme des loix déterminées qu'il

eſt de la plus grande importance de bien connoître ; & il a preſenté, d'après cette idée, dix loix dont il a démontré l'exiſtence par des faits bien choiſis. Cette Diſſertation doit être lue avec attention par ceux qui veulent étudier la Chimie à fond ; nous la croyons très-propre à donner des idées nettes & à fixer les connoiſſances déjà acquiſes.

L'hiſtoire des quatre corps élémentaires, quoique très-courte, contient cependant tout ce qu'il eſt eſſentiel de ſavoir ſur leurs propriétés phyſiques & chimiques. Celle de l'air offre une théorie nouvelle ſur la combuſtion, dont nous avons rendu compte. L'Auteur croit qu'on peut conſidérer ce phénomène comme une ſimple combinaiſon du corps combuſtible avec la portion d'air pur contenue dans l'atmoſphère ; le phlogiſtique de Stahl n'y joue aucun rôle ſuivant cette opinion ; la chaleur n'y eſt néceſſaire que comme ſervant à diriger le

corps combuſtible, à détruire ſon aggrégation, & à favoriſer conſéquemment ſa combinaiſon avec l'air pur. On pourroit peut-être croire, d'après l'idée que nous venons de donner de cette doctrine, que M. de Fourcroy rejette entièrement le phlogiſtique, à l'exemple de quelques Phyſiciens modernes; mais nous avertiſſons le Lecteur qu'il n'a pas pris ce parti violent, & qu'il a eu l'attention de faire voir dans un grand nombre d'endroits de ſon Ouvrage, qu'on ne pouvoit pas ſe paſſer de la théorie de Sthal, & qu'il étoit plus ſage de lier cette dernière avec celle des gas, comme on l'a fait dans le nouveau Dictionnaire de Chimie. L'Auteur de ce dernier Ouvrage, pour le dire ici en deux mots, croit avec Stahl que la matière du feu ou de la lumière entre comme partie conſtituante dans la compoſition de tous les corps combuſtibles; & pour expliquer les très-nombreux & très-

importans phénomènes que nous ont fait connoître les découvertes modernes ſur l'air, ſans rien changer à la ſublime théorie de ce profond Chimiſte ; il ajoute ſimplement que dans toute combuſtion, c'eſt l'air pur & proprement dit, qui peut ſeul dégager la matière du feu des liens de ſa combinaiſon, & qui, comme tous les autres précipitans ou décompoſans, ſe ſubſtitue à la place de cette même matière du feu, dans le nouveau compoſé incombuſtible qui réſulte de toute eſpèce de combuſtion. La ſuite fera connoître laquelle des opinions modernes ſurvivra enfin à la deſtruction de toutes les autres ; car tous les ſyſtêmes imaginables ſur la nature des corps combuſtibles paroiſſent maintenant avoir été imaginés ; & à cauſe de leurs contrariétés, il n'y en aura qu'un enfin qui pourra ſubſiſter, après avoir fait écrouler tous les autres.

M. de Fourcroy, après avoir exa-

miné les élémens, entre dans les détails de tous les corps qui compoſent ou habitent notre globe. Toutes les ſubſtances naturelles qu'il ſe propoſe de conſidérer en Phyſicien, en Naturaliſte, en Chimiſte, & même en Médecin, ſont diviſées en trois règnes. Les minéraux ſont les premiers dans ſon examen, parce qu'ils ſont plus ſimples, plus faciles à connoître & à analyſer que les végétaux & les animaux. La Minéralogie, dont les diviſions ſont établies ſur les propriétés chimiques, eſt partagée en trois branches; la première comprend les terres & les pierres, la ſeconde les matières ſalines, & la troiſième les ſubſtances combuſtibles: chacune de ces trois claſſes de corps eſt ſubdiviſée en plus ou moins grand nombre de genres.

Les ſubſtances terreuſes & pierreuſes ſont celles dont l'hiſtoire eſt la plus courte, parce que leurs propriétés chimiques ſont très peu con-

ſidérables ou au moins aſſez peu connues. L'Auteur en établit les caractères généraux & paſſe enſuite à leur énumération. Il préſente d'abord un extrait de la méthode de M. Daubenton, qu'il regarde, avec raiſon, comme la meilleure ; il la fait ſuivre d'une autre méthode ſur laquelle il inſiſte beaucoup plus, & qui eſt fondée ſur les propriétés chimiques des terres & des pierres. Ces ſubſtances ſont partagées en trois ſections. La première comprend les pierres ſimples, la ſeconde les terres & pierres compoſées, & la troiſième les terres & les pierres mêlangées. Les terres & pierres ſimples, dont le caractère chimique eſt d'être formées d'une ſeule & unique matière, ſont diviſées en quatre ordres. Le premier renferme les pierres vitreuſes dont la chaleur n'altère ni la nature ni l'aggrégation ; il a ſous lui deux genres, ſavoir, le criſtal de roche & les pierres précieuſes inaltérables au feu. Le ſecond ordre,

contient les pierres quarzeuſes confondues juſqu'à préſent par les Naturaliſtes avec les premières. L'Auteur, d'après les expériences de M. d'Arcet & les ſiennes, croit devoir les diſtinguer des pierres vitreuſes, parce qu'expoſées au feu elles perdent leur tranſparence & leur aggrégation; effet que l'on ne peut attribuer qu'à un commencement d'altération ſenſible. Le ſecond ordre contient cinq genres, qui ſont, le quartz, le caillou & l'agathe, les matières organiques ſilicifiées, le jaſpe & le grès.

Le troiſième ordre des pierres ſimples eſt deſtiné aux terres & pierres argileuſes; leurs caractères diſtinctifs ſont de ſe délayer dans l'eau & de ſe durcir au feu; les argiles molles ou ductiles, les argiles ſeches ou tripolis, les ſchiſtes ou ardoiſes & le feldt-ſpath, ſont les quatre genres qui compoſent cet ordre. A l'égard du feldt-ſpath, M. de Fourcroy avertit qu'il ne le range

avec les argiles que d'après l'expérience que feu M. Bucquet lui a communiquée, & dans laquelle ce dernier Chimiſte avoit retiré une grande quantité d'argile de cette pierre. Cependant le feldt-ſpath eſt chatoyant; il fait feu avec le briquet; il ſe fond au feu & ne ſe délaye point dans l'eau, caractères qui l'éloignent ſingulièrement des argiles; il auroit peut être été mieux, ſuivant la remarque de M. de Fourcroy, de le rapprocher des pierres vitreuſes comme l'a fait M. Daubenton, ou des pierres compoſées à cauſe de ſa fuſibilité.

Le quatrième ordre des pierres ſimples, eſt entièrement neuf; ſa diſtinction eſt dûe à M. Bucquet; il a donné aux pierres qui le conſtituent le nom de *fauſſes argiles*, parce qu'avec la forme extérieure des argiles, leur tiſſu gras & feuilleté, elles en diffèrent beaucoup en ce qu'elles ſont la plupart fuſibles, ne font point de pâte avec

l'eau, & ſurtout ne donnent point avec l'acide vitriolique un ſel ſemblable à l'alun. Cette dernière propriété eſt la plus ſingulière; elle ſemble annoncer une terre particulière comme le croyoit M. Bucquet, & elle mérite bien un examen de la part des Chimiſtes. M. de Fourcroy a placé, d'après les expériences de M. Bucquet, quatre genres de pierres dans ce dernier ordre des pierres ſimples. Ces quatre genres ſont, les pierres ollaires dures, les pierres ollaires tendres ou ſtéatites, le talc ou mica, & l'amyanthe; l'asbeſte fait partie de ce dernier genre.

La ſeconde ſection renferme les pierres compoſées, qui réſultent de la combinaiſon naturelle de pluſieurs ſubſtances terreuſes, ſalines & combuſtibles. Cette ſection contient dix genres; les ochres, comme matières argilleuſes colorées par des chaux métalliques, tiennent le premier rang; on trouve enſuite la zéolite, genre de pierre peu con-

nue, mais manifeſtement compoſée d'après les expériences de M. Bergman; le ſchorl, les macles, le trapp, la pierre d'azur, toutes formées par l'argile combiné au fer; les pierres précieuſes ou gemmes fuſibles, dans leſquelles M. Bergman a trouvé, par l'analyſe chimique, des terres quartzeuſes, argileuſes & calcaires unies à quelques ſubſtances métalliques; les criſtaux de volcans compoſés de diverſes matières par l'action du feu; les pierres-ponces & les verres que le feu des volcans forme en uniſſant pluſieurs corps ſimples. Il s'en faut de beaucoup, comme le fait remarquer M. de Fourcroy, que l'analyſe de ces dix genres de pierres ait été faite avec aſſez d'exactitude pour qu'on les connoiſſe & qu'on puiſſe les claſſer avec préciſion; les travaux des Chimiſtes ne ſont qu'ébauchés ſur cet objet; & ſi l'on en excepte ce que M. Bayen a fait ſur la ſerpentine & ſur les marbres; M. Berg-

man, ſur la zéolite, les pierres précieuſes & quelques produits de volcans ; M. le Duc de la Rochefoucault, ſur la zéolite, le ſchorl, les macles, &c. on n'a abſolument aucune recherche ſuivie ſur cet objet important.

La troiſième ſection des pierres comprend celles qui ſont mêlangées des précédentes. Elle eſt diviſée en deux ordres ; le premier renferme les pierres mêlangées par l'eau, telles que le petro-ſilex, le poudding, le granit, le porphyre & l'ophite. Ces cinq genres de pierres paroiſſent en effet avoir été mêlangées par l'eau. Leur nature chimique eſt encore moins connue que celle des précédentes ; il n'y a preſque rien de fait ſur leur analyſe. Dans le ſecond ordre des pierres mêlangées ſont rangées celles dont le mêlange paroît être dû au feu des volcans. Ces dernières forment quatre genres, les cendres de volcans,

les laves, le basalte & les scories de laves.

Quoique ces détails sur les terres & les pierres soient assez considérables, ils ne sont pas à beaucoup près aussi étendus que ceux qui appartiennent aux matières salines. M. de Fourcroy, en examinant cette seconde classe de corps minéraux, commence par les considérer en général. Il donne quatre caractères aux substances salines, savoir, la saveur, la dissolubilité dans l'eau, la tendance à la combinaison, & l'incombustibilité. Cette dernière propriété est trop saillante & trop neuve pour que nous ne présentions pas les détails qui la développent. Nous croyons ne pouvoir mieux faire pour cela que de rapporter ici les propres paroles de l'Auteur. Il est démontré, dit M. de Fourcroy, par les » belles expériences de M. Lavoi» sier, que les matières combusti» bles laissent pour résidu, après la

» combuſtion, un acide d'une na-
» ture particulière. La combuſtion
» n'eſt autre choſe, comme nous
» l'avons expliqué plus haut, qu'une
» combinaiſon de l'air pur avec les
» corps combuſtibles. Tout corps
» qui a brûlé, c'eſt-à-dire qui s'eſt
» combiné avec l'air pur, rentre dans
» la claſſe des corps incombuſtibles,
» ou, ce qui eſt la même choſe, ſa
» tendance à ſe combiner avec l'air
» pur eſt ſatisfaite, & il n'eſt plus
» ſuſceptible de s'y unir de nouveau.
» Ces principes étant une fois prou-
» vés, ſi d'une part on trouve que
» pluſieurs ſels ſont les réſidus de
» différentes matières combuſtibles,
» & ſi d'une autre part tous les ſels
» paroiſſent contenir de l'air pur &
» reſſembler à des ſubſtances brû-
» lées, on conçoit comment ils ne
» pourront plus être combuſtibles.
» Or, ces analogies ſont fondées
» ſur un grand nombre de faits,
» comme on le verra plus bas; & il
» eſt clair qu'elles démontrent que

» les ſels ſont des êtres très compo-
» ſés, & la plupart formés par l'u-
» nion de certains corps combuſti-
» bles avec l'air pur. Il eſt très-fa-
» cile d'entendre, d'après cela, com-
» ment ce caractère d'incombuſti-
» bilité eſt le plus certain & le plus
» conſtant des matières ſalines. »

L'Auteur diviſe les ſels en deux ordres; le premier renferme les ſels ſimples ou primitifs; le ſecond, les ſels neutres, compoſés ou ſecondaires. On ne doit point entendre par le nom de ſels ſimples, des ſubſtances ſalines indécompoſables, mais ſeulement moins compoſées qui conſtituent le ſecond ordre. Les ſels ſimſimples ſont de trois genres. Le premier comprend les ſubſtances ſalino-terreuſes; M. de Fourcroy donne ce nom à des matières que la plupart des Naturaliſtes & des Chimiſtes ont regardées comme terreuſes, & qui, cependant, ont des propriétés ſalines très-marquées. Elles ſont au nombre de trois, la terre peſante, la magné-

ſie & la chaux, toutes trois ſuppoſées dans leur état de pureté ou de cauſticité. La première de ces ſubſtances n'eſt pas encore généralement reconnue par tous les Chimiſtes ; c'eſt à MM. Scheèle & Bergman, que l'on doit de l'avoir diſtinguée des autres terres ; ils l'on trouvée dans le ſpath peſant, & la différence de ſes affinités, ainſi que celle qui exiſte entre les ſels qu'elle forme avec les acides, & ceux qui forment la chaux & la magnéſie exigent en effet qu'on la diſtingue avec ſoin. Le ſecond genre des ſels ſimples eſt diſtiné aux alkalis dont l'Auteur reconnoit trois ſortes avec les Chimiſtes ; ſçavoir, l'alkali fixe végétal, l'alkali fixe minéral, & l'alkali volatil. Il faut obſerver qu'il n'admet dans cette nomenclature que les alkalis fixes, cauſtiques ou pierres à cautère, & l'alkali volatil cauſtique, & en effet ce que l'on a appellé juſqu'à préſent, alkali fixe & dont on a donné pour caractère la propriété de faire

effervescence avec les acides, n'est point de l'alkali fixe pur, mais bien une combinaison saline neutre de ce sel, avec un acide que les Chimistes modernes ont désigné sous le nom d'acide crayeux. Enfin dans le troisième genre des sels simples, M. de Fourcroy a placé les acides. Ces sels sont au nombre de sept : l'acide crayeux, l'acide marin, l'acide spathique, l'acide nitreux, l'eau régale, l'acide vitriolique & l'acide du borax au sel sédatif de ces sept acides, il y en a quatre simples & un mixte bien reconnus de tous les Chimistes; quant à l'acide spatique, les uns d'après MM. Sceèle & Bergman, le regardent comme un acide particulier au spath vitreux, ou flux spathique; M. Bergmem le désigne sous le nom d'*acidum fluoris mineralis*. Les autres croyent que ce n'est que l'acide marin modifié, telle est l'opinion des Chimistes qui ont donné une fort bonne analyse du spath vitreux, sous le nom de *Boul-*

langer, cependant comme l'acide de ce ſpath jouit de pluſieurs propriétés très-différentes de celles de l'acide marin, telle, par exemple, que la propriété de mettre la terre quarteuſe dans l'état inviſible & aëriforme; celle de diſſoudre le verre, & de former avec les alkalis des ſels très-différens du ſel fébrifuge & du ſel marin, comme d'un autre côté ont n'a point encore pu faire paſſer cet acide à l'état d'eſprit de ſel pur, & réciproquement ce dernier à l'état d'acide ſpathique, on a juſqu'à préſent d'aſſez fortes raiſons de le regarder comme un acide *ſui generis*.

Quant à l'acide du borax ou ſel ſédatif, quoiqu'un Chimiſte très-connn penſe qu'il n'exiſte point dans le borax & qu'il eſt toujours formé aux dépens des acides, à l'aide deſquels on le prépare, pluſieurs Chimiſtes étant encore d'une opinion contraire, ſurtout depuis que M. *Hoëfer* a trouvé cet acide pur diſſous dans les eaux de pluſieurs lacs de

Toſcane, M. de Fourcroy a cru devoir, comme Hiſtorien des connoiſſances élémentaires de Chimie, le regarder comme un acide particulier.

L'Auteur, dans l'ordre qu'il a établi pour les acides, commence par ceux qui ont la propriété d'être aëriformes dans leur état de pureté. Il range l'acide crayeux le premier, parce qu'il eſt le plus généralement répandu & le plus abondant dans la nature; l'acide marin & l'acide ſpathique viennent enſuite comme plus énergiques, & en même-tems très-ſuſceptibles de prendre la forme gazeuſe. L'acide nitreux occupe le quatrième rang; c'eſt celui de tous qui eſt le plus manifeſtement décompoſable, où l'on démontre le plus facilement la préſence de l'air pur. M. de Fourcroy a réuni dans ſon hiſtoire, tout ce qu'il y a de plus neuf & de plus important dans les découvertes des modernes ſur cet acide. Il a préſenté ſur l'eau régale la doc-

trine adoptée par les Chimiſtes ſuédois, & il y en a joint une nouvelle d'après la théorie pneumatique des modernes. La première conſiſte à regarder cet acide comme un acide marin déphlogiſtiqué par celui du nitre, & ſuſceptible de diſſoudre l'or par cette modification. Suivant celle de l'Auteur, qui eſt l'inverſe de la précédente, l'acide marin de l'eau régale eſt ſurchargé d'air par l'acide nitreux, & devient par-là capable de diſſoudre & de calciner l'or, à l'aide de la grande quantité d'air que cet acide contient. M. de Fourcroy ne donne cette oponion que comme une hypothèſe qui ſera ou vérifiée ou détruite par l'expérience. Dans l'hiſtoire de l'acide vitriolique, il eſt démontré par des expériences, dues à MM. Lavoiſier, Bucquet & à l'Auteur lui-même, que cet acide eſt véritablement compoſé & qu'il contient une grande quantité d'air.

Avec les ſels neutres ou compoſés qui conſtituent le 2.^d ordre des ſubſ-

tances ſalines, ſont rangées un grand nombre de corps que les Naturaliſtes ont juſqu'ici regardés comme des terres ou des pierres. M. de Fourcroy a cru pouvoir faire cette eſpèce de pas que pluſieurs Chimiſtes n'avoient point encore oſé faire; mais il ne ne l'a pas pouſſé au-delà de ce que l'expérience a démontré, & il n'a pas fait comme certaines perſonnes, ſans doute trop hardies, qui rangent le criſtal de roche avec le tartre vitriole; les ſels neutres ſont partagés en ſix genres.

Le premier genre comprend douze ſortes; ſçavoir, le tartre vitriolé, le ſel de *glauber*, le nitre, le nitre rhomboidal, le ſel fébrifuge de *ſylvus*, le ſel marin, le borax, le borax végétal ou combinaiſon de l'acide ſédatif avec l'alkali fixe végétal, le tartre ſpathique, la ſoude ſpathique ou les combinaiſons de l'acide ſpathique avec les alkalis du tartre & de la ſoude, le tartre crayeux & la ſoude crayeuſe ou les combinaiſons de l'acide

cide crayeux, avec les deux alkalis fixes. Tous ces sels sont examinés en détail & avec beaucoup d'ordre. Nous avons surtout remarqué l'article du nitre, dans lequel l'Auteur donne une théorie nouvelle sur la détonation de ce sel. Il pense qu'elle n'est due qu'à ce que l'air pur, dégagé de nitre chauffé, comme il est prouvé par la distillation faite avec l'appareil pneumato-chimique, facilite & hâte singulièrement la combustion du corps combustible que l'on projette avec le sel dans un creuset rouge. Cette théorie est soutenue par un grand nombre de faits, dans un Mémoire que M. de Fourcroy a lus à l'Académie, & que cette Compagnie se propose de publier, dans l'un de ses volumes des Sçavans étrangers. L'Auteur a donné des noms nouveaux à quatre sels neutres sur lesquels il est important de dire un mot. Il a appliqué celui de *tartre spathique* à l'union de l'acide spathique avec l'alkali végétal, d'après la

dénomination du tartre vitriolé; ce ſel n'a encore été apperçu que par MM. Scheèle, Bergman & Boullanger. La combinaiſon chimique du même acide avec l'alkali de la ſoude, eſt appellée *ſoude ſpathique*; elle eſt auſſi peu connue que la précédente, & elle n'a encore été obſervée que par les Chimiſtes que nous venons de citer. Quant au *tartre crayeux* & à la *ſoude crayeuſe*, ces noms nous paroiſſent d'autant mieux imaginés, qu'il eſt néceſſaire pour ceux qui ſe livrent à l'étude de la Chimie de bien diſtinguer ces alkalis fixes ſaturés d'acide crayeux & appellés *aërés* par M. Bergman, des alkalis purs & cauſtiques. D'ailleurs, ces ſels ſont véritablement neutres, & l'effervescence qu'on avoit préſentée autrefois comme un caractère propre aux alkalis, démontre elle-même qu'ils ſont compoſés, puiſqu'elle n'eſt dûe qu'à leur décompoſition & au dégagement de l'acide crayeux qui les neutraliſe, opérés par des acides plus

forts que lui. Les travaux du Docteur Black, de Prieſtley, du Duc de Chaulnes; les détails exacts & bien préſentés de M. de Fourcroy ſur ces deux eſpèces de ſels neutres alkalins; enfin les expériences répétées de tous les Chimiſtes ont bien développé cette vérité, & il eſt difficile d'y refuſer ſa confiance.

Le ſecond genre des ſels neutres renferme les ſels ammoniacaux. Ils ſont au nombre de ſix; le ſel ammoniacal vitriolique, le ſel ammoniacal nitreux, le ſel ammoniac, le ſel ammoniacal ſédatif, le ſel ammoniacal ſpathique, & le ſel ammoniacal crayeux. L'hiſtoire de chacun de ces ſels offre un grand nombre de faits; elle y eſt plus détaillée que dans aucun autre Livre de Chimie. On y trouve pluſieurs faits neufs ſur la volatilité du ſel ammoniacal vitriolique, ſur le ſel ammoniacal ſédatif, &c. Il eſt auſſi très-important pour les Etudians de bien *ſuivre les* différences qui exiſtent

entre le ſel ammoniacal crayeux, appellé *alkali volatil concret* par les Chimiſtes, & l'alkali volatil cauſtique.

Dans le troiſième genre des ſels neutres ſont rangés les ſels calcaires; le vitriol de chaux ou ſélénite, le nitre calcaire, le ſel marin calcaire, le borax calcaire, le ſpath fluor ou vitreux, ou fluor ſpathique, & le ſpath calcaire, ſont les ſix ſortes de ſels qui compoſent ce troiſième genre. Parmi ces ſels ſéléniteux, le ſpath vitreux & les matières calcaires ne jouiſſent de caractères ſalins que dans un degré très-foible. Cependant, comme ils ſont compoſés d'acides particuliers ſaturés de chaux, on ne peut les regarder que comme des ſels neutres. Leur hiſtoire, très-détaillée dans l'Ouvrage dont nous nous occupons, offre ce qu'il y a de plus neuf ſur les différentes ſubſtances, ſurtout ſur le nitre, le ſel marin calcaire, le ſpath vitreux & le ſpath calcaire.

L'article de ce dernier contient l'hiſtoire-naturelle des ſubſtances calcaires en général, depuis la pierre coquillère la plus brute juſqu'au ſpath calcaire le plus tranſparent & le plus régulier.

Le quatrième genre des ſels neutres eſt formé des ſels à baſe de magnéſie; on-y lit ſucceſſivement l'hiſtoire du vitriol de magnéſie ou ſel d'epſom, du nitre & du ſel marin à baſe de magnéſie, du borax à baſe de magnéſie, de la magnéſie ſpathique & de la magnéſie crayeuſe. La plupart de ces ſels, ſi l'on en excepte le ſel d'epſom & la magnéſie crayeuſe ſur laquelle M. Butini, Citoyen de Genêve, a donné il y a quelque-tems une bonne Diſſertation dont les découvertes ſont conſignées dans l'Ouvrage de M. de Fourcroy, ne ſont que très-peu connues, & il n'y a que deux ou trois Chimiſtes qui ayent commencé à les examiner.

Le cinquième genre renferme les

ſels à baſe d'argile ; l'alun ou vitriol d'argile, le nitre argileux, le ſel marin argileux, le borax argileux, l'argile ſpathique & l'argile crayeuſe, ſont les ſix eſpèces de ſels neutres qui conſtituent ce genre. Il n'y a parmi eux que l'alun qui commence à être bien connu ; le nitre, le ſel marin argileux, & l'argile ſpathique, ne le ſont en aucune manière. M. de Fourcroy a cependant réuni le peu de connoiſſances acquiſes ſur ces objets, & il les a préſentées avec ſa méthode ordinaire. Quant au borax argileux & à l'argile crayeuſe, il n'eſt rien moins que décidé qu'ils exiſtent & que les acides ſédatif & crayeux puiſſent s'unir à l'argile.

Enfin le ſixième & dernier genre des ſels neutres comprend ceux à baſe de terre peſante ; des ſix ſels qui forment ce genre, il n'y en a que deux ſur leſquels on a quelques connoiſſances exactes ; ce ſont le ſpath peſant ou combinaiſon de

l'acide vitriolique avec la terre pesante, & la terre pesante crayeuse ou neutralisée par l'acide crayeux ; encore les connoissances acquises sur ces deux sels ne sont-elles dûes qu'à un seul Chimiste, M. Bergman, puisqu'il n'y a que lui qui s'en soit occupé : quant au nitre, au sel marin à base de terre pesante, & aux sels formés par cette dernière avec les acides sédatif & spathique, ils n'ont point encore été examinés. On pourroit augmenter encore beaucoup le nombre de ces nouveaux sels, en y joignant ceux que doivent former avec ces différentes bases, *l'acide du sucre* & *l'acide* arsénical de M. Bergman.

Il résulte de ce résumé sur les sels : 1°. que l'Ouvrage de M. de Fourcroy en contient en tout cinquante-cinq sortes, dont treize de sels simples, & quarante-deux de sels neutres : 2°. que des treize sels simples la plupart sont bien connus dans

leurs propriétés : 3°. que des quarante-deux ſels neutres il n'y en a pas la moitié de bien connus : 4°. que l'ordre établi par l'Auteur, en même-tems qu'il expoſe les connoiſſances acquiſes, indique celles qui ſont encore à acquérir : 5°. qu'il y a un grand nombre d'objets de recherches ſur les matières ſalines, qui toutes promettent des découvertes nouvelles & importantes : 6°. enfin, que c'eſt ſpécialement ſur les acides ſpathique & ſédatif, ſur la terre peſante & les ſels qui réſultent de ſon union avec les acides, que les perſonnes auxquelles leur loiſir permet de ſe livrer à des recherches chimiques doivent diriger leurs travaux ; & qu'ils rendront un très-grand ſervice à la Chimie en faiſant connoître les réſultats des faits nouveaux que ces recherches, ſuivies avec ſoin & ſagacité, ne peuvent manquer de préſenter.

Nous reviendrons ſur cet Ou-

vrage intéreſſant de M. de Fourcroy dans d'autres Extraits qui ſuivront celui-ci.

[*Extrait de M. Macquer.*]

MÉMOIRE ſur l'ancienne ville de Tauroentum. Par M. *Marin, &c.*

SECONDE PARTIE.

JE vais répondre, dans cette ſeconde Partie, à quatre queſtions qu'on eſt en droit de me faire.

1°. Quelle eſt l'étymologie du nom de *Tauroentum*? 2°. en quel tems fut-elle bâtie? 3°. à quelle époque ceſſa t'elle d'exiſter? 4°. enfin, quelle fut la cauſe de ſa deſtruction?

1°. Appollodore d'Epheſe, après lui Etienne de Byſance, & avant lui d'autres Géographes diſent que le vaiſſeau qui porta les Phocéens ſur cette côte, avoit pour enſeigne un taureau, & que cette colonnie en prit le nom; ainſi *Tauroentum*, vient de Ταυρος, voilà pourquoi dans les

livres grecs on lit Ταυροις, Ταυροεις, Ταυροεντιον, Ταυροεντιον. Les Romains, Maîtres des Gaules, donnèrent à ce nom une terminaison latine, & écrivirent *Taurentum*, *Tauroentum Tauroentium*.

2°. Les Auteurs que j'ai cités, ajoutent que les Phocéens chassèrent de leur flotte, & embarquèrent sur une galère, ceux dont ils étoient mécontens & que ces derniers abordèrent sur la côte & y bâtirent une ville. *Appollodorus scribit conditores hujus urbis* (Taurois) *vectos esse navi cujus insigne erat Taurus qui à Phocensium classe rejecti ad terram appellentes urbem inde nominarunt.*

Nous ne nous avilirons pas à raconter avec Justin & Athenée, ni même à réfuter l'histoire merveilleuse de cette fille de Roi, qui présente une coupe & sa main à un inconnu tombé pour ainsi dire des nues, de ce père qui a la complaisance d'applaudir à ce choix, sans examen, & de tous ces concurrens, qui sup-

portent cet affront ſans le venger ; [1] mais ce n'eſt pas aux Marſeil-

[1] Tous les Hiſtoriens de Provence & de Marſeille ont la bonne foi de faire, d'après Juſtin & Athenée, le récit ſuivant. Les Phocéens, débarqués dans le Golfe de Marſeille, députèrent Protis, un de leurs chefs, auprès du Roi de la contrée, pour lui demander azile & protection. Il marioit dans ce tems-là ſa fille Gyptis ; & ſuivant l'uſage du pays, on avoit aſſemblé les jeunes Princes des environs, parmi leſquels cette fille devoit choiſir un époux en lui préſentant une coupe remplie d'eau. Protis arrive au milieu de cette cérémonie ; & voilà que Gyptis, épriſe tout-à-coup de la bonne mine de cet étranger, lui donne la coupe. Le père, enchanté de ce choix, cède aux Phocéens un terrein pour y bâtir une ville ; & tous les Princes qui prétendoient à la main de Gyptis, approuvèrent ce mariage ſans réclamation, & retournèrent tranquillement dans leurs Etats. Dans la Fable de Virgile au moins trouve-t'on

lois qu'il faut apprendre que la première année de la 45me. Olympiade, l'an 599 avant J. C. les Phocéens vinrent en grand nombre former une colonnie en Provence, sous la conduite de Simos & de Protis; qu'environ un demi-siècle après; leurs compatriotes, pour se soustraire à la cruauté d'Harpagus, Général de Cyrus, qui les tenoit assiégés, après avoir fait les sermens les plus horribles de ne jamais retourner dans leur patrie, s'embarquèrent pour aller s'établir en d'autres climats.

Phoceorum
Velut profugit execrata Civitas
Agros atque lares patrios habitandaque fana
Apris reliquit & rapacibus lupis.
HOR.

une Reine Amate, un Turnus, un Mezence, & plusieurs Rois du voisinage, qui s'opposent au mariage de la fille du Roi Latinus avec le Troyen fugitif; & ce ne fut qu'après bien du sang répandu que le pieux Enée épousa sa Lavinie.

Ce départ fut une fuite & non un voyage. Embarqués précipitamment, sans ordre, sans discipline, livrés à eux-mêmes, & distribués en familles, les Phocéens avoient le droit de se fixer où ils vouloient, & en usèrent, puisque les uns abordèrent en Corse, d'autres en différens endroits de l'Italie, d'autres à Marseille. Il ne pouvoit y avoir de rebelles parce qu'il n'y avoit aucune loi asservissante à l'union. Mais le premier voyage fut fait avec solemnité. Les Dieux furent consultés ; la colonie formée d'une partie des citoyens les plus distingués, ne pouvant se désunir sans s'affoiblir, sans doute elle s'assujettit à obéir aux Chefs. Or, il paroît par le texte que nous venons de citer, qu'après avoir visité le temple d'Ephese, & tandis que nos ancêtres erroient sur une mer inconstante, il s'éleva parmi eux des murmures touchant une si longue navigation, & que pour prévenir l'effet d'une sédition ; les Chefs embar-

barquèrent les mutins ſur un vaiſſeau de la flotte & leur ordonnèrent de ſe ſéparer d'eux. Nous venons de voir qu'ils prirent terre dans le Golfe de la Ciotat : il réſulte de là que la fondation de Tauroentum eſt antérieure à celle de Marſeille; & ſi cette opinion pouvoit offenſer la gloire de cette cité célèbre, nous nous retrancherions à dire que les deux villes furent bâties en même-tems.

En ſe ſéparant de leurs compatriotes, ces Phocéens ne rompirent point les liens ſacrés qui les attachoient à eux. C'étoient des enfans ingrats, que la nature & le beſoin rappellèrent bientôt à leurs premiers ſentimens pour leur mère commune. Ils reſtèrent unis au corps de la nation, ſe regardèrent comme une colonie dépendante de la Métropole. Ils ouvrirent aux Marſeillois, leur port, leur ville, leur citadelle; ils ſe firent une gloire de prendre leur nom. Auſſi, le mot de *Tauroentum*, dans les Auteurs, eſt toujours ac-

compagné de ceux de *Portus Maſſilienſium ; Oppidum Maſſilienſium*, *Caſtellum Maſſilienſium.* Fidèle à la mère patrie, cette ville ſecourut, ſelon ſon pouvoir, Marſeille, dans le ſiège qu'elle eut à ſoutenir contre Céſar. Elle équippa des vaiſſeaux, reçut Naſidius dans ſon ſein ; avertit de ſon arrivée, les Marſeillois, qui, animés d'un nouvel eſpoir, profitent du premier vent favorable, voguent vers *Tauroentum*, arment les vaiſſeaux préparés pour eux, & ſe diſpoſent de nouveau au combat. *Adventus L. Naſidii ſumma ſpe & voluntate civitatem compleverat ; nacti idoneum ventum, ex portu exeunt & Tauroentum quodeſt Caſtellum Maſſilienſium, ad Naſidium perveniunt, ibique naves expediunt, rurſuſque ad confligendum animo confirmant.*

3°. Mais ſera-t'il auſſi facile de fixer l'époque de la deſtruction de Tauroentum ? En vain feroit-on des recherches laborieuſes & dans l'hiſ-

toire Romaine & dans celle des Gaules & dans celle de la Provence? Rien n'indique la révolution qui anéantit cette colonie. Je n'ai qu'une inscription sans datte. Les édifices sont ensévélis dans les sables & dans la mer. Des tombeaux, des vases cinéraires, des aquedues, des instrumens de sacrifice, des lampes, des pavés à la mosaïque, des peintures à fresque, annoncent des tems anciens & ne déterminent aucun tems fixe; mais le flambeau de la critique pourra nous éclairer au défaut des lumières qui nous manquent. J'examine les Médailles de Tauroentum. Je vois des Vitellins, des Vespasiens, des Trajans, des Antonins, des Marc-Aurèle, des Faustines & des Alexandres Sévères; on ne m'en présente point des règnes suivans. Ces dernières sont en grand nombre & les mieux conservées, & je conclus que Tauroentum a été détruit dans le commencement du

troiſième ſiècle de l'Ere chrétienne, ſous Alexandre Sévère [1]. Cette

[1] Parmi toutes les médailles que j'ai pû me procurer ou que l'on m'a montrées, il n'y en a aucune particulière à ce Prince. On pourroit cependant en trouver des règnes ſuivans, ſans que cela détruisît mon opinion. Je dirai bientôt, qu'après la deſtruction de Tauroentum, il reſta ſur les lieux quelques habitans qui doivent avoir vu les ouvrages du tems. M. A Guiſon, homme très-éclairé, qui poſſède auſſi des ruines, une maiſon de campagne qu'il habite une partie de l'année, m'a atteſté n'avoir vu aucune médaille poſtérieure à Alexandre Sévère; que celles de cet Empereur ſont les mieux conſervées, & en ſi grand nombre, que le propriétaire des Baumelles lui en avoit montré un ſac entièrement plein; cela ne prouveroit rien ſi on les eût trouvées en tas ou dans quelques vaſes; mais elles ont été déterrées dans les fouilles faites ſucceſſivement & en divers endroits pour les plantations des vignes.

opinion ne pourra être combattue que par des monumens postérieurs.

Je sçais qu'on pourra m'objecter que des Annales manuscrites attestent que sous le règne de Gontran, vers le milieu du sixième siècle, un tremblement de terre renversa la ville de *Taurodinum*. On observera que Tauroentum ayant reçu tant d'altérations dans son nom, peut bien avoir porté ce dernier. Je répondrai, 1°. que quand même on liroit dans ce manuscrit, *Tauroentum*, cette colonie ne peut avoir subsisté jusqu'au sixième siècle, puisque les fouilles n'ont offert aucune monoye de ce tems : 2°. que ces Annales disent que cette ville étoit située sur le bord du Rhone. Or, il y a loin de ce fleuve au golfe de la Ciotat.

4°. On a écrit que les Sarrazins avoient détruit Tauroentum : ce seroit un singulier anachronisme de placer des Musulmans, plus de trois siècles avant la naissance de Mahomet. L'Auteur estimable (le Pere

Papon) qui avance ce fait & à qui il n'eſt pas permis d'imputer des fautes auſſi graves, a cru que cette ville avoit exiſté plus long-tems ; mais s'il ſe fût tranſporté ſur les lieux, il auroit ſû que ces Sarrazins dévaſteurs n'avoient pas des léviers aſſez puiſſans pour faire écrouler dans la mer, une montagne & la ville qu'elle ſoutenoit.

Des aqueducs rompus ſur le rivage, dirigés au midi & au couchant, & qui portoient de l'eau à des habitations, envahis par la mer ; des murailles d'une épaiſſeur énorme, renverſées ; des débris épars de tous côtés ; aucun édifice ſubſiſtant ; des fondemens qui ont perdu leur à-plomb ; des pavés qui ne ſont plus de niveau, & plus que tout cela, des murs liés encore par un ciment indeſtructible, engloutis dans les ondes ; tout annonce dans ces lieux un bouleverſement cauſé par quelque ſecouſſe violente. Ajoutons qu'il eût été impoſſible que cette ville eût

été bâtie dans le terrein actuel ; elle eût été enterrée sous le sable à chaque vent nord-oueſt, & le furieux vent de miſtral eût donné ſur la colonnade & les autres édifices, s'ils n'euſſent été couverts du côté du nord par des éminences qui n'exiſtent plus. Peut-être Tauroentum a été anéanti par un tremblement de terre; peut-être ſans recourir à ces terribles exploſions des feux ſouterreins, le cap qui s'avançoit à l'occident & au nord étoit miné dans ſa baſe, comme le ſont la plus grande partie des montagnes qui bordent vers l'oueſt la côte de la Ciotat. L'action continuelle des vagues qui le battoient en ruine, peut avoir ébranlé, par ſes ſecouſſes, & fait écrouler enfin les pilliers qui le ſoutenoient, & avoir entraîné, dans la profondeur des eaux, & les édifices & une partie des habitans.

Marſeille donna ſans doute un aſile & des ſecours à ceux qui ſurvécurent à cet évènement. Il eſt probable qu'il en reſta dans le pays juſ-

qu'à ce que le port eût été comblé, & que les Sarrazins & d'autres pirates commencèrent à infester les côtes de la Provence. Ces derniers se retirèrent ou à *Citharista* (Ceireste), ou sur une hauteur voisine, où est aujourd'hui le village de la Cadière. On y voit encore des cavités creusées par la nature, & les murs que ces malheureux élevèrent pour se garantir du vent du nord.

A une grande distance de là, & à deux lieues de Tauroentum, il existe un monument antique que j'ai cru devoir visiter & décrire, parce que je doute que personne en ait parlé avant moi. On l'appelle dans le pays *les belles pierres*, par la raison qu'il est composé de grosses pierres froides qu'on enlève successivement pour les employer à différens usages; c'est un tombeau romain; si l'inscription gravée sur la pierre du milieu, rongée par le tems & où l'on voit le cadre qui la renfermoit, & quelques ornemens;

subsistoit encore, ou qu'elle eût été copiée, elle nous auroit appris quel étoit le personnage considérable qu'on y avoit enfermé.

Ce tombeau forme un parallelograme rectangle, dont deux côtés ont environ seize pieds & demi ; les deux autres dix neuf pieds ; les murs, d'une seule pierre, ont deux pieds d'épaisseur, & sont composés de grosses dales de pierres froides, les unes de trois, les autres de quatre pieds de longueur unies sans ciment. Ils paroissent avoir eu dix pieds d'élévation. Ils étoient terminés par un couronnement des mêmes pierres taillées en demi cercle qui affleuroit les murs en dedans, & qui, en répondant en dehors au plan de la muraille, étoit surmonté par une espèce d'entablement composé d'un listeau de deux pouces, d'un filet larmier d'un pouce, & d'un larmier creusé en demi-cercle en dessous de quatre pouces : ce qui feroit supposer que l'édifice n'é-

toit point couvert. En face du chemin où étoit l'inſcription, il y avoit une platte-forme, qui, en partant d'un des angles, avoit quatre pieds & demi de largeur en avant, ſur dix pieds & demi de longueur. Cette platte-forme étoit terminée vers les deux angles par une pierre de même largeur que les autres, de quinze pouces de hauteur, au bout le plus éloigné du mur, & de deux pieds dix pouces où elle le joignoit. Elle avoit pour moulures un conge, un filet, une doucine & une plinte. A trois pieds environ de hauteur, il règne autour de l'édifice un rebord de quatre pouces de ſaillie. Les murs polis en dehors ſont brutes en dedans; ce qui prouve qu'il étoit fermé.

On jugeroit par la ſimplicité, la forme & la ſolidité de cet édifice, qu'il remonte au tems de la République. Les premiers monumens des Romains étoient bâtis comme un tombeau, de groſſes pierres unies

& jointes ſans ciment. Cette nation, qui vouloit rappeller à la poſtérité le nom & les vertus des grands hommes, plaçoit leurs cendres ſur les grands chemins, & je ſuis perſuadé que des recherches découvriroient peut être dans ce lieu une voie romaine [1], ſi l'ignorance des peuples ne l'a pas briſée ſans en conſerver le ſouvenir, comme elle a laiſſé périr l'inſcription ſans la copier.

La perſonne qui repoſoit dans ce mauſolée n'avoit pas ſeule terminé ſa vie dans ce lieu. Les travaux des défrichemens ont découvert autour de l'édifice, & dans toute cette plaine, une quantité immenſe d'oſſemens, un très-grand nombre de tombeaux de briques, quelques-uns

[1] La voie Aurelia, qui commençoit à Rome, alloit à Nice, ſuivoit de-là les côtes de la Provence & aboutiſſoit en Catalogne, pouvoit paſſer devant ce tombeau & conduire à Citharista, Ceireſte & ailleurs.

de

de pierre, & beaucoup de vaſes cinéraires. Ces triſtes monumens atteſtent que ce terrein, éloigné de toute habitation, a été arroſé de ſang humain. L'Hiſtoire ne nous a point appris quelles furent les nations qui choiſirent ce champ de bataille pour s'entr'égorger, en quel tems elles furent maîtriſées par cette frénéſie, & quelles ſont les victimes enſevelies dans ces tombeaux. Au défaut de documens écrits, j'ai interrogé la tradition du pays. Le peuple, qui ne connoit pour auteur des monumens anciens que Céſar, & pour leurs deſtructeurs que les Sarraſins, en confondant les conquêtes de ce Prince avec les dévaſtations de ces barbares, ne m'a répondu que par des fables abſurdes.

A toutes les preuves réunies dans cet Ecrit, j'ai à me féliciter de pouvoir en ajouter une, la ſeule qui flatte mon amour-propre, & que perſonne ne pourra conteſter.

Après avoir lu ce Mémoire dans une assemblée particulière de l'Académie, M. le Commissaire du Roi & plusieurs autres Membres de cette Compagnie, qui ont, ainsi que lui, le talent rare encore de voir ce qui doit être par ce qui est, se sont transportés avec moi sur les lieux; & là ils ont jugé comme j'avois jugé moi-même.

Voilà toutes les observations que je puis présenter à l'Académie sur la ville de Tauroentum, dont elle m'avoit chargé de chercher les vestiges. Si elle ne trouve pas dans ce Mémoire toutes les lumières qu'elle pouvoit attendre, c'est la faute de la nature bouleversée, c'est la faute du tems destructeur qui n'a conservé aucun édifice : l'Histoire ne nous a transmis que le nom de cette ville; peut être des manuscrits précieux ont péri avec elle; peut être, si elle eût subsisté plus long tems, des Ecrivains qu'elle eût produits auroient porté aux siècles postérieurs

mé à l'Imprimerie Royale. 1780. A Paris, chez l'Auteur, rue & vis-à-vis le cul-de-ſac du Paon; chez Mérigot le jeune, & Didot le jeune, Méquignon l'aîné, Libraires, rue des Coredliers.

CE Livre, que l'abondance des matières nous a empêché, à notre grand regret, de faire connoître plutôt, eſt la continuation de l'*Hiſtoire de la Chirurgie*, &c. dont M. Dujardin, mort à la fleur de ſon âge, a publié le premier volume en 1774. M. Peyrilhe, ami particulier de M. Dujardin, a pris l'Ouvrage où celui-ci l'avoit laiſſé, & il nous aſſure qu'il s'eſt fait un devoir de reſpecter le plan qu'on avoit ſuivi dans le premier. Si cela eſt, le Continuateur l'a mieux fait ſentir que le premier Auteur: « marquer tous les pas que l'art a faits, ſoit qu'ils le rapprochent ou qu'ils l'éloignent de la perfection; annoncer en quel tems & par qui il fût hâté ou retardé

» dans ſa marche ; préſenter les dé-
» couvertes véritablement originales,
» les vues propres de chaque Auteur,
» avec les inductions les plus remar-
» quables qu'il tire de ſes principes
» & de ceux de ſes prédéceſſeurs ;
» diſpoſer les inventions dans l'ordre
» de leur naiſſance ; en donner une
» idée plus ou moins étendue ; indi-
» quer où elles ſe trouvent, afin d'é-
» pargner au lecteur qui ſçait qu'elles
» exiſtent, la peine de les chercher,
» & à celui qui l'ignore, la peine de
» les inventer ; rapporter les inven-
» tions de tout genre à leurs vérita-
» bles Auteurs, déterminer le tems,
» le lieu & les circonſtances où ils
» vécurent, & recueillir les traits les
» plus intéreſſans de leur vie : voilà
» quel fut le deſſein de M. Dujar-
» din, & quel eſt celui de M. Pey-
» rilhe. »

On trouve réunies dans cet Ouvrage deux choſes fort intéreſſantes ; l'hiſtoire de l'art, ſur laquelle nous avions déjà quelques foibles ébau-

ches, mais partielles; & l'hiſtoire de la profeſſion, preſque entièrement neuve. L'hiſtoire de l'art contient « toutes les vérités & toutes les » erreurs que le tems a vu naître & » mourir : c'eſt-à-dire, tous les » dogmes qui ont régné ſucceſſive- » ment en Chirurgie, avec les faits » & les raiſonnemens qui leur ſer- » voient de baſe, & forme ainſi la » bibliothèque la plus utile qu'un » Chirurgien ſortant des mains de ſes » inſtituteurs puiſſe lire, & peut-être » la ſeule dont il ait beſoin. En un » mot, cette partie de l'hiſtoire pré- » ſente une ſorte de *Code chirurgical*, » où ſont réunies & les loix abro- » gées & celles qui ſont encore en » vigueur. »

Contre l'opinion commune, M. Peyrilhe entreprend de prouver que la Médecine ne fut point partagée avant le quinzième ſiècle, que juſqu'à cette époque, c'eſt-à dire, juſqu'au tems où les loix aſſignèrent au Médecin, au Chirurgien, au Phar-

macien, « le champ qu'il devoit » cultiver ; il n'y eut, entre le » Médecin diététique ou non-opé- » rant & le Médecin vulnéraire ou » opérant, d'autre diſtinction que » celle que met entre des perſonnes » de la même profeſſion, la meſure » différente de connoiſſances & d'ha- » bilité. »

M. Peyrilhe rapporte, à l'appui de ſon ſentiment, des preuves multipliées, que nous ne diſcuterons pas & qu'il faut voir dans l'Ouvrage même.

L'hiſtoire de la profeſſion doit donc être la même pour la Médecine & pour la Chirurgie, juſqu'au quinzième ſiècle, & c'eſt auſſi ſous ce point de vue qu'elle eſt traitée ici. On y voit le rang que la Médecine a tenu parmi les autres arts, le degré d'eſtime accordé à ceux qui l'ont profeſſée, les immunités, les priviléges, les honneurs dont ils ont joui, leur mérite perſonnel, &c.

M. Peyrilhe diſcute à fonds &

d'après les monumens originaux; pluſieurs queſtions à peine ébauchées ailleurs, comme l'état & les fonctions des Archiatres, qu'il diſtingue en *palatins* & *populaires*; il fait connoître l'eſpèce de *comitive* dont ils étoient ſouvent honorés par les Empereurs d'Orient, & diſcute & apprécie la *formule* peu connue du *Comte des Archiatres*, &c.

L'Auteur a fait des recherches curieuſes ſur les hôpitaux, tant militaires que civils chez les Anciens, ſur les funérailles, ſur l'expoſition des enfans & des eſclaves chez les différens peuples, &c. Enfin il donne un Précis de la vie des grands Hommes qui ont illuſtré l'art dont il écrit l'hiſtoire; Précis qui mérite d'autant plus de confiance que l'Auteur renvoye toujours aux monumens originaux dans leſquels il puiſe.

Parmi un très-grand nombre de notices biographiques, on trouve un Eloge critique de Galien, qu'on

lit avec d'autant plus de plaiſir, que le Lecteur croit être à Rome ou à Pergame témoin des évènemens que l'Auteur décrit, & qui ſont preſque tous également curieux & intéreſſans. On trouve même ici une peinture des Gens de Lettres Romains, tirée de Galien lui-même, que nos Littérateurs modernes ne liroient pas ſans quelque intérêt. Enfin, M. P. termine ce grand morceau par un parallèle d'Hippocrate & de Galien, dans lequel il ſe montre ſupérieur à Severini qui l'avoit ébauché avant lui.

Quelquefois l'Auteur éclaircit des queſtions relatives a l'hiſtoire politique, comme lorſqu'il nous apprend que Tibère, en défendant aux Romains de ſe donner les baiſers d'uſage & de cérémonie, défenſe dont on lui a fait un crime, n'avoit en vue que d'arrêter la communication de la *mentagre*, dartre croûteuſe du menton, que ces bai

ſers avoient répandue & entretenoient.

Les loix pénales portées par les Romains contre ceux qui pratiquoient l'art de guérir, ſont bien diſcutées dans cet Ouvrage ; & l'on y montre, avec la dernière évidence, que, quoique juſtes & ſages en elles-mêmes, leur application pourroit aujourd'hui bleſſer les loix de l'équité.

Ce qui regarde les Lépreux, les Nourrices, les Hermaphrodites, les Hypoſpades, les Veſtales malades, pour leſquelles l'Etat ſtipendioit un Archiatre populaire, les bains publics & privés, leur forme, les fonctions des diverſes perſonnes qui y étoient employées, les différentes ſortes de bains médicamenteux, eſt ici traité d'une manière ſçavante & utile.

A l'occaſion des bains publics, M. P. parle des onctions, ſi uſitées chez les Romains, & il penſe qu'on

pourroit les renouveller avec fruit dans certaines circonſtances. Frappé de voir les armées françoiſes traîner après elles, dès qu'elles paſſent le Rhin ou les Alpes, des maladies épidémiques par leſquelles elles ſe fondent en une campagne ſans avoir combattu, tandis que les armées romaines ſe maintenoient en ſanté au milieu des fatigues les plus exceſſives, quoiqu'elles paſſaſſent, ſans autre préparation que la longueur même du voyage, des climats brûlans de l'Aſie dans les marais glacés du nord, &c. Il cherche « d'où peut » venir ce principe de mortalité » *dans les armées françoiſes;* c'eſt » une vérité reconnue, dit M. P., » que le moyen le plus efficace pour » ſe préſerver de la maladie des îles, » preſque toujours la même pour les » étrangers, conſiſte, avec le bon » régime, à ſe garantir des alterna- » tives du chaud & du froid. Qui- » conque a fréquenté nos armées en » Allemagne, a dû ſe convaincre

» auſſi, que la maladie régnante » parmi les troupes, tire ſa ſource, » en été, de la chaleur du jour, » contraſtant avec la fraîcheur & » quelquefois le froid réel de la nuit ; » en hiver, du froid rigoureux de » l'atmoſphère, mis en oppoſition » avec la chaleur modérée & quelquefois exceſſive des poêles, on » pourroit dire des fournaiſes, où » les Allemands aiment à ſe renfermer. Or, ces alternatives produiſent dans l'un & l'autre climat des » variations conſidérables & promptes dans les évacuations cutanées ; » & de celles-ci, retenues ou réper- » cutées, naiſſent les maladies in- » flammatoires, putrides, malignes, » &c. qui conſtituent le fonds de » ces épidémies. »

» Ces cauſes étoient les mêmes » pour les ſoldats romains que pour » les françois, & ils en éludoient » l'activité. Seroit-il permis de cher- » cher dans les onctions & les fric- » *tions*, dont la plupart d'entr'eux

» commençoient à faire uſage en » prenant les armes, le principal » agent de leur conſervation, & » d'eſpérer que ces moyens, rappel- » lés dans nos troupes, avec les mo- » difications qu'exigeroit la diffé- » rence des lieux, des mœurs, des » habitudes, des conſtitutions, &c. » y déployeroient la même énergie » & la même efficacité.

Quant aux Européens qui paſſent » dans les climats brûlans de l'Amé- » rique, ne doit-on pas préſumer » auſſi, que les *onctions* ſeroient » d'autant plus ſalutaires, que preſ- » que tous les peuples deſtinés par la » nature à vivre entre les tropiques, » ont la peau huileuſe; qu'ils lan- » guiſſent quand elle ceſſe de l'être, » & que le plus ſûr moyen de leur » rendre la vigueur ou la ſanté, c'eſt » de les oindre avec de l'huile de » palmier. »

L'hiſtoire de l'art n'eſt pas exécu- *tée avec* moins de ſoin que celle de *la profeſſion*; & l'on peut dire que

l'Auteur n'a rien promis à cet égard dans la Préface, que ce qu'il avoit heureuſement exécuté. On y voit d'un coup-d'œil tout ce qu'on a fait ſur une maladie chirurgicale quelconque, juſqu'au 7.e ſiècle. Par conſéquent cette hiſtoire, qui, comme l'Auteur le dit lui-même, contient la ſubſtance d'une bibliothèque univerſelle & critique de la Chirurgie, eſt également propre à celui qui veut apprendre cet art & à celui qui veut ſe rappeller ce qu'il a ſu. Le Critique, chargé par état de rendre compte des Livres nouveaux, trouvera ſans peine dans celui ci les ſecours néceſſaires pour apprécier ſûrement une foule de prétendues découvertes, qui n'ont rien de remarquable que l'aſſurance avec laquelle leurs Auteurs en garantiſſent la nouveauté. A cet égard M. Peyrilhe eſt un guide d'autant plus ſûr, qu'il puiſe toujours dans les premières ſources, qu'il fait connoître ſes garants, qu'il indique ſes

autorités, qu'il ne ſe diſpenſe jamais d'y renvoyer, & que le plus ſouvent il les tranſcrit au bas des pages, afin que, ſans parcourir beaucoup de Livres, les Lecteurs puiſſent diſcuter ſes déciſions & les réformer s'il lui arrive de ſe tromper.

On voit par l'expoſé ſommaire que nous venons de faire de la continuation de l'hiſtoire de la Chirurgie, que M. Peyrilhé, à l'imitation de ſon prédéceſſeur, a donné la plus grande étendue à ſon ſujet; qu'il l'a traité dans ſa plus grande généralité en liant toute la Médecine avec la Chirurgie, & en aggrandiſſant ainſi l'une par l'autre le plus poſſible. Comme l'Auteur s'eſt donné tous les ſoins que demandoit un pareil travail, il en réſulte que celui-ci eſt beaucoup plus curieux, plus ſçavant & plus inſtructif, que s'il eût été limité à l'hiſtoire des opérations de la main, néceſſaires à la guériſon des maladies, c'eſt-à-

dire à l'hiſtoire de la Chirurgie proprement dite.

[*Extrait de M. Macquer.*]

ORYCTOGRAPHIA Carniolica, ou Géographie Phyſique du Duché de Carniole, de l'Iſtrie & des Pays adjacens.

C'EST dans la Carniole ſupérieure que ſe trouvent les mines les plus riches en mercure ; on n'en avoit eu juſqu'ici que des relations pleines d'erreurs & de fauſſetés.

L'Auteur de cet Ouvrage curieux eſt entré dans les plus grands détails ſur les mines d'*Hydria*, qui ſurpaſſent toutes celles de l'Europe pour la beauté du minerai, l'ordre qui règne dans ſon adminiſtration, & l'art avec lequel ſont conſtruites les galeries ſouterraines. Toutes les variétés qui ſe trouvent dans le Du

ché de Carniole ſont décrites auſſi avec le plus grand ſoin.

Selon la manière de voir de l'Editeur, le *halotricum de ſcopoli* n'eſt qu'un vitriol calcaire argilleux.

En creuſant on a trouvé ſur une haute montagne un morceau de vitriol martial capillaire d'un rouge foncé. Ce phénomène mérite de fixer l'attention des Sçavans.

Parmi le grand nombre de variétés que produiſent les mines de mercure, le *branderz* ou minéral charbonneux paroît être le plus remarquable. Il reſſemble au charbon de terre & ne donne que ſix livres au quintal. L'Auteur en a fait pluſieurs eſſais dont il rend compte.

Le vif-argent natif n'eſt pas auſſi commun que pluſieurs Sçavans l'ont affirmé. Une année portant l'autre on n'en retire tout au plus d'hydria que trois quintaux par les procédés chimiques, & à-peu près autant par le lavage & les bocards.

A la page 136 ſe trouve la deſcription d'une nouvelle préparation dont on ſert pour les cordages employés à la méchanique des mines. Les cordes réſiſtent plus long-tems à la pourriture en les enduiſant avec une compoſition mêlangée de 30 livres de térébentine, de 30 livres d'huile de lin, de 140 livres de ſuif, & de 275 livres de poix.

Depuis 1750 on a ſupprimé l'ancienne manière pour l'exploitation des mines de mercure, & on y a ſubſtitué les fourneaux à l'eſpagnole décrits par M. de Juſſieu, auxquels cependant on a fait de grands changemens.

A la page 148 ſe trouve une deſcription détaillée de la manière de contenir le vif-argent dans des peaux de moutons ou de chèvres préparées ave de l'alun.

Les Hollandois enlèvent tout le produit des mines de mercure qui ne ſe monte pas à plus de 2000 quintaux. On prétend que dans les

15.e & 16.e ſiècles, Hydria ne rapportoit annuellement que 600 quintaux de cinnabre.

La plus ancienne mine eſt à Scheleiſenke ou Eiſern, ſur la rivière de Sora. Il y a actu llement 34 forges, où l'on ne fabrique par an que 443 809 livres de fer en barres, dont la plus grande partie eſt employée à faire des clous.

Ceux qui voudront chercher la théorie de la formation des pierres, trouveront dans cet Ouvrage des obſervations importantes ſur le changement des pierres calcaires en pierres vitrifiables.

Outre la topographie de Hydria & les gravures de quelques criſtaux, les Curieux y trouveront avec plaiſir pluſieurs planches bien faites qui repréſentent les plans de galeries ſouterraines & des fourneaux de Hydria, &c.

N. B. L'Auteur promet de donner le deſſein du lac de Lirknitz &

la deſcription du reſte de la C
niole ſupérieure & de la Carn
inférieure.

[*Extrait communiqué.*]

*ESSAI de Traduction en ve
Roland Furieux de l'Arioſte.*

On le peut; je l'eſſaie; un plu
vant le faſſe.

La Font. L. II. F

A Paris, chez Alexandre J
bert jeune, Libraire, rue J
phine, près du Pont Neuf. 1
Avec Approbation & Priv
du Roi. *in* 8°. 75 pag.

« COMMENT, dit l'Aute
» cette Traduction en ver
» 1.er Livre ſeulement de l'Aric
» M. le Comte de Treſſan, qui
» des vers pleins de grace, a-t-
» ſe réſoudre à contrifter les n
» de l'Arioſte, en ne le tradu
» qu'en proſe? J'eſpère, ajou

M. de Treſſan, regrettant un
de n'avoir pû s'empêcher de
iblir en le mettant en proſe,
urroucé de me le voir peut-
martyriſer en vers, m'arra-
i la trompette, la lyre & le
ımeau, & plongera cet Eſſai
l'oubli par une véritable Tra-
ion du Roland Furieux. »
défaut de M. de Treſſan, qui
ouloir ſe borner à ſa Traduc-
ı proſe, pourquoi le nouveau
cteur n'acheveroit-il pas ce
ı ſi bien commencé ? Pour-
e Lecteur ne l'y inviteroit-il

autres Traductions avoient
différens caractères de l'ori-
, aucune n'en avoit ſaiſi la
piquante. Le nouveau Tra-
ır nous paroît le premier qui
joué, comme l'Auteur, du ſu-
, du pathétique, de ſon ſu-
ſon Lecteur, ſuivant l'ex-
n de M. l'Abbé de Lille.
gaîté, le Traducteur joint de

la facilité, de la grace & de la po
ſie dans les endroits qui en ſont ſu
ceptibles. On en peut juger par l
morceaux que nous allons citer,
mettant, comme le Traducteur
oſé le faire & comme il a pu le fai
impunément, l'original à côté de
copie.

Deſcription du combat de Sac
pant & de Bradamante:

Non ſi vanno i Leoni, i Tori in ſalto
A dar di petto, ed a cozzar ſi crudi
Come quei duo guerrieri al fiero aſſalto
Che parimente ſi paſſar gli ſcudi.
Fè lo ſcontro tremar dal baſſo all' alto
L' erborſe valli inſino a i poggi ignudi:
E ben giovò, che fur buoni i perfetti
Gli usberghi, ſi che lor ſalvaro in petti.

Già non fero i cavalli un correr torto,
Anzi cozzaro a guiſa di montoni.
Quel del guerrier Pagan morì di corto
Ch' era vivendo in numero de buoni.
Quell' altro cadde ancor, mà ſi riſorto

ch' al fianco ſi ſenti gli ſproni.
el Re' Saracin reſto diſteſo
o al ſuo Signor con tutto il peſo.

vigueur des deux parts ſe déploie:
leux lions s'élancent ſur leur proie;
contre l'autre enflammés, furieux,
fiers taureaux ſont moins impétueux.
tremble au loin, du plus creux des
ées
au ſommet des montagnes pelées.
n des deux perce l'épais écu
bras robuſte à ſon effort préſente;
ı des deux, ſans la trempe excellente
ı haubert, n'eût plus long-tems vécu.
dextriers, ſecondant leur furie,
irés tous deux front contre front,
ent enſemble, & l'un d'eux eſt ſans vie:
t celui du Roi de Circaſſie,
er ſuperbe & d'un très-grand renom.
eval blanc preſſé de l'éperon
elevé; l'autre ſur la pouſſière
immobile, & ſon corps en tombant
s ſa maſſe engagé Sacripant;
émit de honte & de colère.

Qual' iſtordito e ſtupido aratore,
Poich' è paſſato il fulmine, ſi leva
Di la', dove l' altiſſimo fragore
Preſſo agli uccisi buoi ſteſo l' averſa;
Che mira ſenza fronde & ſenza onore
Il Pin, che di lontan veder ſoleva:
Tal ſi levò il Pagano a piè rimaſo,
Angelica preſente al duro caſo.

Ainſi qu'après un horrible tonnerre
Un Laboureur ſe relève éperdu
Du lieu fatal, où face contre terre
A demi-mort ſous les foudres brûlans,
Il fut jetté près de ſes bœufs mourans;
Et voit au loin ſans feuille & ſans branchage
L'antique Pin dont il aimoit l'ombrage:
Tel Sacripant dans un morne chagrin,
Près d'Angélique, à pied, ſe lève enfin.

Après avoir dit que Roland, en voyageant avec Angélique, avoit toujours défendu, & qui plus eſt, reſpecté ſon honneur, l'Arioſte ajoute:

Forſe era ver, ma non però credibile

A chi del ſenſo ſuo foſſe ſignore;
Ma parve facilmente a lui poſſibile,
Ch' era perduto in vie più grave errore.
Quel che l' uom vede, amor gli fà inviſibile,
E l' inviſibil fà vedere Amore.
Queſto creduto fu : che 'l miſer ſuole
Dar facil credenza a quel che vuole.

La choſe étoit peut-être véritable.
Le vrai n'eſt pas toujours très-vraiſemblable :
Les gens bien froids, bien calmes, bien raſſis
Doutent de tout : mais un cœur bien épris
Doit croire tout de la bouche qu'il aime.
Quoi ! tout ? ſans doute, & l'impoſſible même.
Amour, Amour, ce ſont tes moindres jeux !
Tu fais douter de ce qu'ont vu nos yeux,
Et ton flambeau fait voir ce qu'on deſire.

On ſait à préſent que cette Traduction eſt de M. Dupont.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

Œuvres de Lucien, Traduction nouvelle. Par M. l'Abbé *Massieu*. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 vol. *in*-12.

QU'IL nous soit permis de hazarder ici un paradoxe ; les juges naturels des traductions des Anciens, sont peut-être les ignorans & les gens du monde ; c'est pour eux qu'elles sont faites, & c'est sur eux qu'il s'agit d'en essayer l'effet ; ils ne connoissent point l'original, mais ils connoissent le jugement que les savans en ont porté ; la justice de ce jugement est le théorême dont la démonstration doit se trouver dans la traduction même. Les Sçavans, amoureux des moindres expressions d'un original dont ils ont pris la peine d'é-

tudier la langue, veulent qu'on rende chacune de ces expreſſions ; mais une traduction trop littérale eſt néceſſairement très-infidèle ; c'eſt le ſquelette de l'Auteur ; ce ne ſont ni ſes traits ni ſes couleurs, ni ſa phyſionomie, ni ſon attitude, ni ſes mouvemens. Ce qui eſt vif & léger dans l'original, devient lourd & traînant dans la copie. Les ennemis les plus funeſtes des Anciens, ne ſont pas leurs détracteurs connus ; ce ſont leurs admirateurs ſans goût, & ſurtout leur mauvais traducteurs ; ce ne ſont pas les Perrault & les la Motte ; oſons le dire, ce ſont les Daciers & leurs ſemblables. Quand M. Dacier, après s'être extaſié ſur des beautés, ſur des fineſſes, peut-être chimériques, d'Horace, qui a ſi peu beſoin qu'on lui en prête, le traduit d'une manière ſi inſipide, ſi lourde, ſi dénuée de graces ; quand Madame Dacier elle-même, après avoir diviniſé Homère, le rend d'une manière ſi inférieure à l'idée qu'elle veut en

donner; les ignorans ont-ils tort de s'écrier : « Voilà donc l'objet de vo-» tre culte; voilà comme vous con-» cevez l'Ecrivain pour lequel vous » réclamez mon admiration. » Sur cette apparence, on juge l'original ſans beautés, & le traducteur ſans goût. Depuis que M. l'Abbé de Lille nous a donné ſa traduction des Georgiques, les gens du monde ont commencé à comprendre que les Sçavans qui parloient tant des charmes de la poéſie de Virgile, n'étoient pas des viſionnaires; toutes les traductions précédentes laiſſoient ſubſiſter de violens ſoupçons contre la ſincérité, ou du moins la juſtice des éloges prodigués à Virgile.

Il faut donc, pour qu'une traduction ſoit fidèle, 1°. qu'on y retrouve, non pas tous les mots, toutes les particules de l'original, mais tous les traits eſſentiels & caractériſtiques qui le diſtinguent : 2°. qu'elle conſerve la facilité, la grace, la démarche aiſée & libre d'un original;

que rien n'y ſente la contrainte d'un eſprit ſervile qui ſe traîne ſur les traces d'un autre; il faut que le traducteur ſoit exactement l'Auteur traduit, & que cependant il paroiſſe être lui-même.

Le nouveau traducteur de Lucien n'a rien à redouter de ces principes; il s'eſt ſouvent rendu propres, la vivacité piquante, la gaité philoſophique de l'original; tous les perſonnages des Dialogues conſervent bien les traits qui les diſtinguent dans Lucien, & on lit pluſieurs de ces Dialogues avec le même plaiſir que s'ils avoient été conçus & écrits originairement en françois; le traducteur n'a rien à craindre non plus de la comparaiſon qu'on pourroit faire de ſa traduction avec celle de Perrot d'Ablancourt. Les traductions de d'Ablancourt, qui ont eu de la célébrité dans leur tems, ont toujours été taxées d'infidélité; on les appelloit les *Belles infidèles*; aujourd'hui que le tems a fort altéré

le mérite d'élégance & d'agrément qu'on y trouvoit, les *Belles* ne ſont plus *qu'infidèles*.

M. l'Abbé Maſſieu a tiré principalement des Ouvrages de Lucien, diverſes particularités dont il compoſe la vie de ce Philoſophe.

Lucien naquit à Samoſate, ſur les bords de l'Euphrate, dans la Comagène; l'année de ſa naiſſance n'eſt pas connue; il a vécu ſous le règne des deux Antonnins & de Commode. Ses parens étoient pauvres & de condition médiocre. Il fut d'abord deſtiné à l'état de Sculpteur; il avoit un oncle Statuaire, chez lequel il fut mis en apprentiſſage. Pour ſon début, il briſa un modèle qu'on lui avoit donné à dégroſſir; ſon oncle l'en punit avec une rigueur qui dégoûta le jeune Lucien de la Sculpture, & le tourna entièrement du côté des Lettres, pour leſquelles il avoit toujours eu du penchant. Il fut d'abord Avocat à Antioche; il embraſſa enſuite la

profeſſion de Rhéteur, & voyagea dans les principales villes de l'Aſie mineure, de l'Ionie & de l'Achaïe; il s'arrêta long-tems dans Athènes. Il arriva, jeune encore, dans la Gaule, alors excellente école d'éloquence & pépinière féconde d'Orateurs. Il voulut connoître l'Italie & Rome. Marc-Aurèle lui donna une Préfecture en Egypte. Il fut marié; il eut un fils.

On a prétendu que Lucien avoit été d'abord chrétien & qu'il avoit apoſtaſié; M. l'Abbé Maſſieu le lave de cette accuſation, ainſi que de celle d'Athéiſme, de dépravation de mœurs & de licence dans ſes écrits. « Lucien, dit-il, eſt un Philoſophe » ennemi de toutes les ſectes; mais » non pas un ſacrilége: c'eſt un Ecri- » vain ſuperficiel & mal inſtruit, » quand il parle des Chrétiens, mais » non pas un vil Apoſtat. S'il n'a vu » dans les Diſciples de J. C., qu'une » ſecte particulière de Cyniques nou- » veaux, ... il n'eſt pas plus cou- » pable à cet égard que Tacite,

» Pline, & d'autres Ecrivains, qui, » comme lui, ont prétendu juger » les Chrétiens ſans les connoître. »

Quant à l'accuſation d'Athéiſme, M. l'Abbé Maſſieu tourne à l'avantage de Lucien, ce qui a donné lieu à cette acculation; il eſt certain que Lucien étoit un indévot du Paganiſme; en cela même, dit M. l'Abbé Maſſieu, « Lucien à ſon inſçu & ſans » le vouloir, a mieux ſervi la Reli» gion chrétienne hors de ſon ſein, » qu'il ne l'eût fait peut-être par le » ſeul exemple de ſa croyance, s'il l'eût » été Chrétien. Ce fut du ſein même » de l'idolâtrie que s'éleva le plus » redoutable adverſaire des idoles & » le deſtructeur des tables du Paga» niſme. » M. l'Abbé Maſſieu cite à ce ſujet, de l'Emile de M. Rouſſeau, un morceau éloquent, dont nous ferons l'ornement de cet Extrait, comme M. l'Abbé Maſſieu en a fait l'ornement de ſa Préface.

« L'ancien Paganiſme, dit M. Rouſſeau, enfanta des Dieux abo-

» minables, qu'on eût punis ici bas » comme des scélérats, & qui n'of- » froient, pour tableau du bonheur su- » prême, que des forfaits à commet- » tre & des passions à contenter. Mais » le vice, armé d'une autorité sacrée » descendoit en vain du séjour éter- » nel, l'instinct moral le repoussoit » du cœur des humains. En célébrant » les débauches de Jupiter, on ad- » miroit la continence de Xénocrate; » la chaste Lucrèce adoroit l'impu- » dique Venus, l'intrépide Romain » sacrifioit à la peur; il invoquoit » le Dieu qui mutila son père, & » mouroit sans murmure de la main » du sien. Les plus méprisables Di- » vinités furent servies par les plus » grands hommes. La sainte voix de » la Nature, plus forte que celle des » Dieux, se faisoit respecter sur la » terre, & sembloit reléguer dans » le ciel, le crime avec les coupa- » bles. »

Quant aux mœurs de Lucien, les avis ont été partagés sur ce point.

encore plus que sur ses opinions. Un de ses Editeurs, Bourdelot, en a fait un modèle de vertu : *Unicum continentiæ exemplum Lucianus, vitiorum omnium inimicus, unius virtutis & perfectæ Philosophiæ sectator, cui nec viget quidquam simile aut secundum.*

Voilà certainement un beau zèle d'Editeur, & M. l'Abbé Massieu, qu'on ne peut pas accuser de manquer du zèle de traducteur, se moque avec raison d'un tel excès.

« On ne peut se dissimuler, dit-» il, que Lucien parle quelquefois » avec une coupable complaisance, » d'un penchant infâme qui révolte » la Nature..... Il faudroit l'aban-» donner à tout l'opprobre dont » il se seroit couvert lui-même, s'il » étoit l'Auteur du *Dialogue des* » *Amours*, où l'on trouve l'éloge de » cette abomination ; mais M. l'Abbé Massieu pense, ainsi que d'habiles critiques, qu'on a faussement attribué cet Ouvrage à Lucien, &

qu'on n'y reconnoît ni ſon ſtyle ni ſa manière. » Ce qu'il dit de cette » turpitude dans quelques autres de » ſes écrits, ne peut-être plus préju- » diciable à ſa réputation, que l'égio- » gue de Coridon (c'eſt-à dire d'Alexis) ne l'a été à celle du chaſte Vir- » gile. » Le Traducteur conclut encore que les obſcénités ſont beaucoup plus rares dans les Ouvrages de Lucien qu'on ne le croit communément, & que la haine du vice & l'amour de la vertu y éclatent preſque partout.

On peut lui paſſer ces propoſitions, mais certainement il ſe livre trop à ſon zèle de Traducteur, & il reſſemble trop à Bourdelot, lorſqu'il prétend que le Dialogue du genre de Lucien eſt plus utile aux mœurs que la Comédie, lorſqu'il dit : « quel bien pour les mœurs » produit un chef-d'œuvre dans le » gènre de Molière, que ne puiſſe » pas également produire un Dia- » logue amulant, tel, par exemple,

» que la plupart des Fables de la » Fontaine ? » Quel bien ? celui de faire une impreſſion plus profonde & de laiſſer un long ſouvenir, tandis qu'une jolie Fable ou un Dialogue ingénieux effleure à peine la ſuperficie de l'ame.

« La Fable du Chat & du vieux » Rat, continue M. l'Abbé Maſſieu, ne me prémunit-elle pas con» tre les hypocrites de mœurs, auſſi » bien que les cinq actes du *Tartuffe*, » contre les hypocrites de Reli» gion. ? »

A cela on peut répondre hardiment, *non*, & aſſurer qu'il y a entre ces différens Ouvrages, conſidérés relativement à leur objet, la même différence qui ſe trouve entre une vérité foiblement indiquée, à peine apperçue, & une vérité ſaiſie ſous tous ſes points de vue, conſidérée attentivement dans toutes ſes faces, développée dans tous ſes rapports & profondément gravée dans l'ame par l'action, par l'intérêt des

ſituations, par le choc des caractères, par le jeu des reſſorts dramatiques, enfin par toutes les reſſources d'un grand genre.

« J'admire, c'eſt encore M Maſſieu qui parle, j'admire le génie » de Molière dans l'invention poé» tique & les détails de la Pièce; » mais je n'en ai pas moins le droit » de penſer que ſa Comédie, toute » excellente qu'elle eſt, ne m'ap» prend à beaucoup de frais qu'une » ſeule vérité. Le Dialogue, au » contraire, tel que l'a imaginé Lu» cien, eſt ſuſceptible de pluſieurs » vérités ainſi que de pluſieurs ac» tions. »

Oui, mais de vérités & d'actions fugitives, au lieu que la vérité, unique, ſi l'on veut, que le *Tartuffe* m'apprend, ne s'effacera jamais de mon ame; & puiſque le Traducteur fait tant de cas des Dialogues & des Fables, on peut lui répondre *ici par* une jolie Fable du P. *Desbillons*; elle n'eſt pas longue,

& elle peut terminer agréablement cet Extrait.

Fecunda ſus Leænæ vertebat probo
Catulum quòd unum quolibet partu ederet;
Unum, at Leonem, rettulit indignans fera.
Res dignitate prævalent, non copiâ.

La Fontaine peut encore répondre lui-même à M. l'Abbé Maſſieu :

Qu'un rat n'eſt pas un éléphant.

Nous ne prétendons point par-là rabaiſſer le genre de Lucien, qui conſerve dans la Traduction une grande partie de ſon mérite, mais ſeulement rétablir les proportions connues entre les divers genres, & réfuter les exagérations d'un Traducteur trop zélé.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

DISCOURS ſur la Vie Religieuſe, ſuivis des Diſcours ſur l'amour de Dieu & ſur l'Oraiſon Dominicale ; dédiés à Madame LOUISE DE FRANCE, par M. l'Abbé *Aſſelin*, ancien Vicaire-Général de Glandèves. 2 volumes *in*-12. A Paris, chez l'Auteur, rue des Poules, quartier de l'Eſtrapade.

IL paroît par l'Epître dédicatoire que la pieuſe Princeſſe, qui en eſt l'objet, a vu le manuſcrit de ces Diſcours, & que ſon ſuffrage a prévenu le jugement qu'en ont déjà porté quelques Journaliſtes & d'autres perſonnes éclairées. Il y a de l'eſprit & de la préciſion dans cette Epître. M. l'Abbé Aſſelin, à qui Madame LOUISE avoit interdit tout compliment, s'exprime ainſi : « Oſe-» rois-je cependant le dire ? Quelle » louange mieux méritée que celle » où je n'ai d'autre cenſeur à crain-» dre que vous-même. La vérité me

» dictoit un hommage, votre hu-
» milité me demande un ſacrifice :
» elle m'interdit un éloge, & elle
» nous offre un modèle. » Cette manière de louer la Princeſſe, en conciliant le vœu de ſa modeſtie avec les droits de la vérité, nous a paru délicate & ingénieuſe.

Le premier volume contient quatorze Diſcours, ſur l'eſprit de reconnoiſſance, ſur l'oubli de la vocation, ſur le vœu & la gloire de l'obéiſſance ; ſur le vœu & le tréſor de la pauvreté ; ſur le vœu & le bonheur de la chaſteté ; ſur la ſolitude, l'eſprit intérieur, l'oraiſon, la mortification ; la néceſſité de la perfection, & la fidélité aux petites choſes. Le ſecond en comprend huit. Les abus de la direction, les dangers de la tiédeur, l'excellence de la vocation à l'état religieux, le ſacrifice de l'ame religieuſe, la ſageſſe de l'ame ſolitaire dans ſon divorce avec le monde, la fidélité de Dieu envers ſes épouſes, en ſont

les objets relatifs à l'état religieux. Les deux derniers traitent une matière qui convient à tous les états, l'amour de Dieu & l'Oraiſon dominicale.

Quoique ceux qui précèdent ſoient particulièrement deſtinés à des perſonnes engagées dans la vie religieuſe, & propres, comme le dit le Cenſeur, à entretenir la ferveur dans les maiſons qui lui ſont conſacrées, les perſonnes qui vivent dans le monde y trouveront bien des traits qu'il leur ſera facile de s'appliquer, & de faire ſervir à leur progrès dans la vertu.

On remarque dans les Diſcours de M. l'Abbé Aſſelin de l'élévation avec de la ſimplicité, de la chaleur, de l'élégance, beaucoup d'onction & de ſentiment. Nous nous bornerons à quelques exemples.

Dans le Diſcours ſur la gloire de l'obéiſſance, l'Orateur, en rappellant le ſacrifice de Madame LOUISE,

employe un ſtyle analogue à la dignité de la victime. « Ainſi, nous » avons vu l'auguſte Princeſſe ſe dérober à l'éclat du Trône, pour » vivre à l'ombre du Sanctuaire; » courber ſous le ſceptre de la Reli» gion une volonté qui pouvoit don» ner des loix; ſacrifier ce que le » monde a de plus grand, & choi» ſir ce que la ſolitude a de plus » caché : obſcurité vénérable qui » voile ſa grandeur & ſes vertus » mêmes, & laiſſe à notre admi» ration ce qu'elle ſouſtrait à nos re» gards. Siècle pervers, cenſeur au» dacieux de la piété..... un ſi » grand nom dans les faſtes de la » vie ſolitaire en eſt l'apologie la » plus éloquente.. Si un exemple ſi » touchant ne peut obtenir de toi » des vertus, il peut du moins te » faire rougir, & tu lui dois un » hommage, la honte & le ſilence. »

Dans le Diſcours ſur la néceſſité de la perfection, M. l'Abbé Aſſelin peint le bonheur d'une ame fidèle

qui jouit de ſon Dieu après les ſacrifices qu'elle lui a faits. Tout pathétique qu'eſt ce morceau, trouvera-t-on beaucoup d'ames capables de le bien ſentir? « Un Dieu ſe fait » goûter : c'eſt alors, ame fervente, » que vous pourriez nous dire de » quelles conſolations il a coutume » de payer les plus légers ſacrifices. » C'eſt alors que vous vérifiez par la » plus heureuſe expérience, com- » bien un ſeul jour dans la maiſon » du Seigneur eſt préférable à mille » autres dans les tentes des pécheurs. » Dieu de bonté ! non, vous ne » nous trompez pas, lorſque vous » nous dites, que votre joug eſt un » fardeau léger. Liens ſacrés, vous » nous attachez à un ſi bon Maître ! » Ceux que donne le monde pro- » duiſent ſi ſouvent la douleur & le » repentir ! Mais les vôtres, Sei- » gneur, ſont des marques d'hon- » neur & des preuves de liberté. En- » gagemens auguſtes ! On bénit le » *moment* qui vous a formés, on

» voudroit vous renouveller mille
» fois le jour. Faut-il en être ſurpris?
» Dieu parle, & ſe communique.
» L'Epouſe attendrie ſe réjouit à la
» voix de l'Epoux. C'eſt lui-même,
» & elle ne peut s'y méprendre. Le
» cœur, au trait qui l'a frappé, re-
» connoît un Dieu. Il repoſe ſur la
» main qui le bleſſe, & demande
» de nouvelles bleſſures. Son bien
» eſt l'infini, ſa jouiſſance un tranſ-
» port. Si l'objet qui l'enflamme le
» preſſe de répondre, ſa réponſe eſt
» le cri du bonheur. Souvent ſon
» langage eſt le ſilence; il ne dit
» rien, parce qu'il a tout. ».

On pourroit rappeller ici ce que dit l'Auteur dans ſon Diſcours ſur l'amour de Dieu, en parlant de la dignité d'une ame unie par la charité à ſon Créateur. « Elle participe
» à ſes perfections, à ſon pouvoir,
» à ſa nature. » A quoi il ajoute :
» Juſtes qui m'écoutez, vous enten-
» dez ce langage.... Et vous cœurs
» mondains, cœurs plongés dans la

» chair, enſevelis dans les ombres » de la mort, je demande pour vous » que la lumière ſe faſſe. Pour m'en- » tendre, percez le chaos qui vous » environne, & ſortez du néant. »

Le Diſcours ſur l'excellence de la vocation à l'état Religieux, & ceux qui le ſuivent, ſont pleins de traits intéreſſans. Nous citerons du premier Diſcours un endroit qui nous a paru très-bien écrit. L'Orateur y fait parler l'ame religieuſe ſur la vanité du monde. « J'ai vu l'Ambi- » tieux dans ces places éminentes » où l'orgueil aſpire, & ſes projets » montent encore plus haut. Dans » cet éclat impuiſſant où ſon ame » s'agite au ſein des grandeurs, les » honneurs irritent ſon ambition; » le feu qui nous éblouit, le dévore; » & j'ai dit, la gloire n'eſt qu'un » ſonge. J'ai vu le Riche au milieu » des tréſors & des commodités de » l'abondance. J'ai cru que les ri- » cheſſes éteindroient les deſirs, & » les deſirs ſe multiplient. La fortune

» réunit autour de lui les hommages ; elle sème les agrémens sur ses » pas, & il se plaint ! Au lieu de » jouir, il espère ; & j'ai dit, l'opulence n'est qu'un nom. J'ai vu le » voluptueux dans les bras de la » mollesse, les sens enivrés, le » front couronné de roses. Que le » cœur ressemble peu aux apparences ! » Flétri par le dégoût, il se trahit » par ses soupirs ; il venge par ses » remords le Dieu Saint qu'il outrage ; & j'ai dit, le plaisir n'est » qu'une erreur. »

Nous citerons pour exemple de la beauté des images & de l'élégance du style, cette comparaison qui termine le dernier Discours sur la vie religieuse. « Que l'homme religieux, » semblable dans ses commencemens » à un tendre arbrisseau qui déployoit » peu à peu ses jeunes ramaux, devienne cet arbre majestueux qui s'élève, » étend ses branches, embellit le jardin » de l'époux par une fécondité qui en » fait l'ornement & la gloire ; &

» dans le moment où le ſouffle de » la mort viendra le renverſer, que ce » bel arbre, en tombant, répande » la bonne odeur des vertus, & cou- » vre la terre de ſes fruits. »

La nobleſſe des idées & le ton du ſentiment caractériſent les deux Diſcours que l'Auteur a ajoutés à ceux qui traitent de la vie religieuſe. Le morceau ſuivant, que nous tirons du premier, nous paroît propre à en faire juger. « Connoiſſances hu- » maines, dit-il, connoiſſances vai- » nes, frivoles, ſouvent dangereuſes. » Science du monde, elle apprend ce « qu'on pourroit ignorer, laiſſe igno- » rer tout ce qu'il faudroit ſavoir. Etu- » des curieuſes, celles diſſipent l'eſ- » prit, le cœur eſt vide & ſans goût » pour les choſes de Dieu. Connoiſ- » ſance des Arts; elle introduit dans la » Société le luxe, la molleſſe, & la cor- » ruption. Lumières philoſophiques, » quel en eſt le fruit? Venez & voyez. » Des hommes ſans foi, des chré- » tiens ſans mœurs, une jeuneſſe

» ſans frein, un ſexe ſans pudeur.
» Que dirai-je encore ? Livres pro-
» fanes, qu'ont-ils appris à l'un &
» à l'autre ſexe ? Le talent de la ſé-
» duction, le tiſſu d'une intrigue,
» les moyens impurs de conduire un
» myſtère d'iniquité, & après s'être
» amuſé de la fable, de réaliſer la
» fiction par un crime. Du moins ils
» ont amolli le cœur, inſpiré une
» fauſſe tendreſſe, laiſſé des ſouve-
» nirs qui ſeront pour tel qui m'é-
» coute, des raiſons éternelles de
» gémir & de combattre. Heureuſes
» les mains pures que ces livres fu-
» neſtes n'ont jamais profanées. Li-
» vres ſéducteurs, & je donne ce
» nom à ceux qui paroiſſent offrir
» moins de piéges pour la pudeur,
» & qui pourroient en impoſer par
» quelques maximes qui laiſſant ſub-
» ſiſter les paſſions, en corrigent les
» ridicules ; livres ſéducteurs, qui,
» mêlant à quelques lueurs de rai-
» ſon, les images & le tableau de
» la volupté, préſentent, avec un
» apprêt

» apprêt dangereux qu'on saisit, de » stériles leçons qu'on abandonne, » & sous l'enveloppe insidieuse d'une » moralité, mettent la vertu en pa» roles, & le vice en action.

» Ames pieuses.... Vous pouvez » dire au Sçavant superbe, au Scru» tateur éternel de la nature, qui » d'un œil infatigable en sonde les » mystères, tandis qu'il néglige son » ame, vous pouvez dire au Philo» sophe Observateur, qui calcule » les mouvemens & les révolutions » des astres, prévoir un éclipse, lors» qu'elle est éloignée, dit S. Augus» tin, & ne voit pas la sienne, lors» qu'elle est présente : vous pouvez » dire aux Apôtres de l'Incrédulité » & à leurs coupables adulateurs; » aux Ecrivains romanesques, & à » ces lecteurs, à ces lectrices, adon» nées qui dévorent leurs produc» tions; aux Maîtres profanes qui » donnent la science du monde, & » à leurs frivoles élèves; à ces es» prits si éclairés, si orgueilleux, & qui

» connoiſſent tout excepté la vertu ;
» vous pouvez leur dire : je vous
» laiſſe vos connoiſſances avec votre
» orgueil, vos talens avec vos vices ;
» j'ignore ce que vous ſavez, mais
» je connois Dieu. »

Nous nous bornons à ces échantillons du ſtyle & du genre d'éloquence de M. l'Abbé Affelin ; & nous dirons en général que ſes ſujets nous ont paru bien choiſis, les diviſions & ſoudiviſions claires & naturelles, la morale exacte, les preuves ſolides, la diction pure ; que l'Auteur y montre une connoiſſance profonde des devoirs de l'état Religieux & des ſecrets de la vie ſpirituelle ; qu'il a fait ſervir l'eſprit même à la ſageſſe de ſes vues, & qu'il offre à ſes Lecteurs des traits ſaillans, des applications ingénieuſes, des contraſtes heureux, des comparaiſons toujours juſtes, ſouvent agréables. En un mot, les principes excellens que renferme cet Ouvrage, & dont l'utilité n'eſt pas

bornée à l'enceinte d'un cloître, les détails lumineux & inſtructifs qu'il préſente, doivent en aſſurer le ſuccès. Nous pouvons même ajouter, qu'après tant de Livres aſcétiques qui ont paru, celui-ci eſt neuf par la manière intéreſſante dont l'Auteur a ſu traiter les mêmes ſujets.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

RELIQUIÆ Houſtonianæ ſeu Plantarum in America meridionali collectarum a Gulielmo Houſtoun M. D. R. S. S. Icones manu propria ære inciſæ, cum deſcriptionibus e ſchedis ejuſdem in Bibliotheca Joſephi Banks Baroneti R. S. P. aſſervatis. Londini.

1781. *in*-4°. 26 planches & 12 pages d'explications.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Boneri Gemma, ſive Boners Edelſtein Fabulas Ce Phonaſcorum aevo complexa ex inclyta Bibliotheca Ordinis S. Joh. Hieroſol. Argentoratenſis Supplementum ad Joh. Georgii Scherzii Philoſophiæ Moralis Germ. medii aevi ſpecimina undecim, edidit Jeremias Jacobus Oberlinus Philoſ. D. & P. P. O. Acad. Reg. Inſcr. ad Epiſt. Comm. adſcriptus, Rotomag. Cortonens, Panormitanus Academicus, &c. Argentorati. 1782. *Apud Joh. Frid. Stein. in* 4°. 36 pag.

DE NARBONNE.

Avis pour neutraliſer à peu de

frais les foſſes d'aiſance, afin d'en faire la vidange ſans inconvénient & ſans danger. Par M. *de Marcorelle*, Baron d'Etcale, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Toulouſe, ancien Sécretaire de cette Société, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Narbonne, de l'Imprimerie de J. Beſſe, Imprimeur du Roi & des Etats de Languedoc. Mars 1782. Brochure *in*-12 de 12 pages.

Le principal moyen que M. Marcorelle employe pour neutraliſer à peu de frais les foſſes d'aiſance & en faire la vidange ſans danger, c'eſt la chaux, dont l'uſage étoit connu & établi déjà depuis long-tems en pluſieurs endroits, & que MM. Laborie, Parmentier & Cadet de Vaux ont recommandé avec raiſon & employé avec ſuccès pour le même objet.

M. Marcorelle ajoute à la chaux de l'alkali fixe cauſtique, très-bon

» Le Prix eſt une Médaille d'or » de trois cens livres. »

Depuis cette propoſition publiée en Septembre & Octobre 1781, l'Académie a reçu pluſieurs lettres anonimes, par leſquelles elle eſt priée d'accorder aux Concurrens un délai pour perfectionner leurs travaux & multiplier leurs expériences.

Et vû l'importance majeure de l'objet, elle ſe détermine à laiſſer le concours ouvert ju qu'au premier jour de Juin 1783, paſſé lequel tems aucun Ouvrage n'y ſera admis.

Prix extraordinaire pour 1783.

Un Amateur des Sciences, qui deſire reſter inconnu, a vu avec intérêt combien la queſtion ſur les terres calcaires, propoſée en 1780, avoit donné lieu à l'Auteur couronné de s'étendre en applications à l'Agriculture & aux Arts.

Dans l'eſpoir qu'il pourroit réſulter autant d'avantages d'un tra-

vail ſemblable ſur les terres vitrifiables, il a fait offrir une ſomme de trois cens livres pour un Prix extraordinaire, à décerner au mois d'Août 1783.

L'Académie de Rouen accepte ſes offres généreuſes avec reconnoiſſance : & autant pour en accélérer le témoignage, que pour ménager plus de tems aux Sçavans qui deſireront concourir, elle annonce dès-à-préſent que, dans ſa Séance publique de 1782, elle propoſera ce Prix de trois cens livres, pour être adjugé au mois d'Août 1783, à un Mémoire dont l'objet ſera :

« D'établir des caractères diſtinctifs entre les diverſes terres, » *argileuſe*, *alumineuſe*, *quartzeuſe*, » & autres, que les Chimiſtes ont » juſqu'à préſent confondu ſous le » nom de *terres vitrifiables*, enſorte » que de ces diſtinctions phyſiques » & chimiques bien établies, réſul- » tent des connoiſſances utiles à

» l'Agriculture & à différens Arts, » tels que la Foulerie, la Poterie, » la Fayencerie, la Porcelaine, la » Verrerie, &c. dont pluſieurs ſont » cultivés avec ſuccès à Rouen, & » ſont une partie du commerce de » cette ville. »

Les Mémoires liſiblement écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés, francs de port, avant le premier de Juin 1783, à M. L. A. Dambourney, Négociant à Rouen, Sécretaire perpétuel pour la partie des Sciences.

Cette époque excluſive du premier jour de Juin, a été jugée néceſſaire, pour laiſſer aux Commiſſaires de l'Académie le tems de répéter les expériences indiquées, ou d'en faire de relatives, s'ils le jugent convenable.

Les Concurrens ſont avertis d'éviter tout ce qui pourroit les faire connoître, mais de joindre un billet cacheté, contenant leur nom,

leur adreſſe, & la répétition de l'épigraphe inſcrite en tête de leurs Mémoires.

DE PARIS.

Nouveau Prix extraordinaire, propoſé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1783.

[*Ce Prix ſera annuel.*]

Un Citoyen diſtingué qui deſire de reſter inconnu, a fait préſenter à l'Académie un Mémoire dans lequel il ſe plaint de ce qu'en travaillant au progrès des arts, & en admirant les prodiges nouveaux dont ils embelliſſent & enrichiſſent journellement la Société; on ignore, ou plutôt on oublie, que preſque toutes leurs opérations ſont mal ſaines & meurtrières. Il s'en faut peu, dit-il, que le dénombrement des différentes claſſes d'Ouvriers ne ſoit une liſte de victimes.

Carrier, *Plâtrier*, *Chaufournier*,

Briquetier, Tuilier, Tailleur de pierres, Verrier, Miroitier; ou du moins, *Ouvrier qui met au tain, Doreur sur métaux, Peintre, Broyeur de couleurs, &c. Foulon, Cardeur, Tisserand, Tanneur, Corroyeur, Chapelier, Buandier, &c. Cribleur, Blutier, Saunier, Brasseur, &c. Amidonnier, Chandelier, Potier de Terre, &c. Ouvriers qui creusent les puits, vident les fosses d'aisance, enterrent les morts, &c. Tous les Ouvriers employés à tirer les métaux des mines, & la plupart de ceux qui les travaillent, &c.*

Dans toutes ces professions, la matière extraite ou fabriquée s'atténue ou se volatilise, s'insinue dans le corps humain, & y porte des particules arsénicales, sulfureuses, métalliques, vénéneuses, &c. ou des molécules incisives, ou une poussière qui attaque les poumons, ou un air corrompu, espèce de mouffette artificielle.

Qu'on supplée les hommes par

machines, qu'on les remplace des animaux, qu'on éloigne le vailleur de l'objet qu'on facilite action par des instrumens, qu'on loie des préservatifs contre des reflions mallaines ou des accis funestes; après quelques frais uelque tems consacrés à l'inven-; à l'essai, à la perfection de hodes nouvelles, on verra le dan- de plusieurs Professions cesser, du moins diminuer; peut-être ne, si des intérêts secondaires vent être comptés après de si nds intérêts, peut-être bientôt ouvrages seront plus finis & moins endieux. En conséquence, l'Aymé a proposé de fonder un Prix uel en faveur d'un Mémoire ou ne Expérience qui rendît les opéons des Arts méchaniques moins laines ou moins dangereuses. l a destiné à cette fondation une me. de 12000 livres, qui sera cée dans le nouvel emprunt en e viagère, sur la tête du Roi &

ſur celle de Monſeigneur le Dauphin, & les intérêts ſerviront à payer une Médaille qui formera le Prix.

L'Académie ayant accepté avec la permiſſion du Roi, & d'une voix unanime, la donation du citoyen eſtimable, Auteur de ce Mémoire.

Elle propoſe en conſéquence pour le premier Prix de ce genre, qu'elle donnera l'année prochaine 1783, conſiſtant en une Médaille de 1080 l. le ſujet ſuivant; ſçavoir : *De déterminer la nature & les cauſes des maladies auxquelles ſont expoſés les Doreurs au feu ou ſur métaux ; & la meilleure manière de les préſerver de ces maladies, ſoit par des moyens phyſiques, ſoit par des moyens méchaniques.*

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire Perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera en même-tems ſon récipiſſé, où ſera

marquée la ſentence de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au 15 de Février 1783, excluſivement; ce terme eſt de rigueur.

L'Académie, à ſon Aſſemblée publique d'après Pâques 1783, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire, pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Tréſorier délivrera la Médaille du Prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera la Médaille du Prix, qu'à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

L'Académie donnera tous les ans un Prix ſemblable, dont le ſujet ſera indiqué par un Programme; & elle *publiera* inceſſamment celui du Prix

telligence toutes ſortes d'Actes de contrats ; avec des Form dreſſées ſur ces mêmes principes.

In nullo peccare, divinitatis magis q mortalitatis eſt.

Lege tanta 2. Cod. de veteri Jure cleando.

Nouvelle Edition, 5 vol. *in*-12 Paris, chez Nyon l'aîné, Libra rue du Jardinet, quartier S. An des-Arts. 1781. Avec Approba & Privilége du Roi. Prix, 15 les cinq vol. reliés.

Atlas nouveau, dédié à M. le Co de Vergennes, Commandeur des dres du Roi, Miniſtre d'Etat & Affaires étrangères. Prem. Livrai Par M. *Mentelle*, Hiſtoriograph M. le Comte d'Artois. A. P chez l'Auteur, près le Notaire, tel de Mayence, rue de Seine fa bourg S. Germain, & chez les p cipaux Libraires de l'Europe. V

Cette première livraison contient douze Cartes, dont deux Mappemondes en deux hémisphères & l'autre place, une Carte de l'ancien Monde, l'Europe, cinq Cartes pour les Isles Britanniques, dont une physique, une ancienne, les trois autres modernes; savoir, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Islande. Enfin une Carte du golphe du Mexique, une de la Floride & une de la Caroline & de la Georgie.

L'Auteur persuadé que le Public recevroit avec plaisir des Cartes que les événemens actuels rendent non-seulement intéressantes, mais même presque indispensables, a cru devoir interrompre l'ordre dans lequel il les avoit annoncées pour en publier quelques-unes de l'Amérique. Ces Cartes sont parfaitement bien exécutées & commodes, en ce qu'elles ne sont pas d'un trop grand format. L'Auteur offre de les faire passer en Province aux Souscripteurs, *moyennant* dix sols d'augmentation

par chaque livraiſon. Elles ſe
rendues promptement, roulées
veloppées de toile cirée. La
cription eſt de 24 livres pou
Cartes, de 9 liv. pour les Pla
villes. On donne de plus 24 liv.
recevoir cette première livra
Les ſeconde & troiſième ſeront
vrées *gratis* ſelon les condition
noncées dans le Proſpectus.

Etat de la Nobleſſe, année
contenant, 1°. l'état actuel
Maiſon Royale de Bourbon &
Princes de ſon Sang: 2°. les C
ties nobles dans leſquels la No
peut être admiſe: 3°. l'origi
Familles: 4°. leur état actuel
leurs Alliances: 6°. l'explicati
leurs Armes, pour ſervir de S
ment à tous les Ouvrages h
ques, chronologiques, géné
ques & de ſuite à la coll
Etrennes de la Nobleſſe. O
auſſi intéreſſant qu'utile, ré
une Société de Généalogi

Qui virit ita fallit, vanis [illegible]
Sic patrum in natos, habitum [illegible]
mores,
Portes creaturforitè ut, &c.

HORAT. Ode 4.

Trois volumes in-12. A Paris, chez
oucher, quai de Gêvres; Defray
Lamy, Libraires, quai de [illegible]
ftins. 1782. Avec Approbation &
ivilége du Roi.

A ces trois volumes en sont joints
ux autres de même format, qui en
t tutte & qui contiennent près de
planches gravées en taille douce
ui représentent les Armoiries des
ents Maçons dont il est parlé
l'Ouvrage.

Nous nous proposons d'en donner
cellamment une [illegible]

S. Ambrogio Maggiore, con Approvazione; & à Paris, chez Barrois aîné, Libraire, quai des Auguſtins, du côté du pont S. Michel. Deux volumes *in*-4°.

Satires de Juvenal, traduites par M. *Duſaulx*, ancien Commiſſaire de la Gendarmerie, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Nancy.

Veſtra res agitur.

Seconde édition. A Paris, chez M. Lamber & F. J. Baudoin, Imprimeurs-Libraires, près S. Côme. 1782.

Recueil de Juriſprudence féodale, ou, nouvelles Inſtructions ſur les Domaines corporels, fixes, caſuels, cens & rentes, Droits de lods & ventes, de relief ou de rachapt, d'enſaiſinnement ou autres droits domaniaux réunis par Edit du mois d'Août 1777, en une Adminiſtration, ſous

le nom de Jean-Vincent René, ſuivi d'un Traité ſur les Bois du Roi, par un Employé ſupérieur de la Ferme Générale des Domaines du Roi, & de ladite Adminiſtration. Tome premier. A Amiens, chez J. B. Caron fils, Libraire-Imprimeur du Roi, rue S. Martin, & à Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Auguſtins. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in*-8°. de près de 600 pages. 4 liv. 10 ſ. broché.

Mémoire ſur le Paſſage par le Nord, qui contient auſſi des réflexions ſur les Glaces. Par le Duc *de Croy*. A Paris, chez Valade, Libraire-Imprim., rue des Noyers. 1782. 23 pages *in*-4°.

L'Académie a trouvé qu'il réſultoit des Réflexions de M. le Duc de Croy, auxquelles on peut joindre celles qu'on trouve dans un Mémoire de M. le Gentil, année 1772, première Partie, que ce paſſage, s'il exiſte, ne peut être utile ni pour

le Commerce ni pour la Navigation. Les Ruſſes doivent chercher à bien guetter les momens pour doubler un cap, pour perfectionner les cabotages, à l'effet de doubler à propos une pointe ou l'autre; mais quand ils y parviendroient cela ne ſervitoit qu'à prouver, par le récit même des difficultés, que tout paſſage utile & d'uſage, eſt impoſſible par-là pour les grandes navigations.

Détail des ſuccès de l'Etabliſſemens que la ville de Paris a fait en faveur des Perſonnes noyées, lequel a été adopté dans toute la France, & même chez l'Etranger. Septième Partie Années 1779, 1780 & 1781. On y a joint des Rapports particuliers envoyés des différentes Provinces, ou recueillis des Papiers publics; & des Obſervations relatives, non-ſeulement à la ſubmerſion, mais à toutes les eſpèces d'aſphixies connues juſqu'à ce jour. Par M. *Pia*, Chevalier de l'Ordre du

Roi,

Roi, ancien Echevin de la ville de Paris, &c. A Paris, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or, chez Auguſtin-Martin Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & ordinaire de la Ville. 1782. *in*-12 de 269 pages.

Vie du Dauphin, Père de Louis XV, écrite ſur les Mémoires de la Cour, enrichie des Ecrits du même Prince. Par M. l'Abbé *Proyart*, des Académies d'Angers, de Montauban, d'Offembourg & de Rome, Principal du Collége Royal du Puy. Aux dépens de l'Auteur; & ſe vend à Paris, cour des Capucins, rue S. Honoré; & chez la Veuve Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre Dame, à la Croix d'or; & Théoph Barrois, jeune, Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du quai des Auguſtins. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12, l'un de 438 pages,

l'autre de 390. Prix, 6 liv. reliés les 2 vol.

Eloge hiſtorique de M. le Comte de Maurepas, Miniſtre d'Etat, ſous Louis XV & Louis XVI. Par M. l'Abbé *Guyot*, Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur du Clergé en ſurvivance, rue Pavée S André; & Alexandre Jombert, jeune, rue Dauphine. 1782. Brochure, petit *in*-8°. de 30 pages.

Ode ſur la Naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, ſuivie d'une Pièce intitulée : *Vénus dupe trois fois*. Par un Etudiant, âgée de dix-neuf ans, Auteur de l'Epitaphe de M de Maurepas, inſérée dans le Mercure de Décembre 1781. N°. 52. Brochure *in* 4°. de 11 pages.

C'eſt ainſi que l'Imprimé deſigne l'Auteur très-jeune des vers très-jeunes que nous annonçons. Tels

qu'ils ſont, ces vers, l'Auteur paroît deſtiné à en faire de bons un jour. Une note manuſcrite nous apprend que ſon nom eſt *Jarry*, & qu'il eſt Etudiant en Phyſique au Collége de Montaigu.

Hymne à l'Amour, ſuivi d'une Ode ſur la *Calomnie*. Par M. *Mayeur*.

C'eſt toujours avec regret, avec une ſorte d'impatience que je lis en proſe des Ouvrages où les idées & les images de la Poéſie ſont accumulées, &c.

COLLARDEAU. *Préf. du Temple de Gnide.*

A Paphos; & ſe trouve à Paris, chez Delauges, Libraire de Madame Victoire de France, rue S. Louis du Palais; & chez ceux qui vendent des Nouveautés. Brochure *in-8°*. 17 pages.

Percy, Tragédie en cinq actes, par Miſs *Hanneh-Morre*: repréſentée

pour la première fois sur le Théât
de Covent-Garden, le 10 Décem
bre 1777. Traduite de l'anglois
sur la seconde Edition, en 178
A Paris, chez Brunet, Librair
rue Mauconseil, à côté de la C
médie Italienne, & chez les l
braires qui vendent des Nouveaut
1782. Brochure *in*-8°. de 107 p
Prix, 30 sols.

L'Innocence du premier Age
France, ou *histoire amoureuse*
Pierre-le-Long & de Blanche Baq
suivie de la *Rose* ou la *Fête de S*
lency. Nouvelle Edition, consid
rablement augmentée. A Par
1778. Avec Approbation & Priv
lège du Roi. *in*-8°. 176 pages.

Cet Ouvrage, qui jouit d'un su
cès soutenu & mérité, se vend
dans l'origine, chez Ruault, L
braire, rue de la Harpe. Il se trou
aujourd'hui chez l'Auteur, (M.
Sauvigny) rue des Bons-Enfans,
porte cochère vis-à-vis la Cour d
Fontaines du Palais Royal.

pour la première fois ſur le Théâtre de Covent-Garden, le 10 Décembre 1777. Traduite de l'anglois, ſur la ſeconde Edition, en 1781. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconſeil, à côté de la Comédie Italienne, & chez les Libraires qui vendent des Nouveautés. 1782. Brochure *in*-8°. de 107 pag. Prix, 30 ſols.

L'Innocence du premier Age en France, ou *hiſtoire amoureuſe de Pierre-le-Long & de Blanche Bazu*; ſuivie de la *Roſe* ou la *Fête de Salency*. Nouvelle Edition, conſidérablement augmentée. A Paris. 1778 Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 276 pages.

Cet Ouvrage, qui jouit d'un ſuccès ſoutenu & mérité, ſe vendoit dans l'origine, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Il ſe trouve aujourd'hui chez l'Auteur, (M. de Sauvigny) rue des Bons-Enfans, la porte cochère vis-à-vis la Cour des Fontaines du Palais Royal.

Hiſtoire du grand Duché de Toſcane ſous le Gouvernement des Médicis, traduite de l'italien de M. *Riguccio Galluzzi*. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12. Tomes III & IV.

L'Hiver, *Epitre à mes Livres*. Par M. *Berenger*, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal d'Orléans, des Académies de Marſeille & d'Arras; couronnée à l'Académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, le jeudi 20 Décembre 1781.

Non, je ne trouve point de fatigue plus rude,
Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans étude.

BOILEAU.

A Paris, chez les Marchands de Nouveautés. 1782.

Hiſtoire de l'Aſtronomie moderne,

depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie juſqu'à l'époque de 1782. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie de Stockolm.

Magni animi res fuit rerum naturæ latebras dimovere, nec contentum exteriori ejus conſpectu introſpicere, & in Deorum ſecreta deſcendere.

Seneca, Quæſt. Nat. Lib. 6. c. 5.

A Paris, chez les Frères Debure, quai des Auguſtins, près la rue Pavée. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tome III. *in*-4°. 415 pages.

Molière à la nouvelle Salle, ou *les Audiences de Thalie*, Comédie en un acte & en vers libres; repréſentée pour la première fois par les Comédiens François, ſur le nouveau Théâtre du Fauxbourg S. G.r-

main, le 12 Avril 1782. Par une Société de Gens de Lettres.

Difficile eſt propriè communâ dicera.
HOR.

A Paris, de l'Imprimerie de M. Lambert & F. J. Baudouin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. 1782. *in*-8°. 58 pages, & les Préliminaires 16.

Shakeſpeare, traduit de l'anglois, dédié au Roi. Par M. *le Tourneur.* A Paris, chez l'Auteur, cul de-ſac S. Dominique, près le Luxembourg; & Mérigot jeune, Libraire, quai des Auguſtins. 1781 & 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. Tomes XIV, XV & XVI: contenant ſix Comédies, ſavoir: *Beaucoup de bruit pour rien; Comme vous l'aimez; le Marchand de Veniſe; Le Songe d'Eté; Les Mépriſes & la Méchante Femme.*

Oraiſon Funèbre de Monſeigneur

Chriſtophe de Beaumont, Comte de Lyon, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, &c. Par M. l'Abbé *Thuet*, Prêtre du Diocèle de Noyon, & premier Vicaire de S. Médard. A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez l'Auteur, au Vicariat de S. Médard, rue d'Orléans, fauxbourg S. Marcel; & chez Charles-Pierre Berton, rue S. Victor, vis à-vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil-Levant. 178:. Petit *in*-8°. 38 pages.

L'Aventurier François, ou *Mémoires de Grégoire Merveil.*

Per varios caſus, & tot diſcrimina rerum
Venimus.
VIRG.

A Londres; & ſe trouve à Paris, chez Quillau l'aîné, rue Chriſtine; la Veuve Ducheſne, rue S. Jacques;

& les Libraires qui vendent des Nouveautés. 1782. Deux Parties. Deux vol. de 2 à 300 pag. chacun.

Le ton de ce Roman eſt vif & gai, & le fond a de l'intérêt. C'eſt tout ce que la multitude des Ouvrages plus ſérieux dont nous avons à rendre compte, nous permet de dire de celui-ci.

Nouvelle Analyſe de Bayle, où lui-même il réfute, par des aſſertions poſitives & par les plus ſolides argumens, tout ce qu'il a écrit contre les Mœurs & la Religion. Par M. l'Abbé *Dubois de Launay*. On a joint à cette Analyſe une Diſſertation ſur le *Suicide*, intitulée, *le Suicide condamné au Tribunal de la Raiſon*, par le même Auteur. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, &c. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. Le premier de 339 pages, ſans la Préface. Le ſecond de 321.

On a vu une Analyſe de Bayle,

où l'Auteur s'étoit attaché, ce ſemble, particulièrement à recueillir tout le poiſon épars dans les Ouvrages de cet Ecrivain. M. l'Abbé Dubois de Launay s'eſt propoſé un objet plus louable & plus utile. Après avoir tracé, dans ſa Préface, le caractère & l'eſprit de Bayle, il montre combien on s'eſt mépris ſur ſes vrais ſentimens. Quand on l'a lu, il eſt difficile de ne pas reconnoître que ſouvent il ſe plaît à embarraſſer des Dogmatiſtes qui ſe croyent en état de rendre raiſon de tout, par des argumens, qu'il eſt bien loin de regarder comme convaincans, mais dont la ſolution ſurpaſſe les lumières naturelles. C'eſt ainſi qu'il s'eſt conduit dans la queſtion des deux principes & dans beaucoup d'autres. Celles dont s'occupe M. l'Abbé Dubois dans les deux volumes de cette Analyſe, ont pour objet l'exiſtence de Dieu, ſa Providence, la Religion, l'Irréligion, l'Ecriture Sainte & les Miracles;

la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, la conſcience, la vertu, les paſſions, la liberté, le péché originel, la prédeſtination, la concupiſcence, les tentations, la piété, l'éducation, la modeſtie, la pudeur, la néceſſité d'un Tribunal Eccléſiaſtique, & la tolérance. Il termine ſon Analyſe par une Profeſſion de foi tirée des Ecrits de Bayle, & faite pour écarter les reproches d'impiété & d'irréligion qu'on lui faiſoit de toutes parts. Si elle n'eſt pas le langage de ſon cœur, on ne peut plus voir en lui qu'un impoſteur qui ne mérite que le mépris, & qui a perdu tout droit à l'eſtime & à la confiance des honnêtes gens.

Dans la Diſſertation qui ſuit, l'Auteur ſe borne à combatre le ſuicide avec les ſeules armes de la raiſon, & entreprend de montrer que c'eſt une action plus atroce de ſe tuer ſoi-même que de donner la *mort à un autre*, l'homme n'ayant

point le domaine de soi-même ; & finir par montrer que tous les Philosophes anciens, à la réserve des Stoïciens, ont condamné le suicide.

Hymnes nouvelles pour la Fête du bienheureux Pierre Fourrier, Curé de Mattaincour en Lorraine, Instituteur des Chanoinesses-Régulières de la Congrégation de Notre-Dame, Réformateur des Chanoines-Réguliers de la Congrégation de notre Sauveur. Par M. l'Abbé *Jannet.* —*Hymnes nouvelles pour la Fête de S. Léonard, Solitaire, Patron de l'Eglise Paroissiale de Laï à deux lieues de Paris, près du Bourg la-Reine, &c.* —Et *Prose nouvelle pour la Fête de S. Léonard.* Par le *même.*

Toutes ces Pièces latines, accompagnées d'une traduction françoise, se trouvent chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix. Feu M. de Beaumont, Archevêque de Paris, a donné la permission de les réciter

& de les chanter dans les Offices Propres pour leſquels elles ont été faites. Elles ont la gravité, l'élégance & l'onction de ce genre de compoſition. Pierre Fourrier, né à Mirecour en Lorraine en 1565, & Curé de Mattaincour, bourg voiſin, mort en Franche-Comté en 1640, a été mis au nombre des Bienheureux par Benoît XIII en 1730, & la Fête eſt fixée au 7 Juil. Celle de S. Léonard, baptiſé par S. Remi, arrive le 6 Novembre.

La feue Reine ayant fait, avant ſon mariage avec Louis XV, une Retraite chez les Religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame de la ville de Strasbourg, fut ſi édifiée de leur conduite, qu'elle forma depuis le projet d'établir à Verſailles une Communauté du même Ordre inſtituée par Pierre Fourrier. Ce projet, interrompu par la mort de la Reine, a été exécuté par Madame Adélaïde ſon auguſte Fille. Ces Religieuſes tiennent actuellement des

Ecoles gratuites pour les Externes, & prennent des Penſionnaires.

Lettres de M. Bacher, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à M. *Bouvart*, Docteur-Régent de la même Faculté. Extraites du Journal de Medecine du mois de Janvier 1782, de l'Imprimerie de la Veuve Thibout. Brochure *in*-12 de 112 pages.

Nous ferons connoître ces Lettres parce que l'Auteur y traite d'une queſtion de Médecine des plus difficiles & des plus intéreſſantes.

Cartes des îles Antilles & du golfe du Mexique, avec la majeure partie de la nouvelle Eſpagne. Par M. *Bonne*, Ingénieur Hydrographe de la Marine. Dédiées & préſentées au Roi, par Lattré, Graveur de S. M. rue S. Jacques, près la rue du Plâtre.

Cette Carte, en trois feuilles, & dont l'échelle eſt d'un pouce entier par degré, contient les îles de l'A-

mérique, la Floride, la Louiſiane, la Californie, la Terre-Ferme, la Guyanne, juſqu'aux bouches de l'Orenoque. On y voit la direction des vents généraux : la réputation de M. Bonne & la place qu'il occupe au Dépôt de la Marine, ſuffiſent pour inſpirer de la confiance, & cette nouvelle production d'un de nos plus habiles Géographes, doit être regardée comme ce qu'il y a de mieux pour cette partie du monde, elle a même été corrigée cette année ſur de très-bons Mémoires.

Théâtre de la Guerre, dans l'île de Minorque, dédiée à M. le Duc de Crillon, Commandant Général des Armées de S. M. Catholique, par J. P. *Sarrazin*, ſon Ingénieur. A Paris, chez Lattré, Graveur du Roi.

Ce plan, qui eſt ſur une échelle d'un pouce pour 200 toiſes a été rédait d'après l'original d'attaque de M. le Duc de Crillon ; on y voit le Port Mahon tout entier, la

position du Camp des Eſpagnols & du Camp des François, les batteries & le Fort S Philippe, rendu le 6 Février 1782, après un mois de tranchée ouverte. L'explication des renvois eſt en françois & en eſpagnol, ce qui eſt utile pour l'exactitude des noms propres.

La Cage ſymbolique, Eſtampe d'après Charle le Peintre, Peintre de M. le Duc de Chartres, gravée par *Marin Feſſard*. A Paris, chez l'Auteur, rue & île S. Louis, maiſon du Charon.

Cette Eſtampe contient trois figures très-gracieuſes, où il y a de l'expreſſion, & un chat angora, qui ſemble dévorer des yeux l'oiſeau qu'un jeune homme préſente pour la cage.

Œuvres d'Etienne Falconet Statuaire; contenant pluſieurs écrits relatifs aux Beaux Arts. A Paris, chez Panckoucke. 6 volumes in 8°. Prix, 21 liv.

M. Falconet, Sculpteur célèbre, après avoir passé plusieurs années à Petersbourg, pour la statue équestre de Czar Pierre, revenu dans sa patrie depuis deux ans, s'est occupé à rédiger différens Mémoires qu'il avoit composés de tems à autres sur l'histoire, la théorie & la pratique de la Sculpture; il discute surtout beaucoup les divers passages de Pline, où il s'agit des Beaux-Arts; il marque dans ses écrits autant d'érudition que de goût.

Histoire de Charlemagne, précédée de considérations sur la première Race & suivie de considérations sur la seconde. Par M. *Gaillard*, de l'Académie Françoise, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. Avec Approbation & *Privilége* du Roi. 4 vol. in-12.

On a imprimé à la fin du quatrième volume, un autre Ouvrage du même Auteur; c'eſt une Vie de M. le Préſident de Lamoignon, écrite d'après les Mémoires du tems & les papiers de la famille. On y a joint la réfutation de l'anecdote de Fargues, concernant M. de Lamoignon, une hiſtoire détaillée de ce de Fargues, homme très-ſingulier, avanturier digne d'être connu, & des pièces juſtificatives ſur le même ſujet.

Carte de l'Amérique ſeptentrionale, pour ſervir à l'intelligence des opérations de la guerre actuelle, où l'on a différencié par des couleurs, les diviſons des Provinces qui compoſent les treize Etats-Unis de l'Amérique ſeptentrionale. Par M. le Chevalier de *Beaurain*, Géographe du Roi, rue Gît-le-cœur. Prix, 6 liv.

Cette Carte eſt une des plus détaillées que l'on ait faites dans l'étendue d'une feuille.

Carte du détroit de Gibraltar, avec la vue & le plan particulier de la ville & du terrein, depuis la pointe d'Europe, juſqu'au pont de Mayorga: On a joint à cette Carte les plans de Cadix & Ceuta en petit. L'échelle de Gibraltar eſt de 40 lignes pour mille toiſes, en ſorte que cette Carte ſuffira pour ſuivre les opérations du ſiége qui ſe prépare. Prix, 3 liv. A Paris, chez M. le Chevalier Beaurain, Géographe du Roi, rue Gît-le-cœur.

Obſervations faites en Syrie.

M. de Bauchamp, Vicaire Général de l'Evêché de Babylone, en partant pour ſa deſtination, a reçu de M. le Marquis de Caſtries, des inſtrumens d'Aſtronomie, à la ſollicitation de M. de la Lande. Arrivé à Alep, il a obſervé l'éclipſe de ſoleil du 17 Octobre; commencement à 9 heures 15′ 32″, la fin à 10 heures, 54′ 19″.

La déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 12 degrés 30 à l'oueſt.

Il a fait auſſi des remarques ſur la maladie appellée le *bouton d'Alep*, c'eſt une petite tumeur qui mûrit & demeure quatre mois en ſuppuration; elle ſe manifeſte ſans douleur; il lui faut neuf mois en tout pour ceſſer, mais elle laiſſe ſur la peau une marque de la largeur d'une pièce de 24 ſols; tous les habitans d'Alep en ſont marqués, & communément au viſage, ſurtout les femmes, ce qui les défigure un peu. Les Francs l'ont plus ſouvent ſur la main, & en ſont quelquefois exempts. Ce bouton eſt une eſpèce de virus variolique, & on ne l'a qu'une fois. On ne le connoît guères qu'à Alep & à Baſſora. Il ſe déclare quelquefois dix ans après qu'on a quitté Alep. On croit, dans le pays, qu'il vient de la qualité des eaux, mais cela ne paroît pas vraiſemblable à M. Beauchamp.

Au reſte on peut voir à ce ſujet l'hiſtoire d'Alep, donnée en 1753,

en anglois ; par M. Dalton, on y trouve des observations faites en 1753 par M. Simon, Medecin que M. le Monnier avoit envoyé aux observations & qui eſt mort en Aſie. La latitude d'Alep eſt de 36° 11 ½ & ſa longitude, 34° 51 à l'orient de Paris.

Le baromètre, dans les plus beaux tems, ne monte pas au-deſſus de 27 pouces 3 lignes, le thermomètre deſcend juſqu'à 1 °, c'eſt-à-dire, preſque à la congélation, & monte juſqu'à 30 ½ en été. L'uſage n'eſt pas d'y faire du feu, mais on y porte juſqu'à deux ou trois fourrures.

La livre ou rottel d'Alep, contient 12 onces, dont chacune pèſe 60 drachmes de France. L'oche eſt de 400 drachmes de France.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1782. *Sec. Vol.*

MÉMOIRES concernant l'hiſtoire, les ſciences, les arts, les mœurs, les uſages, &c. des Chinois. 1155

Memoire qui a remporté le Prix de la Société Royale des Sciences de Montpellier. 1172

Traite de la force des Bois. Par M. le Camus de Mezières. 1178

Œuvres complettes de M. le Chevalier Hamilton. 1185

Leçons élémentaires d'Hiſtoire-naturelle & de Chimie. Par M. de Fourcroy. 1201

Mémoire ſur l'ancienne ville de Tauroentum. 1223

Hiſtoire de la Chirurgie depuis [illegible] origine juſqu'à nos jours. Par M. Bernard Peyrilhe. 1251

Oryctographia Caniolica. 1264

Eſſai de Traduction en vers du Roland Furieux de l'Arioſte. 1268

Œuvres de Lucien. Par M. l'Abbé Maſſieu. 1274

Diſcours ſur la Vie Religieuſe. Par M. l'Abbé Aſſelin. 1287

Nouvelles Litteraires. 1293

Fin de la Table.